UC-NRLF
B 2 898 668

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

EXCHANGE

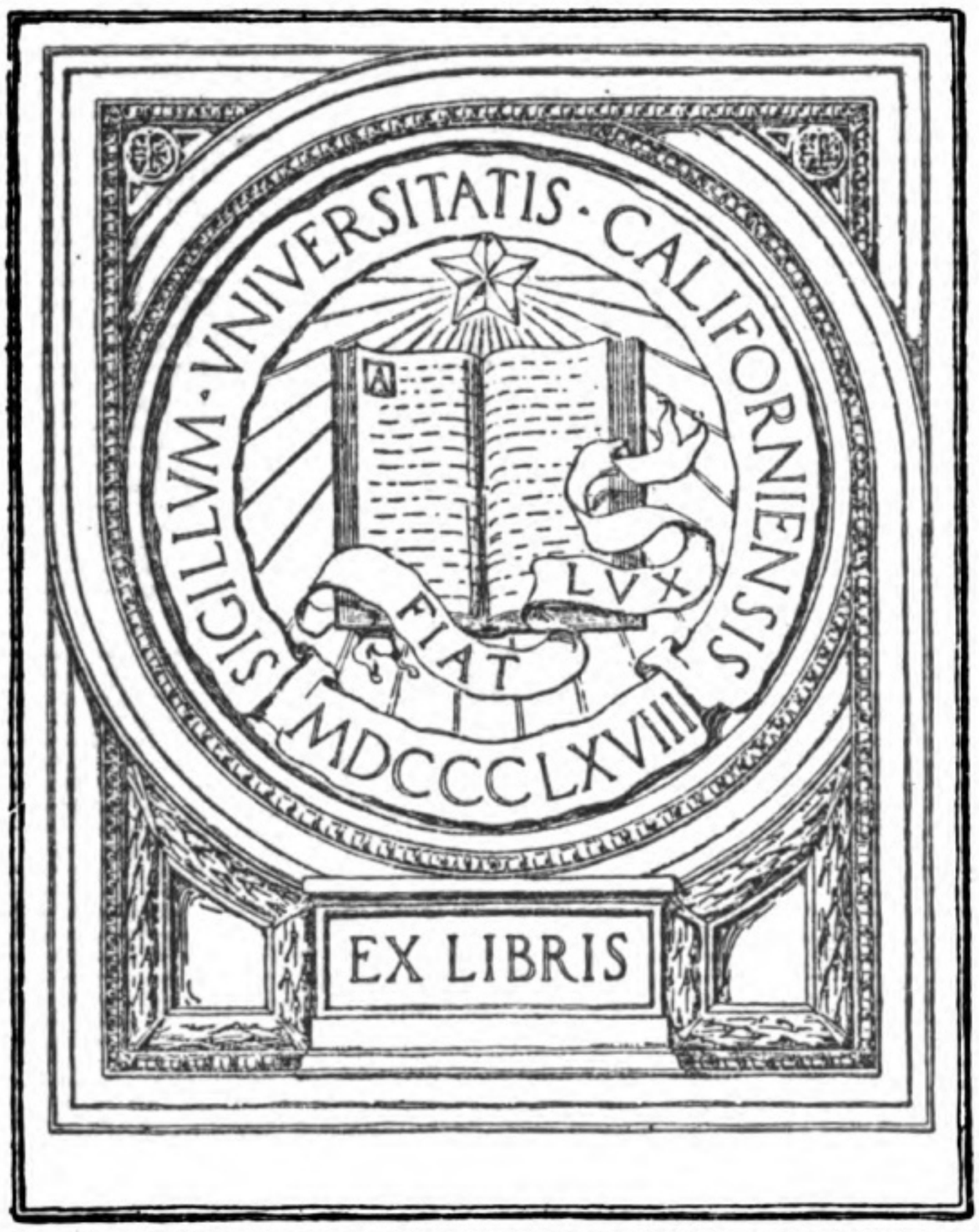

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANNALES

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

LXXII.

7e SÉRIE. — TOME II. — 1e ET 2e LIVRAISONS.

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, RUE ZIRK, 35.
1924

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TA 401
A5
v. 72

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANNALES

—

TOME LXXII (7e série, Tome II)

—

TABLE DES MATIÈRES

—

PAGES

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1924 . . . . I–XII

Le Brabant protohistorique et légendaire, par M. LOUIS STROOBANT 5

L'expansion tournaisienne aux XIe et XIIe siècles, par M. PAUL ROLLAND 175

Un financier et Mécène gantois du XVe siècle, Laurent de Maech, par M VICTOR FRIS 221

Le Ms. musical M. 222 C. 22, par M. CH. VAN DEN BORREN 272

Le culte de N.-D. op 't Stocxken à Anvers, par M. l'abbé L PHILIPPEN 304

37639

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1924.

PRÉSIDENT ANNUEL :
M. le Dr Van Doorslaer.

VICE-PRÉSIDENT :
M. le Bon Holvoet.

SECRÉTAIRE ET BIBLIOTHÉCAIRE :
M. Fernand Donnet.

TRÉSORIER :
M. Em. Dilis.

SECRÉTAIRE-ADJOINT :
M. Paul Rolland.

CONSEIL.

CONSEILLERS SORTANT EN 1925 :

Messieurs

Fernand Donnet,
V. Fris,
J Destrée,
L. Stroobant,
Paul Saintenoy.
Dr Van Doorslaer.

CONSEILLERS SORTANT EN 1928 :

Messieurs

A. Blomme,
J. Casier,
Eug. Soil de Moriamé,
H. Pirenne.
Chanoine van den Gheyn,
Vicomte de Jonghe.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CONSEILLERS SORTANT EN 1931 :

Messieurs

A. De Ceuleneer,
E. Dilis,
Bon Holvoet,
Hulin de Loo,
P. Bergmans,
Colonel de Witte.

COMMISSION DES PUBLICATIONS :

Messieurs

Pàris,
Fernand Donnet,
Bergmans,
P. Saintenoy.
A. Blomme,
Casier,
Colonel de Witte,

COMMISSION DES FOUILLES :

Messieurs

Van Overloop,
Hasse,
Fernand Donnet,
H. Siret,
Dr Van Doorslaer,
Stroobant.

COMMISSION DES FINANCES :

Messieurs

Fernand Donnet,
L. Kintsschots,
V. Tahon,
A. De Ceuleneer,
Dilis,
Casier.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Messieurs

Fernand Donnet,
Bergmans,
A. Blomme,
Hulin de Loo.
Casier.
Pàris.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MEMBRES TITULAIRES.

Messieurs

1. **De Ceuleneer Ad.**, professeur honoraire à l'Université, 135, chaussée de Deurne, Vieux-Dieu. 1886 (1871)*
2. **Soil de Moriamé, Eug.**, président honoraire du tribunal de 1e instance. Tournai, 45, rue Royale. 1883 (1877)
3. **Blomme, Arthur**, président honoraire du tribunal de 1e instance de Termonde, avenue Gribaumont, 7, Woluwe-St-Pierre, Bruxelles. 1889 (1870)
4. **Siret, Henri**, ingénieur, Bruxelles, 27, avenue Brugman, 1889 (1888)
5. **Destrée, Jos**, conservateur honre au Musée du Parc du Cinquantenaire, Etterbeek, Bruxelles, 123, chaussée St-Pierre. 1891 (1889)
6. **Geefs, Eug**, architecte, Anvers, 10, rue Saint-Vincent. 1891 (1880)
7. **Donnet, Fernand**, Anvers, 45, rue du Transvaal. 1892 (1891)
8. **Saintenoy, Paul**, architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, Bruxelles, 123, rue de l'Arbre bénit. 1893 (1891)
9. **de Behault de Dornon, Armand**, sous-directeur hre au Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, 10, rue des Drapiers.
10. **Van Overloop, Eug.**, convervateur en chef des Musées du Parc du Cinquantenaire, Bruxelles, 6, rue de l'Armée. 1896 (1889)
11. **van den Gheyn**, (chanoine) directeur-genéral des œuvres eucharistiques, Gand, rue du Miroir, 1896 (1893)
12. **de Jonghe**, (vicomte **B.**), président de la Société royale de numismatique, Bruxelles, 21, rue Caroly. 1896 (1894)
13. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque et professeur à l'Université, Gand, 29, rue de la Forge 1900 (1897)
14. **Stroobant, L.**, directeur des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Président de la Société d'archéologie Taxandria, Merxplas. 1903 (1899)

[*] La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

15. **Pirenne, H.**, professeur à l'Université, Gand, 132, rue Neuve Saint-Pierre. 1906 (1903)
16. **Laenen** (chanoine), archiviste de l'Archevêché, Malines, rue de Stassart. 1906 (1900)
17. **Kintsschots, L.**, Anvers, 74, avenue d'Italie. 1906 (1901)
18. **Combaire, Ch.. J**, Liége, 17. en Feronstrée. 1908 (1894)
19. **Matthieu. E.**, avocat, Enghien. 1906 (1886)
20. **van Doorslaer,** (docteur), président du Cercle archéologique, Malines, 43, rue des Tanneurs. 1908 (1906)
21. **Hulin de Loo, G.**, professeur á l'Université. Gand, 3, place de Évêché. 1912 (1906)
22. **Casier, Joseph**, Gand, 1, rue des deux Ponts. 1912 (1906)
23. **Berlière. O. S. B (dom Ursmer)**, Abbaye de Maredsous. 1913 (1903)
24. **Coninckx, H.**, secrétaire du Cercle archéologique, 11, rue du Ruisseau, Malines. 1914 (1906)
25. **Dilis, Em.**, 98, longue rue Neuve, Anvers. 1914 (1908)
26. **de Witte, Edg.**, colonel d'artillerie, avenue Albert, 204, Bruxelles. 1919 (1903)
27. **Fris, V.**, archiviste de la ville, 45 quai Ter Plaeten, Gand. 1919 (1903)
28. **Heins, Armand**. artiste-peintre, 7, rue de Brabant, Gand. 1919 (1906)
29. **Van Heurck. Emile**, 26, avenue Helène, Anvers. 1919 (1911)
30. **Janssens, O. P.**, (chanoine **J. E.**) curé. Beuzet, près Gembloux. 1919 (1908)
31. **Pàris, Louis**, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, 39, rue d'Arlon. Bruxelles. 1919 (1908)
32. **Maere**, (chanoine **René**) professeur à l'Université, 3, rue Kraken, Louvain. 1919 (1904)
33. **de Loë** (le baron **Alfred**), conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Etterbeek, 80, avenue d'Auderghem. 1920 (1890)
34. **Visart de Bocarmé**. (**Albert**), Bruges, rue St-Jean. 1920 (1913)
35. **Holvoet** (baron), président honr de la Cour de Cassation. 211, rue du trône, Bruxelles. 1921 (1914)
36. **Tahon. Victor**, ingénieur, rue Breydel, 40a, Bruxelles. 1921 (1894)
37. **Van der Essen, L.**, professeur à l'Université, 124, boulevard de Tirlemont. Louvain. 1922 (1914)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

38. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, 28, avenue du Cardinal Mercier, Berchem, Anvers 1922 (1910)
39. **Aerschot** (comte d') chef du Cabinet du Roi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, 23, rue du Prince royal, Bruxelles 1923 (1914)
40. **Sibenaler, J.**, Bruxelles, rue Potagère, 55 1923 (1907)

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

1. Dr **Jacques, V.**, président de la Société d'antrophologie, Bruxelles, 42, rue du Commerce. 1884.
2. **de Radigès de Chennevière, H.**, Namur. Faubourg Sainte Croix, 1885.
3. **Siret, Louis,** ingénieur, 65, avenue Louis Lepoutre, Bruxelles, 1888.
4. **Cumont, G.**, avocat, Saint-Gilles. (Bruxelles) 19, rue de l'Aqueduc, 1888.
5. **La Haye, L**, conservateur des Archives de l'Etat Liège, 1890.
6. **Daniels** (abbé **P.**), Hasselt. Béguinage, 1895.
7. **Le Grelle** (comte **Oscar**), Anvers, 15, rue des Pinsons, 1896.
8. **Nève, Jos**, directeur honoraire des Beaux-Arts, Bruxelles, 36, rue aux laines, 1896.
9. **van Ortroy, F.**, professeur à l'Université, Gand, 35 quai aux Moines, 1899.
10. **Maeterlinck, L.**, conservateur du Musée de peinture, Gand, 6, rue du Compromis, 1901.
11. **Waltzing, J. P.**, professeur à l'Université, Liége, 9, rue du Parc, 1902.
12. **Dubois, Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, 36, rue de Vrière, 1904.
13. **Zech**, (abbé **Maurice**) curé de l'Église N. D., du Finistère, Bruxelles, 1906.
14. **Bernays, Edouard**, avocat, Anvers, 33, avenue van Eyck, 1907
15. **de Pierpont, Edg.**, château de Rivière (par Lustin), 1908.
16. **Alvin, Fred.**, conservateur à la Bibliothèque royale. Ixelles Bruxelles, rue Élise, 104. 1911.
17. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale Bruxelles, 22, rue Darwin, 1911.
18. **Des Marez, Guill.**, archiviste de la ville. Bruxelles. avenue des Klauwaerts, 11, 1912.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

19. **Capart, Jean,** conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire Bruxelles, (Woluwe), avenue Verte, 8, 1912.
20. **de Marneffe, Edg.**, chef de section aux Archives générales du royaume Louvain, 1, rue du Pélerin, 1912.
21. **Cuvelier, Joseph**, archiviste général du royaume, Bruxelles, avenue des Rogations, 33, 1913.
22. **Philippen** (abbé) marché aux Chevaux. 92. Anvers, 1914.
23. **Bautier, Pierre**, secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts, 537b, avenue Louise, Bruxelles, 1914.
24. **Bernard, Charles**, avocat, 80, rue Anselmo, Anvers, 1914.
25 **De Bruyn, Edm.** avocat, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, 33, rue Jean d'Ardenne, Bruxelles, 1914.
26. **Buschmann, Paul**, conservateur du Musée des Beaux-Arts, secrétaire de la Société d'encouragement des Beaux-Arts, 60, avenue Goemaere, Anvers, 1914.
27. **Crooij** (abbé **Fernand**), 11, rue de la Ruche, Schaerbeek, Bruxelles.
28. **Fierens-Gevaert**, conservateur des Musées royaux de peinture, 99, rue Souveraine, Bruxelles, 1914.
29. **Poupeye,** 27, rue Breesch, Laeken, 1914.
30. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire, Boulevard des Martyrs, 80, Gand.
31. **Verhaegen** (baron **P.**), 5, Place du Marais, Gand, 1914
32. **Lamy, O. P.**, (Mgr **Hugues**), prélat de l'abbaye de Tongerloo, 1914.
33. **Laurent, Marcel**, professeur à l'Université de Liége, 40, avenue Parmentier, Woluwe-Bruxelles, 1914.
34. **Macoir, Georges,** conservateur au Musée de la porte de Hal, Bruxelles, 25, rue Augustin Delporte, 1914.
35. **Paquay** (abbé **Jean**), curé de Heusden (Limbourg), 1920.
36. **Brunin, Georges**, Place du Marais, Gand, 1920.
37. **Hocquet, A** , archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai, 1920
38. **Van den Borren, Ch.**, bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, rue Stanley, 55, Bruxelles, 1920.
39. **Brassinne**, (**Joseph**), professeur et bibliothécaire en chef de l'Université, rue Nysten, 30, Liége, 1920.
40 **Terlinden, Charles**, professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, 1921.
41. **Gessler, Jean**, professeur à l'Athénée royal, Boulevard Thonissen, 30, Hasselt, 1921.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

42. **Rolland, Paul**, archiviste de l'Etat, 59, rue De Witte, Berchem, Anvers, 1922.
43. **Tourneur, Victor**, conservateur à la Bibliothèque royale, rue Defacqz, 98, Bruxelles, 1922.
44. **Pierron (Sander)**, publiciste, rue de l'Aqueduc, 157, Bruxelles-Watermael, 1922.
45. **Leuridant, Félicien**, secrétaire du Cercle archéologique d'Ath, 118, avenue de Visé, Watermael, 1922.
46. **De Ridder, Alfred**, directeur général au ministère des affaires étrangères, avenue Michel Ange, 75, Bruxelles 1923
47. **Verhaegen** (baron Paul) conseiller à la Cour de Cassation, chaussée de La Hulpe. Boitsfort 211, 1923.
48. **Puyvelde (Jean Van)**, professeur à l'Université, rue des Prairies, 44, Gand, 1923.
49. **N.**,
50. **N.**,

MEMBRES D'HONNEUR.

1. **Mercier** (S. E. le cardinal), archevêque de Malines, 1914.
2. **Ladeuze** (Mgr), recteur magnifique de l'Université, rue de Namur, Louvain, 1914.

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES.

Messieurs

1. **van de Werve et de Schilde** (baron), château de Schilde, 1887.
2. **Cogels** (baron **Frédégand**), gouverneur honoraire de la province, rue de la Justice, Anvers, 1901.
3. **De Vriendt, Julien**, directeur honoraire de l'Académie royale des Beaux-Arts, Anvers, 29, rue Mutsaert, 1903.
4. **de Renesse** (comte **Théodore**), gouverneur de la province de Limbourg, château de Schoonbeek Beverst, 1914
5. **Lagasse de Locht**, président de la Commission royale des monuments et des sites, chaussée de Wavre, 187, 1914.
6. **Cumont** (Frantz.), Corso d'Italia, 19, Rome, 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Membres honoraires étrangers.

Messieurs,

1. **Blok, J P**, professeur à l'Université, Leyde, 66, Oude Singel, 1908
2. **Marucchi, Orazio**, archéologue, Rome, 1908.
3. **Bulic** (Mgr. **Franz**), directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie) 1918.
4. **Venturi**, Dr **Alphonso**, professeur à l'Université, Rome, 33, Via Tabio Massinio, 1908.
5. **Enlart**, **Camille**, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, Paris, 14, rue Cherche-Midi, 1908.
6. **Ricci**, **Corrado**, président de l'institut d'archéologie et d'histoire de l'art, Rome, 11 Piazza Vénezia, 1912
7. **Miquet**, **François**, président de l'Académie Florimontane, Annecy Vouvray, 1920.
8. **de Margerie** (**S. Ex P.**), ambassadeur de la République française, Berlin, 1922.
9. **de Villalobar** (**S. Ex le marquis**), ambassadeur d'Espagne, rue Montoyer, Bruxelles, 1922.
10. **Walston** (Sir Charles), Knight. Hight Sheriff of Cambridgesherd Newton Hall, Newton, Cambridge, 1923.
11. **Leynaud** (S. G. Mgr.), archevêque d'Alger, 1924.

Membres correspondants étrangers.

Messieurs,

1. **Beauvois, E.**, Corberon (France), 1880.
2. **Brassart**, **Felix**, archiviste municipal Douai (France), 63, rue du Canteleux, 1884.
3. **Philips**, **J Henry**. Philadelphie (Etats-Unis). 1884.
4. **Wallis**, **Henry**, Londres, 9, Beauchamp Road Upper Norwood (Angleterre) 1884.
5. **Stein**, **Henry**, archiviste aux Archives nationales, Paris (France), 1890.
6. **Germain de Maidy, Léon**, 26, rue Heré, Nancy (France), 1894.
7. **Bredius** (Dr **A**), conservateur du Musée de peinture, La Haye (Pays-Bas), 6, Prinsengracht, 1896.
8. **Montero**, **Bélisario**, consul-général de la République Argentine, Berne, 1896.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

9. **Santiago de van de Walle**, avocat, Madrid (Espagne) 1896.
10. Dr **Lopes**, consul général, Lisbonne (Portugal), 1896.
11. **Vallentin du Cheylard, Roger**, ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar, (Drôme), France.
12. **Rocchi, Enrico**, colonel du corps du génie italien, Rome (Italie), 1897.
13. **Cust, Lionel**, directeur de la National Gallery, Datchethouse Windsor, Datchet (Angleterre), 1898.
14. **Geloes, d'Eysden** (comte **R. de**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg Hollandais, 1901.
15. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris.
16. **Andrade (Philotheio Pereira d')**, Saint-Thomé de Salcete (Indes Portugaises), 1901.
17. **Avont** (vicomte **A. d'**), Dijon, 14, rue de Mirande, 1901.
18. **Vasconcellos** (Dr **José Leite de**), Bibliotheca national, Lisbonne, 1901.
19. **Uhagon y Guardamino**, marquis de Laurencin (**Francisco de**), président de la Real Academia dela historia, 24, calle de Serrano, Madrid, 1902.
20. **Calore (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie), 1902.
21. **Pereira de Lima J. M.**, rue Douradores, 149 Lisbonne, 1903.
22. **Vasconcellos (Joaquim de)**, directeur du Musée industriel, Ceicofeitta Porto, 1903.
23. **Berthelé Jos.**, archiviste départemental, Montpellier (France) 36, rue des Patriotes, 1905.
24. **Fordham** (sir **Herbert George**), Odsey Ashwell, Baldoch (Werts, Angleterre), 1905.
25. **Braun S. J.** (R. P. **Joseph**), Luxembourg, 1908.
26. **Mély (F. de)**, rue de la Trémouille, 26, Paris, 1908.
27. **Rodière, Roger**, Montreuil-sur-Mer (France) 1908.
28. **Leuridan** (chanoine **Th.**) archiviste du diocèse de Cambrai, rue des Arts, 14, Roubaix (Nord France) 1908.
29. **Baldwin Brown G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, George Square, 49, Edimbourg, 1906
30. **Vitry, Paul**, conservateur des Musées nationaux 15bis, avenue des Sycomores, Paris, 1908.
31. **Juten, G. C. A.** (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken lez-Bréda, 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

32. **Holwerda jr** (Dr **J. H.**), conservateur du Rijksmuseum van oudheden, Leiden, 1908.
33. **Lehman** (Dr), directeur du Musée suisse, Zurich, 1908.
34. **Fayolle** (marquis **de**), président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Tocane (Dordogne), 1908.
35. **Riemsdyck** (**B. W. F. van**), président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, 21, Hobbemastraat, Amsterdam, 1908.
36. **Plunkett** (comte **G.**), directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, 26, Upper Fitz Williamstreet, 1908.
37. **Triger, Robert**, président de la Société archéologique du Maine, aux Talvasières, près Le Mans, 1908.
38. **Bauchesne** (marquis **de**), château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne) 1908.
39. **Arlot de Saint Saud** (comte **d'**), château de la Valouse par la Roche-Chalais (Dordogne), 1908.
40. **Male, Emile**, rue du Navarre, 11, Paris 1907.
41. **Cadalfach**, (**Puig**), architecte, Carrer de les Corts Catalanes, 604. Barcelone, 1909.
42. **Thompson, Henri Yates**, 19, Sportman Square. Londres. W. 1909.
43. **Bilson, J.**, Hull, vice président du royal archæological Institute, Hessle (Yorkshire), 1909.
44. **Reber, B.**, Cour Saint Pierre, 3, Genève 1909.
45 **Gargan** (baron **de**), château de Perch (Lorraine France) 1911.
46. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24, 1912.
47 **Smits** (Dr **Xav**) secrétaire de la Commission des monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg.
48. **Saint Leger** (**Alex de**), professeur à l'Université, rue de Paris, 60, Lille, 1912.
49. **Colenbrander** (**Herman Th.**), secrétaire de la commission royale d'histoire, Frankenslag. 129, La Haye, 1912.
50. **Van Riemsdyk** archiviste général honoraire du royame. La Haye, 1912.
51. **Montégut**, (**H de**), château des Ombrais, par La Rochefoucauld.
52 **Ferreira Pinto Nineu**, secrétaire de l'Instituto historico et géographico Parahybano, Parahyba do Norte (Brésil).
53. **Jan Kalf**, (Dr), secrétaire de la Rijkscommissie van monumenten, Stationlaan. 82 La Haye.
54. **Esperandieu** (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques, Nimes, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

55. **Durrieu** (comte **Paul**), conservateur honoraire du Musée du Louvre, membre de l'Institut, 74, avenue Malakoff, Paris, 1919.
56. **Serbat, Louis,** Valenciennes, 1913.
57. **Theodor, Emile,** conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, 107, rue Solferino.
58. **Thimothée, Welther,** notaire à Metz, 1920.
59. **Lalance,** chef d'escadron, rue de l'Atrie, 2, Nancy, 1920.
60. **Prod'homme, J G.**, musicologue, 9, rue Lauriston, Paris, 1920.
61. **Roosval** (Dr **Johann**), professeur à l'Université de Stockholm, 24, Novi Melartstraed, Stockholm, 1920.
62. **Llano Roza de Ampudia (Aurelio de)**, Oviedo, 1920.
63. **Deshoulières, Fr.**, directeur-adjoint de la Société française d'archéologie, 40, rue de la Tour Paris, 1920.
64. **Thiolier Noël**, 10, rue du Général Foy, St-Etienne, (Loire), 1920.
65. **Urquhard, M. F. F.**, professeur d'histoire, Baliol College, St-Gilles, Oxford, 1920.
66. **Bauchond, Maurice,** avocat, Valenciennes, 1920.
67. **Cagnat, H**, professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie 3, rue Mazarine, Paris, 1920.
68. **Prou, Maurice,** directeur de l'Ecole des Chartes, 75, rue Madame, Paris, 1920.
69. **Reinach, Salomon,** conservateur du Musée de St Germain-en Laye, membre de l'Institut, 16, avenue Victor Hugo Boulogne sur-Seine (Paris), 1920.
70. **Baudi di Vesme, Alessandro,** directeur de la pinacothèque royale, 4 via Academia della Scienze, Turin, 1920.
71. **Martha, Jules,** professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, 16, rue de Bagneux, Paris (VI), 1920.
72. **Rovere (Dr Lorenzo)**, 52, Corso. Montevecchio, Turin, 1920.
73. **Banchereau, Jules,** 6 quai Barentin, Orléans, 1920.
74. **Lazaro José**, Serrano, 114, Madrid, 1921.
75. **Pfilster, Christian,** doyen de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1921.
76. **Rocheblave, Samuel**, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Strasbourg, 1922
77. **Matthis, Charles,** correspondant du Ministère de l'instruction publique, rue de la Victoire, Niederbronn-les-bains, 1922.
78. **Dornellas, Alfonso de**, Travessa de S. Sebastio, 11, Patentes-Lisbonne.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

79. **N M. Balanos**, directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques, place St. Georges, 7, Athènes, 1922.

80. **Forrer** (**Dr R.**), conservateur du musée des antiquités préhistoriques gallo-romaines et mérovingiennes (Palais de Rohan), Strasbourg, 1922.

81. **Carton** (le **Dr Louis**), correspondant de l'Institut. Villa Stella, Khereddine par La Goulette, 1924.

MEMBRES DÉCÉDÉS PENDANT L'EXERCICE 1923-1924.

Van Speybrouck (l'abbé **A.**), aumônier de la garnison, Bruges, membre correspondant regnicole † 6 août 1922.

van de Werve et de Schilde (baron **G**) gouverneur de la province d'Anvers, membre honoraire regnicole † 18 août 1923.

Blair (**Robert**), secrétaire de la Société des antiquaires, Newcastle, membre correspondant étranger † juin 1923.

Lefevre Pontalis, **Eugène**, directeur de la Société française d'archéologie, Paris, membre correspondant étranger † 31 octobre 1923.

Poutjatine (prince **Paul Arsenievitch**) Saint Petersbourg, membre correspondant étranger.

Frederiks (**F. A.**), archiviste, La Haye, membre correspondant étranger.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

EXCHANGE
FEB 24 1925

LXXII.

7e SÉRIE. — TOME II. — 1e ET 2e LIVRAISONS.

LIBRARY

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, RUE ZIRK, 35
1924

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier des Annales	25	centimes
» vélin	35	»
Couverture non imprimée	15	»
» imprimée	25	»

Titre et faux-titre:

Papier des Annales	25	centimes
» vélin	35	»

Brochage:	par feuille	15	centimes
»	Encartage des planches:		
	par planche	15	»

(sans engagement)

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Brabant Protohistorique et légendaire.[1]

II.

Ask veit ik standa
Heiter Yggdrasill.
(Voluspa.)

Achel. (Limbourg belge) d'*Ak*, *Ake*.

Commune la plus basse de l'ancien pays de Liège, dans le bassin du Dommel.

Ruines du château de Grevenbroek, chef-lieu de la Seigneurie de Grevenbroek, comprenant Hamont, Achel et Lille St-Hubert. Grevenbroek = Marais du Comte (762).

Voie romaine de Munster-Bilsen et Suetendael. Elle passe au *Zeelberg*, colline des Saliens, où aurait existé une villa romaine (852). La route continue vers Stratum et Eindhoven.

Lieux-dits : *Loo* et *Mortel*, indices d'une nécropole et *achter de kerk afgezonderde abdy*.

La *krekelheide (de krakeelen* = disputer) entre el et Neerpelt, devrait son nom à une contestation de limi à cet endroit (767.)

Nécropole à incinération de La Tène, sur la limite des terri-

(1) Le fascicule I a été publié dans les « Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique » 1922.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toires de Neerpelt-Achel. Cf. L. STROOBANT, *Les nécropoles à incinération de Neerpelt*, in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, 1922.

Aerschot (Brabant). Le château romain édifié par ordre de Julius César se serait élevé au *Brakepoort*.

C'est le chroniqueur van Overysche qui a répandu l'étymologie remise ou enclos *(schot)*, des aigles *(arend)*. LEYSSENS, (770) propose abri *(schot)* contre l'eau *(aa)*. Le Démer y sert de frontière entre le Hageland et la Campine.

Sur les comtes de Rivière-d'Aerschot, barons d'Houffalize, etc., cf. J. VANNÉRUS, *Documents* relatifs à la seigneurie d'Houffalize, (896).

Aertselaer (Anvers) jadis sous Contich (862).

STOCKMANS considère le château de Cleydael comme une des plus puissantes forteresses de l'ancien pays de Ryen. Il daterait de l'époque Franque et défendait le passage de la voie romaine, Anvers-Hellegat sur le Schellevliet par Hemixem et Hoboken, dite *oude hooge herbane*. Le château était jadis entouré du *vliet*, navigable jusqu'à l'entrée du château. Nous proposons d'y rechercher la résidence du comte Witger au VIIIe siècle. Burg d'Aertsaert (?) (voir Anvers.)

L'église N.-D. aurait été bâtie par Gilles Berthout, sire de Contich et sa femme Adelise. L'ancien abornement d'Aertselaer in GOETSCHALCKS, (862).

Afsné (Flandre Orientale).

En 1910, à la villa *Mariasteen*, de Mr de Hemptinne, découverte d'une palafitte. Hache en grés lustré verdâtre, hachette en silex, nucléus, tessons, pic en andouiller de cerf, poignard en bronze. Cf. CLAERHOUT. *La palafitte d'Afsné* (802).

DE BAST dans son *premier supplément*, p. 186 (note 1) dit que *in loco qui uocatur absna* a été traduit par KLUIT, in *Cod. Diplom*, N° IV, p. 20 par Assenede. De Bast suppose qu'il s'agit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Afsné. L'abbaye St-Pierre y avait de riches possessions et l'abbé était seigneur de l'endroit. Ce village est appelé dans un diplôme de Louis d'Outremer *locus qui dicitur Affua.* MIRŒUS, *Oper. Dipl.* I, 260. Eglise de 939 où gît Baudouin à la Barbe † 1030.

Aische *en Refail* (Namur) Ancien pilori. Dans le verger de la seigneurie de Walhain existait jadis une *pierre franche* sur laquelle un criminel avait la liberté et la vie sauves pendant 24 heures. BOURGUIGNON, (911)

Aix-la-Chapelle. *Aquisgrani* (eau du dieu Granus) vulgaris vocabulo.

Ahha, en 972. *Achae*, *Aachen*, Aix-la-Chapelle(FÖRSTEMANN).

Aix-la-Chapelle (ville) est appelée, en 844, *Novum Castrum*, XXXII et XXXIII, Intr. de DE BAST, *Recueil d'antiquités*, et dans une donation de Charlemagne de l'an 779, *Novum Castellum*, ibid.

Agimont (Namur) Antique manoir des sires de Rochefort, détruit en 1554.

On raconte que le sire d'Agimont ayant résolu de prendre femme, fit rassembler à Agimont toutes les filles à marier. Mais aucune ne lui plut. Il épousa enfin la fée de Meuse et leurs enfants devinrent des rois (498).

La Seigneurie d'Agimont correspond à peu-près au pays de Manise, jadis du domaine des comtes de Chiny (327).

Albiniana de la carte de PEUTINGER, serait le *Hooge Burgt* (provincie Zuid-Holland) lez-Alphen, au *Rietvelt*, prés du *Zwammerdam*, où se voient des vestiges de grandes constructions romaines. VAN DER AA, (789).

C'est à *Albiniana* où l'on a trouvé quantité d'objets romains (Alphen) que WASTELAIN situe le camp de *Clodius Albinus*, compétiteur de l'empéreur *Sévère*. *Trajectum*, (Utrecht) était entre *Albiniana* et *Mannaricium* (Maurich-lez-Duurstede).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alem (Brabant Septentrional) Jadis possession de l'abbaye Ste Gertrude du pays de Liège. VAN DER AA (789).

Aldeneyck-lez-Maeseyck. (Limbourg belge). WOLTERS, (728) signale l'existence d'une pierre légendaire à Aldeneyck, qui fut placée dans un mur latéral de l'église (?) derrière un grillage.

On raconte qu'en 1596, une sorcière laissa tomber de sa bouche une hostie consacrée. Une femme voulut la ramasser, mais *ses doigts s'enfoncèrent dans la pierre du pavement sur laquelle l'hostie était tombée.* La sorcière fut brûlée vive à Maeseyck. Voir Huste (pagus).

D'après HABETS, (723) l'étape romaine d'Aldeneyck aurait été remplacée par un hospice pour pèlerins. Eglise du IXe siècle.

Eicha, *Eche*, *Eicka*, *Eich*, *Edla*, le stift d'*Eiche* ou Aldeneyck sur la *Votra (fluvium Votra)* qui serait le ruisseau l'*Oeter* qui arrose Op et Neeroeteren, dans le gau de *Husce*, dans le Comté de Rudolphe, aurait été cédé, en 949, par Othon le Grand, à l'Evêque de Liège (767).

Lieu-dit Heer en Laakhof, dans une boucle de la Meuse. Type Eperon-barré.

Alésia. (Côte d'or) France C'est à Alésia que César mit en déroute les germains d'Arioviste et que sombra la liberté de la Gaule.

D'après NAPOLEON III, *La vie de César*, Alésia serait située dans la vallée de la Fecht en Alsace.

En 1898, in *Revue archéologique*, Vol. *XXXIII*, G. COLOMB, situe Alésia sur le plateau d'Arcey, entre Villersexel et Montbéliard. En 1922, in *L'énigme d'Alésia*, le même auteur soutient qu'il s'agit d'Alaise dans le Doubs (908). On a proposé quantité de localités pour Alésia.

Dom JOURDAIN propose la plaine de Granges. Vers 1853,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. DE GOLBÉRY opine pour Arcey. D'autres situent Alésia en Séquanie. D'après Camille JULLIAN, l'Alésia de César est le Mont Auxois.

Le faubourg de Besançon qui mène à Alaise se nomme *Taragnoz-Taranos* ou *Taranis* ou *Tarana*, puis, par apocope, dit COLOMB, (908), *Sancta Rana*, Sainte Reine.

Alaise-lez-Salins serait la métropole religieuse de la Gaule Celtique, plutôt qu'une place de guerre. Un lieu saint habité par des prêtres pacifiques, fortifié en vue de la défensive et disposé pour servir de refuge, en cas de danger.

Sabins (lez Alaise) paraît être le point central des tombes celtiques, car on trouve des tumuli, presque sans interruption, depuis Alaise jusqu'aux Moidons, sur une longueur de 25 kilomètres (908).

Alésia n'est pas Alaise-lez-Salins (Doubs), mais bien *Alise Ste Reine* (Côte d'Or) sur le mont Auxois. Alise Ste Reine a été fouillé de 1861 à 1865 à l'occasion de l'histoire de J. César par *Napoléon* III. et en 1906, par le Commandant *Espérandieu* (pour la société de Semur).

En 1907 A. BÉRARD dit que la plateau d'Ezernore (arrondt de Nantua) est le vrai Alésia de César. D'après DÉCHELETTE, (II, 1e partie, 127,) l'enceinte protohistorique d'Alise Ste Reine (Côte d'Or) a une superficie de 9700 ares.

Sur Alésia Cf. PERNET, *Notes sur Alise et ses environs*, *Pro Alésia*, 1e année, 1906. p. 49 et DÉCHELETTE *Manuel*. (Passim.)

Alken (Limbourg belge) sur la voie romaine Tongres-Moll (852) lieu-dit *Hemelsreld*, champ du ciel. Au S. du village lieu-dit *Paradijs*, paradis, près d'une chapelle qui se trouve sur la limite du territoire vers Wellen. Nous soupçonnons l'existence d'une ancienne nécropole à cet endroit.

Alle sur Semois (Namur). Près du village, la roche dite *Cul de la Justice* où on brûlait jadis les sorcières. La Semois groupe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une série de mégalithes légendaires : *la pierre du diable*, *la dame blanche*, *la pierre plate*, *la pierre fendue*, *la pierre du Coq*. La pierre du diable porte la marque du pied fourchu du diable.

La pierre du diable est une large pierre plate, d'environ 15 mètres cubes, placée sur les bords de la Semois, d'où elle s'avance comme un large seuil vers le milieu de la rivière. Un chêne séculaire l'ombrage et l'enserre de grosses racines. Cette pierre marque la limite communale entre Alle et Chairière.

La partie supérieure de la dalle porte trois ou quatre empreintes bien marquées semblables à celles d'un pied de ruminant. Ce pied fourchu est celui du diable.

On raconte que le diable, voulant se venger des habitants, résolut de les noyer en établissant un barrage sur la Semois. *La pierre du diable* aurait été poussée à cette fin des hauteurs voisines, par le malin, dont on remarque encore les griffes. Mais il ne put achever son œuvre néfaste et aurait alors, d'après une autre version, planté des clous dans ce quartier de roc. A propos des clous, il convient de remarquer que les arbres-limites étaient souvent entaillés de signes recognitifs et que l'on y enfonçait des clous.

Une autre légende se raconte à propos de la pierre.

Il y existait jadis un château habité par un seigneur étranger, inconnu, dont les richesses étaient inépuisables. On disait qu'il ressemblait à Satan. Il voulut séduire une pieuse jeune fille de Alle qui allait porter des vivres à un vieil ermite ; mais celui-ci s'interposa en levant son bâton. Au même moment la foudre éclata et le château ainsi que son habitant diabolique disparurent dans un gouffre. Il n'en subsiste que quelques pierres dont l'une d'elles porte la griffe du diable.

A proximité de ce mégalithe légendaire nous trouvons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore *la pierre churée* (déchirée) qui est traversée par une fissure d'environ un mètre de large. A côté se trouvent la pierre plate et la pierre du Coq. Le groupement de ces blocs est des plus pittoresques dans le lit de la Semois. Cet endroit est réputé être hanté et on n'ose y passer la nuit.

Il y a encore à Alle *la roche de la dame blanche* et la roche dite *le cul de la justice*. On raconte qu'on y a brûlé des sorcières. A proximité se trouve le *champ de justice*, qui doit avoir appartenu à un seigneur de Liresse. Les ruines de son château existent non loin de là.

Alost (Flandre Orientale) voir **Aalst**. D'après MEYER, MARCHANT et SANDERUS, les Goths (?) auraient construît un burgt en 411 (ou 489) en face du couvent des sœurs hospitalières, à l'emplacement duquel aurait été bâtie l'église de 870. Le burgt s'élevait sur un tertre, à l'endroit où la Dendre fait un coude. C'est à ce *burgum comitis* qu'aurait résidé le vicomte.

Un diplôme du comte de Cambrai, Rodolphe, de 870, qualifie *Alost* de *Castrum* et donne au chapitre de cette ville, l'église d'Alost, près du château : *propre castrum Hlost*. WARNKOENIG et GÉRARD (829).

Les comtes d'Alost devinrent bénéficiaires de la plus grande partie du pays d'Eenham qui est réuni à la Flandre par Pilippe d'Alsace en 1175.

En 1126, Guillaume de Normandie campa devant le burgt d'Alost, au lieu-dit *Hertshage* (bois du cerf, Sylva Cervorum) et y fut tué.

En 1244, Marguerite de Constantinople y établit un atelier monétaire.

Le burgt d'Alost, placé à la frontière (Dendre) surveillait la voie romaine Louvain-Velthem-Assche-Alost vers Erembodeghem (852).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sur les sires d'Alost au Xe et XIe siècles, cf. De Smet in *Biogr. Nationale*, article Alost.

Sur les bornes du Comté d'Alost, cf. Jourdain, *Dictionnaire*, édition de 1874. Les localités du pays d'Alost in van Vaernewyck, (837), II, 154.

On raconte que St-Ursmar, patron d'Alost, eut le courage d'aller prêcher la foi à Alost, réputé pour la férocité des habitants. Il fut injurié et finalement précipité dans la Dendre. Mais il en sortit et alla s'établir en ermite sur une montagne. C'est là qu'un barbare voulut le massacrer, mais un ange apparut et *pétrifia* le barbare (*steenen man*). Après cette aventure l'apôtre se serait retiré au monastère de Gand.

Le prieuré (cella) de St-Ursmar aurait encore existé au VIIe siècle, au bout de la rue de la chapelle à Alost.

L'hôtel de ville remplace *den ouden steen*, château qui datait du XIIIe siècle La bretèque : *'t gebiede, daer men 's heeren gheboden ende proclamation van den bannen pleicht te doene*, où l'on avait la coutume de faire les proclamations, est en pays flamand l'équivalent du perron. La bretèque de l'hôtel de ville d'Alost était ornée de la statue de *l'enfant d'Alost*, personnification de la commune. Cette statue portait la cuirasse et le casque, des jupons et des brassards. L'enfant tenait au bras gauche un bouclier aux armes d'Alost et la main droite brandissait une massue. Cette figure rappelle les Rolands germaniques, les cloquemards comme Jean de Nivelles, peut-être l'homme du beffroi de Gand, la *Klokke Roeland* et le *Steenen man*, l'homme de pierre d'Audenaerde, le *Brabo* d'Anvers.

De Limbourg-Styrum dans ses *Origines de la coutume d'Alost*, p. 337, rappelle que le dimanche précédant le second jour de plaid, on proclamait à l'église à Alost, *à l'endroit où*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se font les proclamations de la ville, qu'il avait été tenu un premier jour de plaid.

Sur les découvertes de médailles romaines à Alost cf. De Bast, *Recueil*, p 428 ; de monnaies gauloises en or, p. 428 des haches de pierre, De Bast, p.p. 122 et 429. Sur la commune d'Alost, De Bast, p. 446.

Aloy (Province de Luxemburg) *Aloy*, lieu-dit au N. de Morhet. *L'aloy* parait être *au loy*. au *loo*, au *lucus*, au bois sacré et une nécropole à incinération peut y être recherchée.

Altdorf-lez-Julich (Prusse) (vieux bourg). Inscriptions de cohortes de Tungres. dédiées à la *déae Alaterviae*. Peut-être d'*Alater via*, vieille voie. Cf. Hupsch, *Epigrammatographia* (454) et Schuermans (639). La carte de Van der Malen y signale un autel romain.

Altlinster (Grand-Duché du Luxembourg). A côté de la voie romaine Thionville-Cologne, statues colossales figurées dans la roche même et représentant un homme et une femme dans un creux (enfoncement). On l'appelle *Hertheschrein* (armoire de Herta). *Herthes-Ley* (roche de Herta), *Herthes-Kirch* (temple de Herta) (379). L'homme serait *Teut* fils de Herta (388). Le comte H. de Beauffort a publié une étude comparative sur la roche d'Altlinster et sur celle de Klangen (Cercle de Thionville).

A proximité existe le mégalithe *Frey-ley* ou roche de Frey (379). D'après Gauchez (612) ces monuments seraient gaulois. Ils auraient été taillés en commémoration d'un crime ?

Voici ce que dit dans son *Itineraire*, l'Evêque de la Basse Mouturie. Près du château une masse de grès. haute de 6 m., large de 5 m., porte, taillées et sculptées sur une de ses faces, deux figures de 2.29 m. et 2.60 m. de haut, fort détériorées. La première représente un homme, la seconde une femme vêtus d'un costume gaulois. L'homme porte une espèce de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

recta à manches longues et sans ceinture. La femme une *caraccalle* avec un voile couvrant la tête, drapé sur les épaules et les bras et descendant par derrière, aussi bas que la robe. La femme a l'air imposante, impérieuse. L'homme au contraire, qui lui donne la droite, semble s'éloigner respectueusement.

On appelle ce groupe *la méchante femme* et on l'accuse d'avoir fait décapiter son mari. On appelle aussi cette roche, *la roche des païens* et *l'Herthenschrein* ou armoire de Herta.

On vise ici un creux de 10 c. m., pratiqué dans la pierre, pour obtenir le relief. On l'appelle encore *Hertesley*, roche de Herta. Près de là une autre roche s'appelle *Herthes-Kirch*, église ou temple de Herta. Près de ce temple se trouvait le lac d'Altlinster, désséché depuis peu. On croit que c'est Herta et son prêtre.

Une troisième roche du bois d'Altlinster s'appelle *Freyley* ou roche de Frey.

V. Gauchez *(Topographie des voies romaines)* dit que la route de *Divodurum* à *Colonia Agrippina*, par Dalheim et Alt-Trier, longe à l'ouest le bois de Haertchen (Altlinster) où se trouve le bas-relief, peut-être gaulois, où une femme marche derrière un homme sans tête. L'explication la plus accréditée de cette sculpture serait qu'un homme aurait été traitreusement décapité par sa femme, d'où la commémoration du crime et le nom de la *méchante femme,* donné par le peuple.

Altena (Hollande). Les sires d'Altena descendraient de Didier, frère de Robert I sire de Heusden, qui vécut au début du IXe siècle.

La Seigneurie passe plus tard aux de Hornes. Van der Aa, (789).

Altwies (Grand-Duché du Luxembourg). D'après Schuermans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(Congrès arch. d'Arlon, p. 140) l'autel chrétien d'Altwies aurait été superposé à un autel païen.

La chapelle de Castel (Castrum ?) serait construite sur des soubassements romains. On y a trouvé des tessons de poteries romaines et des monnaies de Numérien (282 à 284 de J. C.)

Altrier (Grand-Duché du Luxembourg). Altrier (peut-être *alt-Trier*, ancienne Trèves), M. LAGARDE, (736) est un camp célèbre sous le nom d'*Ala Trivirocum* (471) (aile des Tréviriens) chez des auteurs latins. Il est situé sur la route de Luxembourg à Echternach et sur la chaussée d'Antonin et couronne la montagne d'Altrier, à 5 kilom. à l. O. de Berbourg. C'est une enceinte spacieuse, antérieure à Trajan (an 98). Il s'y élevait un temple dédié à Jupiter, dont on a retrouvé *l'ara* en 1844 On y a trouvé plusieurs figurines de Nehalenia, en terre cuite grise. La déesse est assise, tenant sur les genoux une corbeille de fruits ou une brebis (852). Le musée de Trèves, ainsi que celui de Luxembourg, en possède plusieurs exemplaires. Une des statuettes d'Altrier, donnée à la ville de Tournai par LEVÊQUE DE LA BASSE MOUTURIE, représente une femme assise, tenant un chien couché dans son giron (494). On croit que c'est un symbole de la fécondité. Nehalenia semble plutôt être une *Nova Hellia*, déesse nordique de la mort. On y a trouvé quantités d'objets romains, bagues, lampes, urnes, idoles et des monnaies de César à Constance et Arcade, c'est à dire du Haut-Empire.

Amay (Liége). Domaine de Ste-Ode, qui y fonda, vers la fin du VIIe siècle, un chapitre de chanoines. Eglise romane. On y conserve les restes de Ste-Ode, fille de Childebert, roi d'Austrasie et veuve du duc Boggo d'Aquitaine (913).

Amberloup (Province de Luxembourg). Peut-être d'*Amberlacum* (lac ?) ou *Amber loo* lucus ou bois sacré) *Amberlacus*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou *Ambra ad lacum*, serait à distinguer de deux autres Ambra signalés par les frères DE WILTHEIM.

Amberloup s'étend sur trois hectares, sur le sommet triangulaire d'une colline orientée au S. E. et limité au S. O. par l'Ourthe, au N. et à l'E. par le ruisseau de Rancourt qui y rejoint l'Ourthe. C'est généralement aux confluents de deux cours d'eau que les romains établissaient leurs forteresses.

On s'accorde, d'après César (L. V. C. 56) à situer à Amberloup, l'assemblée des Tréviriens, convoquée par Induciomar, et dans laquelle se décida le siège du camp de Labienus, camp qui se serait étendu le long de la Meuse. (?)

Induciomar y fit déclarer dans l'*Armatum Concilium*, l'an 54 avant J. C., que son gendre Cingetorix était traître à la patrie et proscrit.

Le vent aurait apporté à Induciomar le bruit des réjouissances dans le camp romain où l'on fêtait la victoire de César et la défaite des Nerviens, des Atuatiques et des Eburons qui assiégeaient le camp de Cicéron à Mons. (?)

Sur Induciomar et le camp de Labienus Cf. M. LAGARDE (733) p. 24. D'après cet auteur, le camp de Labienus aurait été situé sur l'Ourthe et non sur la Sarre (voir Flamierge).

D'après DE BAST, *Recueil* (258) p. 146, il faut chercher le camp de Labienus dans les environs de Dinant, sur le bord de la Meuse qui séparait les Rhémois des Tréviriens Le camp de Labienus était éloigné (d'après DE BAST) d'Atuatuca d'un peu plus de cinquante milles, et il était aussi à cinquante milles de Cicéron.

BROWER, *Ann. Trév.* (lib. I) rapporte « celebris in mediae ætatis historiâ est pagus salmensis avitae, Stirpis longâ serie comitum, hodieque clarus. Ei vicus annexus *Amburletum*, ubi in ecclesiae turri saxo litteris romanis incisum *Curia Aduennae*. Induciomarus in hoc concilio Cingetorigem alte-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rius principem factionis generum suum hostem judicandum curavit ». (810).

La tradition dit qu'il s'y élevait une *pierre de Diane* à l'endroit où se trouve l'église St-Martin. Cette pierre de Diane aurait été une statue colossale de la Diane des Ardennes érigée par ordre de Domitien (533). La statue aurait été renversée par St-Martin évangélisant la contrée. Avec les décombres du temple païen, il résolut de bâtir une chapelle chrétienne. Il arracha du sol les pierres pesantes et les transporta sur l'emplacement de l'église actuelle. Il s'endormit de fatigue et à son réveil il vit la chapelle chrétienne construite près d'une source, dont l'eau servit au baptême des chrétiens qui vinrent se fixer autour de son oratoire.

Le musée de Luxembourg conserve une *ara*, de 75. cm de haut sur 45 c. m. de large, et représentant sur les quatre faces Mercure, Hercule, Minerve et Diane avec leurs attributs. Cette pierre a été découverte en 1823 à Amberloup, sous le maître autel de l'église dédié à St-Martin de Tours.

Une partie importante de cette *ara* se trouvait à Orthenville, dans une auberge, près du nouveau pont. Elle y avait été déposée à la disposition du gouverneur WILLMAR qui ne la fit pas enlever. Elle fut retrouvée en 1828 par M. DE LA FONTAINE et transportée à Amberloup. L'ara d'Amberloup a été donnée à la bibliothèque de l'Athénée de Luxembourg. Il en existe un plâtre au musée d'Arlon (495).

En 1825 on découvrit dans la masse de l'autel de la Vierge, une colonne de 2 pieds 4 pouces × 2 pieds de diamètre, posée sur une base carrée portant des traces de sculpture (714). C'est un socle de statue à quatre divinités (Viergötter pastament) reproduit in SIBENALER (704) et déposé au musée d'Arlon.

En 1827, on découvrit sous le pavé de la nef de l'ancienne église, le *titulus* du temple public *(Curia Arduennae)* mesu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rant 2 × 1 pied, qui est enchassé au-dessus de la porte d'entrée actuelle. Le *labrum*, ou cuve à eau lustrale, qui repose sur le pavé du baptistère et l'*ara* qui est au musée de l'Athénée de Luxembourg (609).

Il y aurait donc au moins trois monuments provenant du temple de Diane l'Ardennaise. L'église qui remplace le temple païen occuperait le double de la superficie du temple (696).

La cella de St-Martin, la villa romaine près de la cure, la villa de Tompré, le champ de la tombe (au S. du *Sâcouet*, peut être *Sacellium*) le lieu-dit *Bizonum*, le lieu-dit *Paradis* à 50 m. du retranchement antique et le lieu-dit *Savenire*, ainsi que l'antique fortin dit de Ste-Ode (538) devraient faire l'objet de fouilles méthodiques.

Les dépendances de la villa romaine ont conservé les noms de *Orreux* (horreum), grange, grenier, *Aviscourt* (avium cors), basse-cour de la volaille, *Lavacherie* (bubile), *Le jardin* (Hortus), *Le Vivier* (de Villers). SULBOUT (696).

Le célèbre château d'Ambra d'Amberloup, que d'autres situent à St-Hubert (ville), *Andage*, ou entre Bras et Vesqueville (494) aurait déjà existé vers l'an 107 et très probablement avant. St-Materne, ou un de ses disciples, y aurait élevé une chapelle. Vers 451, le château et la chapelle sont détruits par les Huns et restent en ruines pendant 236 ans. Vers 687 Pépin et Bérégise y fondent le couvent (494).

Au VIIe siècle Amberloup était un fief des Pépin (714 et 882).

La voie romaine Carignan-Cologne y passe (612). GEUBEL fait passer une voie romaine du N. E. d'Amberloup du Fond-de-Laval par Givroulle, Wiompont, Belle-Vue et Al'Buse.

Sur la légende de Plectrude visitant les ruines *du château d'Ambra, dans son domaine d'Amberloup* Cf. M. LAGARDE (736). Amberloup était une des quatre seigneuries formant le comté de Salm.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A Amberloup, au hameau Tillet (Tiliacum) se trouvait un tilleul sous lequel les Trévires auraient tenu conseil. L'Abbé SULBOUT (696) y signale une pierre circulaire, qu'il suppose à tort être un dolmen, appelé *pierre du gaïet* et qui se trouvait au centre de la place. Il s'agit simplement de la pierre de proclamation qui se trouve sous l'arbre de plaid, à l'origine le frêne Ygdrasill. (voir Ambra et Tillet).

Amblève (Liége). La victoire remportée le 21 mars 717 par Charles Martel sur Raghenfrid aurait eu lieu au village d'Amblève et non au château (le château neuf). La villa ou *Amblève, maison royale*, est située par les auteurs anciens dans sa situation actuelle à côté de Ligneuville, Tommen et Boulange. Cf DE NOËE, *Etudes hist. sur le pays de Stavelot.* Liège 1848 (754). Sur la bataille d'Amblève, cf. M. LAGARDE (736). Le burgt d'Amblève appelé *Château des quatre fils Aymon* ou *Novum Castellum*, dont la ruine est figurée in JOURDAIN ET VAN STALLE, semble s'élever sur un ancien castrum romain.

Ambra. « Le premier Carloman était un grand propriétaire du pays de Liège (1) ; son fils, Pépin de Landen, déjà riche, épousa en Aquitaine une riche héritière qui lui apporta un grand nombre de domaines. (2) D'autre part, les auteurs des généalogies nous disent qu'Ansbert était très riche. (3) C'est un trait

(1) On représente ordinairement ce premier Carloman comme un duc puissant et un *chef des pays dans la vallée de la Meuse*, tout cela sans preuves. Adrien Valois, *Rerum francicarum*, t, III, p. 27, dit seulement : *Carlomannum in Hasbania multas possessiones habuisse credo, principem Hasbaniae fuisse non credo.*

(2) *Vita Pippini : sicut ex possessionum ejus traditione cognoscimus.* Rien ne fait croire qu'Itta ait fait donation de *toutes* ses propriétés.

(3) *Ansbertus ex genese senatorum, in multis divitiis pollens* (Pertz, p. 308) *Ansbertus Præpotens divitiis (Vita Arnulfi ab Umnone).*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'ils ne négligent pas. Le biographe de Saint Arnulf commence aussi par nous dire qu'il était « très opulent en biens du siècle ». (1) Un mariage unit les deux familles de Pepin et d'Arnulf et confondit les deux fortunes sur une seule tête, Pépin d'Herstal.

« Aucun document ne nous donne la liste ou le nombre des domaines possédés par cette famille (2). Mais nous pouvons peut-être en juger par le nombre des donations de terres que nous voyons qu'elle a faites. Elle possédait *dans l'Ardenne* un *Castrum Ambra* dont elle fit donation, la villa Germigny dans le pays de Reims (3) ; elle donne à l'église de Metz une villa Nugaretum située dans le diocèse de Verdun (4). Elle donne aux monastères fondés par Saint Rémacle un domaine *dans le Hasbain* et un autre *dans l'Ardenne* (5) ; au *monastère de Saint-Trudon*, deux domaines (6) ; au couvent de Lobbes une grande forêt située *dans le bassin de la Sambre* (7). Nous

(1) *Vita S. Arnulfi*, 2, (1, Krusch) : *Opulentissimus in rebus sæculi.*

(2) Nous savons qu'elle posséda *Landen*, *Héristal*, *Nivelle* (*Vita Gertrudis*, Pertz, I, p. 316 : *In loco qui vocatur Nivella in hereditate propria).*

(3) *Diplomata*, n° 409 ; n° 316.

(Notes de M. C. Jullian).

(4) Ibidem, n° 414 : *Villam proprietatis nomine vocabulo Nugaretum*, etc. — Cloduf, fils d'Arnulf, donne au monastère de Mettlach la villa Oblagna (Pardessus, II, p. 84), au monastère de Tholey, la villa Mercesvilla (idem II, p. 93). Si les dotations sont réelles, les deux chartes sont visiblement fausses).

(5) *Vita S. Remacli*, 21 ; Bouquet, III, p. 527 : *Duas ex fiscis suis villas in usum mensæ servorum Dei, unam in Hasbanio, alteram in Arduenna, pro S. Remacli amore attribuit.*

(6) *Vita S. Trudonis*, 22 ; *Acta Sanctorum ordinis Benedicti*, II, p. 1083 ; Bouquet, III, p. 636. L'un de ces domaines s'appelait *Ochinsala*, l'autre *Ham*. (Steenockerzeel et Ham ?)

(7) *Diplomata*, n° 443 : La charte parait fausse, c'est-à-dire refaite postérieurement pour remplacer une charte brûlée ou perdue ; la donation n'en paraît pas moins certaine, car les moines qui ont refait la charte possédaient encore la forêt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

savons d'ailleurs qu'elle a possédé dans le pays de Verdun le Parrois et Cominières (1) ; dans la vallée de la Moselle un domaine appelé Palatiolum (2), dans le diocèse de Trèves la villa Bollum villa ou Bollumdorf (3) ; deux autres propriétés dans le pays de Maestricht, (4) *dans le diocèse de Liège*, deux grands domaines, dont chacun était le chef-lieu de plusieurs propriétés ; (5) *dans l'Ardenne*, le domaine de *Lethernau, qui commandait lui-même à quatre autres domaines*, (6) Itta a fait donation de plusieurs terres dans le Midi. *Dans la Neustrie*, nous voyons la famille faire don à l'abbaye de Fontenelle de huit domaines situés dans le Vexin et le Beauvaisis. (7) Ces dix-huit ou vingt propriétés sont peu de chose; mais nous devons calculer, d'abord, que nous sommes loin d'avoir la liste complète des donations de la famille ; ensuite, que ces donations qui ne l'ont jamais appauvrie n'ont certainement porté que sur une petite partie de sa fortune». (8)

(1) Par un diplôme de 702 (*Diplomata*, n° 454), Pépin fait don à l'évêque de Verdun du Parrois et reprend Cominières qu'il lui avait donné antérieurement.

(2) *Testamentum Adelæ*. Bouquet, III, p. 653.

(3) *Diplomata*, n° 503.

(4) *Diplomata*, n° 521.

(5) Ibidem, n° 587.

(Notes de M. C. Jullian).

(6) Ibidem, n° 591.

(7) *Annales Fontanellenses*, Bouquet, II, p. 658 et suiv. Ces domaines avaient nom Floriacus, Taricinus, Walmo, Luciniacus, Mala, Gamapium, Ecclesiola et Fontanidum.

(8) La famille acquit beaucoup de propriétés dans les guerres civiles, par confiscation. *Diplomata*, n° 537, Charles donne : *Villam juris nostri... .... quantumcunque ibi habnit vel possedit Everhardus dum ipse infidelis regi apparuit*, etc. *et propter hoc omnes res suæ in fisco regali fuerunt redactæ quas rex Hildebertus genitori nostro Pippino de suo fisco et ex largitatis suæ munere concessit, mihique genitor Pippinus jure hereditario in proprietatem concessit.....* (Notes de M. C. Jullian).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FUSTEL DE COULANGES revu par CAMILLE JULLIAN, *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France. Les transformations de la Royauté pendant l'époque Carolingienne.* Paris, Hachette, 1892, p. 146. Sur les possessions des Pepin, cf. *acta Sanctorum Belgii*, I, 238.

Amburnia. Voir Brusthem.

Amby. (lez Maestricht). On dit que ceux d'Amby descendent d'une troupe de zingari ou de Bohémiens qui s'y seraient fixés vers 1530. (789)

Amelenberg (Pagus de Stryen) *Emelenberga,* Colline du ciel, au Xe siècle (313).

Amelghem (Brabant). La ferme du *grand Amelghem*, sur la hauteur, près de la chapelle, possède une grange dite grange du diable. On y raconte la saga bien connue de l'achèvement de la bâtisse, par le diable, avant le lever du jour et de l'ouverture qu'on ne put refermer. Nous avons prouvé ailleurs que cette légende est une survivance de la mythologie Scandinave. Cf. L. STROOBANT, *Origine Scandinave de quelques légendes Campinoises* in « *Taxandria* », Turnhout, 1909. Eglise dédiée à la Vierge, donnée en 1155 à l'église de Grimberghe.

Amsibariens (dans le Hamaland). Sont les riverains de l'Eem. (Amsia). Varus avec trois légions, passe *Teutoburgerwoud* vers les rives du Weser où se tenaient les Amsibariens. Il arriva aux sources de la Lippe et s'empétra dans les gorges du *Teutoburgerwoud* où l'armée romaine fut complètement massacrée par Armin. Les Chérusques, les Bructères et les Marses prirent chacun une aigle romaine. (239) p. 256.

Les *Ampsivaires*, dont TACITE, *ann.* (lib. XIII, c. 55) a raconté les désastres et presque l'extinction, se relevèrent néanmoins. On les voit l'an 392, avec les Cattes sous la conduite de Marcomer, résister à l'armée romaine commandée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par Arbogaste. La carte Théodosienne les place à quelque distance du Rhin, à l'E. des Hattuariens, entre les rivières d'Issel et de Lippe. Ceci correspond au territoire de Coesfeld dans l'Evêché de Munster. WASTELAIN (327)

Amstenrade (Limbourg Hollandais). Route romaine vers Meerssen. C'est la route provinciale actuelle, empierrée de gravier en 1862. Elle quitte la chaussée de Maestricht à Fauquemont, à 50 m. à l'O. de la villa romaine de Herkenberg, gravit la hauteur de Raer, et aboutit derrière Haesdael, à la villa romaine de Steenland. HABETS, (678) Eglise dédiée à Ste-Gertrude.

Andenne (Namur). *Andethanna* — chez les Trévires — *aan de tanne* — au Sapin-*zur-Tanne*-GANTIER (734). *Andethanale vicus in pago Bedensi*, est Epternach in *Beda vicus*, qui est *Bidbourg*.

Monastère d'Andenne fondé au VIIe siècle par Ste-Begge, fille de Pépin de Landen. (En 686 d'après Sigebert, en 692 d'après d'autres). Le monastère est détruit par les Normands en 883 et en 1151, ou 1155, par les troupes d'Henri II, évèque de Liége. Le pont sur la Meuse fut détruit à cette dernière date. DEWEZ. (641).

Appelé jadis *Sept-Eglises*, parce que du temps de Sto-Begge (à la fin du VIIe siècle) il y aurait existé sept temples détruits par les Normands. JOURDAIN, (912).

Dans une légende ardennaise apparaissent une poule et sept églises. Elle a fait attribuer par PIOT à cette ville, des deniers portant un oiseau placé sur sept colonnes. R. SERRURE (536).

Au dessus du Calvaire se trouve un autel dont la pierre d'entablement est, dit-on, très ancienne et très vénérée. Sur le Concile d'*Andana*, Cf. PAQUAY, (888).

La table de Ste-Begge est une table de marbre noir, soute-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nue par cinq piliers, dont l'un au centre et à laquelle on attribue des propriétés miraculeuses pour la guérison des hernies. Les pèlerins font trois tours en rampant courbés ou â genoux autour du pilier central. Cette pratique est apparentée au rite de passer sous la châsse et de ramper sous le dolmen. Cf. GAIDOZ et CHALON (867).

Sur la place du chapitre se trouve la fontaine de Sainte Begge et la fontaine légendaire de l'ours ou de Charles Martel. On y trouve sculpté un ours avec les mots : *Charle Martel Pépin le fils naturel in l'an sept cent peu plus me mistici à mort cruelle.*

Anderen. (Drenthe). Entre Anderen et Eext existe un *hunnebed* (Dolmen), (454).

Anderlecht (Brabant) Anderlecht en 1012, 1045, *Anderlech in pago bracbatensi* en 1046 ; *Andreler* en 1148 ; *Anderleth* en 1154 ; *Anderleght* en 1211. *Palus Anderlech* en 1227; (313 et 331). D'après E. FÖRSTEMANN, (542) de *andorn, marru bium, der andorn (?).* Endroit jadis marécageux, d'où peut-être son nom *aan der leche*, près du lac ou marais que nous trouvons dans le *Palus anderlech* cité en 1227.

Lieux-dits : *Doornveld*, champ de Thor (?) ; *Straat van Aa* rue d'Aa (de l'eau), qui donne son nom aux châtelains de Bruxelles ; *Ransfort*, gué de Rans ; *Tweeputveld*, champ des deux puits; *De Meer*, la mare ou la limite; *de wuy*, le retordoir (?) ; *de Mortelbeek*, le ruisseau du meurtre ; (du meurtre rituel). Nous trouvons des *Moortels, Mortelven*, *Hondsmortel*, etc., à côté de chaque nécropole à incinération ; *Cisterbroek*, marais des tombes (?) *Veeweide*, prairie du bétail ; *Pieters boschveld*, champ du bois St-Pierre; *Breembosch*, bois des genêts ; *Schutveld* ou *Scheutveld*, champ de tir, endroit où serait tombé un carreau d'arquebuse tiré de Bruxelles (?). Au *Busselenberg* habitent des lutins et des revenants. Dans le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voisinage se trouvait un tumulus *Apud Anderlecht.. ... in campo ubi itur versus nederpede propre terram dictam de tombe*, en 1307. (A. WAUTERS) *Careveld ; Broek*, marais ; *Rinck*, au centre ; *Mijlenmeersch*, prairie de la (pierre ?) limite (?). *Cureghem* ; une fontaine *marcié fontem, de marstborre*, peut-être fontaine de Mars (?) que A. WAUTERS (219) croit être d'origine romaine et qui se trouve près de la tombe, à *Neerpede* et près de la *via publica, diverti culum* de Lennick à Bruxelles. GALESLOOT, (382). Plus loin la *terra Bauchonis*. GALESLOOT, (311). Sur l'Aa il existait jadis quatre moulins, dont l'un près du *borgt* ou *castrum* qui existait encore en 1440 sous le nom de *oudt hoff, ancien curtis*. Au sud des moulins, près du rivelet, s'élevait la chapelle de St Martin où la procession s'arrêtait aux rogations. Près du manoir du duc ou de *Pijpenzype*, près de la source au dessus du *Kesterbeque*, ruisseau de Noël, se trouvait la chapelle de St. Bruno. A. WAUTERS, *Environs* (219). *Vlassendael*, vallon du lin ; *Paepsem*, heim ou habitat des curés ; le sol était réputé pour sa fertilité au hameau *Mortelbeek* où s'élevaient de riches et belles fermes. J. GAUTIER, *Le nouveau Conducteur*. (341) Au *Poxcat* la Senne venant de Tubize se divise en deux bras qui se confondent au centre de Bruxelles, après s'être ramifiés et avoir formé six îlots. La Senne, la petite Senne, la *Savelsenneke*, qui devient la *Leybeek*. TARDIER, (475). Sur la hauteur, près de la chaussée de Mons, au champ Ste Anne, en 1886, dans une briqueterie de M. MONNOYER, découverte d'une importante nécropole franque de la fin du VIe au début du VIIIe siècle. Cette nécropole, élevée sur les ruines d'une villa romaine au *Koekestedestraatje*, ruelle de la villa des koekes (des vaches), a été fouillée de 1891 à 1895, par M. M. DE LOË, POILS, G. CUMONT et DENS. Cf. *Annales Soc. archéol. de Bruxelles*, 1899 p. 345. (524).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Environ 300 sépultures livrèrent des urnes franques, haches, perles, scramasaxes, boucles, fibules en bronze, clefs, clochettes et monnaies romaines des 1er et IIe siècles. En 1888, au champ Ste-Anne, découverte d'une statuette de Mars en bronze (haut, 128 m. m.) à la *Société d'archéologie de Bruxelles*. Bon DE LOË (518). Au même endroit trois jolis bijoux Franks, au musée du Cinquantenaire (legs de DEYN). Cf. *Bullet. des Musées*, 1913, p. 15. Boucle de ceinturon franque en argent ciselé et verroterie cloisonnée, tuiles et briques romaines vitrifiées (523). Triens mérovingien. Grand bronze de Nerva, rue Helman de Grimberghe. (*Annales soc. arch. de Bruxelles*, 1900, p. 419). Le manuscrit de VILLERIUS (mort en 1620) fait déjà mention d'antiquités romaines trouvées à Anderlecht (394). Au bord du chemin d'Anderlecht à Etterbeek s'élevait jadis un chêne légendaire *(Ste- Wydenseyk)* que l'on disait être le bâton de St-Guidon qui avait pris racine. Il verdit pendant six siècles et fut coupé en 1633. De son bois on fit des statuettes de St-Guidon. Au *Scheutveld*, au *hooge cauter* (la culture élevée), plateau où fut livrée la bataille de 1356, un berger aurait suspendu une image de la vierge à un chêne miraculeux. En 1450, à minuit, avant la Pentecôte, on y vit quantité de lumières, ce qui attira des milliers de visiteurs. De nombreux miracles s'y accomplirent. Le Comte de Charolais y posa en 1450-51 la première pierre de la célèbre chapelle de Scheutveld. La chapelle *(de Scheut kapel)* s'élevait sur une éminence entre Anderlecht et Molenbeek-St-Jean. Panorama étendu

Une jeune fille noyée y fut rendue à la vie. Un possédé du démon y fut délivré. Un enfant qui avait avalé une aiguille la rendit 24 heures après sans aucune douleur. WICHMANS, (231). *Den akker van mirakel*, le champ du miracle, ou *mirakuleus bunder*, bonnier miraculeux, qui s'étend dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vallée de Scheut, aurait appartenu au diacre Wonedolphus, contemporain de St-Guidon, produisait du blé sans être ensemencé. DECOCK ET TEIRLINCK (492). On l'appelle aussi le *Sinde wijden bunder*, bonnier de St-Guidon. Les pèlerins y arrachent des épis, près du chemin des mendiants. Sur S. Guidon Cf. (178, 266 867.)

La procession s'arrêtait au lieu-dit *ten-Elterken*. L'arbre de Scheut, *den scoet boem*, devrait son nom à un archer qui aurait lancé sa flèche des murs de la ville à cet endroit.

St-Guidon, né vers 950 à Berchem Ste-Agathe ou à Anderlecht, mort en 1012, fut servant d'église à Laeken après un pèlerinage à Rome. WICHMANS, (473). On lava les restes de St-Guidon dans les eaux d'une source qui sortait de terre, au *Weldenberg*, dite *Sint Wijdensborre*. Elle se trouve dans l'église et est recouverte d'une pierre portant une inscription, DECOCK ET TEIRLINCK, (492). L'eau du puits de St-Guidon possède des vertus curatives pour les maux d'yeux.

L'ancienne kermesse avait lieu le dimanche après le 12 septembre. Les paysans à cheval font le tour du cimetière et après la messe, le tour du grand autel et de la statue du saint dont ils touchent le manteau. A midi, les cavaliers font trois fois le tour extérieur de l'église au galop. Celui qui arrive premier au portail, le chapeau sur la tête, est introduit dans l'église par tout le chapitre. Arrivé au milieu du chœur, il reçoit un chapel de roses (plus tard un chapeau bordé d'argent). Cette course a lieu pour préserver les chevaux de maladie. HAGEMANS, (168) et *Ons Volksleven*, (205). Ce pèlerinage était très suivi par les cochers de Bruxelles.

Des cortèges de chevaux avaient jadis lieu à Malines, Hackendover, Rutten, Werchter, etc. Le lundi de la Pentecôte est resté en beaucoup d'endroits le jour des fêtes et excursions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

champêtres. Les pèlerinages de Gerpinnes, de Foy (Namur) d'Amay lez Huy, de Lustin, etc, ont lieu ce jour.

En Flandre, et notamment à Poeke, Burst. Herdersem, Gremberghe, Tielrode, Vorselare, ils ont lieu en l'honneur de St-Eloi et on bénit les chevaux à l'aide d'un marteau-reliquaire du Saint.

En Suède, les paysans, le lendemain de la Noël, rivalisaient de vitesse à cheval. C'était à qui reviendrait le premier de l'église chez lui, et cela dans l'espoir d'avoir les meilleures récoltes. Déjà au XVIe siècle l'évêque ALAUS MAGUS voyait dans cette tradition la survivance d'antiques courses de chevaux dont on accompagnait le sacrifice offert au dieu Freyer, auquel le cheval était consacré. (PINEAU, *Vieux chants populaires scandinaves*, II, 55).

RINSBERG, (I, 365), parlant des processions dansantes d'Epternach et de la croix de Verviers, qui avaient lieu le mardi de la Pentecôte, y voit une survivance des *Ambarvalia* romains ou des aerensangfeesten, fêtes des épis, pour la bénédiction des moissons.

Les habitants d'Anderlecht avaient le sobriquet de *boeren van Sinte Weyen*, paysans de St-Guidon. (*Wey*, *Weyen*, *Gwyde*, Gui et *Wijken van Anderlecht*). Ils étaient bourgeois de Bruxelles.

L'église d'Anderlecht existait déjà au Xe siècle. Elle possédait le plus ancien chapitre de la Belgique qui aurait été établi à la fin du IXe siècle. Le tombeau de St-Guidon, dans la crypte, paraît dater de la fin du XIe siècle. A. WAUTERS. (386) et J. GAUTIER, (341). Pèlerinage célèbre à *O. L. V. van Gratie*.

La sainte vierge comble de faveurs ceux qui l'honorent par leurs prières, des fleurs et des lumières. SCHOUTENS (266).

Angelsberg (Grand-Duché de Luxembourg). Du côté de *Schoss* (Schloss ?) des fossés larges de 25 m. et longs de 300 m. passent pour être une redoute romaine. *(Römerschantz)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A l'entrée de la redoute se trouve un puits antique garni de ses margelles. l'Évêque de la Basse Mouturie,(494),V. Gauchez, (612), Prat, (882). Le *Altburg*, vieux château, serait un ancien *Castrum*, dans la direction de Reuland.

Angleur (Liège). En 1883, découverte dans l'argile briquetière de *têtes* ailées de satyres et petites statuettes pouvant provenir d'une fontaine ou d'un temple de Mithra. Tête de Méduse, provenant d'une fontaine (?), au musée Curtius à Liège *(Guide sommaire)*.

Anglo-Warins. C'est à tort que Lamprecht les a situés en Toxandrie (428).

Angrivariens. Tribu franque établie jadis entre l'Ems et le Wezer. Se seraient alliés avec les Chamaves contre les Bructères qu'ils auraient battus. Plus tard, les Angrivariens se fixent au S. de Zutphen, le long de l'Yssel. On croit qu'*Angeren* (Gueldre) et *Angerloo* rappelle leur nom. Ils se seraient soumis à Charlemagne. Les Agrivariens sont peut-être les *Ansibaren*, *Ampsi Varen*, *Ansuaren* jadis au *Bourtangermoeras* dans l'*Oostvriesland* sur l'Ems, d'où leur nom de *Eemslanders* ou *Eemsboeren*.

Chassés par les Cauches, vers 50 après J. C., sur le nouvel Yssel, ils en furent chassés par le romain Avitus. Un ansibarite *Bojocalus*, qui était un ex-légionnaire, pria les romains de les autoriser à occuper les terres vacantes. Ils s'allièrent aux Bructères et Tenctères mais furent battus par Avitus.

Ils se réfugièrent chez les Usipètes et les Tubantes, puis chez les Cattes et les Chérusques dont ils furent repoussés.

En 589, ils figurent parmi les troupes romaines auxiliaires de l'empereur Julien. Van der Aa (789).

Anhée (Namur). A Senenne existe une pierre tombée du ciel, ou du tonnerre, tombé en pierre et qui s'enfonça dans la terre ; on l'appelait *pierre noire* ou *pierre du diable*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On dit qu'avec un fragment de cette pierre, on retrouve les objets perdus, et qu'on découvre les auteurs d'un vol.

Anlier (Province de Luxembourg). Autel romain. *Annales* (701). Fief donné vers 1060 par Odile, comtesse d'Arlon, à l'abbé de St-Hubert.

L'ancienne église s'élevait dans la forêt. Ruines du château la Bouverie. PRAT (882)

Anloo (Drenthe) Hollande. Sur le chemin d'Anloo à Schipborg un *hunnebed*. Entre Anloo et Zuidlaren un *hunnebed*. REUVENS. (454)

Anlo (Limbourg Hollandais). Hache en bronze à ailerons (135) citant HERMANS et *Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.* (t XI. p. 452).

Anloy (Province de Luxembourg) (lez-Paliseul) *Anloy* semble être une forme thioise de *an loy*, *an loo*, *au lucus* au bois sacré.

Annen (Drenthe) Hollande. *Hunnebed* sous lequel on a trouvé une hache et un marteau en pierre. REUVENS. (454)

Ans (Liège) Dodon, frère d'Alpaïde, maitresse de Pépin d'Herstal y avait un château R. SERRURE, (536)

Ans est le point culminant du plateau de la Hesbaye. La Legie ou *Ri- de Coq-fontaine* y prend sa source aux *Dix-huit bonniers*.

Anseremme (Namur) La *Roche à Mouzon* est une muraille calcaire. Vers le sommet on distingue en profil, le buste fantastique désigné dans le pays sous le nom de « *Cheval qui se cabre* ». Avec un peu de bonne volonté et en fixant longtemps la place en question, on y devinera une vague ressemblance avec l'hippogriffe de la fable. RAHIR, (187).

Ansivari signifierait garde de la hanse *(hanzewaren)* comme *Ansibarü (hanzebaren)* seraient les barres ou remparts de la hanse. V. GANTIER, (734)

Anthée (Namur). Buste de Mercure, au musée de Namur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(669) (*Annales Soc arch. Namur*, Vol. XV, planche IV). Villa romaine avec tombeaux, mosaïque, urne, etc. (913) (669)

Antheit (Liège). Au lieu-dit *Hart du Gibet*, au mont Falise, grotte explorée par FRAIPONT (vers 1897). Tessons, demi-hache polie, deux pointes de flèches, un grattoir en silex. (802)

Ancien château de Val.-n.-Dame, bâti par un comte de Moha au XIIe siècle.

Anthisnes (Liège) Au lieu-dit *Stepenne*, quatre petites élévations en forme de forts. La tradition y situe la prétendue ville antique d'*Antinaque*. On y a découvert des monnaies romaines. (686) L'Oneux, affluent de l'Ourthe, y sert de limite entre Anthisnes et Esneux.

Ancien château d'Ouxhar et château de Vien.

Antoing. D'après une étymologie populaire, devrait son nom à un général romain *Antonius* (611), château romain (?).

Aan-thum = au camp (?) à l'enclos (?) Antoing serait l'*Antonium* de 870 (?) (720). La tradition place un camp romain à Barbaren (Sart-lez-Antoing). Ancien castrum que l'on croit bâti par Gérard de Roussillon, seigneur de Burcbant, au milieu du VIIIe siècle. Les Normands, battus à Thuin sur l'Escaut, par Louis, roi de Lotharingie, se seraient rétirés au château d'Antoing (849).

Le château-fort dit de Charles-Quint aurait été rebâti au XIIIe siècle. Il n'en reste qu'un donjon appartenant au prince de Ligne (912). Les ruines du château sont figurées in (913). Monastère de femmes, compris dans le lot de Charles le Chauve en 870. Jadis dans l'ancien Bracbant (327). Ancienne dépendance de l'abbaye de Lobbes (*apud Dacher Spicileg II* 735). Au Xe siècle, Antoing était une collégiale.

Ancienne Baronnie dont le Seigneur l'était aussi d'Epinoi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au XIe siècle. Cf. WASTELAIN, (327). p. 417. Antoing semble avoir été un fief des Pepin.

Antweiler, au S. E. de Zülpich (Prusse). Autels romains de matrones (454).

Anvers. On a écrit des volumes sur l'étymologie d'Anvers. STOCKMANS (268), donne quantité de formes latines, flamandes et françaises d'*Antwerpa*, *Antwerpum*, *Antwerpae*, *Anturpensis*, *Antwerf*, *Antwerpha*,*Antwerp*, *Antwerpa*, *Antwerpo*, *Andeguerp*, *Antwers*, *Andwers*, *Andwiers*, etc. qui semble signifier *aan de warf* qui est *au lieu d'atterrissement* (de l'Escaut). A Lierre, le lieu d'atterrissement s'appelle *an die warf*, au moyen âge. A Deurne il s'appelle *aen 't Sant*. En Zélande on les appelle en général *aan de werf*. *Andoverpis* au VIIIe siècle.

Les *werfen* (dans le Schleswig) *werden* ou *woerden*, ou *terpen* (en Frise) seraient les *vliedbergen* de la Zélande, les *doncken* ou *dampen* de la Flandre, les *hills* d'Angleterre. Ils désignent d'après WAUWERMANS, (673), des oppidums de marais et *aan de werf* signifierait près de l'*oppidum*. DIERCXENS (I. 4) dit que le nom primitif fut *burg aan 't werf*. La désignation *burg* disparut pour laisser subsister *aan 't werf*. WENDELIN et ECCARD sont d'avis que *Anhuerbo* et *Andrepus*, cités dans la loi salique, désignent Anvers. Cependant LEO, *die Malbergische Glosse*, conteste cette assimilation (173).

Parmi les nombreuses hypothèses étymologiques émises à cet égard, *aan de werf*, *an werf*, c'est-à-dire au *vlietterp*, ou *vliedberg* ou *tertre de refuge*, nous parait être la plus acceptable. Le *burg* d'Anvers, où s'élève le castrum du Steen, n'est autre qu'un de ces *terpen*, dont on trouve de nombreux spécimens en Frise et en Gueldre. A Anvers, il semble avoir existé à l'origine trois terpen : celui du *burg* où se trouvaient le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bloedberg, le *Guldenberg*, le *Koraalberg* et *le Vischberg ;* au *Stuivenberg* et au *St-Michielsberg*. Le 1er et le 3e se trouvaient au bord de l'Escaut. Le 2e au bord du Schyn. Ils semblent avoir été reliés très anciennement par des digues dont la rue Haute. Voici cependant une étymologie inédite. Les Frisons appellent le siège du *Mallum*, le tribunal, *warf, werf, « An do lioda warve, in conventu populi » binnen den warf* cite JACOB GRIMM, *Deutsch rechts alterhumer*, Gottingen, 1828, p. 747. ADAM DE BRÊME, (chap. 229) dit « *Commune populorum concilium a sueonibus warph, a nobis thinc vocatur* ».

Aan de werf, peut donc signifier *au Mâl*, au tribunal, *au Vierschaer*, qui se trouvait près du *Steen*.

« Fries, *werf* hat seine nd Entsprechung in *warf,* (aud. hwarf) mnd. *warf, werf, werfstede*, engl. *wharf* (ags. *merehwearf)* Uferdamm, Erhöhung » (KAUFFMAN, (p. 293). La *Venusstraat*, rue de Venus, *Disvelt*, champ de Dys (équivalent de champ de Mars), *het loeybroek*, marais du *loey* ou lucus ou bois sacré, *den Bloedberg*, la colline sanglante, semblent des survivances du paganisme.

Au Kiel aurait existé un camp romain. TORFS (298) dit qu'il en existait des vestiges au XVIIe siècle. La tradition situe un temple de Mars au *St-Michielserve*. En 1608 on trouve au fort St-Michel (au Kiel) divers objets romains, urnes en marbre, deux bustes, des vases et des lampes. En 1702 à la *Roodepoort*, une statue (romaine ?). En 1610 on aurait déterré à Anvers (?) l'épitaphe de *Cneius Voluntillius*. Quatre autres inscriptions romaines, en possession du comte de Merode, à la fin du XVIIe siècle, et prétendument trouvées à Anvers, auraient été importées en Belgique de Rome par GUDIUS Cf. SCHUERMANS, (369).

D'anciens auteurs, dont parle G. HUYDENS, (439), prétendent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que le KROONENBURGTOREN, sur le Kiel, démoli en 1567, était une construction romaine. Cette tour élevée au bord de l'Escaut, aurait constitué la marche de l'Empire. Elle aurait été élevée en 292 par Constance Chlore contre Carausius.

D'après L. VAN CAUKERKEN, PHILIPPE VAN VALCKENISSE († 1618), aurait acquis en 1608, des ouvriers travaillant aux bastions St-Michel, des lampes, écuelles et inscriptions romaines. André-Eugène VAN VALCKENISSE, petit-fils de Philippe, céda en 1679 ces objets à M. DE MERODE, marquis de Deynze, en échange d'une collection de médailles. HAROU, (835). Ces objets sont figurés in (174, p. 49).

Cependant TORFS (636), déclare « Que l'on n'a jamais exhumé à Anvers aucun débris rappelant le culte ou la domination du peuple-roi ». SCHUERMANS (115), dit que c'est à tort que TORFS a méconnu l'authenticité de la sépulture romaine découverte en 1608 dans le clos de l'abbaye St-Michel.

Deux stylets ou épingles en ivoire avec d'autres petites piéces en ivoire, trouvées en 1812, dans une urne remplie d'ossements brûlés, près de l'église de St-Florin au *Dam*.(Coll. DE RENESSE). La même collection renfermait, d'après le catalogue de vente, en 1836, les objets suivants, renseignés comme trouvés à Anvers. Trois *idoles* égyptiennes en terre cuite, trouvées lors du creusement des bassins (nos 357 à 359 du catalogue). Buste creux de femme, avec un anneau sur la tête pour le suspendre (aux fortifications). Figure de Cérès, avec bonnet phrygien tenant une corne d'abondance, trouvée près d'Anvers.

Même figure avec quelques variétés, trouvée près d'Anvers dans un caveau ou tombeau. Figure de femme debout sur un piedestal à 4 pieds, trouvée en 1821 à Anvers, en creusant les fondements d'une maison à plus de 18 pieds en terre. Guerrier romain à cheval, armé d'une lance, figure coulée en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

2 pièces mais fortement attachées, trouvée en 1821 à Anvers près des bassins (nos 34, 35, 36, 38, 39 du catalogue DE RENESSE). Figure de femme placée sur un trépied à tête d'animal. Deux figures dont la plupart des ornements sont encore en émail de diverses couleurs. Petite figure assise, tenant dans la gauche une corne d'abondance et ayant l'index de la droite à la bouche comme le dieu du silence. Tête d'une statue antique ayant les cheveux noués en arrière. Cette tête est creuse, remplie de plomb et ayant dans le milieu une petite broque de fer. Toutes quatre, trouvées à Anvers. (nos 42, 50, 53, 62 du catalogue DE RENESSE). Petite tête batave, creuse à l'intérieur, trouvée lors du creusement des bassins. Petit lion bien fait et bien conservé, trouvé au *Dam* (nos 65 et 126 du catalogue DE RENESSE). Haches polies et taillées en silex, haches de bronze à douille et à ailerons (166) trouvées dans les dragages de l'Escaut (coll. MM. CLAES, frères). Au Steen une dizaine de haches en bronze provenant du creusement du bassin appelé *Kattendijk* et des dragages de l'Escaut. Epée en bronze trouvée au *Melchepolder*, contre le fort Marie. Le Musée de Bruxelles possède plusieurs haches de la même provenance (don CAVENS). (135). Fiole romaine en verre dite lacrymatoire trouvée dans le sol à la place de Meir à Anvers. (Collec. F. DONNET.)

En l'an 9, sur la route de Malines, médaille romaine représentant Hercule, (319). MONTFAUCON, *Antiq. expli*, *Suppl.* V. 50, renseigne des objets romains provenant d'Anvers.

Sur les antiquités égyptiennes trouvées à Anvers, de la collection DE RENESSE, Cf. (679). La statue d'Isis, de la collection GASPAROLY, aurait été trouvée dans l'Escaut. (679).

Le baron DE WITTE, petit neveu du possesseur primitif, le chanoine GASPAROLY, est d'avis que la statue d'Isis a été apportée comme lest par quelque navire.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vers 1748, découverte au *Reuzen-huis*, au Vieux bourg d'une statue d'Isis (?) en granit. (Musée du Steen.)

Une petite statue d'Isis fut trouvée á *Noordwijkerhout*, en Hollande. Une inscription en l'honneur d'Isis aurait été trouvée en Flandre. DE BAST, p. 196.

Une statue d'Isis fut déterrée près de Tournai.

D'après (439) les images d'Isis furent érigées par le commerce antique dans les ports de la Gaule et de la grande Bretagne.

La collection Jean MOENS, à Lede, vendue en 1922, contenait plusieurs haches polies en silex, roche verte, etc. trouvées à Anvers dans l'Escaut (815). Hache polie en silex gris munie de la gaine en corne de cerf, au musée royal d'histoire naturelle, trouvée dans la tourbe à Anvers (802).

Aux environs du fort de Bath, sur l'Escaut, découverte d'une monnaie d'or mérovingienne, portant *Anderpus* et une croix haussée avec le mot *Chrodisigili*.

Triens du monétaire Theudigisilus, de la 2e moitié du VIIe siècle, trouvée par l'architecte Bourla à l'ancien cimetière de St-Georges. (Au musée du Steen.)

Les objets romains découverts en 1608, dans l'enceinte de l'abbaye St-Michel, entrèrent dans la collection du secrétaire PHILIPPE DE VALCKENISSE lequel en fit don, en 1654, à Christine de Suède. *Ann. Acad. Archéol*, 1891.

Au XVIe siècle il existait, à Anvers, 22 collections d'objets antiques dont celle d'Abraham van Goerle était une des plus réputées.

GOLTZIUS cite également 23 collections semblables à Bruxelles, dont celles de Charles-Quint, de Philippe II, d'Eléonore d'Autriche, de Marie d'Autriche, de Christine de Danemarck, d'Antoine Perrenot, de Lamoral d'Egmont, etc. Le goût de la renaissance avait favorisé la formation de col-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lections d'antiques (602). Le monument romain de *Fabius Rufus* que TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, p. 5, note I, dit avoir été trouvé dans la bruyère de Brasschaet, provient de l'Italie et aurait orné la campagne d'un amateur à Brasschaet au XVIIIe siècle. L'inscription de *Voluntillius Sophrus* aurait été découverte en 1610 à l'abbaye St-Michel (557).

Vischberg — Borchtbrug alias *gevangenisbrug — Bloedberg — Oude Borchtgracht* alias de *Dilft*. Sur le coin du *Vischberg* se trouvait une maison nommée St-Michel et S. Martin. Tous ces lieux-dits se trouvent près du *Steen*. *Kattenburg* sur l'Escaut, à l'extrémité N. de la ville. près de l'ancien fort S. Laurent. Carte de VAN GESTEL, (299)

Voie romaine vers Breda par Merxem, Brecht, Hoogstraeten, Minderhout, Meerle. (333) D'après GRAMAYE, *Antwerpia*, on aurait adoré Wodan à Anvers, à Namur et à Louvain. (419)

D'après GRAMAYE, l'église du burgt d'Anvers, était un temple consacré à Walburgis. Il fut changé, vers 642, par St-Amand, en église de S. S. Pierre et Paul. Ce n'est qu'après l'époque de St-Willibrord qu'il prit le nom d'église de Ste-Walburge. L'Isis du musée d'Anvers, trouvée dans le *reuzenhuis* près de l'église de Ste-Walburge.

Walburgis serait *Hellia*, déesse nordique de la mort. 534).

Ab. Utrecht Dresselhuis (534) dit que Ste-Walburge, dont le culte semble être né aux bords de l'Escaut, serait la christianisation de la *Dea Buronia*, ryne bron, source claire, dont on a découvert un monument à Walcheren. La *Scaldis dea* serait la nordique *Skade* (?). GRAMAYE, parlant des dieux de sa ville d'Anvers, dit que Mars était le dieu principal mais qu'on lui avait adjoint une Pallas.

« Cui *Walburgis* nomine (quod vallis et burgis, id est oppidis arcibusque tegendae protegendaeque multitudini aptis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pracesset dictae) in ipso arcis vallo aedem Struxerant nomen licit aucta sit, servantem. »

Entre 620 et 630, St-Gerbernus, accompagné de Ste-Dymphne, débarque à Anvers, *apud locum qui Antwerpia dicitur*. HENSCHENIUS.

L'église Ste-Walburge aurait été un temple payen (Mars ou Priape). Elle est consacrée, vers 641, par St-Amand (822). Géry (+ 633) prêche à Cambrai et à Anvers où il établit St-Aubert.

St-Amand prêche à Anvers vers 661. (WICHMANS). Il bâtit, vers 647, l'église de St-Willibrord *infra castrum Antwerpis*. (173) St-Eloi prêche à Anvers en 639. GHESQUIÈRE, *Acta. S. S*, III, 231.

Au Kiel se serait élevé un temple de Mars ou de Mercure dont on voyait encore les ruines au XVIe siècle dans le clos de l'abbaye St-Michel. GRAMAYE dit avoir vu le dessin d'une statue de Mars du Kiel. TORFS.

Pèlerinage à Ste-Appoline à l'église des Prédicateurs. On y vend des fils de soie rouge que l'on porte au cou pour se garantir des maux de dents.

Chaque samedi on promenait solennellement la statue miraculeuse de la Ste-Vierge inaugurée par St-Willibrord. WICHMANS, p. 122.

Le dimanche après la Toussaint, pèlerinage à N. D. d'assistance (*O. L. V. van Bijstand)* à l'église de St-Laurent. L'image miraculeuse aurait été trouvée dans un fossé et jetée au feu par des enfants, mais sans avoir été brûlée.

A l'église St-Jacques, pèlerinage aux reliques de S. Donat. Les images portent des éclairs avec la légende :

Priez pour nous, grand Protecteur,
Dans les orages et tout malheur.

Dans la façade sud de la porte du Steen est incrusté un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bas-relief figuré dans le t. XXVII des *Annales de l'Académie d'Archéologie*, et dans lequel la tradition populaire voit une divinité génératrice *Gemini*, *Priape* ou *Semen*. D'autres y ont vu un lion fruste. La figure aurait subi, en 1586, l'opération de la castration, sa nudité étant trop scandaleuse. TORFS.

« Les femmes stériles ou qui désirent avoir des enfants, vont la veille du 1er mai, attacher des couronnes de fleurs à une figure fruste qui surmonte la porte du Vieux-Bourg et que l'on croit être l'image de *Fro* ou de *Frigg*. Une statue de la Ste-Vierge, placée au-dessus de cette figure a donné à cette coutume un motif conforme à la doctrine chrétienne » RINSBERG-DURENFELD. D'après GUICCIARDINI et GRAMAYE, le culte phallique qui existait à Anvers aurait donné plus tard naissance à la vénération de *sacrum præputium*, (vers le XIIe siècle).

Sur le priape du Vieux-Bourg, voir SCHAYES, *Coutumes*, p. 237.

De *Snijdenisommegang*, la tournée ou la procession de la circoncision, qui sortait le 3 juin, fut jadis la principale fête de la ville.

Ce jour avaient lieu les célèbres processions de Gerpinnes, d'Afflighem et la sortie du *Doudou* de Mons.

Nous y voyons des survivances christianisées des *Ambarvalia*, *aerensangfeest*, fête du chant des épis, défendue dans l'art. 28 du concile de Leptines. Le *Car d'or* de Mons nous semble symboliser le char du soleil et le dragon, l'obscurité, l'hiver.

Le 30 juin (le dimanche après la St-Jean) avait lieu la procession dite *Loykensomgang*, *Ommegang*, tournée de St-Eloy (Loy) ou du *loo*, lucus, *loy*, bois sacré (?) en l'honneur de St-Eloy, premier apôtre d'Anvers.

Le 21 août, sortie de la célèbre procession qui ouvre la fête

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

communale. La kermesse générale remplace la grande kermesse ou fête de N.-D. *op 't Staekske* ou op 't *Stoxken*, N.-D. sur le piquet.

Légende de la statue miraculeuse de la Vierge que l'on aurait trouvée au IXe siècle, après le départ des Normands, près du Burcht, sur un tronc d'arbre *(O. L. V. van 't Staaksken)*.

D'après une autre version la statue serait arrivée flottante sur l'Escaut et elle aurait été repêchée devant Anvers. Mais ni chevaux ni engins ne parvinrent à la transporter à l'église de N.-D.

Béatrice Soetkens enleva de l'église collégiale, la statue miraculeuse de *O. L. V. op 't Staekske*. Le sacristain qui voulut s'y opposer fut frappé d'immobilité. Béatrice prit un bateau qui devança tous les autres et porta la statue à l'église du Sablon à Bruxelles.

D'après de RAM, *Analectes*, II, 186, cette légende est dénuée de fondement.

L'odyssée de *Salvius Brabon* et sa généalogie légendaire se trouvent dans VAN VAEREWYCK, *Hist. Belgis*, dans HENNEN VAN MERCHTENEN, *Sage van Breboen* et BLÖTE, *Das aufkommen der sage von Brabon silvius, dem brabantischen Schwanritter* (493). Cf. sur la légende de *Salvius Brabon*, *Annales de l'Acad. Royale d'Archéologie de Belgique*, 1871, p. 6 et (393) 1880, p. 16.

Nous ne commenterons pas à nouveau la légende des mains coupées (Cf. L. STROOBANT, *Hand- Werpen*, in *Origine Scandinave de quelques légendes campinoises*, publié in *Taxandria* (Turnhout, 1909), mais au XIVe siècle, l'amman *Pipenpoy* de Bruxelles, *jette deux gants dans l'Escaut à Anvers* comme symbole de la saisie, au nom du duc, d'un bateau chargé de blé. Voici ce curieux texte publié par LAMBIN, *Sur les archives de Rupelmonde* in (903) p. 263.

« Item trois lettres lune des hommes de fief de Waes dattée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mil IIJc XVIIJ, des eschevins de Bruges et de Rupelmonde, icelles aussy dattes comme dessus, soubz les scaulx desdits hommes de fiefz et eschevins cote XIIIJc l XXXJ liez ensemble contenans une resaisine faicte par Gauthier Pipenpoy amman de Bruxelles *au nom du duc de Brabant* a ce autorisé dune cuef de Gand chargée de bled laquelle avoit este prinse des gens dudit duc de Brabant *laquelle resaisine estoit faite par signe de get des deux gants faite par ledit Pipenpoy en la rivière de lescault* ».

Mone allègue que ce sont des gants qu'on a voulu représenter comme emblême de la franchise dont jouissent les marchands d'Anvers dans l'Empire. *Annales soc. arch. Maestricht*, 1864, 4, p. 184.

Le géant serait l'Escaut dont les mains coupées signifieraient les embranchements coupés par les digues (?).

D'après Collin de Plancy, citant Christian Masse, Salvius Brabo premier marquis d'Anvers, fut tué à Rome avec Jules-César. Son fils Charles Brabo, deuxième duc de Brabant, duc de Thuringe, roi de Tongres et de Cologne, serait mort l'an 40. Suit la généalogie des Brabo d'où serait issu Pepin de Landen. (?) Salvius Brabon apparenté par sa mère et par sa femme à Jules-César aurait obtenu le gouvernement de Cologne. Il arriva à Anvers où un *Reus* nommé *Druon* levait des droits sur le passage de l'Escaut. Il coupait la main à ceux qui refusaient d'acquitter le péage. *Salvius* combattit *Druon* ou *(Drogon)* nom auquel la renaissance aurait ajouté le second nom d'*Antigonus*. *Salvius* fut créé Marquis de l'Empire par *César* (683). Van Vaernewyck rapporte gravement que ceux de Tongres auraient fait bâtir, l'an 100 avant J. C., le château d'Anvers pour servir d'étape aux marchandises leur destinées et venant des pays d'Orient ou du Danemarck.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Environ l'an 50 avant J. C., les châteaux d'Anvers et de Leyde auraient été pris par des pirates *russes* avec lesquels ceux de Tongres composèrent (?).

Les *russes* se seraient engagés à protéger les marchands et leur chargements moyennant un certain péage. Ceux des marchands qui ne s'en acquittaient pas avaient, ainsi que leur batelier, la main droite coupée et jetée à l'Escaut (*Handwerpen.*)

L'empereur *Justinien* aurait privé *Charles Hasban* de la possession du pays de Tongres et de Brabant, pour le donner en fief à *Anselbertus* qui aurait été le premier *markgrave* du St-Empire sur l'Escaut. (?) *Anselbertus* aurait épousé la fille de Clotaire, roi de Soissons, dont il aurait eu Arnulphe, second markgrave du St-Empire. Sa descendance est renseignée, d'après d'anciennes chroniques (très sujettes à caution) par Marc van Vaernewyck, (837).

Après la révocation de Carausius, Maximin aurait nommé Aertsaert à sa place (jusqu'en 325). Il aurait bâti *Aertsaertburg* qui serait Aerdenburg, (en Flandre) (?) ou Aertselaer ?

En 289, Maximin traite avec les chefs Franks Genobald et Areth de la Nervie (?) sur ces personnages fabuleux (?) et sur la parenté de Salvius Brabo, parent de Jules César par sa mère (?) voir van Vaernewyck, lib. III. chap. 26 et 27.

Il est possible que Brabo soit un chef frank, préposé par les romains au gouvernement d'Anvers. (?)

Guicciardin, 172 et van Vaernewyck, *liv.* IV, chap. 27, cités par (683), rapportent que Théodebert, roi d'Austrasie, menacé par les complots de ses oncles, les rois de Soissons et de Paris, implora la protection de Justinien et lui députa *Karel*, dit Hasban, de la famille des Brabon. Justinien lui reprocha de détenir illégalement les rives du Bas-Escaut *qui appartenaient à l'Empire. Karel* répondit, qu'il tenait ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

territoire de ses ancêtres à partir d'Aertsaert auquel le César Maximin en avait fait don. L'empereur repondit que de tels dons sont bénéficiaires et non héréditaires. A quoi *Karel*, en vue du service du Roi son maître, déclara se dessaisir de de cette possession en mains de César. Celui-ci fit don du marquisat (d'Anvers) à un sénateur nommé Ansbert qui était présent et qui le reçut en fief héréditaire, à charge de relief. (Vers l'an 540).

Jehan Lemaire parle des premiers *markgraves* d'Anvers : *Ancelbertus* sénateur romain, etc. Plus tard d'A*nsegisus*, père de Pepin de Herstal, et fils de S. Arnou, évêque de Metz.

Le cordelier *Jacques de Guise*, dans ses *annales du Hainaut*, rédigés au XIV siècle et *Lucius de Tongres*, nous ont transmis des listes de souverains légendaires. Le dernier cite 33 souverains, commençant à Bavo, cousin de Priam, en 775 avant J. C., et finissant à Andromadas au temps de César (!)

Le géant *Tigon*, en latin A*ntigon* fut vaincu par *Brabonius* parent de César, ou *Silvius Brabon*, duc de Brabant, réminiscence du *Bavo* que cite Lucius de Tongres et qui épousa Zwana, cousine de César (?) (673)

On a dit qu'Anvers fut fondé par *Constance Chlore* (?) qui vint, en 292, combattre *Carausius* et qui aurait établi les péages. Collin de Plancy. Anvers serait bâti par Ansbertus, sénateur romain (?), créé marquis d'Anvers par Justinien (?) Guiccardin. D'après Jean Aventinus, *Util*, frère de Theadon *de Bavière* aurait reçu de l'empereur *Théodore le Grand*, le commandement de la contrée entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin, pour y maîtriser les invasions des Frisons (vers l'an 320). Il aurait porté le titre de marquis (gardien de la Marka), frontière d'Anvers. Le quartier d'Anvers formant à cette époque l'extrême limite de l'empire romain.

Dans la 2e moitié du VIIe siècle, A*nsigisus*, époux de *Begge*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sœur de Ste-Gertrude, aurait été marquis d'Anvers (Le Roy, p. 443). (Voir Contich).

En 725 ou 726 *Rohingus* et sa femme Bebeline donnent à Willebrord l'église construite dans le château d'Anvers, par l'évêque Amand. Le testament de St-Willibrord rappelle ces donations. *Rohingus mihi condonavit vel tradidit Ecclesiam aliquam quae est Renensium, cum apendenciis suis, villas denominatas his nominibus, Bacwalde* (Bouchout), *Winnelincheime* (Wijneghem), *et Furgalare* (Deurne) *et in ipso Castello Antverpo tertiam partem de illo telloneo.* (Cité dans de Raadt, *Seigneuries du pays de Malines.* Rohingus (dont l'existence a été mise en doute), aurait élevé le Castrum d'Anvers vers 726.

Il semble avoir servi de défense contre les bandes de pirates, peut-être Normands, qui venaient piller la côte.

Peut-être a-t-il servi de repaire aux pirates mêmes ?

L'empereur Henri II établit le marquisat (avec château) en faveur de Gothelon le Grand, en 1008. Le château servit à cette époque de défense à Thierry III de Frise, qui pillait les marchands sur le Rhin et sur la Meuse.

Le *Steen* aurait été construit en 1070 par Godefroid IV le bossu, au moment d'entrer en campagne en Hollande (617) St-Amand bâtit, entre 631 et 639, l'église de S.S. Pierre et Paul au Burcht. D'après Henschenius, Foppens, Papenbrochius, Mertens et Torfs et d'autres, cet évènement ne se serait produit que vers 660, après la mort de S. Egide (Goetschalckx, *Bijdragen*, 1997, p. 97.)

Dans la vie de St-Eloy, par S. Ouen mort en 683, se montrent les *Andoverpenses*, les *Wasienses*, peuplades inconnues auparavant. On ne les confond pas avec les Franks; elles ne sont pas encore converties; elles accueillent fort mal les premiers missionnaires, dit Vandere Kindere (335).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On a prétendu qu'Anvers était l'A*tuatucum* de Ptolémée.

Le château même était appelé het *Reuzenhuis*. MEYER pense qu'Anvers doit son nom aux A*ndovierpiens*, qui s'établirent au VIe siècle sur les bords de l'Escaut. Anvers reste soumis aux rois de France, jusqu'en 917 (468).

Anvers cité en 725, dans le testament de Willibrord, n'est plus cité qu'en 837 et 1008.

L'acte de partage de 870, qui cite Lierre et Malines, ne nomme pas Anvers.

En 830 ou 832, Louis le Débonnaire accueille des princes normands qu'une guerre intestine avait chassés du Danemarck et leur concède des bénéfices. Hemming obtient Walcheren et Heriold, Dorestad avec une partie de la Frise. Mais en 837, les Normands du parti vainqueur s'emparent des territoires de Hemming et de Heriold et dévastent Walcheren, Anvers, Deurne, Lierre et Malines. Charles le Chauve concède un territoire sur les rives de l'Escaut, vers 868-870 à Godefried, neveu du Normand Roric, lequel était frère de Heriold.

D'après GRAPHAEUS, les plus anciens marquis d'Anvers furent A*nselbert*, A*rnoul*, *S*t-A*rnoul*, A*nchises* fils de St-Arnoul, *Pépin*, *Charles-Martel*, *Pépin le Bref* et *Charlemagne*.

Ansbert serait fils de Sigebert, duc de Franconie. D'après d'autres, descendant de Clodion. Tout cela est fort obscur (683).

Sous Néron, un capitaine au service de Rome, *Julius Brabon*, fils de Charles, fit bâtir le château de Gulick *(Juliacum)*. Julius Brabon était seigneur de Tongres et d'Anvers et gouverneur du pays entre le Rhin, la mer et la Somme. Il règna 69 ans, d'après MARC VAN VAERNEWYCK, (837).

Anvers serait d'après CORNELIUS GRAPHEUS, fondé au VIe siècle par l'empereur Justinien (?).

Les Danois y auraient été battus en 511 par Utilo, frère de Théodore, roi du Bourbonnois (?) En récompense, Utilo aurait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

reçu l'avouerie du Burgt, ainsi que du pays de *Royen* ou *Ryten* (?) (241). En 562, Chilpéric, roi des Franks, donne à Chrasmar, évêque de Tournai, les tonlieux et péages qui se levaient sur l'Escaut dans cette ville, au profit du fisc. MIROEUS, *Cod.* II, C., 170. Par analogie, il est probable qu'à la même époque ces péages existaient à *Anduerbo*. Rauchingus fait don du tiers du tonlieu d'Anvers à St-Willibrord, en 724.

Les tonlieux existaient chez les Romains. D'après Jean AVENTINUS et Jehan LEMAIRE, le marquisat d'Anvers aurait été possédé par Ansegisus père de Pépin de Herstal. Anvers est qualifié en 836 de *Civitas* par EICHARD, *Monum germ.* S. S. I. 360.

Les Normands détruisent le bourg d'Anvers en 837 et le reconstruisent en 885. Le Comté de Ryen semble avoir servi longtemps de refuge aux bandes de Normands. La tradition dit que le marquisat du St. Empire romain aurait été érigé par Justinien.

D'après d'autres, il l'aurait été par Thierry 1er, roi d'Austrasie en 516 (652). « Anno 846. Zijn de Noordmannen (i. e. Deenen, Sweden en andere volckeren uyt het Noorden) in dese gewesten weer gevallen, alles te vier en sweerd verwoestende, daer sy tot den jaere 1125 meest gecontinueert, ende niet minder Duytsland, Vranckrijk, en Spangnien geplaeght hebben. Gelijckse ook Ao 837 *Antwerpen*, *Dorestadt* en Witland ; en 's jaers daer aan heel Walchren overrompelt hadden, slaende aldaer mede dood Graef Eggerd.

« Anno 888. Witger de VIIe, Graef van Strijen, heeft op den oever ofte soom van de Schelde een Burgh doen bouwen, daer ten tijde van de Francken de Baurgh was, als Ao 422 geseght is, het welck daer nae Bergen op den Soom geheten is. Ende heeft oock Breda tot een stad doen maeken ende omgraven. » (*Notitia*, fo 443). (voir Contich).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

St-Georges serait venu à Anvers en 302. St-Materne et St-Euchaire y auraient prêché peu après. St-Blaise de Sébaste y parait. St-Remi y envoie des missionnaires. Au VIe siècle, Ste-Dymphne vint à *Antverpia*. St-Amand y bâtit, vers 633, sous l'invocation de S. S. Pierre et Paul, l'église Ste-Walburge où aurait existé un temple de Wodan. Au VIIe siècle St-Eloi y prêche. Au VIIIe siècle St-Willibrord habite le château lui donné par Rochingus (Collin de Plancy). *Ann. Acad. Arch.* 1865, p. 556. A partir de l'an 725, date du testament de Willibrord, dans lequel Anvers est mentionné, il n'en est plus question dans l'histoire jusqu'en 837, et à partir de cette dernière date jusqu'en 1008, c'est à dire que pendant ces 171 dernières années, le nom d'Anvers ne se retrouve dans aucun titre contemporain, pas même dans le célèbre acte de partage de l'an 870, qui nomme pourtant Lierre et Malines.

L'occupation des Normands nous en parait la cause dit E. Marshal, *Essai historique*, etc. sur Anvers, p. 25.

En 830 ou 832, Louis le Débonnaire avait accueilli des princes normands qu'une guerre intestine chassait du Danemark, et leur avait concédé des bénéfices. Ce fut ainsi que Hemming obtint Walcheren et que Hériold eut une partie de la Frise, avec Dorestadt pour résidence. Mais en 837, les Normands du parti vainqueur vinrent poursuivre ces princes, s'emparèrent de Walcheren, tuèrent Hemming et portèrent la devastation sur tout le territoire soumis à Hériold. Ce fut alors qu'Anvers, Deurne, Lierre et Malines furent dévastés. *Ann. Acad. d'Archéol*, 1865, p. 556.

La ville primitive, limitée à l'île Ste-Walburge, près du burg, avait été reliée à la terre ferme, du temps de Gothelon le Grand, par la digue de *Eyendijk* (rue Kipdorp).

L'érection de l'abbaye de St-Michel au *Kiel*, fondée en 1096 par Godefroid de Bouillon, justifia la construction d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seconde digue reliant le Kiel à la ville.(rue Haute et Rivage).

Le terrain entre les deux digues, appelé *Waterland*, (par corruption *Vaderland*) était sous eau et fut asséché (place verte) (617).

Au VIIIe siècle Anvers formait une île d'environ 1000 pas de circonférence, baignée de tous cotés par l'Escaut.

Les Normands, après l'incendie de l'ancienne ville en 836, auraient occupé, pendant longtemps l'île et y auraient bâti le *Burgt* (439).

Un intéressant croquis du *werf* primitif entouré du *Schyn* et indiquant le groupement du temple, *steen*, *reusenhuis*, *vierschaer*, etc. dans (262).

M. Hasse y donne la coupe du terrain du *werf*, ainsi qu'une nomenclature d'ossements exhumés à cet endroit.

Le bourg semble avoir été à l'origine, un îlot ou *oppida* maritime, comme il en existait du temps de César et qui aurait servi de refuge, *(Vliedberg)*.

C'est là que s'éleva plus tard le *Castrum* ou *Castellum* dit *Steen*. Le *Bourg* aurait été bâti vers l'an 1000 par Gothelon, marquis d'Anvers, frère de Godefroid III duc de Basse Lorraine.

Frédéric de Luxembourg y aurait soutenu, en 1047, un siège contre Godefroid le Barbu, Baudouin V de Flandre et Thierry IV de Hollande.

Après 1069, le *Bourg* n'aurait plus été habité qu'à de rares intervalles par le prince qui lui préférait Louvain,sa capitale. (*Bull. Acad. Arch.* 1877)

Anvers resta soumis aux rois de France jusqu'en 980, époque où Lothaire, renonce par le traité de Reims, à la haute et à la basse-Lotharingie, en faveur d'Othon II, empereur et roi de Germanie.

La basse-Lotharingie ou Lorraine, qui comprenait Anvers, fut cédée par celui-ci, à Charles, frère de Lothaire. Gothelon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le Grand, qui parvint au duché de la basse Lorraine en 1023, possédait le pays d'Anvers avec le titre de Comte. (340) Dès 950, l'empereur Othon le Grand aurait pris possession des bords de l'Escaut jusqu'à la Zélande. (439)

Le district d'Anvers fut érigé en marquisat du St.-Empire, au commencement du XIe siècle.

Gothelon, plus tard duc de Lothier, fut en 1008, le premier possesseur de ce fief (536). En 1034, Gothelon (le Grand), reçoit de l'empereur Conrad, la *haute-Lotharingie* (439), Gothelon (1023-1043), marquis d'Anvers dès 1008, émit à Verdun ou à Herstal des monnaies avec GOZELODUX et SCA MARIA (440).

Il est le père de la comtesse Relinde et de Frédéric de Lorraine, qui devint le Pape Etienne X aussi nommé Etienne IX.

Ils étaient parents du Pape Léon IX et de l'Empereur Henri le Noir † en 1056. (*Annales St de Namur*, 1857, p. 52).

Godefroid le Captif (de la famille d'Ardenne), comte évincé de Hainaut, mourut en 1002, laissant deux fils : Godefroid, comte d'Eenham, créé duc de Lothier en 1005, et *Gothelon comte d'Anvers* (833). V. D. ELST, *Marquis d'Anvers*. Le Comte Henri I de Louvain, tué en 1039 est qualifié *Romani Marchio Regni* (d'après son épitaphe).

Son frère devint gendre de Gothelon (comte d'Anvers). Ils étaient fils de Lambert à la Barbe qui possède (en 1008) le droit de chasse à Heyst op den Berg (833). Les villages touchant les frontières du comté de Gothelon paraissent (d'après VANDER ELST), avoir été Santvliet, Austruweel, Brecht, Hoogstraeten, Turnhout, Casterlé, Gheel, Oosterloo, Hersselt, Houtvenne, Rymenam (la Nèthe, puis le Rupel et l'Escaut).

C'est ce qui constitue dans la suite le doyenné d'Anvers, du diocèse de Cambrai, et au civil les 7 quartiers du marquisat (652).

En 1048, le gouvernement de la Basse-Lotharingie et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

marquisat d'Anvers sont donnés par Henri III à Frédéric de Luxembourg (736). Othon, duc de Lotharingie, auquel le Brabant ressortissait, étant mort sans enfants vers 1005, l'empereur Henri II investit du duché, Godefroid d'Eenham sous prétexte que la Lotharingie était un fief masculin de l'Empire, dit TORFS, mais en réalité, pour écarter les comtes de Lorraine et de Namur, qui y prétendaient du chef d'Ermengarde et de Gerberge, sœurs d'Othon, qu'ils avaient épousées.

Gothelon le Grand, fut le premier marquis du St-Empire succédant à Godefroid d'Eenham dans le duché de Lotharingie, (834) (TORFS, *Anvers* au Xe siècle).

D'après d'anciens auteurs, cités par (743), le burg aurait été bâti par Constantin Clorus, père de Constantin le Grand au *Werf*.

L'empereur Orthon II créa le marquisat en faveur de Gerbergis, *sa tante*, veuve de Louis IV, dit d'Outremer, roi de France. D'après d'autres, le marquisat aurait été créé par les ancêtres de Pepin de Landen. Charles, fils de Gerberge, prit le nom de *Markgraaf* comme héritier de sa mère (743).

D'après l'abbé NOUWENS, il aurait existé six marquisats sur et devant les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin ; les Flandres et la Hollande comme avant-garde, c'étaient des *Zeegraven*, marquisats maritimes.

C'est du marquisat d'Eenham que sont sortis les célèbres ducs de Lorraine du XIe siècle. Le marquisat Mosan était situé à *Belisia* entre la Meuse et le Geer. Du marquisat entre la Meuse et le Rhin seraient sortis les duchés de Gueldre, de Clèves et de Juliers. Le marquisat de Berg *(Bergisch Markisch)* entre le Rhin et la fôret de *Teuthowald* des Saxons. Le marquisat d'Anvers comprenait les sept quartiers de Ryen, Hoogstraeten, Herenthals, Turnhout, Archel, Santhoven et Gheel (468).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le quartier d'Anvers comprenait Lierre et son *Bijrang* (ses alentours), les quartiers de Hérenthals, de Gheel, d'Arkel, de Ryen, de Santhoven, de Hoogstraeten et de Turnhout. PIOT (413).

En 1435, le marquisat d'Anvers se divise en neuf quartiers ou cantons, comprenant : 1° Anvers, Lierre, Herenthals et 20 villages ; 2° la franchise de Gheel et 20 villages ; 3° la métairie de Santhoven et 19 villages ; 4° le pays d'Arkel ou Artselaer comprenant 11 villages; 5° le pays de Ryen et 15 villages ; 6° la franchise d'Hoogstraeten et 17 villages ; 7° Turnhout et 12 villages ; 8° Breda avec 12 villages; 9° la seigneurie de Berg-op-Zoom et 13 villages. Le recensement de 1435 donne 27420 foyers et environ 191940 âmes pour le margraviat (439).

Vers le VIIe siècle on rencontre, dans la cité de Cambrai, les pagi : le Cameracensis, *l'Antwerpiensis ou Rien*, le Bracbantensis, l'Hainoensis ou Hennoniensis, le Fanomartensis, le Templutensis et la Wasia, qui correspondaient d'après DUVIVIER (721) aux districts créés par les romains ou conservés par eux de la période gauloise.

Le marquisat d'Anvers comprenait, d'après le texte du diplôme de Henri II, tout le pays entre les deux Nèthes et la Dyle, avec Heyst, Befferen et Malines, ou ce qu'on appelait le *Waverwald.* (314).

Le marquisat ne dépassait guère Hérenthals, Gheel et Turnhout.

Le Doyenné d'Anvers s'étendait à l'E. jusqu'à Turnhout et Gheel ; au S. jusqu'à la Dyle ; au N. il était délimité par une ligne passant au dessus de Wortel, Hoogstraeten, Brecht, 's Gravenwezel, Wilmarsdonck, Stabroek, Santvliet. (314)

Au XVIIIe siècle, les cartes donnent pour limites orientales au marquisat les villages d'Oosterhout, Holendonck, Donge et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dieren (situés à l'E. du rivelet de Donge) ; Reyn, Hulten, Gilse, Chaem, Alphen, Baerle avec Lorette et St. Salvador, Poppel, Weelde, Eel, Raevelo, Aerendonck, Corsendonck, Rethy, Desschel Lommel. Moll, Baelen, Coursel, Olmen, etc. DE L'ISLE.

Arendonck, Hoogstraeten, Poppel, Raevels, Turnhout, Weelde, suivaient les coutumes d'Anvers. (880, II. 96).

Le sceau du marquisat de 1231 représentait un *château* = ancien burg ; une *double banderole* = double lien qui attachait Anvers à l'empire et au Brabant ; *la constellation de la petite Ourse*, l'étoile polaire servant à retrouver le Nord, orienté en même temps pour connaître la position du *burg* (?); *les mains coupées* sont ajoutées après 1231. *Annales Maestricht*, 1864, p. 184. Une couronne de 6 roses entourait les armories. D'après un placard du XVIe siècle, ces roses désignent les différentes cours de justice du marquisat ainsi que certains privilèges importants.

La tradition veut que l'architecte de l'église de N.-Dame eut à lutter avec des sables mouvants qui ne purent être vaincus qu'à l'aide de peaux de bœufs. La même histoire se raconte à propos de l'église de N.-D. d'Utrecht. Certains auteurs et notamment (534) y ont vu une offrande à l'esprit des eaux. La tradition dit que l'église N.-D. est bâtie sur *des peaux de bœufs, ossenhuiden*. La même tradition se raconte pour d'autres tours et notamment pour Hoogstraeten. Il s'agit simplement d'une traduction fantaisiste des bâtisses en *dos d'âne* c. a. d. élevées sur des voussettes. Le peuple semble avoir fait d'*ezelsrug, ossenhuid*. (?) En Campine les paysans disent encore bâties sur *ossenhuid* comme synonimes de bâties sur pilotis.

D'après POTTMEYER, Anvers devrait son origine à des Frisons (peuple commerçant et aristocratique). Peut-être de là

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le nom de *Signors* (seigneurs) donné aux Anversois, par opposition aux Saxons, peuple d'origine servile.

L'église St-Michel au Kiel serait fondée vers 920 (299).

La tour du *Kroonenburg* sur l'Escaut, (*burgt* de la couronne), passe pour avoir été la borne frontière de l'empire allemand (marquisat du Saint-Empire).

On dit de *Peeboeren*, de *Kauwetters*, de *Kawanwen*, de *Pagadders* de *Ratrangers*, de *Luizerangers*, *Segnor met zijn pannebroek.*

Une ancienne animosité existe entre les Anversois et les Malinois (*Hoepsignoorke*).

On les appelle *Signoren*, parce que jadis ils auraient imité le faste des *Signori* commerçants gènois, (393).

Voir sur les *Sagen van den Langen Wapper te Antwerpen*, F. H. MERTENS dans *Wodana*, p. 11.

L'ancien géographe REISKIUS dans ses notes sur CLUVIER, parle d'Anvers : « La Belgique est l'anneau, la forêt, le paradis, le ciel et la terre ; et la pierre de cet anneau, le laurier de cette forêt, les délices de ce paradis, le soleil de ce ciel est *Anvers* » (641).

Voici l'opinion de Victor GAUCHEZ, *Topographie des voies romaines*, sur la protohistoire d'Anvers :

« Les romanciers s'emparent d'une légende et donnent le géant Antigon pour fondateur à la ville d'Anvers qui en conserve l'image et la promène triomphalement dans ses cavalcades. Il ne faut qu'un mot aux étymologistes pour appuyer le conte populaire que chantaient les bardes celtiques, les *scaldes* de l'Escaut, au coude formé par la rivière dans laquelle Antigon jetait la main des voyageurs qu'il avait mutilés. Les archéologues ne se contentent pas de la complainte lamentable d'un des fils de la Terre, ni d'un mot décomposé et soumis aux caprices étymologiques, *and-twer-py*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

confluent-rivièro-courbure ; leurs arguments sont positifs ; par des faits matériels ils retracent l'existence et l'état social d'un peuple. Ils rapprochent de beaucoup l'antiquité d'Anvers, sans avoir fait dans la province l'ample moisson du mobilier qu'auraient eu les Romains si leur séjour y avait été permament. Le fond était ingrat, d'un accès parfois impossible ; il ne pouvait séduire les vainqueurs du monde et c'est à peine si leur civilisation pénétra par les chemins ensablés d'Hoogstraeten dans les bruyères et les marais de la Campine, ces retraites silencieuses éternellement assurées aux lièvres et aux bécassines.

» Un quai, *Aan 't Werf*, sur le grand fleuve, bornant dès le sixième siècle, les royaumes d'Austrasie et de Neustrie, est l'origine de notre métropole commerciale dont les documents historiques ne font mention qu'au septième siècle, quand Sainte Dymphne, entre les années 620 et 640, y chercha un refuge contre les persécutions de son père, avant de se retirer à Gheel, et quand Saint-Eloy y prêcha la foi en 639 (1). Ce n'est qu'en 1608, au bastion Saint-Michel, que l'on vit des urnes, des lampes et les indices de l'habitation romaine au passage de l'Escaut ; une statue d'Isis apparut au siècle dernier, près du fleuve, dans les caves du *Reuzen-Huys*, et lorsqu'en 1860 des fragments d'urnes funéraires reposaient sous un exhaussement de deux mètres à Wilryk (2), la vie ensevelie à Anvers ne fut plus un doute : on crut à la présence d'une bourgade importante chez les Ambivarites.

» Les débris de poteries dans un énorme tronc d'arbre déterré au fort n° 6 (Wilryk) ne doivent pas être attribués à la destruction des Normands en 836, mais à un cataclysme antérieur

(1) Ghesquière. *Acta Santo, Belgii*. T. III, p. 231 ; T. V, p. 407.
(2) *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 2e série, T. XII, p. 59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et plus épouvantable : l'Océan en courroux ayant déchiré les côtes n'eut plus d'obstacles à ses débordements et par un mouvement rétrograde ouvrit les bouches de l'Escaut qui, au dire de César, se déversait alors dans la Meuse (1). Deux siècles après ce désastre les lueurs du christianisme éclairaient ces rivages où Saint-Amand et Saint-Eloy ne trouvèrent que quelques masures de construction récente, à proximité de *Turnium* Deurne.

» Une ville de plus de 100.000 âmes sous Charles-Quint, la patrie des maîtres de l'école flamande de peinture, dont Napoléon voulut faire la rivale de Londres, prête à recevoir et à garantir au besoin les trois pouvoirs de la nation, étalant sur les boulevards de son enceinte agrandie la magnifique statue de Boduognat, notre héroïque défenseur mort en combattant à la bataille de la Sambre, Anvers enfin eut des commencements bien obscurs ; son géant Antigon se voile de la nuit des temps; la langue qu'il parlait ne peut-être définie ; les Ambivarites seraient inconnus s'ils n'avaient été pillés par la cavalerie des Germains (2), le sol même disparait après la période romaine. Quand à la prétendue statue d'Isis de la collection Gasparoli et au tombeau de Fabius Rufus et de sa famille du Musée des beaux-arts, ils ne seraient que des antiquités d'importation. M. Wagener a appelé l'attention des antiquaires sur cet autel en marbre blanc que l'on dit provenir des environs d'Anvers ; il espère qu'on lui indiquera la place occupée par ce monument sépulcral dans la colonie romaine présumée à Anvers ; jusqu'alors il le prend pour avoir servi de lest à quelque navire du seizième ou du dix-septième siècle, puis d'ornement dans les jardins d'un riche

(1) *De Bell. Gall.*, L. VI, C. 33.
(2) César, L. IV, C. 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

négociant anversois. L'opinion de M. WAGENER naît d'une relation de M.M. MERTENS et TORFS, à savoir que plusieurs sarcophages romains constatés à Anvers au dix-huitième siècle avaient été apportés de Rome, vers l'année 1664, par MARQUARDUS GUDIUS (1). »

Remarquons incidemment à propos d'*Antigon* et de *Brabo*, que nous proposons d'identifier avec l'hiver et l'été (2), que l'incident de l'*hand werpen*, la main coupée et jetée dans le fleuve, n'est qu'une espèce de stipulation indiquant la prise de possession. Dans son savant commentaire sur l'investiture symbolique, CHASSAN (3) a démontré que la paille ou le fétu est un symbole appartenant exclusivement aux germains et fut entièrement ignoré et inusité chez les romains, qui n'ont connu que la *lance*, symbole du domaine quiritaire, provenant du butin fait sur l'ennemi.

Le *jet* symbolique de la paille, de la terre ou de la pierre, est l'acte recognitif de l'acquièscement. Il équivaut, en tant qu'acte juridique, à la signature posée au bas d'un contrat.

Telle est probablement, l'origine de la coutume d'ajouter une pierre au cairn ou au marchet des décédés. La pelletée de terre que jettent, encore de nos jours, sur le cercueil, les assistants, est l'acte recognitif de l'hommage qu'ils rendent

(1) G. HAGEMANS, A. WAGENER, L. TORFS et A. CASTERMAN, *Ann. de l'acad. d'archéol. de Belg.*, 2e serie ; T. I, p. 53 ; III, p. 364 ; VII. p. 5. *Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.* T. XI, p. 25 et suiv. ; XII, p. 436 et suiv.

(2) La légende d'Anvers contée par COLLIN DE PLANCY et par quantité d'autres aurait été inventée (?) par LUCIUS TONGRENSIS *(Annales Acad. d'archéol.* 1868, p p. 26, 30). « Elle fut acceptée par les premiers annalistes ; mais plus tard DIVŒUS, MOLANUS et MIRÆUS ne la considèrent plus que comme une fiction dénuée de tout fondement. »

(3) M. CHASSAN, *Essai sur la symbolique du droit précédé d'une introduction sur la poésie du droit primitif*, Paris, Videcq, 1847, p. 389.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au mort. Sans nous étendre davantage sur ce sujet très vaste et d'applications multiples (1) bornons-nous à rappeler que dans la loi salique, le dettier insolvable devait se placer debout sur le seuil (sacré) de sa demeure en regardant l'intérieur et jeter de la main gauche, et par dessus son épaule, de la terre prise aux quatre coins intérieurs de sa maison. Il jetait cette terre sur ceux des membres de sa famille qui n'avaient pas encore payé pour lui, ensuite en chemise, déceint, *déchaux*, bâton en main *(palo in manu)* il devait sauter par dessus la haie (2).

Le jet de la main semble être l'antique tradition *per andalangum (hand langen)*

Daer wart die manscip ghedaen (3)
Met handen ende met monden beeden.

Nous en trouvons la survivance dans la *paumée*, den *handslag* employé encore de nos jours par les marchands de bestiaux lors de la conclusion d'un marché.

Mais la main est aussi le symbole du pouvoir, de la possession, de la juridiction, de la main-mise. Le *manum regiam infringere*, c'est enfreindre la main du roi, contrevenir à ses défenses (Ducange, IV, 478) d'où la peine symbolique de

(1) D'autres formes sont notamment le jet des pierres dans la lapidation ; les boules blanches ou noires jetées dans l'urne pour voter pour ou contre ; le jet de pierres contre les autels païens (dans le Limbourg, Luxembourg et à Verviers, formule de renonciation au paganisme).

(2) De là peut-être l'expression populaire « *il est sur le point de sauter* ».

Sur le rite du jet des pierres dans la vallée de Menach et notamment sur le jet en arrière *par dessus l'épaule*, que les Persans appellent *gemere akebé* comme renonciation solennelle au diable, voir la savante étude de M. le professeur V. Chauvin, sur *le jet de pierres au pélerinage de La Mecque*, dans les *Annales de l'acad. d'archéol. de Belgique* 1902, p. 272.

(3) *Rijmkronijk van Vlaanderen* (vers 959-60) cité par Gaillard, *Gloss.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'ablation du poing (1) appliquée à ceux qui violent la loi. Cette pénalité est considérée comme d'origine nordique par GRIMM *Deut. Recht.* 706). Mais, comme le fait judicieusement remarquer MICHELET, *Origines du droit*, etc. « L'esprit du droit antique, c'est le respect de la lettre, aux dépens même de l'esprit » c'est comme si la formule ou le signe recognitif même auraient contenu matériellement le droit. Le fait de couper le poing à *Druon*, symboliserait la perte de son pouvoir souverain.

Nous retrouvons un exemple du jet de la main dans PUCKLER MUSKAU, T. I, p. 339, cité par MICHELET :

« Deux frères engagés dans une guerre contre une des îles écossaises, étaient convenus entre eux, que le premier dont la chair et le sang (expression écossaise) en toucheraient le sol, serait le seigneur de l'île. Comme ils approchaient à force rames, leurs vaisseaux ne purent avancer davantage, à cause de quelques rochers, et les deux frères se jettent à la nage.

L'aîné, voyant que le cadet avait l'avance, tira sa courte épée, posa la main gauche sur un rocher, la coupa, et la saisissant avec les doigts de la main droite, la jeta toute sanglante sur la rive, en criant à son frère : « Dieu m'est témoin que ma chair et mon sang ont les premiers touchés le sol. » Il devint

(1) Cf. L. STROOBANT, *Notes sur le système pénal des villes flamandes du XVe au XVIIe s.* dans le *Bulletin du cercle arch. de Malines.* 1897. GAILLARD. *Archives du conseil de Flandre*, p. 438, donnant une sentence de 1632... *le poing coupé cloué à la porte du château...* VAN LERBERGHE, *Audenaerdsche mengelingen*, IV, 432 donne des exemples de poings en cire et poings en argent comme rachats. Dr REMBRY, *Comptes de Menin*, de 1564-65 A. ALLARD, *Hist. de la justice criminelle au XVIe s.* THONISSEN, *Etudes sur l'hist. du droit Criminel de la France*, 1870, cite un capitulaire de 867 sur l'ablation du poing, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

roi de l'île, que ses descendants gouvernèrent pendant dix générations.

De tout ce qui précède, nous déduisons que, si l'ablation du poing de *Druon* consacre la perte de son pouvoir et est la juste punition de sa violation des lois sacrées de la nature (retour annuel du soleil), le jet dans l'Escaut de la main coupée est la stipulation ou andalagum symbolique de cette espèce de détronement.

Il y aurait donc autre chose qu'une fiction étymologique dans les mains dessinées dans les armoiries d'Anvers. Elles rappelleraient le dernier acte de la croyance nordique, du soleil vainqueur *(Brabo)* sur l'éternel hiver *(Antigon)* (1).

Arcen en Velden-lez-Venlo, serait l'*Arenatium* romain de la carte de Peutinger. On a traduit Arcen par *Arx* et même par *Arx Caesaris*. *Soc. Arch. de Maestricht*, 1899.

Ardennes devrait son nom à la *dea arduana*. Cette déesse celtique (?) que l'on a tour à tour comparée à la lune et à Diane, aurait été représentée par des pierres brutes. St-Remacle, qui acheva d'évangéliser les Ardennes, rencontra encore sur sa route des pierres dédiées à *arduinna* ou *ardeiana*. D'après certains étymologistes d'*ardu*, signifiant lieu sombre ou d'*ar*, endroit élevé et de *denn*, forêt (?) M. Lagarde, (471). En flamand un *arduin* signifie une pierre de taille.

Ardenne signifierait *haute fagne*. *Ar* celtique signifie hauteur, élévation. *Duen*, *uenne*, semble être *Veen*, fagne, marais, d'où *Hooger* = haute = *Ar* et *Veen* = fagne = *duennes*. Cependant Gantier (734) dit *arduenna* = *Ardene* = duretés, comme Harduemont, Hardenberg, dur mont, *Hartwalt* dure forêt.

(1) Le démon enchaîné de la procession de Bruges serait l'hiver vaincu, comme le domestique du *Greef van Half-Vasten* serait *Drym* (?) le géant de l'hiver, serviteur de Thor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Gaidoz dérive Ardennes de *ard*, élevé (comme *arduus*, chez les Latins) et *veen* = marais et transformé par une fausse analogie en *Hohe Veen* ou Haute fagnes. Kurth traduit *ardenne* par le marais; de *ar* (étant ici non plus synonyme d'*ard-arduus*, mais un simple article) et *gwenn* en celtique marécage, flaque d'eau. Schuermans, (626). *L'Arduenna Silva* s'étendait de l'E. à l'O. du Rhin à la Meuse, aux confins des Rémois et des Nerviens; du N. au S. sur une étendue de 500 milles romains (César) ou 4000 stades olympiques (Strabon), c'est à dire environs 150 lieues.

Elle comprenait les électorats de Cologne et de Trèves, la Lorraine, le Luxembourg, le Hainaut, la Flandre, le Brabant, le Limbourg, le comté de Namur et le pays de Liége.

Elle était habitée par les Ubiens, les Gugerniens, les Médiomatriques, les Tréviriens, les Rémois, les Nerviens, les Ambivarites, les Ménapiens, les Aduatiques, les Eburons, les Segniens, les Cérèses, les Condruses, *Dewez*, (641).

Les rois d'Austrasie l'appelaient *notre forêt*. Un diplôme de Sigebert (Martène II, 6) dit «*in Terra nostra silva arduennense*». La fondation de Cugnon «*in forestre nostra arduenna*» chez Lacomblet, *Urkundenb.* (1,20) «*in silvâ nostra arduenna*», A. de Noué, (657). Les rois d'Austrasie y établissent nombre de *palatia*. Cf. P de Noué, (615). Forêt qui s'étendait de la frontière des Rèmes et des Nerviens, à la Meuse et à l'Escaut (Tholen).

Du S. au N. elle mesurait, d'après César, 500 lieues romaines et d'après Strabo, 4000 stades solympiques, ce qui est environ 150 heures. Elle comprenait en partie le Rijnland, la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges, Le Luxembourg, Brabant septentrional, Anvers, Namur, le Hainaut et la Flandre Orientale, Van der Aa (789).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans la division du royaume d'Austrasie le *pagus ardennensis* ne forme plus qu'un canton resserré dans des limites très étroites, DEWEZ, (641).

Dans la suite, le comté semble avoir été plus étendu que le pagus.

En 916, on cite Wigeric, comte du palais de Lorraine, issu de sang royal par les femmes (244 et 641).

D'après César, (L. 6. C. 29) la forêt d'Ardenne est la plus grande de toute la Gaule. Elle commence au Rhin, aux frontières des Trévirien s et s'étend jusqu'aux terres der Nerviens, dans un espace de plus de 500.000 pas. WASTELAIN (327). CLUVIER donne à l'Ardenne tous les pays où César et Strabon indiquent des forêts en Belgique, et l'évalue à 120.000 pas. CELLARIUS y comprend les Atrebates et les Veromandois. TACITE dit *Petebanque sallus quibus nomen. Arduenna. (Annal.* l. III, c. 42.).

Le comté d'Ardenne, *pagus arduennensis,* ou *Osnincka, Oszling*, était limité à l'O. par le Condroz, le *gau* de Trèves à l'E. la Ripuarie au N. et le *gau* de la Woivre au S.

En 963, Siegefroid, frère de Godefroid, comte d'Ardenne, achète de Witkere, abbé de St-Maximin à Trèves, le château de Luxembourg, SCHUERMANS, (293).

Arenacum. Selon Tacite dans l'île des Bataves. *Arenatium* dans la table, *Herenacium* dans l'itinéraire. D'après Tacite c'est là que Céréalis aurait placé sa 10e légion qui soutint un combat contre Civilis pour défendre un pont romain.

CLUVIER l'identifie avec Arnhem. ALTING hésite entre Aert et Herwert, village de la Gueldre. D'ANVILLE tient pour Aert. WASTELAIN pour Herwert (641). Sur *Arenatium* de la carte de PEUTINGER, voir *Arcen en Velden* (Limbourg Hollandais).

Arendonck (Anvers). Peut-être du suffixe *Ara*, petit cours d'eau, *d'are, adere,* artère et la désinence *donck*. Lieu élevé =

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donck, près du petit cours d'eau, près de l'*ara* ou Arendonck.

Il y a une *Aren-beeke* à Lierre, un *Arbeek* à Baelen et un *Arbeek* à Olmen. VAN DER MAELEN, (468).

Au marais de *Goirken*, source de la *Wympe* qui se jette dans la petite Nèthe à Terloo-lez-Casterlé (475). *Het roode Goor* est une mare qui mesure 30 hectares. Lieux-dits : *Achterste hoog, de Wamp, de Kerkenbeemd, de Reid, Wippelberg, den dynster, de Geeren, den Tilleman,* het *Blokske, Hertevelde, den binnendijk, de Vlieger, Molengoor, de Wolfakker, de Madritten, grootboschreld, Peerdskerkhof, het Laerdeken, in de hokken, Wolvestraatje, Pastoorsbeemd, de Del achter de Wetweide, den Boschberg, het zestien loopenbosch, in de klotputten, horst, Moelandsbosch, bichallekens, op de Biezen, de hooge mouwen, de voorheide, hoogveld, aan de Paaltjens, Begijnenakker in de Leeuwerf, in de zeven vellekens, Molengoor, Oude God.* In de *Molenbergen*, genaamd den *Lindenboom, Den Diept, den Boschman. In de Mellen nabij het zwart Schaap.*

On y a trouvé des monuments romains. (14) (259 et 459) VAN DESSEL (3) y signale un tumulus belgo-romain et des antiquités romaines. GRAMAYE, *Antverpia, tit. Arendoncka municipium*, p. 42 (édit de 1708), signale la découverte de monnaies romaines à Arendonck. Dans le voisinage du *heyhuisken*, près d'une ancienne route, silex tardenoisiens (10).

On exécutait au XVIIIe s. entre Arendonck et Reusel, au lieu-dit *galgevenne* ou *het ven*.

Le cimetière possédait le droit d'asile. Au XVe siècle, l'écoutête de Turnhout et 200 hommes armés y assiégent pendant cinq jours cinq malfaiteurs avec lesquels ils composent, leur accordant un délai de 15 jours pour s'enfuir. L'écoutête et ses 200 hommes furent mis au ban de l'église par l'official de Liége. *Kempisch Muséum* (1880, II, p. 221) « Il y at quantité des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

personnes qui ne s'exercent que à dresser les faucons pour la chasse et en fournissent en grande partie les provinces à l'entour » dit BUTKENS, (879). Le préfet d'HERBOUVILLE, écrit en l'an X (319) que dans quelques parties de la Campine on chasse au faucon et que plusieurs piqueurs de la fauconnerie de Versailles étaient d'Arendonck.

Pèlerinage le 10 mai à St-Job. En 1249 l'abbaye de Floreffe échange les dîmes d'Aarle lez-Helmond, contre celles d'Arendonck (535). On dit de *Tjokkers* et *Tiktakboffers* et de *Gorteters*. (393)

Haveregort
In 't water gestort
Is voor de wevers,
Rethy de pracht,
Arendonck de macht.

A la Pentecôte, les enfants d'*Arendonck*, vont de porte en porte en chantant. Un des enfants a un mouchoir sur la tête et le dos rempli d'images. Ils chantent :

Sinxenblom,
Sinxenblom,
Keer u eens om,
Met uwe witte voorschoot om.

L'enfant qui porte le mouchoir est la « *Sinxebloem* ».

Arentsburg. Sur la station navale romaine d'Arentsburg-lez-Voorburg. Cf. HOLWERDA, (875).

Argenteau (Liège). Un rocher situé sur la rive droite de la Meuse, à 3 kilom. d'Argenteau, s'appelle Monglion. Les d'Argenteau ou Arkentel exercent au XVe siècle le droit monétaire et prennent le titre de *prince de Monglion*. R. SERRURE, (536). Château, ayant en 1070, remplacé le *castrum* sur la hauteur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Arkentel, *Erkentel*, *Argentel*, *Argenteal* était jadis une terre franche du duché de Brabant et Marquisat d'Anvers. DELVAUX (686). Pèlerinage à la chapelle de Wixhou qui signifierait *hout*, *bois*, *wi* pour gewijd ou *bénit*.

Arlon. Province de Luxembourg) *Orolaunum vicus* est cité dans le partage de 870.

D'après la tradition, *autel de la lune*, *ara luna*, DEWEZ, (641). D'après GRANDGAGNAGE, de *Ar*, éminence et *lon* ou *lun*, bois, *Annales*, (495). Est Arll en Allemand. Bastogne = Bastnach, Aubange = Ibing, Ibingen. Athus = Athem. Autel = Elter. Bonnert = Baenrait, etc. (Cf. *Annales*, (714) Arlon = *Aurau launum* = au dessus des *bois* (*lon* est le *launum* gaulois) (714). *Arlo*, racine *ar*, peut-être du gothique occidental *arca*, *grenzwall* ou vallun, frontière ou limite et de la désinence *lo*, loo lucus, bois sacré.

Le château d'Arlon, d'origine romaine, devint la résidence des marquis d'Arlon et peut-être plus tard des comtes et ducs de Luxembourg. PRAT, (882). Le marquisat d'Arlon est inféodé au duché de Brabant en 1191. Cf. BUTKENS, (I. 149).

La *Chentze*, de *Chantz*, *Schans*, retranchement romain, a été nivelé pour l'érection de la nouvelle église en 1906-7 (*Annales*, (898). Le *Castellum Arolaunum Vicus* aurait été ceint de murailles en 408. Il se serait élevé à l'endroit culminant occupé par l'église. On a fait dériver Arlon d'*Ara Lunae*, autel de lune, c'est-à-dire de Diane. (?)

La première des chapelles de l'église St Donat à Arlon aurait contenu *l'Ara-lunae*, sur l'emplacement duquel a été érigé l'autel de la Vierge. Ses pieds sont posés sur un grand croissant sur lequel on lit *Luna sub pédibus éjus*. Chaque côté du socle est taillé en forme de quartier de lune. (*Congrès archéol. d'Arlon*, p. 147). La tradition dit que sur la cîme de la montagne, où s'élève le couvent des capucins, se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvait un temple de la Lune représentée par une statue de femme tenant la lune dans ses mains ; d'où serait venu Arlon = *Ara Lunae.*

L'autel de ce temple aurait été transporté au palais de Mansfeld, à Luxembourg, et fut renvoyé aux capucins d'Arlon par le duc d'Havré en 1650. Il se trouve dans l'église des capucins et est décrit in *Annales Luxemb.* (714). Un fragment de l'*ara* de Diane a été encastré dans le mur du jardin de la maison de M. Résibois. Il y figure cinq personnages. La patronne de la ville est représentée actuellement debout au milieu d'un croisant qui lui passe sous les pieds, *(luna sub pedibus éjus).* Allusion à l'érection de l'église sur les fondements d'un temple de Diane (494). L'autel de Diane (*l'ara Lunae* traditionelle), découvert dans les ruines de la montagne, fut donné en 1654 par le duc de Croy à la ville d'Arlon. Il fut détruit en 1792 (Felsenhart, (533). L'abbé Bartel dit qu'à son époque, après la ruine du château d'Arlon, on a tiré de la montagne des restes si remarquables du *temple et autel de la lune*, que plusieurs de ces pièces furent transportées au palais de Manfeld à Luxembourg.

La grande pierre qui est aujourd'hui dans l'église des capucins d'Arlon est une de ces pièces rares, Elle fut envoyée aux capucins en 1650, par le duc d'Havré (494).

Dans le bois de Sampont, à une lieue et demie d'Arlon, il existe un tertre d'une trentaine de mètres de hauteur, à partir duquel on remarque, se dirigeant vers le nord, un exhaussement en dos d'âne, haut de deux mètres et en ayant au moins trois de large à la base ; cet exhaussement se prolonge à travers les montagnes, les vallées et les forêts, avec des interruptions plus ou moins longues, aux endroits cultivés, où on l'aura fait disparaître, jusqu'au delà de l'Our, en passant aux environs de Bas-Bellain. Il s'étend ainsi sur un espace de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

près de vingt lieues. M. LAGARDE, (471). Cette antique construction sépare le Luxembourg wallon du Luxembourg germanique.

L'orolaunum vicus (Arlon) est entouré de murailles à la fin du IIIe siècle (882). En 1672, on découvrit dans les fondements de l'enceinte, environ une centaine de pierres ou fragments de pierres romaines, dont WILTHEIM donne le dessin dans son *Luxemburgum romanum* (533).

Quantité de monuments romains et pierres votives y ont été trouvées au XIe siècle, au XVIe siècle, en 1671, 1854, 1856, 1862, 1866, 1869, 1870.

La tradition y place un *Ara Lunae* (Diane) qui fut l'objet d'une controverse entre les P. P. BERTHELOT et BONAVENTURE (392).

Parmi les nombreuses pierres romaines extraites des remparts en 1671, 1854, 1856 on remarque une dédicace à *Mars Camulus*. *Camulus* est le compagnon de l'*Arduenna*. SCHUERMANS, (635). Les monuments romains d'Arlon ont été reproduits en lithographie, d'un dessin médiocre, dans le volumineux Atlas annexé à l'*Histoire d'Arlon*, de PRAT et reproduit in (907). Une partie des collections romaines du comte de Manfeld auraient été transportées en Espagne en 1609.

Une partie des monuments des collections romaines des frères WILTHEIM auraient été employées dans les fondations du collège de Luxembourg (907) cf. le *Catalogue des monuments sculptés romains* in (907). Catalogues et planches des monuments du jardin Binsfeld à Luxembourg ; du *Luxemburgum romanum* de WILTHEIM, etc.

En 1854, inscription votive en l'honneur de *Camul*, dieu des combats, le Mars gaulois. Au musée d'Arlon (435). Autres divinités du pays des Trévires : *Rosmerta*, déesse du commerce. (Inscriptions à Wasserbillig et à Niederemmel-lez-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Trèves). *Sirana*, déesse des sources (six inscriptions dans la vallée de la Moselle). *Wassus Caletus*, dieu des marchands à Bittbourg. *Granus*, dieu du soleil (Moselle). Les dieux Manes ou Lares : *Nairae*, *Matrae*, *Afliae*, *Nehal* (435). Sur les inscriptions romaines d'Arlon, voir (640).

Entre les ateliers de la gare et l'ancien cimetière, découverte de thermes avec inscriptions reproduites par SIBENALER, (710).

Monnaies de Gallien, Antonin, Claude le Gothique, Postume etc. (en majorité du IVe siècle).

Les bas-reliefs de la piscine datent du 1er et du 2e siècles.

D'après SIBENALER, le vieux cimetière est une motte artificielle recouvrant les thermes. Fragments de bas-reliefs romains : Cavaliers foulant aux pieds un géant. (Au musée d'Arlon) (710 et 898).

KURTH, TANDEL et SIBENALER sont d'avis qu'avant les invasions barbares l'Arlon-romain s'étendait dans le bas de la ville vers la gare, ou le chemin des vaches, et de l'ancien cimetière. (704).

En 1903, au *Hochgericht* (potence), objets gallo-romains du IIe siècle. *Annales Luxemb.*, (897). En 1905, contre le chemin des Espagnols, torque ou diadème en or de l'âge du bronze. (au musée du Cinquantenaire), (936).

En 1818, découverte d'une belle Venus en bronze. Jupiter armé d'un foudre et d'un petit bâton ayant les 2 bouts arrondis (533 et 636). Collection DE RENESSE. A droite de la route Arlon-Mersch, dans un bois de la Gaichel, sépultures franques, en 1910. *Annales Luxemb.*, (906).

Jupiter, sur un piédestal adhérant à la figure, trouvé près d'Arlon, collection DE RENESSE. Socle de statue de Jupiter. Frises monumentales sculptées. Pierres tombales. Buste de gladiateur. Pilastres-corniches. Bas-reliefs et nombreux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autres monuments, décrits par J. B. SIBENALER, dans son *Guide illustré du musée lapidaire romain d'Arlon*, 1905.

Sur la place du vieux marché s'élève une grande croix posée sur socle de pierre. Elle remplace la croix, (croix de justice, croix de liberté de Beaumont) qui existait là de temps immémorial, et qui pendant la révolution fut détruite et remplacée par l'autel de la déesse Raison. La tradition dit, que cette croix servait jadis de pilori. On désigne encore cette croix sous le nom de *Stielchen*, petite chaise. (*Congrès arch. d'Arlon* p. 150).

D'après SIBENALER, Arlon, vient de *Or*, *Origo*, source, comme Orval, Orgeo, Ortho. M. TOURNEUR, *Recherches sur la Belgique Celtique*, est d'avis qu'Arlon serait *auro-launos* = qui est rendu joyeux par l'or.

On connait environ 21 bases à quatre dieux trouvées en Belgiques : 7 à Arlon, 1 à Wolkrange, 2 à Messancy, 1 à Mageroux, 3 à Virton, 1 à Ethe, 1 à Latour, 1 à Villers sur Semois, 1 à Mussy la ville, 2 à Amberloup, 1 à Berg-lez-Tongres (663). Ces pierres datent de 170 à 243 après J. C. On n'a retrouvé que deux fragments de groupes à l'anguipède, un à Mageroux, un à Virton. L. HALKIN, (663) Les piédestaux cubiques étaient surmontés d'une pierre avec les dieux de la semaine, puis d'un fût de colonne avec chapiteau, sur lequel un dieu cavalier foulant de sa monture un géant anguipède.

Au nord de la ville, près d'Altenhoven et la limite du territoire, au lieu-dit de Weiler, près d'une carrière, grand mégalithe (haut de 2,50 m.) en pierre de sable, appelé *Holl-fra-Stên* ou *Holle-Mudder Stên*. Pierre de la dame ou de la mère Holla. WARKEN, *Unsre Vorfahren die Germanen*, Arlon, 1899.

Entre Hassloch et Grüneworth, le Main se divise en deux bras et forme un ilot. Au bras droit se trouve le *Frau-Hulda-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Steen, pierre légendaire près de laquelle apparait certaines nuits une fée, *frau-Hulle*, qui peigne ses nattes d'or. Près de Velburg, au *Bovenpfalz*, se trouve un gros rocher : de *Hollenstein*, surmonté de trois roches qui sont des jeunes femmes pierrifiées. KNAPPERT, *Mythol.*, p. 148, citant PANZER, II, 115, I., 112.

Cet endroit a une réputation sinistre. On raconte ,que la nuit, un char diabolique, conduit par six chevaux non attelés, y circule. De nombreux crimes se seraient commis à cet endroit. On y aurait trouvé des cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants dont le corps ne portait cependant aucune trace de violence.

Les gens qui devaient se rendre à Messancy, Mont St Martin ou Longwy, faisaient un long détour plutôt que de passer à cet endroit. Il s'y trouve une chapelle expiatoire et plusieurs croix de pierre y marquent l'emplacement où l'on à découvert des cadavres. Le char qui circule la nuit surtout aux environs des nécropoles à incinération, est le char de Hellia, déesse nordique de la mort.

Au lieu-dit *Lar Kaul* (trou des tanneurs) source de la Semois qui sort d'une pierre percée. Semois signifierait *fontaine du marais,* de *more*, marais et *Sas*, nom ancien de la fontaine. (919).

Arnhem (Gueldre). Dans les *stadsbosschen*, bois communaux, au point le plus élevé, de *Klarenbeek*, ruisseau clair, se trouve la table de pierre, *Steenen tafel*, de forme carrée.

Près d'Arnhem nous connaissons la *Sonsbeek*, *le Hemelschen Berg*, *le Doorwerth*, le *Zilverberg* et le *Zonnenberg*.

Arnsberg sur la Ruhr (Westphalie) Ara romaine. (454).

Arquennes (Hainaut) Château-fort de l'époque franque dont les fondations sont romaines (612). Près du bois de la Garenne, le docteur CLOQUET (30) a découvert de nombreux tessons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

belgo-romains ainsi que des silex taillés. Au bois de l'hôpital on a exhumé un énorme bloc du poudinge de Burnot. C'est probablement une pierre de *dolmen*, ajoute le docteur CLOQUET. Au bas du coteau est une excavation, dite ***trou des Fées***. Sur le plateau de la grotte quantité de silex.

Arras (France). St-Diogène y aurait consacré (vers 390), au vrai Dieu, le temple de Jupiter. En 1847, sous les fondations du chœur de l'ancienne cathédrale, découverte de pierres colossales que l'on suppose avoir servi au culte païen. A. TERNINCK, (532).

Capitale du comté de Flandre jusqu'à la séparation de l'Artois en 1190.

La *Civitas* d'Arras devrait sa suprématie au fait que les Morins, vaincus par Labiénus, furent mis sous la dépendance des Atrébates et de leur roi Commius.

Le collège des échevins d'Arras, forma le tribunal suprême où les villes de Flandre se rendaient en appel. A. DE VLAMINCK. (611).

Arville-lez-Neufchateau (Province de Luxembourg). *Apri villa,* donnée à l'abbaye de St-Hubert par l'évêque Waliand vers 814. Le village d'Arville existerait depuis le VII siècle. PRAT, (882).

Asbourg, entre Meurs et le Rhin où l'on a trouvé à diverses époques quantité d'objets romains, serait l'*Asciburgum* où existait une garnison romaine. Cette ville aurait été fondée par Ulysse (?) d'après une tradition populaire rapportée par TACITE, *Germ.* (c. 3).

C'est CLUVIER, qui situe *Asciburgum* à Asbourg. CLUVIER réfute sérieusement la légende d'Ulysse (327)

Ascibvrgium. Ulysse entrainé, dans son long et fabuleux voyage, sur les cotes de la mer occidentale, avait pris terre à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'embouchure du Rhin, et fondé la ville d'*Asciburgium* sur le bord de ce fleuve.

Ptolémée situe une ville de ce nom à la jonction de l'Yssel et du canal de Drusus.

TACITE place la ville, encore nommée Essemberg, sur la rive gauche du Rhin, entre Wesel et Dusseldorf.

La Table de PEUTIGER la renseigne aussi au même endroit (910).

Asch. (Limbourg belge). Entre les lieux-dits *"aan den Klavenberg"* et *"Dykzée"* dans les dunes : un emplacement d'habitations néolithiques, ayant donné plus de 600 silex taillés, dont 58 couteaux et lames, 8 grattoirs, 2 petites pointes du type tardenoisien, 492 nucléus, éclats et déchets (au musée de Liège) (729).

Probablement *Ais*, in *pago Has baniae*, cité en 1133, PIOT, (313).

On a trouvé, dans une prairie longeant le ruisseau du *Bosch-Beek*, une hache en silex gris, veiné de blanc.

DE MUNCK a trouvé des silex taillés néolithiques dans la bruyère d'Asch.

Vers 1891, au *Doeleinde*, belle pointe de flèche en silex gris à ailerons, (coll. C. BAMPS).

Sur la route de Hasselt, à la borne, 22, nucléus. Dans les sables, au dessus de *Zevenhuizen*, silex taillés, (coll. M. DE PUYDT, (208), tome XIX). Source de l'*Asch* ou *Bosbeek* qui se jette dans la Meuse à Aldeneyck. J. TARDIER, (475). Lieux-dits : *Moledel*, *Oudemolen*, *Oelende*, route romaine. SCHUERMANS, (301).

Ascolon voir Asselt.

Asenray (Limbourg Hollandais). Hache polie en silex pyromaque gris-jaune (225) (coll. GUILLON).

Asnapium, voir Gennep.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Asnoth. Voir Assent.

Aspelt. (Grand Duché de Luxembourg). Pont romain et nombreuses ruines romaines. Près du bois de Seiter, villa romaine. Fontaine romaine de Seiter. (494).

Asquillies (Hainaut). Près de l'église, pierre à inscription en lettres gothiques, qui aurait été la base d'un pilori. *Société* (*Arch. de Bruxelles*, 1899).

Aspelaere-lez-Alost. (Flandre orientale). Monnaie romaine du II *e* s. (859).

Assche, (Brabant). *Ascum*, dans la vie de Ste Berlende. *Asscha* en 1086, *Hascreold* au XIe siècle, d'après G. Des Marez, (873). *Assche* en 1148 et 1159, *Hasbeca* en 1160 (d'après Förstemann, 542) *Asscha* en 1179, *Aske* en 1258, *Asca* en 1333, *Assch* en 1201, d'après Schuermans, (301).

D'après d'Arbois de Jubainville et Cam. Jullian, *Hist. de la Gaule* I, 115, les noms dérivés de formes en *Asco*, *usco*, *osco*, indiqueraient une occupation Ligure. (?).

Probablement de *Ask*, *die escke*, *fraxinus*, le frêne. *Asbeek* serait ruisseau aux frênes. Cf. Essche St-Lievin, Grand Axhe-lez-Waremme, Asch en Campine, d'après Förstemann, (542).

Citons pour mémoire l'étymologie très douteuse de Chotin, (301) Assche = cendre (!) *cinis*, cimetière, et qui y suppose l'existence d'un ustrinum. D'après Galesloot, (605) copiant A. Wauters, *Environs*, I, 430, *Ascum* est un plateau qui forme le point stratégique le plus important à l'O. de Bruxelles. L'église s'aperçoit de plusieurs lieues à la ronde.

A l'O. d'Assche s'étendent, le long de la chaussée de Gand, sur plus d'un kilomètre, le *Kalkhoven*, nom actuel de la bourgade romaine.

Asbeek, ruisseau d'Assche, comme à Asch en campine, qui est arrosé par un affluent de la Meuse, l'*Asch* ou *Boschbeek*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Asbeekveld, champ du même ruisseau, *Hascreold*, bois d'Assche, cité en 1047.

Cautertaverne, taverne de la culture (?) (301) *Volckeghem*, heim de Fulco ou Foulque (482) *Hunneghemstraat*, rue du heim des sacrifices et non des Huns. Au Putberg, montagne aux puits,deux hauteurs artificielles, voisines du camp romain qui semblent provenir de l'exploitation ancienne de carrières, et qui auraient servies de poste avancé aux romains (?)

Desroches, Roulez, Schayes, et Wauters ont parlé de ce camp.

Crokeghem, *Walferghem*, *Ten Berg*, *Buda*, *O. L. V. Hof*, *Molen Couter*, *Waerbeek Huysegem*, *Waelborne ou Waerborne* (moulin), *Vrythout*, *Kruysberg*, *Weyenberg-kauter* peut-être colline de la pâture. Il y a un Weybempts à Elewyt, un Weyenberg à Herffelingen, un Weyenberg à Opwijk. Le *Halpoel*, mare de Hellia, se trouvait au centre du village à l'endroit où s'élève la maison communale. *Legerland*, terre de l'armée (romaine ?) *Buda*, *Lettencauter*, *Breevaal*, *Mallier*, *Forneide*. Le jardin de César, *Ortus Caesaris*, dans un acte au XIV siècle, est un *vallum* antique connu depuis sous le nom de *Oude Vesten* anciens remparts. Il se trouve près de la voie romaine et à proximité on trouve des débris romains en abondance. (605). Hameau *Sitter* à *Walferghem*, *Poel* à *Beckerzeel*, *t hof 't Eechout* où vécut Rickward, l'amant de Ste-Wiwine. *Le Hambosch*, *Terrenbergbosch*, *Semeleirbosch*. Le *Cluyserije-bosch*, appelé en 1047 *Hascreold*, en 1151, *Asscherholt*, en 1192 *Ascerholt*, c. a. d. *holt*, bois d'Assche (219). *Hofblok*, enclos du château, *Meurvelt*, champ du mur, où se serait élevé l'antique château des d'Assche, Le *Kwaedgat*, méchant trou, près du cimetière, *Molleken*, petit moulin (?) dans le *Borgstadt*. A l'entrée du bourg, au milieu d'une petite place est un abreuvoir attribué

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux romains. *Klokput*, puits de la cloche, indice de l'existence d'une nécropole à incinération, signalé par A. Decock, (718) *Kartelo* ou *Carteloi* à la désinence, *lo*, *loo*, qui est lucus ou bois sacré.

Miroeus, *Donationes Belgicae*, p. 224, signale le premier, le camp romain d'Assche, décrit par Galesloot. Ce camp mesurait 13 hectares 39 ares. Il était défendu sur trois faces par des remparts qui atteignent jusque 5 à 6 mètres d'élévation. Les actes le nomment *Oude Vesten*, *Block mette vesten et Borghstadt*. La tradition dit que les Huns y ont campé, (317) Miroeus, Boucher, Vinchent et Dewez placent le camp de Q. Cicéron à Mons. Wendelin à Vaudrez (entre Mons et Binche) De Schrick à Velsique, entre Gand, Alost et Audenaerde. D'autres le placent à Tournai. Baert le place à Castres-lez-Hal. Des Roches, Roulez et Galesloot le placent à Assche. Ce dernier a publié le plan du camp dans (361).

A. Wauters, *Environs*, I, 430, discute longuement ces hypothèses. Sur ce camp romain, Cf. d'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 138, Mirœus, *Chron. Belg.*, p. 128, Heylen, *Mém. Acad. de Bruxelles*, IV, 438, Des Roches, *Hist. anc. des Pays-Bas*, p. 506 (260).

Au *Borg-stad* des remparts hauts de 5 m. délimitent un camp carré, d'environ 13 hectares, situé au confluent des *West* et *Vestbeek*, près du *Putbeek* de *Broekebeek* et le *Kalkhoven*. Un chemin antique dit Coensborreweg traverse le camp de l'E à l'O. (919). Lieux-dits : *Waerborre*, (de *Wardjan*, garder) ; de *Volken*, *Vallum*, *schans*, retranchement ; den *kampput*, puits du camp ; *legerland*, champ de l'armée ; *trommelveld* ou *rommelveld*, champ des tombelles ou des romains. *Zonnebosch*, bois du soleil ; *Kattestraat*, rue des chats ; *hallepoel* près duquel s'élevait un très ancien frêne ; de *stoep* ou *hooge trap* qui était le perron ; *carteloo-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bosch (*lucus*) limite ou N. et E. vers Crockegem. *Maneveld*, champ de la lune ; *alvenslot*, *alfenbeek*, château et ruisseau des Elfes, (919).

Toponyme du camp romain : *Borghstad*, *Put-Bergen*, *West-Beek*, *Broekke Beek*, *de Oude Vesten*, *Kalck Hoven*, *de oude Borgh*, *Vest Beek*. La *strataregia*, voie romaine vers Vilvorde en passant par les limites des communes de Zellich, Laeken, Wemmel, Strombeek, etc. La *Oude Baen* ou *Heere-straet*, voie antique vers Malines par Bollebeek, Brusseghem, Meysse, Beyghem Humbeek, etc. (361)

A Assche la voie romaine suit presque constamment la crête de séparation des bassins de la Dendre et de la Senne. (219) Sur les voies romaines d'Assche Cf. VAN DESSEL, (333) et GAUCHEZ, (612).

Voie romaine Assche-Elewyt, par Beckerzeel, Zellick, Wemmel, Jette, Laeken, Strombeek, Neder-Heembeek, (commune de Neder-over-Heembeek), Borgt (sous Grimberghe), Eppeghem et Weerde. Continuait probablement vers Malines et la Hollande par Nylen et Grobbendonck.

Voie romaine Assche-Burght (Fl. orientale) par Maxenzeele, Lebbeke, Termonde, etc.

Voie romaine vers la Hollande, par Wolverthem, Londerzeel, Breendonck, Heyndonck, traverse le Rupel à Rumpst, vers Anvers, probablement par Waerloos et Hove. D'après VANDER RIT par Wolverthem, Ramsdonck, Blaesvelt et Rumpst.

Voie romaine vers Malines (*Mechelschebaan* en 1217) *Strata regia*, dit GALESLOOT, (382), par Merchtem, Londerzeel, et Hombeek. Porte encore le nom de *romeinsche baan*.

Voie romaine d'Assche à Gand par Hekelgem, Alost, Lede, Oordegem, etc. (333).

Voie romaine (?) dit *Heerebaan* vers Molhem, Brusseghem, et Beyghem vers Humbeek, GALESLOOT. (282).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MIRŒUS aurait écrit au curé d'Assche au sujet des fréquentes trouvailles d'objets romains faites à son époque.

VAN GESTEL parle aussi des découvertes de monnaies, surtout abondantes en 1717, à Assche. Dans la collection du notaire CRICK, 133 monnaies romaines et 2 gauloises (jusqu'en l'an 518) (281) 3 lampes, figurine en bronze, haute de 4 cm (centurion), Cérès ou Pomone en marbre.(605). Deux monnaies gauloises et cinq consulaires. Les autres sont de l'Empire depuis Tibère jusqu'à Anastase 1er, mort en 518.

La villa aurait donc encore existé au commencement du VIe siècle (?). GALESLOOT, *Notice sur les fouilles à Assche.*

Aux environs d'Assche, un statère gaulois en or rouge, pesant 5 gr. 30 représentant un triskeles et au revers un cheval en dessous d'une étoile à quatre rais, collection G. CUMONT, (465).

Aiguille en bronze trouvée au pied du rempart oriental du camp romain, reproduite dans GALESLOOT, *Ann. Ac. Arch.* 1850, p. 45.

Fibule belgo-romaine donnée par G. CUMONT au musée de la Ste Archéologique de Bruxelles.

Au lieu-dit *la Morette*, promontoire très élevé, au milieu duquel passe la voie d'Assche à Bavay, éclats de silex taillé par VAN OVERLOOP et A. DE LOË, (142) p. 30.

En 1875, statuette en argent (7 ou 8 cm) estampée, représentant une femme ayant porté une corbeille sur la tête. Peut-être une Cérès? (602). Quantité de fers à chevaux et à mulets, romains, à huit pieds sous la voie romaine (256).

La collection formée à Assche par VAN INNIS, Président de la Cour d'appel de Gand, et dispersée depuis, renfermait quantité d'objets romains trouvés à Assche. (610). GALESLOOT y a recueilli une épingle à cheveux romaine en bronze. (311). Au camp romain existent deux puits partiellement explorés vers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1835. A l'endroit où le chemin entre dans le camp, que GALESLOOT appelle *Castrum stativum*, dont le plan a été publié dans les *Mémoires de l'Acad. de Belgique*, t. XXI, existait (en 1852) un énorme monolithe, incrusté de coquillages fossiles, qui ressemble à un entablement de dolmen,(311).Au N.E.du camp, vers le bourg actuel, au *Kalckhoven*, substructions antiques, médailles et amphores romaines, fers à chevaux, débris d'armes et d'armures. Monnaies d'Auguste à Anastase (+ 518.)

Entre Assche et Enghien, à la Cauchie ou *Steenstraete*, médailles de Trajan, Faustine et Constantin, (219).

De 1871 à 1877, fouilles de Mr CRICK au *Kalckhoven*, ayant livré des monnaies de Trajan, de Domitien, des anses et une cuiller en bronze, une enclume, des fragments de haches en silex, un éclat de vase en verre portant en relief IN... A 1 m. de profondeur M. CRICK a retrouvé une rue intérieure, empierrée, de la bourgade romaine, (606).

Les *Kalckhoven* recèlent des substructions romaines incendiées. M. CRICK y a trouvé des tessons de poteries de toute espèce, depuis les *dolia* jusqu'aux poteries samiennes. Les tessons portent une 20e de noms de potiers relevés dans (605). 4 figurines de chevaux (Epona ?) en terre de pipe. Puits romains en pierres blanches équarries, à la parcelles sm F. no 920, chez le docteur DE LANTSHEER. On y a trouvé une intaille en agathe-onyx représentant Mars (605).

Dans la collection du notaire CRICK, une intaille représentant Mars Ultor ; des jouets romains en terre cuite blanche, des poteries et des monnaies romaines provenant principalement du lieu-dit *Kalckhoven*.

En 1875, M. CRICK trouva dans un espace étroit, 20 statuettes en terre de pipe représentant des chevaux. La plus haute mesure 14 cm. Ces figurines semblent avoir été fixées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur des tablettes. Nous supposons qu'il s'agit d'ex-voto provenant d'un sacellum.

Petit mercure en bronze ayant deux ailes à la tête. Grand nombre de tessons dont un graffito CIMIO et MID, 5 lampes. (602).

Vers 1899, puits romain au *Kalckhoven*. Il est carré et mesure 1.10 × 1.12 m. Il est profond de 13.25 m. On y a trouvé des *tegulae* et tessons romains ainsi qu'un grand bronze de Commode (180-192). DE LOË, *Rapport de 1899*.

Les découvertes romaines les plus considérables d'Assche semblent avoir eu lieu au *Kalckhoven* (four à chaux) où aurait existé un camp de plus de 1000 m. carrés, entre les talus du camp et la chaussée Gand-Bruxelles.

Le *castra stativa* supposé, de Q. Ciceron, se serait élevé au *Borgstad*. C'est là qu'il aurait été assiégé lors de la sédition des Nerviens (?)

Les bourgades romaines d'Assche et d'Elewijt semblent avoir été détruites sous Constantin. GALESLOOT, (311) et VAN DESSEL, (610).

Le pays d'Assche se trouvait entre le *Petit Brabant* au N. et le *Pays* de *Gaesbeek* au S. Il était limité, vers l'O. par Baerdeghem, Afflighem, Mazele, Meldert et Ekelgem, qui le séparaient du *pays de Termonde*, (359).

Le pays d'Assche comprend Assche, Hekelgem, Afflighem, Baerdeghem, Meldert, Essche, Molhem et Bollebeek. Le duc de Brabant était Sire d'Assche, (870).

Au *Kruysberg* (colline de la croix) ou *Kruysborre* (source de la croix) pèlerinage célèbre, le 3 mai.

Une femme endettée aurait livré une hostie consacrée aux juifs. L'hostie fut cachée dans un vieil aulne, qui se couvrit à l'instant de feuilles et de fleurs. Ce prodige attira la foule. Le propriétaire ayant voulu abattre l'arbre, vit les bois tomber en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

croix et paraissant couverts de sang. La femme fit l'aveu de son crime et du bois de l'arbre on confectionna une croix qui devint célèbre par les guérisons qu'elle opéra. A. WAUTERS, (219).

D'après RINSBERG, (181), une femme ayant volé une hostie pour la livrer aux juifs, la déposa dans un vieil aulne presque mort. qui se couvrit à l'instant de feuilles. Ce prodige attira la foule et de nombreux miracles s'opérèrent Le propriétaire du champ voisin voulut abattre l'arbre, mais les morceaux de l'arbre tombèrent en croix.

La Sainte Croix d'Assche était un des pèlerinages auxquels condamnait le magistrat de Gand.

D'après E. VAN HEURCK, (895), une femme vola une hostie consacrée pour la vendre aux juifs. Elle la cacha dans le trou d'un arbre désséché qui se couvrit aussitôt de feuilles. Il resta verdoyant et se peupla d'oiseaux. L'arbre ayant été abbattu, les éclats de bois se teignirent de sang et se rangèrent en croix.

On employa le bois de l'arbre miraculeux pour en faire une croix qui fut placée à l'église.

On y bâtit la chapelle *de Cruysborre*, Source de la croix, d'après une source qui jaillit à proximité. Les pèlerins y puisaient l'eau curative.

Pèlerinage déjà réputé au XVIIIe siècle. Cf. aussi J. CHALON, (867).

D'après G. KURTH, (482) la fontaine *kruisborre* serait une source païenne christianisée.

De la chapelle du *Kruisborre*, on se rend par un sentier, au sommet du *Kerkberg*, où l'on invoque *O. L. Vrouwken van Neer-Waver*. Un berger aurait découvert la statuette à un arbre, au *Karienberg* ou Keierberg à Assche et l'emporta à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Neer-Waver. Mais elle disparut et fut retrouvée à Assche, De Cock et Teirlinck, (492).

Au hameau *Terlinden*, dans un bois près du moulin à eau, existait jadis une source de St-Landri où l'on allait lier la fièvre, après avoir trempé sa jarretière dans la source.

Le sabbat se tenait au *Kattenberg*. On y a vu des danses nocturnes et des concerts diaboliques, *Eigen schoon*, 1914.

La voie romaine d'Assche à Enghien s'appelle la *Duivelsweg*, chaussée du diable. Une légende dit, qu'elle fut construite par le diable, qui avait conclu un pacte avec Jules-César.

On dit que la tour de l'église se voyait jadis de la mer et qu'un phare était allumé au sommet du clocher.

Au *Kalckhoven*, les romains auraient jeté une *aigle d'or* dans un puits. Au *Moretteberg* est enterrée une table d'or ayant appartenue à Jules-César.

Près de *Kalckhoven*, au *Wijndruif*, serait submergé *(verzonken)* le chariot d'or de Mahomet (483), Les *Turcs*, peut-être *Tursin*, auraient construit l'église. Elle s'élève sur les ruines de l'ancien *castrum* d'Assche. Les anciens sires d'Assche sont énumérés in De Grave, (919) et A. Wauters, *Environs*.

A *Cautertaverent*, sur la hauteur dite de *kerkberg*, se trouve le *Jodenput*. On dit que les juifs ont eu un entrepôt à cet endroit, (492). C'est là que serait produit le miracle des croix.

Au *Moretberg* existe un *klokput*, (349). On y entend sonner une cloche à minuit, à la Noël. Il y a existé un relais romain, (919).

Sur *de Elzeboom*, voir *Ons Volksleven*, II p. 30.

Odelard, père de St-Berlinde, aurait possèdé les châteaux de *Humbeeh* (Grimberghe, Humbeek ?) et d'*Ascum* (Assche).

Ce dernier fut détruit par les Huns (?). Odelard, d'après la vie de St-Berlinde, (Ghesquière, *acta* S. B., V. p. 265) aurait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été comte de tout le pays *du port d'Anvers à Condé*. Son fils aurait été tué par les Huns à *Ascum*. Son *burgt* aurait existé au VIIe siècle à Assche.

Du temps du roi Dagobert, le père de Ste-Berlinde, Odelard, commandait l'armée du duché des Lotharingiens, alors gouverné par le duc Witger. Il possédait les châteaux de *Humberch* (Humbeek ?) et d'*Ascum*, lequel fut détruit par les Huns. *Humberch* resta inexpugnable. Ce personnage, qui était comte du pays d'Anvers à Condé, épousa Nonne, Sœur de St. Amand et en eut Eligard et Berlinde. Son fils fut tué dans le château, pris par les Huns, (311). A. Wauters, suppose qu'il s'agit d'une invasion de Franks?

Le château d'Assche aurait été détruit et celui de Grimbergen emporté vers 680 à 687 par une troupe de Huns, d'après le témoignage de Hérigère, abbé de Lobbes, en l'an 1000. Ces Huns auraient tué Eligard, neveu de St. Amand, (756). Vers 689, le roi Radbod s'étant avancé avec les Frisons jusqu'au centre de Brabant, aurait assiégé le château d'Assche qui était défendu par Eligard, fils de Odelard *(Vita S. Berlindis, in Acta S. S.)*. cité par (754). Les Franks conduits par Pépin taillèrent son armée en pièces.

Le château où serait née Ste Berlinde et, où fut tué son frère Odelard, se serait élevé à Assche près du petit bois de *Semeleer*. Les ruines s'appelaient jadis *château de Ter Heyde*.

Les gens d'Assche étaient en désaccord au sujet du choix d'un saint patronal. Les uns voulaient St. Pierre, les autres St. Martin. On se rendit finalement à l'église et les deux saints furent appelés du paradis et placés sur l'autel. Les vieux tenaient pour St. Pierre qui était âgé et qui portait les clefs du paradis. Les jeunes préféraient St. Martin qui avait été un bon guerrier. On résolut finalement de les précipiter tous deux dans un puits et de choisir celui qui surnagerait. Les jeunes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encourageaient Martin qui l'emporta en surnageant et c'est ainsi qu'il fut choisi *(Wodana)*. A propos des saints que l'on fait battre, nous trouvons dans la saga d'Olaf Tryggveson (chap. 145), une épreuve que Raud propose au roi. On allumera un grand feu au-dessus duquel Thor et le roi se tiendront par les mains. Chacun cherchera à tirer l'autre de son côté. Celui qui tirera l'autre au-dessus du feu sera gagnant Thor, (il s'agit d'une statue de ce dieu) s'embarrasse dans les bûches du foyer, y tombe et s'y consume instantanément sans aucun dommage pour le roi. Cf. L. STROOBANT. *Origine scandinave de quelques légendes Campinoises*, in *Taxandria*, 1909.

Le camp d'*Ascum* daterait de l'an 293 (Constance Chlore refoule les Franks). TORFS, (298).

Le général CREULY dit que le camp d'Assche qui n'avait que 1330 m. de développement, ne comportait pas les 120 tours, dont parle César et que Cicéron fit élever sur les remparts de son camp. Le camp de Cicéron a été situé tour à tour à Tournai par GUICCIARDIN, à Mons par VINCHANT, à Waudrez-lez-Binche par WENDELEN, à Velsicque par ORTELIUS et par SCHRIECKIUS, à Tervueren par de BAST et ROULEZ, à Castres-lez-Hal par BAERT, entre Rouveroy et Villers-Messire-Nicole (France) par PIÉRART, près de Namur par le général VON GÖLER, à Gembloux par les généraux CREULY et RENARD, enfin à Assche par DESROCHES et A. WAUTERS, (317).

Le camp qui protégeait le bourg romain d'Assche, daterait du IIIe et IVe siècles, d'après les monnaies. C'est l'époque où furent établis les castelets, châtelets, chasselets, cheslins et autres *castra* romains. SCHUERMANS, (877).

Sur cette question Cf. L. GALESLOOT, *Nouvelles Conjectures sur la position du camp de Q. Cicéron, à propos de la découverte d'anciennes fortifications à Assche. Mémoires Couronnés de l'Académie, t. XXI.* D'après A. WAUTERS, l'armée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

romaine, en l'an 54, aurait établi ses quartiers d'hiver : César à Amiens ou Bray-sur-Somme, Fabius à Terouane, Cicéron à Assche, Sabinus et Cotta à Tongres, Labiénus à Rocroi, A. DE VLAMINCK, (851). A l'endroit où le chemin entre dans le camp (*le castrum stativum*) de GALESLOOT, s'élève un énorme monolithe, incrusté de coquillages fossiles et qui ressemble à un entablement de dolmen, GALESLOOT, (311). Le dolmen, l'arbre miraculeux, la source curative, la nécropole, le *Klokput*, rappellent l'existence ancienne d'un bois sacré, d'un *loo*, lucus, comme nous en rencontrons quantité en Campine.

En 1015, Godefroid et Herman, comtes d'Eenham, donnent le village d'Assche à Lambert de Louvain, en échange de Buvrinnes en Hainaut, CH DUVIVIER, (721).

Wautier d'Assche se rend, en 1096, en terre sainte avec Godefroid de Bouillon.

Henricus de Hascha, miles, et Johanna, uxor eius, domina de Spineto (Espinay), sont cités dans un acte de donation de 1259, (*Bijdragen*, 1912).

Les Grimberghe et leurs descendants, les sires d'Assche, sont renseignés in BUTKENS, livre III, p. 159.

Au *Putberg*, anciennes carrières de grès, au hameau *Asschebeke*, près du camp romain, PODEVIJN, (863).

Le patois d'Assche ressemble beaucoup à celui de Merchtem et de Wolverthem, *Eigen schoon*, (483). Les couques d'Assche, petites galettes sucrées, qui se conservaient longtemps, étaient jadis renommées, J. GAUTIER, (339). Des habitants d'Assche on dit : de *Kazakken*, de *Heeren*, de *Aschemans*. Ceux du hameau de Terheyden sont les *Toreboeren*, DE RAADT, (393).

Asselborn (Grand Duché de Luxembourg). Au sommet de la haute montagne de Asselborn *(Asselbruna)* que nous traduisent par ***fontaine des aulnes***, il y a un puits très profond que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'on dit être romain, L'EVÊQUE DE LA BASSE-MOUTURIE, (494).

Asselt (Limbourg Hollandais). La voie romaine passe à proximité, REUVENS, (454).

Assenois (Province de Luxembourg). Entre Assenois et Fays-les-Veneurs, sur le ban St. Hubert, existe un emplacement bénit. Ce serait l'endroit où le Saint aurait rencontré le cerf miraculeux. Tous les chiens enragés qui arrivent dans cette enceinte meurent à l'instant.

Au lieu dit *la chapelle*, villa romaine. Au lieu-dit *bois de sapins*, substructions romaines.

Au N. d'Assenois, au-lieu dit *la Hesse-tise*, cimetière antique. Vers l'O. le tumulus *la Bosse du loup* et plus loin le *Sâcet* ou *Sacellum*. A cent pas du lieu consacré le *Sâcet*, cimetière romain. SULBOUT, (696).

Assent-lez-Caggevinne (Brabant), cité en 837 : *Hasnoch super fluvio Merbace* (le ruisseau Moerenbeek à Assent) *in pago hasbaniensi sive dyestensi (Cartul. de S. Trond).*

Hasnoch est un bien légué par Hotbert (en 837-838) au couvent de Sarchinium, PIOT, (313) et VAN EVEN, (511).

Asten (Brabant Septentrional) *Astene* en 1200, *Hastene* en 1221, *Asten* en 1274, dans (218). Au hameau *Ommel*, jadis *Omel*, *Oemel*, *Ommelen*, qui signifie *omme-loo*, autour du *lucus* ou bois sacré, a lieu à Pâques, le pèlerinage de *O.L.V. van Omel*, qui donnait lieu à un marché célèbre dans la contrée, SCHUTJES, (535). *S. Willebrords-put*, ancienne source sacrée.

En 1866 dans le *Peel*, tessons de poteries Gallo-Germaniques et Germaniques, au musée de Bois-le-Duc, HOLWERDA et SMIT, (732).

Ath. D'après WICHMANN (p. 214) un arbre sacré païen fut l'origine de la chapelle catholique d'Ath. Le ruisseau sacré fut enclavé dans l'église. Son eau possède des vertus cura-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tives. Sur la limite, vers Meslin-l'Evêque, chapelle du *Caillou*, où l'on se rend pour le tirage au sort. On y aurait trouvé la statuette sur un arbre.

Guéric-le-Sor, châtelain d'Ath et descendant de Gérard de Roussillon (paladin de la cour de Charlemagne) aurait possédé le *Burcbant*, qui s'étendait de Condé à Gand. Guéric qui aurait résidé à Leuze, aurait fortifié Grammont, Lessines, Alost, Chièvres, Flobecq, Escanaffles, Matagne (?) et Antoing.

En 1020, il s'empare de Tournai. Il aurait épousé la fille de Rasson, sire de Chièvres, dont seraient issus les sires de Leuze et d'Avênes. La tour Burbant à Ath. CHOTIN, (849).

Sur les origines légendaires d'At h,rapportées par N. DE GUYSE, *Mons Hannoniœ*, c, 33, 37, cf. SCHAYES, *Les Pays-Bas*, II, 467.

Atorf-lez-Jülich. (Prusse). Pierres votives à des *Matronae*, REUVENS, (454).

Attembeke. (Flandre Orientale). Au hameau d'Onkerzeele, dans le bois de *Raspail*, près de la ferme *Ten Born* (à la source), se trouve un chêne colossal ayant environ 6 m. de circonférence et appelé de *dikke eik van Onkerzeele*. Non loin de cet arbre légendaire se trouve un piédestal à quatre faces où sont figurés la Ste-Vierge, St-Adrien, St-Benoit et Ste-Nathalie. J. CHALON, (423).

Attenhoven. (Liège), jadis *Ottoncourt, Ottonis*, curtis ou curia, villa d'Othon. KEMPENEERS. Sur la voie romaine de Tongres-Landen, dit Huybrigts, (852). Rappelle *Titus Attilus Tutor*, commandant d'une cohorte de Bethasiens qui élèvent un monument à Maryport près d'Ellenborough, dont Attenhoven pourrait avoir été le manoir (?). A. WAUTERS, (724), *Attensweck* à Attenhoven. *Titus Attius*, fils de *Caïus Tutor*, serait mort en Styrie, commandant une cohorte de Bétasiens à Maryport-lez-Ellenborough. Il fut aussi le commandant de l'escadron

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

premier des Bataves, surnommé milliaire, et de l'escadron premier des Tongres, dit Frontonien, tribun militaire de la 2e légion et décurion de la légion Flavienne.

A la parcelle 385-386, section A, des objets romains et des substructions antiques. On y place un couvent de Templiers(?) SCHUERMANS, (372).

Villa romaine *des bruyères*, presque sur la limite vers Halle (Brabant) et Velm (Limbourg). Le plan est figuré dans LEFEVRE, (272).

Très ancien fief tenu de la Hesbaye dont le sire de Jauche était l'avoué Le château, *loco. a casteal, super viam de Rumsedorpe*, est cité au XIIIe s. (871).

Attenrode– *Wever*. (Brabant). *Alt*, ancien et *rode*, défrichement ou essart, d'après CHOTIN, (301). *Wever*, serait une altération de *Eveere*, passage d'eau. (?) *Rode*, défrichement de *Ath*, pour *Ast* qui signifierait *Schafstall*, bergerie, *ovile*. *Atteroda* en 1147, *Aterode* en 1145, *Atterode* en 1183. FÖRSTEMANN, (542). Peut-être *Hadrut* cité en 1219. WALMAN VAN SPILBEEK, (467). *Butschoor*, alluvion de la motte. *Kensberg*, *Craenenbroek*, marais des grues, SCHUERMANS, (301). *Steenbergen*, lieu-dit qui est souvent l'indice de substructions antiques. Au hameau *Wever*, au *Heinkensberg*, pèlerinage à la Vierge. La chapelle aurait été élevée par un général espagnol à la suite d'une victoire au XVIe siècle. DE COCK ET TEIRLINCK, (492).

Attert. (Province de Luxembourg). Débris romains au *Schadeckerheck*. En remontant la vallée de Nothomb, anciennes mardelles ou carrières. Un château (disparu) s'y serait élevé. *Annales du Luxembourg*, (899).

Nous pensons que la plupart des mardelles, dont la destination n'a pu être déterminée jusqu'à ce jour, sont des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Moer Dellen, de *moer* = tourbe et *Delle* = vallon, excavation, des carrières à tourbe.

Attuariens. Tribu franque qui s'établit au pays des Gugernes sur la Neers (Gueldre et Clèves) après avoir fait invasion en Gaule sous Julien l'Apostat. Un capitulaire de 835, de Louis le Débonnaire, en fait mention. *Le pagus Hattuariorum*, ou *Chattuariorum*, *Attuarie* ou *Hattuarengouw*, était limité au S. par les Ripuaires, au N. par le *Mosawal* et la Betuwe, à l'E. le Rhin, à l O. le *Masau*. WASTELAIN, (327).

Dans le partage de 870 on cite *Batua* et *Hattuarias*, ailleurs *Attoarios*. Dans le Beowulf (VIe siècle) il est question de la marche de Hugelac, le long de la Meuse vers le pays des *Attuaren*, appelé *Hetvare* (chants 18 et 33). GREGOIRE DE TOURS cite le *pagum Attoarios* vers 520, comprenant, Gueldre, Zutphen, Clèves, Kampen. BLOMMAERT, (293). Au IVe siècle, après J. C., les *Attuariens* sont battus par Tibère. La ville de Hattem, en rappelerait le nom. D'après d'autres ils seraient situés à la rivière de Haze (Osnabruck) et près de la Lippe.

Dans le partage de 870, le pays des *Attuaires* est dévolu à Louis le Germanique. VAN DER AA, (789).

Les attuaires semblent avoir fait partie, vers l'an 400, de la ligue des Franks-Ripuaires qui attaque Cologne et Trèves (219).

Atuatuca. La XIVe légion campa dans *Atuatuca* sous César et séjourna après en Bretagne, en Pannonie et en Dalmatie.

Supposez, dit SCHUERMANS, qu'un jour le sol de Tongres fournisse sur un tuileau la marque de la XIVe légio et voila la question de l'indentité de Tongres avec *Atuatuca* résolue. CAUMARTIN, VON GÖLER distinguent deux *Atuatuca* : l'*Atuatuca Eburonum*, celui des commentaires de César, détruit totalement par les légions romaines, lors de la dévastation de l'Eburonie et l'*Atuatuca Tungrorum*, celui de l'itinéraire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Antonin, Tongres, bâti lorsque l'Eburonie, sous le règne d'Auguste et de Tibère, fut repeuplée par les Tongriens. UBAGHS, (827).

HENRARD, *César et les Eburons*, soutient la thèse que le *Castellum Aduatuca* occupait l'emplacement de Vieux-Virton (St. Mard). (Voir Aduatuca et Aduatiques).

Aubange. (Province de Luxembourg). (Ibingen). L'église s'élève très probablement sur un temple païen, car dans le cimetière on a trouvé des sépulcres de pierre. *Annales Soc. du Luxembourg*, tom., 42 à 45, (701 et 709).

Aubechies. (Hainaut). Statuette (mutilée) en bronze (haute 0,12) supportant, entre les deux ailes, quatre bustes de divinités, coiffées différemment.

Groupe figuré in *Messager des sciences*, 1848. Collection TOILLIEZ à Mons. SCHUERMANS, (649).

Auby, (sur Semois) Près de la *roche percée* ou *roche trouée*, le vaste plateau du *Hultai*, séjour des fées. Les pâtres n'osaient pas y mener leurs troupeaux. Un jour, une vache ayant profané le plateau du Hultai, les fées allèrent se réfugier sur la *Roche blanche*, entre Membre et Bohan. (920).

Audenacken. (Brabant). *Haldenach*, en 1164, *Holdenake* en 1169, *Houdenake* en 1221, *Houdenake* en 1260, *Houwenaken* en 1435, signifie d'après WAUTERS, (301) *Old*, ancien et *aken*, eaux.

Pèlerinage le 20 août à St. Bernard, contre les maladies du bétail. On fait trois fois le tour extérieur de l'église. CHALON, (867).

Au *Paddenbroeck*, marais aux crapauds, près du pont sur Zuene et du chemin vers Elingen, ancien fortin, jadis tenu en fief de Gaesbeek.

Audenarde. (Flandre Orientale). La voie romaine de Cologne-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Menin y passe, venant de Velsique, Boucle-St. Denis, Maeter, Audenarde, Bevere, Mooreghem, etc. GAUCHEZ, (612).

Au *Sacksken*, où l'Escaut se divise en deux bras, où la voie antique passait le fleuve, vestiges d'un bâtiment carré, que la tradition dit être un péage romain, *'t Tolhuys der Romeynen*, chez DE BAST, et *Messager des sciences*, I, 422, et pasim. Cet endroit est riche en médailles romaines. La collection VAN DER MEERSCH, (à Audenarde), vendue en 1830, contenait des médailles romaines et gauloises trouvées dans les environs. SCHUERMANS, (649).

En 1883, découverte dans le dépôt tourbeux autour de la ville, de troncs d'arbres et de débris de pilotis avec encoches, signalé par le capitaine DELVAUX. Tessons, haches polies, dont une avec gaine en corne de cerf, des ossements, etc. Palaffitte?

Sur la colline voisine d'Edelaere, nombreux silex taillés et polis, récoltés par M. DELVAUX. Bon DE LOË, (802).

DE BAST, (258) suppose que les Ménapiens ont probablement porté, dans nos contrées, le nom d'Audenarde (?). Il cite longuement les avis de MARCHANTIUS, de SANDERUS, de GRAMAYE qui font dériver Audenarde de AUD, OLD, ancien et NAER pour NER, c. à d. des NERVIENS (?). Il fait remarquer que les Nerviens n'ont jamais occupé la rive gauche de l'Escaut. L'étymologie *vieille nervie* (oude-Nerven) ou *oude-aert* (marché) très douteuse, fut reprise des *Annales* de Jacques DE MEYER. Audenarde est une des villes de la Flandre où l'on déterre le plus de médailles gauloises et romaines. BOUTEROUE, *Recherches sur les monn. de France*, et GHESQUIÈRE, *Mémoire*, etc. décrivent des monnaies gauloises trouvées à Audenarde. Elles sont figurées in DE BAST, pl. III, (858) p. 132, etc.

Le pèlerinage à N. D. de Kerselare, du mois de mai, serait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une chapelle chrétienne élevée sur un temple païen, d'après VANDERSTRAETEN, cité par GALESLOOT, (315).

Le jour de St Eloi, on donne les reliques de ce saint à baiser aux chevaux des fermiers qui y affluent. (Marteau de Thor ?) SCHAYES, *Usages*. En 411, Alaric, roi des Goths, aurait élevé un château à Audenarde. Ce château était renfermé dans l'enceinte de celui construit en 1053 par Baudouin de Lille. GAUTIER.

Vers 414, let Goths auraient bâti, pour se défendre contre le castrum de Gand, les châteaux-forts d'Audenarde et d'Alost. Celui d'Audenarde serait le château du sire de Pamele ; celui d'Alost se serait trouvé derrière l'hôpital, près de l'église, à l'endroit où se trouve *le berg van plaisance* (?) VAN VAERNEWYCK, (837).

En 1053, Baudouin de Lille fait élever à Audenarde un *burg* contre les entreprises des empereurs. Il ne fut pas bâti sur l'emplacement du château des Goths.

L'église N.-Dame fut bâtie en 1110, par Robert de Jérusalem, dans l'enceinte du *burg* de 1053. Les barons de Pamele y résidaient. DEWEZ, (641). Le château de Pamele serait l'ancien castrum d'Audenarde.

Les quatre *Beers* de Flandre résidaient, 1° à Cysoing, 2° à Heyne (Flandre sous la couronne de France) 3° à Pamele, 4° à Boelaere (sous l'Empire). Atelier monétaire de Baudouin de Mons (1067-1070), lequel bâtit à Audenarde deux tours, dans lesquelles il transfère sa monnaie. SERRURE, (536).

Le beffroi d'Audenarde, carré à sa base, devient octogonal à sa partie supérieure et est surmonté d'une coupole en forme de couronne impériale. Au dessus de la couronne se voit la statue en cuivre de *Hanske de Krijger* (Jean le guerrier) représentant un communier flamand, armé de toutes pièces et portant une bannière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nous considérons *Hanske de Krijger*, d'Audenarde, *l'homme du beffroi* de Gand, *Jean de Nivelles* (de Nivelles), le *St. Michel* de l'hôtel de ville de Bruxelles, etc. (voir Alost), comme autant de personnifications plus ou moins modernisées du Roland Germanique, le palladium de la cité, la loi.

La cour féodale de Paemele relevait du *Steenen man*, homme de pierre, qui est le Perron d'Audenaerde. En 1385, Philippe le Hardy fait construire à Audenaerde un château-fort sur la rive droite de l'Escaut, en aval de la ville, vers Gand. C'était un immense donjon carré à plate-forme crénelée, occupant un des angles de l'enceinte et dominant la ville.

Sur l'autre rive, une tour carrée avec laquelle on communiquait par une galerie suspendue sur l'Escaut, *Messager des Sciences*, (901) Cf. la *Généalogie des sires d'Audenarde* in *Revue d'hist. et d'archéol.* III., 155. VAN DER MAELEN, (350).

L'ascendance de Marie d'Audenarde, dame de Baucignies, fille d'Arnould IV, sire d'Audenaerde, créé en 1225 premier beer de Flandre et Baron de Pamele, qui épousa 1° Jean, comte de Réthel et 2° Godefroid Comte de Louvain, se trouve in E. VAN CAUWENBERGHE, *Dissertation sur l'origine et l'étymologie d'Audenarde, suivie de la généalogie des sires de la mêmes ville*, Audenaerde, 1859.

Sur les origines d'Audenaerde, cf. aussi : SCHAYES, *Les Pays-Bas*, II, p. 462.

Auderghem. (Brabant). *Oudrenghem*, 1257, *Oudrenghem*, en 1280, *Ouderghem* en 1379, demeure du vieillard (?) dit CHOTIN, (331) ou *Averghem*, demeure dans la contrée verdoyante (?) Nous préférons *heim* = demeure, *oud* = ancienne.

Hache en serpentine (?) non polie à la surface du sol à Rouge-Cloître. Coll. E. DE DEYN, (747).

Station néolithique sur la ligne de faîte entre la Woluwe et le Maelbeek (Dr TIBERGHIEN), DE PAUW, (803). Nombreux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

silex à contours géométriques, Robenhausiens et Tardenoisiens, pointes de flèches, pointe de lance, nucléi, grattoirs, haches polies retaillées, lissoirs, etc. (Coll. TIBERGHIEN). *Bull. soc. Anthropologie de Bruxelles*, (208), tome XVI.

En 1908, fouilles négatives d'un tertre dans la forêt de Soignes, vis à vis de l'ancienne prison de Trois-Fontaines. G. CUMONT, (889). *Val Duchesse, s' Hertoginnen-Dael,* ancien couvent de Dominicains, fondé en 1262 par Aleyde de Bourgogne, veuve d'Henri III. J. GAUTIER, (341).

Le *Blanckendelle, Diepen Dellenweg, Clabotsvijver*, étang de Rouge-Cloître.

Au Rouge-Cloître *le Steenborre, Roode Cluse, Clabots borre, Keyzers fonteyne, trois fontaines* qui doit peut-être son nom au trois Nornes.

Au château de Trois-fontaines, *drijenborren* ou des trois sources existait au XIVe siècle une chapelle dédiée à N.-Dame et Ste Anne.

Le 26 juillet pèlerinage à la chapelle de Ste-Anne, sur une hauteur à l'Est du couvent de Val Duchesse ('s Hertoginne-Dael) Les femmes demandaient le bonheur d'être mères ; on y allait aussi pour la guérison d'affections aux mains, aux bras et aux pieds (panaris et ulcères). VAN HEURCK, (845) RINSBERG, (181). DE COCK ET TEIRLINCK, (492).

Au delà du Rouge Cloître, au hameau de *Trois-fontaines,* ancienne tour qu'affectionnait le duc Jean III, WAUTERS, (342).

Aurappa. Voir *Erp*, sur la grande Aa. WASTELAIN, (327).

Austerbant. *Austerbantus*, pagus *Ostre bannus*. *Osterbantus,* pays limité par le Sense, la Scarpe et l'Escaut. ***Austerbant*** semble signifier ***bant*** dans le sens de limite (?) de l'***Austrasie*** ou de *Confédération* de l'Est. Au VIIIe siècle, Adelbert, époux de Ste Reine, est comte d'Austrebant. Ce comté comprenait le château de Douai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1089, le comte de Hainaut, Baudouin II, dit de Jérusalem, prend le titre de *Hainaucensium et Valentianensium necnon et Duacensium et Austrovantensium comes.*

Plus tard le comté d'Ostrevant, avec Bouchain comme capitale, fut l'apanage des aînés de la maison de Hainaut,(641).

Austrasie ou France Orientale, à distinguer de Neustrie ou France Occidentale. Le nom d'Austrasie était inconnu dans les Gaules avant 532, et celui de Neustrie, avant 562. C'est dans le partage qui fut fait cette année, entre les quatre fils de Clotaire I, que le nom de Neustrie fut donné, par contraction de *Nova Westria*, à la France occidentale. Mais cette division célèbre ne semble avoir commencé en réalité qu'en 566. Ces deux royaumes : *Oosterrijck*, et *Westerrijck*, furent nommés par corruption *Auster*, *Austria*, *Austrasia* et l'autre *Neustria*. Leurs limites furent fixées positivement en 638, après la mort de Dagobert I.

L'Austrasie comprenait : Mayence, Worms, Trèves, Cologne, la Lorraine et l'Alsace, le Luxembourg et le Limbourg, les pays de Liège, Juliers et de Clèves, la Gueldre, la Hollande, la Zélande, la Flandre, le Brabant, le Namurois, le Hainaut et le Cambrésis, (244).

La France fut partagée en 566, en Austrasie et Neustrie, dont les limites sont fixées en 638, à la mort de Dagobert I, dans le partage de ses deux fils. Sigebert II eut l'Austrasie qui était limitée par l'*Austerbant*, *bant* ou confédération de l'Est (entre l'Escaut et la Scarpe). Plus tard *Ostrevant*, capitale Bouchain.

L'Austrasie comprenait la 1e et la 2e Belgique, la 1e et la 2e Germanique, (810) et (244).

L'Austrasie comprenait sous Dagobert I : 1° le duché de Dentelin 2° l'Austrasie proprement dite ou *Saelland*, limité par la forêt charbonnière et la mer du Nord, 3° le duché de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ripuarie y compris le Condroz sur la rive droite de la Meuse, 4° le comté d'Ardenne, 5° le duché du pays de Mozelle.

Le ducatus *Austrasiorum*, partie du *Regnum Austrasiae* qui s'étendait de la forêt charbonnière à la frontière frisonne, (bras droit du Rhin ou Zuiderzee), comprenait le Brabant, Ryen, Stryen, Interlake, Leckia et Isla, Batua (Betuwe), Sàlgau (Isselgouw), Hameland, Testerbant, Taxandria, le Pagus Mansuariorum, le Opper- et Neder-Maesgouw, Linga ou Luikergouw, Lomingergouw, Haspegouw. Il comprenait les *Franci superiores*, habitant la vallée de la Moselle et les Ardennes et les *Franci inferiores*, *Nederlanders*, *Nederfranken*, habitant les bords du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. (*Vita S. Fredegand.* BOUQUET, II, p. 558). Le *Neder Duitschland* conserva longtemps ses mœurs. D'après SIDOINE APPOLLINAIRE, (Ep. IV, 17) la langue et le droit romain n'existaient qu'à Trèves, Cologne, Maestricht, etc. La Neustrie où *la population romaine était en majorité*, différa bientôt en langage et en mœurs avec les anciens Franks (Oost franken).

Les chroniqueurs les ont appelés *de Francia Teutonica* et *Francia Romana*. La Flandre était alors en Austrasie, (239).

Sous les Mérovingiens l'élément germanique se renforce et fait la prédominence de l'Austrasie sur la Neustrie, en portant les Carolingiens sur le trône, (388).

L'*Austrasie* ou royaume de l'Est (capitale Metz). La *Francia orientalis*, *Oostrike*, semble avoir été séparée à l'origine de la *Neustrie* (pays occidental) par la Meuse supérieure et la fôret charbonnière. Plus bas, par l'Escaut ou mieux par la Lys supérieure. Dans le partage de 870, l'Escaut sert de frontière entre l'Austrie et la Neustrie.

La *Ligeris (Lei*, la Lys) servait de frontière entre l'Austrasie et la Neustrie, (239 p. 366).

« On de commença probablement à faire usage du mot

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Austrasia pour désigner la France orientale, que vers l'an 561, lorsque Sigebert I après la mort de Clotaire, Roi de toute la Monarchie, reçut en partage cette portion de la France, qui cinquante ans auparavant avait été possédée par Thierri, fils du grand Clovis. Le nom d'*Austrasia* était rare dans les commencements. Grégoire de Tours ne s'en est servi qu'une seule fois en deux fois du mot *Austrasii*. L'usage en devint fréquent dans les deux siècles suivants. L'auteur du *Gesta Francorum*, qui écrivait d'après d'anciens monuments vers l'an 700, l'employe plusieurs fois ; mais il lui attribue une signification opposée à celle de *Francia*. Il oppose de même *Austrasii* à *Franci*, quoique les Austrasiens fussent vraiment Français et l'Austrasie vraiment France.

Frédegaire, qui a cessé d'écrire vers l'an 641, est le premier auteur connu, où se trouve le nom de *Neustrie* et de *Neustrien* ou de *Neustrasien* en opposition à celui d'*Austrasie* et d'*Austrasien* ; mais il ne s'en sert que rarement Il lui arrive plus souvent d'employer le mot original *Neptrecum* et *Neptrasi*, d'où se sera formé *Neustria* et *Neustrasii*. Grégoire de Tours n'a employé ni l'un ni l'autre de ces mots ; il s'est toujours servi de *Franci* qu'il a opposé à *Austrasii*.

Dans le neuvième siècle et depuis, le Royaume de Neustrie fut appelé simplement le Royaume de France ; le nom de *Neustrie* fut attribué aux pays situés entre la Loire, l'Océan et la Seine. Un peu plus tard, on ne donna plus ce nom qu'à la seconde Lyonnoise dont Rouen est la métropole. Ce pays, ayant depuis été cédé aux Normands, prit le nom de Normandie.

Le mot d'*Austrasie* subsista encore sous le règne de Pepin le Bref, premier Roi de la seconde race dite Carlienne ou Carlovingienne, du nom de Charles, dit le Grand ou Charlemagne, le plus illustre de ses Rois. Saint Arnou en est la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tige. Ce Seigneur, après avoir servi dans les armées de Théodebert II, Roi d'Austrasie, fut Evêque de Mets et premier ministre de Dagobert I.

Ansegise son fils, eut des emplois honorables à la Cour de Sigebert III. Il avait épousé Begge, fille d'Itte et de Pepin de Landen, Maire du palais d'Austrasie. Vint de ce mariage Pepin d'Herstal, qui réunit dans sa personne les Mairies d'*Austrasie* et de *Neustrie*. Charles Martel, son fils, succéda à ces dignités, et les partagea entre ses fils : Carloman l'ainé eut l'*Austrasie*, ensuite il embrassa la vie religieuse. Pepin le cadet gouverna la France sous le titre de Prince des François et puis sous celui de Roi.

Son règne fut glorieux par les victoires et par les conquêtes. Près de mourir, il fit lui-même, en 768, le partage de ses Etats entre ses deux fils, Charles et Carloman. Il laissa l'*Austrasie* à Charles l'ainé, nommé depuis Charlemagne ; Carloman eut la *Neustrie*, la Bourgogne, etc., mais il n'en jouit pas longtemps: il mourut en 771. Charlemagne réunit sur sa tête toutes les couronnes de la Maison de France. Dès lors le mot d'*Austrasie* cessa peu à peu d'être en usage. On n'en parla plus, lorsqu'après la mort de Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, il se fit l'an 843, un nouveau partage de la Monarchie française entre ses trois fils, Lothaire, Louis et et Charles. » *Wastelain*, (327).

Austruweel. (Anvers). En 1210 *Oustruwele*. DE RAM, (300). Jadis *Oustruweel*, *Osterwele*, *Ousterweel*, signifierait *Weel* ou gouffre rempli d'eau, de l'*Oost*, orient. DE MEYER, (323).

Lieux-dits : *De kwade Zesse*, *den kouden heerd*, *t Kijkverdriet*.

Autel-bas. (Province de Luxembourg). On aurait employé à la construction de l'église des débris de monuments religieux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'époque païenne. Autel paiën (435). Château du XIIIe siècle entouré d'eau (882). Simon d'Elter est cité en 1214.

Autel-haut. (Province de Luxembourg). *Oberelter* et *Nierelter* (Autel-Bas). Montagne *op der Tonn*, sur la Tombe (?) substructions romaines. *Annales Soc. Luxemb.* (709).

Au S. du village, grand nombre de tessons romains. *Annales Soc. Luxembourg*, (899), tomes 42 et 44.

Autre-Eglise. (Brabant). Au moyen-âge, Autre-Eglise était réputée comme étant la principale église du pays après Tongres. On y vénérait une très grande statue de la Vierge, que l'on invoquait pour la guérison des hernies et pour obtenir que les enfants naquissent à terme et bien constitués. A. WICHMANS, (231).

Auvelais. (Namur). La *Pierre de midi* (dolmen ?) urnes, monnaies de Sabine et de Gordien-Pie. *Ann. Soc. Namur*, IV, 164, XII, 121. *Soc. Charleroi*, II, 52. VAN DESSEL.

Auw S. Kryll (Grand-Duché de Luxembourg). Culte des trois Saintes, *Spes*, *Fides* et *Charitas*, ayant remplacé le culte des Nornes. Sainte Fides y est représentée les yeux voilés par un bandeau. Elles sont représentées assises à califourchon sur une mule.

Ave et Auffe (Namur). On a découvert sur presque toutes les hauteurs de gauche, de nombreux emplacements de cimetières francs et beaucoup de *marchets*, qui ont été minutieusement fouillés, par les soins de la Soc. archéologique de Namur. E. RAHIR, (187).

Avennes. (Liège). *Perniciacum* de l'Itinéraire d'*Antonin* et de la table de *Peutinger*.

Les décombres romains y sont en telle abondance qu'ils ont souvent plus d'un mètre d'épaisseur. V. GAUCHEZ, (612).

Averbode. (Brabant). *Averbodo* en 1130, *Averbodensis* en 1107,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Averbodium en 1135, *Averbodo* en 1139, *Everbodensis* en 1161, etc. etc.

Aver — Unerklärt, mhd. *âber*, *aeber*, trocken und warm, nach nässe und Kälte ? FÖRSTEMAN, (542).

Avec Testelt, Langdorp, Aerschot, Beggijnendijck, Bael, Betecom, Tremeloo, Werchter, Rotselaer et Haecht, formaient, avant 1559, les limites occidentales de l'évêché de Liège (jadis de Tongres). Le Démer et la Dyle qui arrosent les environs de ces localités, auraient constitué les limites du territoire des Eburons.

Abbaye célèbre, à proximité du pèlerinage de Montaigu.

Il s'y trouvait jadis une sombre forêt, célèbre par les crimes qu'y commettaient des bandits. C'est là que s'établirent les religeux sous la protection de la Vierge, dont l'image fut suspendue à un vieux chêne. Bientôt les pèlerins y obtinrent des guérisons miraculeuses.

Le chêne s'élevait à l'endroit où se trouve actuellement le grand autel de l'église. SCHOUTENS, (266).

Le comte de Looz, Arnoul II (1127-1145) fonda, en 1128, l'abbaye dans sa forêt d'Averboden et y plaça des prémontrés de l'abbaye St-Michel d'Anvers (767). D'après l'acte de fondation (de 1136) in MIRAEI, *dipl.* I. p. 102, *Averbodium* était un repaire de bandits. Il semble y avoir existé un *loo*, bois sacré.

L'abbé d'*Averbodium* était jadis le chapelain, conseiller et chancelier des comtes de Looz. Louis de Looz est avoué de l'abbaye en 1155. DEWEZ, (641).

Pèlerinage à la chapelle de St-Jean Bte (XIIe Siècle) contre l'enrouement.

Légende d'une vierge miraculeuse, qui aurait présidé à la fondation d'Averbode en 1132 et 1135. VAN HEURCK, (845).

Avernas-le Bauduin. (Liège). Ce nom a été rapproché *d'hi-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

berna Castra et les *Gallossiez*, campagne d'Avernas de *Gallorum Sedes*. Cf. SCHUERMANS, (633).

Le comté d'Avernas est attesté par un échange opéré entre l'église de Trèves et un certain Goderannus, après 956, et par un acte du cartulaire de St-Trond, entre 927 et 964 ; mais ce territoire a pris, dans la suite, le nom de comté de Looz, qui paraît pour la première fois en 1015, dans une charte de Balderic II de Liège. Avernas (à l'ouest de Waremme) était sans doute le séjour des premiers comtes de cette région ; une autre famille, vers le début du XIe siècle a pris pour résidence Looz VANDERKINDERE, (314)

La grande tombe, située le long de l'embranchement principal de la voie romaine, est située sur un point très élevé d'un des plus hauts plateaux de la Hesbaye. On y embrasse un horizon extrêmement vaste. Le tumulus était surmonté naguère d'un orme magnifique, point de repère remplacé, en 1864, par le service géodésique, par une charpente avec échelles. Au haut du tertre une croix expiatoire en pierre. SCHUERMANS, *Explorations Hesbaye*, p. 254.

Avesnelles. (Nord-France). Borne antique. DUVIVIER, *le Hainaut ancien*, (137).

Avesnes. (France). Pierre au quatre dieux, au musée de Bruxelles, *Catalogue*, n° 3.

Statue de Junon en bronze. DUVIVIER, (721).

Avezaat. (Gueldre). Deux villages : *Kapel-Avezaat* et *Kerk-Avezaat*, près de Tiel, en Gueldre.

Averzate en 850, *Avesate* en 1007, *Avezaet* en 1358 et 1400. Signifierait *have (hebben, bezitten)* possession et *zate (zitten)*. DORNSEIFFEN et GALLÉE, (218).

Ancienne résidence des comtes de Teysterband.

Woerd. Nécropole à incinération. REUVENS, (454).

Awenne. (Province de Luxembourg). Au lieu-dit *Bous-fontaine*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au S. d'Awenne, dans de petits tumuli de pierre et de terre, deux haches en silex gris poli, dont une très grosse. Collection GEUBEL à Marche. (907). Antique château de Mirwart. Sarloy, (lucus).

Aye. (Province de Luxembourg). La carte de GEUBEL, (387) indique des temples païens, 1° à l'O. et 2° au S. du village.

A l'O. du village au lieu-dit bois et pré du *Testay* (testa) fabrique de tegulae et d'imbrices et de carreaux de toute espèce. Le sigle du tuilier *Hamsius* se rencontre fréquemment aux environs. SULBOUT. (609).

Aywaille. (Liége). A Remouchamps, la *Roche-Menhir*, près du ruisseau de *Menhir*, ou *ruisseau de Sécheval*, devraient leur nom à des minières, minirs, en patois local.

C'est un très bizarre amoncellement d'énormes blocs rocheux, qui serait le résultat d'un accident géologique. Cf. BON A. DE LOË, *Rapport sur les fouilles de 1903*, p. 10. Reste à examiner si aucune légende ne se rattache à ce monument. *Le ruisseau du Menhir* est cité dans le *Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1 : S^le^ t. XVIII, 2e partie p. 113 et GRANDGAGNAGE in *Bull. de l'Institut archéol. de Liége*, I, 126 — Vers l'amont du ruisseau de Minières, à quelques centaines de mètres de distance, on découvre un très bizarre massif rocheux, c'est la *roche Menhir*, dont certains savants avaient fait à tort, des monuments mégalitiques. Elle est constituée d'énormes blocs de poudingue, généralement cubiques, disposés les uns sur les autres, simulant ainsi fort bien les restes d'une formidable construction cyclopéenne, d'un aspect saisissant au milieu de la nature sauvage de ce vallon inhabité.

La légende rapporte d'une façon très originale la formation des *fonds de quareux*. La voici très succintement résumée :

Il y a fort longtemps, un meunier et sa famille vivaient très

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

modestement d'un petit moulin à eau établi près des *quareux*. Un jour, le brave paysan s'étant trompé de chemin, eut l'occasion de voir un moulin à vent ; il en fut frappé d'admiration et s'en voyait déjà, en imagination, le propriétaire ; il ne faisait qu'en rêver, quand il rencontra satan en personne, qui lui offrit de lui en construire un pareil en trois nuits consécutives, à condition qu'il lui vendît son âme. Si au chant du coq, après la troisième nuit, le moulin ne tournait pas, le diable perdait ses droits. La femme du meunier ayant entendu cette conversation, s'introduisit sans être vue dans le bâtiment en construction et empêcha les ailes de tourner au chant du coq de la troisième nuit. Alors il se produisit un bruit formidable : le moulin s'écroula et les pierres, en roulant au milieu du lit de l'Amblève, formèrent ainsi ces grands amoncellements de rochers. Le lendemain, le meunier trouva mutilé le corps de sa femme, qui s'était sacrifiée pour sauver l'âme de son mari. (M. LAGARDE). E. RAHIR, (188). Près du hameau de *quareux*, dans le défilé dit *Pas de St. Remacle*, se trouve la source minérale de Saint Remacle, (475).

Entre Aywaille et Douxflamme se trouve la *Belle-Roche*, qui renferme un trésor et où apparaît une dame blanche. Elle se montre quand le temps est beau, dans la nuit du 1er mai, et vient se baigner dans l'Amblève, couronnée de fleurs. On dit que c'est l'âme d'une châtelaine amoureuse, qui se serait suicidée, désespérée de n'avoir pu séduire un beau jouvenceau.

Le trésor de la *Belle-Roche* appartiendra au jeune homme vertueux, agé de 21 ans, qui parviendra à toucher la robe de la dame, dans la nuit du 1er mai. MARC. LAGARDE, (551).

D'après SCHUERMANS, (626) une voie romaine aurait quitté la chaussée à Louveigné, pour suivre la crête de la Porallée (limite des communes d'Aywaille, La Reid, etc.) vers Houple-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Loup, Hautregard, Sauvage, Verbuisson, Malchamp, Ferme-Gilson et Baronheid. Une partie de cette voie porte le nom de *Chemin de Charlemagne.*

Aywaille était jadis dans le pays de Luxembourg. Haute Cour de justice dont relevaient Montjardin et Remouchamps. Aywaille = *Aqualia* = *Aywe* (eau) et *waie* (gué). On y passait la rivière à gué.

La Porallée. Une dame de Montjardin chargea son chasseur Pierre ou Empardus le braconnier, de l'éveiller avant le chant de l'alouette. Le chasseur étant encore couché, sa dame lui reprocha de ne pas être venu l'éveiller. Le chasseur prétendit que l'alouette n'avait pas encore chanté et demanda le terrain compris dans le circuit qu'il pourrait parcourir avant le premier chant. L'habile coureur renferma dans l'enceinte de sa course 4000 bonniers. La dame en fit l'apanage de la commune. C'est l'origine de la *Porallée miraculeuse Dieu et St-Pierre.* DEL VAUX DE FOURON, (686).

Le terrain de la Porallée, du coté d'Aywaille, aurait été obtenu miraculeusement, d'où le nom de « *Porallée miraculeuse Dieu et Saint Pierre d'Aywaille* » par Empardus le Braconnier, qui, en 1230, avait parcouru tout l'espace libre, un jour entre l'aurore et le lever du soleil, lequel avait bien voulu s'arrêter jusqu'à son retour. Empardus, était allé aussi loin qu'il pouvait et avait tout naturellement atteint la limite franchimontoise de 915, qui forma ainsi frontière entre Franchimont et Luxembourg, c'est à dire entre Theux (Quartier de la Reid) et Aywaille.

D'après SCHUERMANS (626), *la Porallée*, le *purluy* ou *purlien* des Anglais serait le *perambulatio* qui correspond assez bien au mot porallée, *pour aller* (autour ou à coté). Les *purliens* sont des terres qui avoisinent les forêts et qui anciennement en faisaient partie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sur la coutume Franke de la chevauchée, cf. MICHELET, *Origines du droit Français*, citant GRIMM et *La Légende dorée*.

Le *château d'Amblève* ou *château des 4 fils Aymon* ou *Novum Castellum*, passe pour être une redoute romaine et résidence carlovingienne. En 717, Radbod, duc des Frisons y aurait livré bataille à Charles Martel. Les lieux-dits *Radbod-Rive* et *Martin-Rive* rappelleraient ce combat. On y a trouvé, à diverses époques, des armes et des ossements. Le *novo Castello quod juxta arduennam situm est* aurait, d'après le chroniqueur AIMOIN, servi de prison à Griffon sous Pepin le Bref.

On raconte que Blanche de Montfort, qui tua une rivale, apparaît l'avant-veille de la Toussaint, dans les ruines du château et s'élance du haut du rocher dans l'Amblève aux premières lueurs du jour, (551) et (876).

Blanche de Montfort était fiancée à Raoul de Renastienne. Humbert de Roanne, seigneur du Château d'Amblève, promit la main de sa fille Mathilde au vainqueur d'un tournoi qu'il organisait. Le champion en fut Raoul de Renastienne, qui abandonnant Blanche, fut fiancé à Mathilde. Le jour de son mariage, lorsque Mathilde entra dans sa chambre, une apparition se présenta à ses yeux terrifiés. C'était Blanche de Montfort qui, s'étant fait connaître, tira un poignard de son sein, et en frappa sa rivale au cœur ; Raoul étant entré quelques instants après, fut également frappé. Blanche ainsi vengée, ouvrit une fenêtre et se précipita dans le vide ; les eaux de l'Amblève se refermèrent sur son corps mutilé. (551) Les châtelains d'Amblève sont cités dès le Xe siecle. Guidon d'Amblève lui succéda. Ce dernier était l'ami de l'évêque Notger, (438) et (926).

Lothaire, roi de Lotharingie, y signe en 862 des diplômes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

datés du *Novo Castro in pago Leochensi*, qu'ERNST indentifie avec le château d'Amblève à Aywaille. A. DE NOUE, *Biogr. Nat.*, Art. *Adelard.*

D'après GAUCHEZ, (612), qui ne cite guère ses sources, le château d'Amblève aurait été rebâti sous Charlemagne sur des fondements romains. A *Aqualia* (Aywaille), situé en 1088, dans la forêt des Ardennes, aurait existé une des forteresses de la *Germania Secunda*. Sur Theux, *Tectis*, le bois de Staneux, *Astanetum*, Juslenville, *Mons Jovis*, etc. Cf. GAUCHEZ, (612) p. 260. Une dame pieuse, nommée Reine, aurait fondé en 1088, le prieuré de Cluni d'*Aqualia*. WASTELAIN, (327).

Vers Sprimont, dit RAHIR, (188) se trouvait le magnifique amphithéâtre montagneux de la vallée de l'Amblève et de l'autre côté les sombres forêts et les bruyères des Ardennes.

Sur cette crête, on aperçoit deux ou trois tilleuls connus sous le nom d'*Arbres de Saint Roch*, abritant une petite chapelle.

Rappelons ici cette pieuse ruse inventée par les moines de Bernard fagne (St. Roch) qui, dans l'intention de construire une église sur ce sommet, avaient persuadé aux pèlerins que le succès de leurs prières dépendrait surtout de la plus ou moins *grosse pierre qu'ils parviendraient à amener au faîte de cette montagne.* C'est ce qui explique les débris de rochers que l'on trouve encore dans les environs et dont le transport s'est effectué d'une façon si économique pour les moines, mais fort peu commode pour les braves pèlerins. Nous pensons qu'il s'agit ici d'un très ancien rite de pèlerinage d'où l'expression : apporter sa pierre à l'édifice. (Voir Alden Eyck).

Au *vieux jardin*, plateau qui surplombe l'église de Dieu part, aurait existé au Xe siècle le château des comtes de Macon et de Bourgogne (?). Ce château aurait disparu, frappé par la colère céleste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARCELLIN LAGARDE, *Hist. du duché de Luxembourg*, (736), p. 54, décrit longuement la célèbre bataille d'Amblève, livrée en 717, entre Charles Martel et Radbod.

Sur les plateaux de l'Amblève, M. HAMESSE a récolté plus de mille silex taillés (au Cinquantenaire), (936), Au même endroit petite hache polie en chloromélanite donnée par M. E. VAN DEN BROECK au Cinquantenaire, (936). En 1902, fouilles des *Musées Royaux* à la grotte de Remouchamps (ossements, parure en coquilles fossiles, plusieurs centaines de silex taillés).

Azenray.(Limbourg Hollandais). 2 haches polies en silex gris. HUYBRIGTS, (852).

Baardwijk. (Brabant Septentrional). *Barduwich* en 1110, et 1135, *Bardewhc* en 1205, *Bardvic* en 1290, *Bardwijc* en 1316, *Bardewic* en 1343, (218).

Bar Duwich in *Testerbant* (330), de *bar* et *wijk*, *vrijdorp* ou franc alleu. Les seigneurs sont renseignés dans (535).

Bael. (Brabant). Sur la limite du Brabant et de la province d'Anvers. *De Pael*, borne ou poteau dit CHOTIN, (301). *Bael* semble provenir de *Balder*. Lieu-dit *Schaluin* qui serait d'après (301), *spaelum*, de *pael um*, hameau du poteau (?). Au N. O. de Bael, entre Tremeloo et Keerberghen, enclave de Schriek, qui s'appelle *Paelstraat*. Lieu-dit *Remestraat*, *Blinkenberg*, la colline brillante. Peut-être jadis consacrée à *Balder*.

Baerle-Duc. (Anvers). Les territoires de Baerle-Duc et Baerle-Nassau très enchevêtrés, possèdent une toponymie des plus intéressantes au point de vue de la protohistoire. Entre Baerle-Nassau et le hameau *Zondereygen* nous trouvons la *tommelsche heide*, bruyère des tombes et de *tommel*, la tombe. La *groot tommel* ou *Mortelberg* est une colline haute d'environ 8 m. qui domine la contrée. Nous y explorons un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terrain nouvellement défriché appartenant à M. van Gilse. Sur un tertre se remarquent des vestiges de cabanes comprenant quelques briques minces, mal cuites, de grandes dimensions, et des tessons de poterie au tour, grise, dure, mince, qui semble être mérovingienne. (?) Entre la *Donkerstraat* (nécropole) et le *Mortelberg*, se trouve un terrain entouré de levées de terre appelé de *Mortels*. A proximité se trouve le *Paesberg* ou *klein tommel*. Ce dernier est presque entièrement détruit étant transformé en carrière de sable.

M. le Bourgmesrte VAN GILSE, nous fit remarquer au *Paesberg*, une couche d'argile avec traces de cuisson, qui semble avoir constitué très anciennement l'aire d'une habitation. Nous y avons récolté quelques silex taillés. A l'ouest du groupement du *Paesberg*, *Mortels*, *Mortelberg* et *Donkerstraat* et au sud de l'antique chemin de Hoogstraeten-Baerle, chemin que nous soupçonnons être un *diverticulum* romain, se trouve la *Molenheide*, bruyère du moulin, nécropole à incinération détruite depuis longtemps et explorée par CUYPERS en 1842 et par nous de 1900 à 1909.

Cette nécropole se présente, en 1909, sous forme de sapinière plantée depuis 6 ou 7 ans, ce qui y rend actuellement les recherches fort difficiles. Le sol y est parsemé de quantité de tessons d'urnes dont nous avons récolté bon nombre de spécimens. Aucune tombelle n'y est plus visible, quoique d'après P. CUYPERS, la *Molenheide*, qui mesurait environ 22 bonniers, en ait été littéralement couverte. Il n'indique cependant que 28 tertres sur le plan de la nécropole joint à son étude, et cette notation fragmentaire ne permet pas de distinguer un alignement quelconque dans la disposition des tumuli. Ceux-ci semblent toutefois avoir été plus denses à l'ouest de la *Molenheide*. CUYPERS donne l'inventaire de 25 tombelles. Il constate que la nécropole avait été saccagée complète-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment longtemps avant ses fouilles, qui ont livré des fragments de *fibules romaines* en bronze, des quantités d'urnes grossières et fines, toutes cassées, dont bon nombre de tessons semblent appartenir à des poteries romaines ; l'un deux porte même un sigle indéchiffrable. Des fragments de bracelets en bronze, du verre fondu d'une fiole lacrymatoire (?), des silex taillés, des bagues en fer, et d'autres petits objets d'usage inconnu y ont été recueillis. La tombelle XV contenait un petit *dolmen* de dimensions très réduites et formé de quatre pierres d'environ 36 pouces, polies du côté intérieur. Une des pierres était posée à plat, deux autres étaient dressées de chaque côté comme montants et supportaient la quatrième. Ce singulier petit monument ne contenait aucun objet. L'ensemble révèle une population germano-saxonne, ayant eu à sa disposition des objets de fabrication romaine. Aucune monnaie ne fut découverte à la *Molenheide*. Au même endroit, nous avons trouvé, à diverses reprises et sans grandes recherches, des tessons d'urnes épaisses et grossières, d'autres plus fines, minces, bien cuites, de couleur rouge et grise, des silex taillés, une fusaïole et une molette de meule.

Une seconde nécropole a été découverte sur le territoire de Baerle-Nassau. Elle se trouvait au *Bedaf*, dans une bruyère appartenant en 1842 à J. VERHOEVEN, au Sud-Est d'Alphen, à environ 45 minutes de ce dernier village, mais sur le territoire de Baerle. Elle mesurait environ un bonnier néerlandais et comprenait, dans un carré parfait, enclos de sapinières, seize tombelles *placées en quinconce* à des distances régulières et *alignées Ouest-Est en quatre rangées parallèles*. Les deux rangées du centre avaient un écart double de celui des autres rangées et à l'extrémité ouest, s'élevait un grand tertre mesurant 15 mètres de circonférence.

Ces tombelles, fouillées en 1842 par DE GREZ et CUYPERS,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

livrèrent huit grandes et quatre petites urnes. Quelques unes de ces urnes étaient de couleur brun-chocolat et couvertes intérieurement et extérieurement d'un engobe lisse. Comme à la nécropole à incinération de Rijckevorsel, explorée par nous en 1903, les urnes lisses brun-chocolat accompagnaient les urnes grossières. Ce sont des fabricats différents, mais ils font partie de la même sépulture et sont contemporains. Il serait faux d'y voir des stades de civilisation différents.

Nous verrons plus loin par l'étude comparative des urnes, que la nécropole du *Bedaf*, pure de tout produit romain et saxon, semble être antérieure à celle de la *Molenheide*.

Toute la contrée comprise entre Baerle et Tilbourg semble d'ailleurs avoir été occupée jadis par une population très dense. Les nécropoles à incinération s'y succèdent à faible distance, à Weelde, Baerle, Bedaf près de Poppel, Goirle, Molenheide à Alphen, et touchent au Nord à la villa romaine, que nous avons découverte à Alphen et le camp romain de Riel.

En août 1841, P. Cuypers signale dans son *Berigt*, etc., la découverte au lieu-dit *Heesboom*, à proximité de la nécropole de la *Molenheide*, d'une hache (celt) en bronze. Cet objet probablement votif, fut décrit dans les *Annales de l'Académie d'archéologie* et donna lieu à une vive polémique entre J. H. Bormans et P. Cuypers.

C'est un *celt* à douille presque carrée, portant autour de l'embouchure une double moulure et à face unie. C'est le type gaulois, qui abonde dans le Nord-Ouest de la France, d'où il semble avoir été régulièrement importé en Angleterre. Nous ignorons ce que cette hache est devenue.

D'autres lieux-dits intéressant la protohistoire seraient à explorer à Baerle. Tels sont *Elshout*, *Loversche akkers*, *Tommelsche akkers*, *Kapelakkers*, *Oordeelschestraat*, rue de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jugement, où apparaissent (au *Visweg*) des sorcières sous forme de chats noirs. La *Katerstraat*, rue des matous, dans laquelle avait lieu le sabbat. *(Kattendans)* dans la grange de M. Van Gilse; *Keizerhoek*, la *Zondereigenschebrug*, pont-limite, près du *Vossenberg*, *Halschebeemden*, prairies de Hal ou de Hel? *Gelsmoer*, *Kerkemoer*, *Ruitervelden, de Raemen*, *Weselberg*, *de Bermertigenberg*, à côté de la nécropole; de drij maantjes, les trois lunes (?) près du *Hondseind* et de *l'oude baan* de Chaam à Baerle. *Kattenverdriet*, chagrin des chats, ferme, près du *Heesboom* et du *Eikelbosch*. *De Raemen*, tertre au nord de *Ginhoven*. A *Nythoven* où existe la chapelle de S. Salvator, que la tradition dit être la plus ancienne de la contrée. Baerle semble signifier *lucus* ou bois sacré de *Balder*, Un hameau Baarle de Hasselt (Overyssel) semble avoir la même origine que *Balderhaar*, hameau de Ulzen (Overijssel) qui est écrit en 1252 *Berlehere*, en 1416 *Barlehaer*, en 1523 *Barlehare*, en 1783 *Balderhaar*. Par analogie, nous retrouvons Balder dans Baerle-Nassau.

D'après les *Nomina géographica*, *Baar* signifie *bloot*, *verder woest*, *onbebouwd*, et le, *straat*, ou passage dans la contrée inculte. (?) Enfin HERMANS traduit Baerle par *le*, *van Baera*. Il existe un Baerlo sous Blérick, un Barle sous Didam, Berlo-lez-Waremme, Barle-lez-Tronchiennes, Barlo en Prusse, Baerlo près d'Odiliënberg, Bar sur Meuse qui semblent avoir désigné des *Baldur loe* ou lucus de Balder, et le nom patronymique Belderbosch semble en être une résultante.

La leçon lucus de Balder, ou bois sacré du soleil que nous proposons pour Baerle, nous amène à rechercher à quel endroit de la commune aurait pu s'élever anciennement un bois consacré au dieu scandinave *Baldur*, le soleil! Baerle comprenait jadis Baerle-Duc, Baerle-Nassau, Meerle, Zondereigen, Ulicoten et le hameau de Castelré entre Minderhout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et Hoogstraeten. L'étude de la toponymie de ces territoires nous porte à croire que c'est à Baerle-Boschoven, situé entre Alphen *Boschoven*, *klein Bedaf* (nécropole à incinération) *Oordeel*, *'t Oostencind* et *Hoogbraak*.

Nous avons demontré ailleurs, par de nombreux exemples, que les urnes cinéraires se trouvent souvent dans des lieux-dits *Boschhoven*, cour au bois. Il nous suffira de rappeler ici que les nécropoles à incinération de la Campine : de Weert, Riethoven, Grobbendonck, Alphen, Castelré, Gruitroode, Turnhout ont été découvertes à des endroits dits *Boschhoven*. La nécropole de Luiks-Gestel se trouve au *Boscheind*. La nécropole de Sinay (Waes) se trouve au *Boscheinde* près de *Hondsnest* et de *Molenhoekbaes*. Ce sont là d'anciens bois consacrés que nous trouvons aussi désignés de nos jours par *loo*, *looi* ou *looy* qui signifie *lucus*. En voici quelques exemples. A Turnhout dans het *looybosch* et het *Looy* (nécropole) ; à Ryckevorsel *Looy* (nécropole) et *Looybeek* (ruisseau du lucus) ; à Alphen *Looneind* (vers Brakel) nécropole ; à Meir au *Loy*, urne cinéraire ; à Bergeick au *Loo* nécropole à incinération. Peut-être la *Loyenheide* de Genck *Belloy* à Rixensart, *Loozijde* à Thielen, *Loozijde* à Gierle, *Looystraat* et *Boschhoek* à Nylen, *het Loo* à Broechem, *'t Loo* à Hilvarenbeek, *Looneind* près du *duivelsput* où l'on trouve des urnes, à Riel. Peut-être aussi les Kesselloo, Waterloo, Westerloo, Tessenderloo, Eekloo, Looz, Garloo, Beverloo, Elsloo, Loobroek-lez-Grand-Brogel, Looibroeck-lez-Borgerhout, Looven (Louvain) du bois sacré, la mare (?) Venloo, la mare (ven) du bois sacré (lucus), Loofven-lez-Oevel, etc. etc.

Loo en ancien haut allemand *lôh*, *lôch* et *laoh* plus tard *lôch* et *lô* est en ancien anglais *leah*, *leag*, (*leg*) et en anglais *lea*, *ley*, *lay*. Les plus anciens glossaires traduisent *Laoh* par *lucus sacratus*, bois bénit. La désinence *lo* se retrouve dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les Eekloo, Tessenderloo, et devient *le* dans Baerle (*loo*) et l dans Bakel (oo).

L'antique burgt ou castrum de Baerle semble s'être élevé jadis au N. O. du hameau Looveren, dans le voisinage du château de Bruhèze. De ces deux monuments, il ne reste que le souvenir et la charrue passe sur leur emplacement. Ici encore la toponymie nous en conserve le souvenir. La parcelle dite *de burgt* est un enclos carré, entouré de larges fossés, dont l'un s'appelle *de flesch*, la bouteille (?).

Enfin voici quelques coutumes et légendes recueillies aux environs des nécropoles à incinération de Baerle.

Pour empêcher les sorcières d'entrer dans les étables et d'y ensorceler le bétail, on place devant le seuil un fétu de sarrasin, ou bien encore on place le *Paessleutel*, clef de Pâques, sous le seuil. Ces objets paralysent la démarche des sorcières, que l'on reconnaît aux efforts stériles, qu'elles font pour dépasser le seuil.

Au *Reuth*, près du *klokven*, apparaît le berger incandescent, *den gloeiënden scheper*. Au *Veldbraak* et au *Heikant*, près de cinq chemins, à l'endroit où se remarquent *treize tenthoopen*, on voit souvent des chats noirs. Il en est de même à *Boschhoven*. Lorsque les habitants les rencontrent, ils disent *in Gods name* et font le signe de croix. Aux *wittebergen*, collines blanches, ont habité les *witte wijven*, dames blanches. C'est là, entre la *strooi brug*, pont de paille, Baerlesche brug à la frontière Belge et le village de Baerle, que se trouve cachée la caisse de guerre du roi Albert, de *schatkist van Koning Albertus*. Nombreux sont ceux que l'on cite comme l'ayant recherchée en vain. Près de la *Heihoef*, entre le ruisseau *Bollekensloop* et la chaussée de Baerle à Ulicoten, se trouve une mare circulaire appelée la mare aux cloches, *klokkenkuil*. On y entend sonner une cloche à minuit, la nuit de Noël. Cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cloche a été retrouvée, dit-on, mais on n'a pu l'extraire du *kuil* et elle s'est enlisée de plus en plus. A proximité, nous trouvons groupés : un *Hondseind* (indice certain du voisinage d'une nécropole) ; un *Hennengoor* et plus loin *Nonnenven*, mare des nonnes, *het Bosch*, le bois sacré et *Maikant*, peut-être champ de mai. A Baerle, on raconte encore aux veillées l'histoire de l'âne, du chien, du chat et du coq qui se mettent en voyage et finissent par dépouiller une bande de brigands. Ce conte, publié par GRIMM a été traduit par VAN BEERS, *De Bremer Straatmuzikanten*.

Les urnes cinéraires de Baerle sont figurées in L.STROOBANT, *Les nécropoles à incinération de Baerle-Duc et Baerle-Nassau* in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1909, (16), (3), (57), (123), (23), (20).

Baclaos. Voir Bakel.

Baccum-lez-Lingen (Hanovre). Nombreux *hunnebedden*, allées couvertes ou dolmens, (454).

Bacualde ou *Baenualdus*, dans le pays de Ryen, donné par *Rochingus* à St Willibrord.

Voir Bouchout (Anvers), (299.)

Baduhenna Bois sacré célèbre que l'on croit avoir été consacré à *Balder* et situé en Frise.

VAN DER AA, (789) le situe près de Oost- en West-stellingwerf qui correspondrait au récit de Tacite et la perte de 900 puis 400 romains, vaincus par les Frisons.

SCHAYES, *Les Pays-Bas*, II, 412, dit qu'il est impossible de connaître la situation du *Lucus Baduhenna*.

Le bois sacré de Baduhenna où furent massacrés une partie des soldats de Claudius Labéon, de la Ve légion, rendit le nom des Frisons, illustre parmi les autres peuples Germains.

CLUVIER, *Germ. ant.* lib. 3, C. 17, situe la bataille principale

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entre Leeuwaerden et Sneeck, localités distantes de quatre lieues.

Le château de Cruptorix, Chef Frison et ancien tributaire des romains, était voisin de la célèbre forêt. Tous deux se trouvaient dans le *Sevenwalden* ou *Sevenwald*, (244).

Voyez TACITE, *Ann.* lib, 4, Cap. 73.

Baelegem. (Flandre Orientale). En 976, *Bamingehem* ou Baelegem, fait partie du Brabant, (829).

Baelen-*Wezel.* (Anvers). Cel=cella (chapelle ou sala) bénite (*wee* de *gewijd*) et consacrée à *Baelen*, de *Baal* ou *Belenus* ou *Bel* qui est le soleil chez les peuples nordiques. Unicuique etiam provinciae et civitati suus est Deus, ut Syriae Astastes, arabiae Dysaris, norici. Quoi qu'il en soit au sujet de cette étymologie, que nous reconnaissons volontiers être hasardée, il est à remarquer que le même radical peut être recherché dans *Belcele* (Flandre orientale), Cella de Bel ou du Soleil (?) Bellem (Flandre orientale), Heim de Bel (?) *Bellinghem* (Brabant), *Belzele* (dep. d'Evergem, Flandre orientale), *Bell* (dép. de Gheel, Anvers) *Belle* (dép. de Seneffe (Hainaut), *Belleghem* (Flandre occidentale), *Belloy*, (dépendance de Laplaigne, Hainaut) qui est peut-être le *looi* (bois sacré) de *Bel*, Belœil (Hainaut).

Une étymologie plus prosaïque est à déduire des graphies anciennes = *Baenle*, au XIIIe siècle et *Baenle* en 1364, citées in *Bull. de Tongres* (774), et qui signifieraient *le*, passage sur la *Baen*, sur la chaussée ? Lieux-dits, *Baelen-Wezel, Gerheiden, Grees, Hoelsterberg, Holven, Hulsen, Angelberg, Rosselaer, Roth, Rijsbergen, Scheps, Schoor, Steegh*, a l'O. du village, le *Tenderloo*, lucus ou *bois sacré*. VAN DESSEL (3), signale à Baelen-sur Nèthe des antiquités antéromaines et un tumulus belgo-romain. En 1844, découverte d'une petite urne en terre noire, au musée du Steen, à Anvers (nº 194 du cata-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

logtie). Au lieu-dit *Rauw* (deuil ?) entre Baelen-Wezel et le *Blauwe-Key* (le caillou-bleu) découverte en 1892, lors de la construction d'une chapelle, d'urnes funéraires. On en aurait également trouvé sur l'emplacement de l'école à Baelen-Wezel. A. HEYLEN(6). La collection Bernard, (208), tome XVI) contient des silex taillés trouvés à Baelen-Wezel *Hulsen-Gerhees*, au lieu dit *Kopbergen*, fragments d'urnes et poteries, notamment en terre samienne,et d'autres plus grossières,monnaies romaines, scories, de verre, charbon de bois, débris de ferrailles, clous,ossements humains calcinés.Cet endroit est situé non loin du chemin dit *Karrestraat*, ancienne grand'route d'Anvers à Cologne, et dont les larges ornières attestent encore le passage du gros roulage, vers ces deux grandes villes. La tradition en est actuellement encore vivante (15). Aux *Keyheuvels*, situés à proximité du canal du camp,entre la Moll-Nèthe et la grande Nèthe, station importante, nombreuses pointes de flèches présentant différents types, (en amande, à ailerons et pédoncules à bases échancrées) notamment une fort belle petite pointe, à tranchant transversal, en silex taillé à petits coups et polie sur les deux faces du tranchant, grattoirs, lames, nuclei, éclats et déchets *par centaines*, fragment de hache polie, fragment de polissoir percuteur. On remarque parmi ces objets du grès lustré, ainsi que beaucoup de silex brunâtre, d'aspect mat et caractéristique. De grands éclats témoignent d'une taille pratiquée sans parcimonie. Le silex y est très varié, traces de foyer, (48).

A *Baelen-Wezel*, à proximité de la gare, sur la limite vers Moll, non loin du passage à niveau maisonnette n° X, gîte également important. Pointes de flèches, lames en silex, éclats retouchés, nucléus, éclats nombreux de silex brunâtre avec retouches et indices de percussion, (306).

Hulsen-Gerhees aux *Kopbergen*, grattoir-poinçon en silex.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hulsen-Eynd, terrain longeant la route vers le canal, éclats de silex.

Baelen-Kerkhove, « *Aan de Vennen* » sur le chemin projeté de *Tiltjensdijk* au canal, en terrain élevé sablonneux, éclats de silex. *In de Hoogen*, bruyère située près du ruisseau dit de « *Vischbeck* », plusieurs éclats de silex.

Bassin de l'*Aschbeek*, plateau de *Stronkvoort*, divers éclats de silex *A Hulsen-Gerhees*, *Kopbergen*, fragments d'urnes grossières, ferrailles, clous, ossements humains calcinés. Au *Geldberg*, fragments d'ossements calcinés (collection DE ROYE DE WICHEM, au musée de Turnhout), (373).

Cette collection renferme plusieurs urnes du type Hallstatien, provenant de Baelen-sur-Nethe. Au hameau *Scheps*, *burg* antique qui aurait appartenu au VIIIe siècle à un seigneur de sang royal, dont la fille *Odrada* fut demandée en mariage par des princes Carolingiens.

La marâtre d'Odrada lui défendit de se rendre au pèlerinage de Milleghem-lez-Moll. Mais elle se rendit, armée d'une croix en bois, au haras de chevaux sauvages qui existait à cet endroit. Elle bride un cheval blanc, devenu doux comme un agneau, prend une branche de tilleul en guise de cravache et arriva au pèlerinage de Milleghem avant son père, qui reconnaissant sa faute lui demanda pardon. Elle donne la liberté au cheval, lie la croix à sa crinière et lui ordonne de rentrer au haras.

Elle plante sa branche de tilleul en terre qui devint un arbre celèbre, ayant servi de limite entre Gheel et Moll.

A la suite d'une prière d'Odrada, une source, à vertus curatives, jaillit sur une colline à Milleghem. Le corps d'Odrada fut placé dans un tilleul évidé et posé sur un chariot attelé de deux bœufs sans conducteur. Ils s'arrêterent à Alem, à deux lieues au delà de Bois-le-Duc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les cloches d'Alem sonnèrent toutes seules et Otton, comte de Duras, fit élever une église à cet endroit en l'honneur de la Sainte. Le père d'Odrada céda tous ses biens au monastère de S. Amour à Munsterbilsen, fondé vers 659 par Ste Landrade.

L'abbesse de Munsterbilsen vendit, en 1266, la *curia* de Scheps et le *jus patronatus* de Baelen, à l'abbaye d'Averbode. Le burg ou la villa de Ste Odrade se trouve sur la rive droite de la grande Nèthe, au lieu-dit *Presbytère*.

Poils et Reydams y ont fouillé en 1907, sans résultat.

On dit qu'un berceau en or est caché dans le burg de Ste Odrade, où il y a des substructions.

A 200 m. vers l. O, sur le bord de la Nèthe, se trouve le puits de Ste Odrade, qui n'est jamais à sec et ne gèle pas (890). Baelen, sous l'avouerie de Moll, aurait été cédé, vers l'an 774, par Zwentibold à l'abbaye de Corbie (287).

D'après la même source, Odrade, née au château de Scheps, y serait décédée un 28 janvier, (VIIIe siècle) et enterrée à Alem (sur Meuse), (133). Le célèbre tilleul de Milleghem (lez Moll) serait le bâton qu'Odrade planta en terre.

Odrade est représentée assise sur un cheval, comme Epona. D'après (806), Odrade serait née à Scheps, d'une famille noble.

Au lieu dit *Scheps* se trouve *St Odradus Kuiltje*, puits de Ste Odrade. Cette eau possède des vertus curatives pour les maux d'yeux. Il s'y trouvait anciennement un arbre. On doit faire trois tours du puits en mai. La procession de Baelen s'y rend.

Pèlerinage à Ste Odrade pour avoir de la pluie ou de la sécheresse suivant les circonstances. Pour avoir la sécheresse, les pèlerins jettent devant eux des épis et des graines. Par contre, lorsqu'il désirent la pluie, ils jettent derrière eux, par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dessus l'épaule, des morceaux de pain. Toute une bande de mendiants les suit pour recueillir le pain.

L'église primitive de Baelen s'élevait à Scheps. Au XIIIe siècle, le patronat est cédé par l'abbaye de S. Amour de Munsterbilsen à la famille d'Olmen. En 1266 le chevalier Nicolas van Olmen donne le patronat de l'église à l'abbaye d'Averbode.

Pèlerinage à la chapelle St Jean-Bte à *Gerheyden* contre la peste bovine.

Vers *Stroo*, au lieu dit *Steeg*, petite chapelle ancienne (843). Chapelle de Ste Lucie à *Roslaer* (laer des chevaux). On s'y rend en pèlerinage en décembre pour les hémorragies. On y vend des fils rouges.

Au lieu-dit *Rosselaer* (entre Moll et Baelen) existent les *Geldbergen*, où l'on prétend qu'un trésor est enfoui.

A *Schoor*, chapelle de St Thomas datant du XVe siècle, où l'on se rend pour les brûlures.

A *Hulsen*, chapelle de St Hubert, où l'on se rend en pèlerinage à St Donat (Thor) le 2e dimanche de juillet (535). A *Hulsen*, urnes et monnaies romaines. Tumulus (48 p. 22). La tour de Baelen est célèbre. GRAMAYE dit : Desselium cum opibus, animo cum Rheta carebito, Mollaque frument, Balenum turre. palude. Arendoncka, et ruricolis commelia, mundi Machina Salvetur.

Aussi longtemps que le monde existera auront :

Mol son grain,
Balen sa tour,
Desschel ses possessions,
Réthy son courage,
Arendonck ses tourbières.

L'église de Baelen étant trop éloignée du centre du village, les fidèles la brouettèrent à l'endroit actuel, d'où leur surnom de *Kerkekruiers* (brouetteurs d'église) (393) et (845).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce phénomène se remarque dans quantités de localités campinoises où la cure était située jadis au centre du *loo*, *loy* ou du bois sacré, loin de l'église catholique. Les *lucus* ou bois sacrés se trouvent aux confins du territoire, tandis que les églises chrétiennes sont au centre du village. On peut donc supposer un déplacement de l'assiette des villages après l'introduction du Christianisme, vers le VIIIe siècle, ou après les invasions Normandes.

Au *heurk*, lieu-dit de la campagne du *Most*, il apparaît certaines nuits un cheval sans tête.

L'église de Baelen, une *integra ecclesia*, est dédiée à St-André. On l'invoque contre la stérilité (845). Le plateau élevé occupé par les communes de Balen, Gheel, Oevel et Norderwyck, paraît avoir été la résidence des colonies de Germains, encore païens, venus en Campine vers la fin de l'Empire, dit le Dr HEYLEN, (472).

Scapis (Scheps) serait un ancien domaine de St-Adelard, (voir Berthem). Le domaine sans doute Frank, d'Odrade, était situé dans un îlot, comme St-Gery à Bruxelles les burgs d'Anvers, de Gand, d'Audenarde, d'Alost, etc. Les possessions de Baelen sur Nèthe furent données par Adelard, petit-fils de Charles Martel, avec son domaine de Moll, Gompel, Desschel etc. à l'abbaye de Corbie, où Adelard avait pris l'habit de Bénédictin. (Voir Moll) cf. A. REYDAMS, (880) vol. II.

Adelard était fils du comte Bernard, lequel était fils de Charles Martel et frère de Pépin le Bref. Il passa sa jeunesse à la cour de Charlemagne et devint religieux à Mont-Cassin. Il passa à Corbie où il devint abbé en 781 et où il † en 827.

Baerdeghem. (Flandre Orientale). Ancien *heim*, jadis en Brabant, sur la très ancienne voie, qui relie Moorsel à Opwijck.

Bardenghem en 1209, *Badelghem* en 1292, etc. Habitation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des bardes (?), d'après WAUTERS, ou terre *fertile en grains* d'après ERNST (?)

Eeredegem-couter, *Holthem*, *Willeboutsvelt*, *ten Rodenlande*, *Ten Borneken*, aussi *Rose Notre Dame*, *Helderberg* ou *Elderberg*, *Hoogstraat*, *Kappeleberg*. Pèlerinage à Ste Marguerite, contre la coqueluche et l'heureuse issue des couches. Les pèlerins font le tour de l'église et visitent cinq chapelles (867).

Baerlo-lez-Blerick. (Limbourg Hollandais). « Le hameau *de Hel* avait été un lieu de culte, nommé ainsi sans doute par les nouveaux convertis, probablement à cause des infamies qui s'y étaient passées » dit HENRI DE l'ESCAILLE, *La Seigneurie de Baerloo*, Maestricht Lester-Nypels, 1897.

Etymologie à rapprocher de Barle sous Didam, Berlo-lez-Waremme, Barle-lez-Tronchiennes, Barlo en Prusse, Baerlo près d'Odilienberg, Baerle-Duc, Bar sur Meuse, Belcele (Flandre Orientale), cella-de Bel ou du soleil ; Bellem, (Flandre Orientale), heim de Bel ; Bellinghen, (Brabant), Belzele-lez-Evergen, (Flandre Orientale) ; Bell-lez-Gheel (Anvers) ; Belle-lez-Seneffe, (Hainaut) ; Belleghem, (Flandre Occidentale) ; Belloy-lez-Laplagne, (Hainaut) qui est *loy*, loo, lucus, bois sacré de Bel ou du soleil ; peut-être Belœil, (Hainaut), etc. Probablement *Baldur-loo,* bois sacré de *Baldur* ou de *Balder*.

Dans la langue populaire *Bolderen* ou *Balderen*.

Plusieurs anciens bras de la Meuse traversant le territoire. Entre Baerlo et Blerick, la voie romaine est reconnaissable au gravier qui la couvre et au rempart qui borde les côtés. A Blerick la route s'éloigne de la Meuse, pour se diriger vers la chappelle, Ste Anne. Traversant le chemin de fer Venloo-Eyndhoven, elle conduit par Oud-Soest et Gebroken Slot à Grubbenvorst, dont l'église reste à droite de la route (723). Baerlo est situé sur une colline, sur la rive gauche de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Meuse, près de la voie romaine, à 1 1/2 lieue au S. de Venloo.

Lieux-dits : *Bong*, ou *Boding*, *Soeterbeek*, *de Hert*, *de Heide*, *de Sittert*, *Aangeneind*, *Virgelt* ou *Vergeldt*, *de Hel*, *aan Huissen*, *Raay*, *Coesdonck*, *Boecket*.

Le ruisseau *de Kiersbeek* traverse *de Hel*.

L'église St. Remy, bâtie vers 992, s'élèverait sur un temple païen. Le soubassement de la tour est romain, (843). Quoique proche de Kessel, Baerlo était une église entière (*intégra* et non *filiale*), (487).

Le château de Baerlo serait bâti sur une tour romaine. Dans le château, la dame verte, qui aurait caché le trésor de guerre des Nassau, apparaît sous l'escalier, (487). Cimetière Frank (?) découvert en 1877, sur la route du hameau de *Bong*, vers Helden, dans une bruyère assez élevée, quantités d'urnes dites germaniques. Elles se trouvaient toutes contre les collines de sable vers l'E. regardant la Meuse (852) et (487).

En 1830, près de l'église, découverte d'un trésor de monnaies romaines d'or et d'argent, comprises entre les règnes d'Auguste et d'Antonin. Cf. VAN DER CHYS, I, 349. GAEDECHENS, *Das Medusenhaupt von Blariacum*, p. 4, cités par (877), (20), (117), (454). (Voir Blerick).

Deux haches en silex et une hache en grès, au musée de de Bruxelles (141, p. 224).

La Heldensche heide, bruyère de Hellia, près de *Hoeks Peel*, a livré une urne germanique.

Pèlerinage à St. Pierre, apôtre, le jour de sa fête. Du 3e au 4e dimanche de juillet, (octave de Ste Odile), des milliers de pèlerins viennent de l'Allemagne,(487). On y invoque Ste Odile pour les maux d'yeux.

On y remarque des *Hagelcruys*, contre la grèle, placés au XVIe siècle.

Le pilori se trouvait entre deux tilleuls, devant l'ancienne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maison communale (487). La Sainte Vehme, tribunal secret que l'on a considéré comme une survivance de la justice primitive des Saxons, semble avoir instrumenté au XV siècle à Baerlo. Fait partie, avec *Blerick* et *Bree*, de Maesbrée. Eglise dédiée à St Pierre lequel figure dans le sceau échevinal (295).

Baesrode. (Flandre Orientale). En 822, *Baceroth* (258). En 1788, au *s'Heeren-Bosch*, bois du Seigneur, près de l'Escaut, *quantité prodigieuse* d'urnes en terre cuite, de couleur brune (901). Quantité de monnaies romaines, De Bast, (258).

Baexem. (Limbourg Hollandais). Dans le pays de Thorn. Eglise dédiée à St Jean le baptiseur. A *Exaten*, ancien *Curtis* de St Pantaleon à Cologne. Dans les murs de la tour de l'église des matériaux romains (367). D'après Habets, en 1854, au *Nijpels-huiske*, à droite de la route de *Ruremonde* à Weert, on a trouvé des poteries germaines. Les petits tumuli étaient rangés sur différentes *lignes parallèles* (20). Monnaie de César (117). Pointes de flèches et haches en silex dans la collection Schuermans, (132) et (175).

On y aurait également découvert des objets en bronze dans la nécropole. Cf. C. Ubaghs, (826) et J. A. Hubregts, (855).

Bagimont (Province de Luxembourg). Les *quatre Bornes*, sont situées à un kilomètre au N. de la jonction des routes de Bagimont et de Sugny. Ce sont 4 pierres limites des territoires de Bohan, Membre, Bagimont et Sugny. Rahir, *La Semois*, p. 240. Bagimont serait le *Wagisisus mons*, donné vers 815, par l'évêque Walcand, à l'abbaye de St Hubert.

Il y existe un chêne sur lequel se trouve une chapelle. C'est l'union par la base de 2 arbres : un chêne et un hêtre. Le chêne a le tronc creux et chétif, le hêtre est vigoureux.

Baileux. (Hainaut). La *Pierre qui tourne* est située à droite, à 250 m, de la route de Chimay à Couvin et à 2450 m. N. E. de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'église de Baileux, sur un petit plateau assez élevé. A. DE LOË, (802).

Ce monolithe en poudingue pisaire, mesure 3.10 × 1.50 × 1.50, et pèse environ 40000 kilogr. A. HOCK y signale 1° un creux d'une longueur de 2.10 m. et large de 50 à 70 cm. (à peu près comme à Velaine-Jemeppe) 2° des bassins, cercles, sillons ou rigoles.

La pierre qui tourne sert de limite depuis des temps immémoriaux.

Les habitants la considèrent comme une ancienne pierre à sacrifices. Cela nous paraît possible, attendu que le lieu-dit voisin, s'appelle le *Pendard* et rappelle l'existence d'un gibet. La pierre a donc pu être anciennement une ***butstein***, pierre d'expiation, qui s'élevait, objectivement, à gauche des tribunaux germaniques.

A cette tradition il faut joindre, dit VAN BASTELAER, toute la série des histoires de revenants, de diableries, de sorcières, la peur de passer nuitamment près du monolithe, etc. Cf. VAN BASTELAER, *La pierre qui tourne ou pierre qui vire à Baileux*. Le Dr CLOQUET y a récolté des silex taillés, (488).

Baisy-Thy. (Brabant). Château où serait né Godefroid de Bouillon en 1060.

Bakel. (Brabant Septentrional). Dans le *Peelland*. En 721, *Baclaos*. *Bac* signifie élevation. *Bach* signifie ***beek***, ruisseau, *laos = loo, lucus ;* donc *lucus* élevé ou près du ruisseau. Il est à remarquer que Bakel est situé sur une hauteur et est entouré de collines. Bakel signifie d'après (26) ***Bakelo*** ou ***Boakelo***, *het lo van Boake* (?).

Est considéré comme la commune la plus élevée, la plus sablonneuse et la plus ingrate du *Peelland*. On prononce *Boakel*. St Willibrord y aurait prêché la foi en 721 (789). ***Herelaef***, fils de *Bodogarus*, seigneur frank, donne à l'église

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

S.S. Pierre-Paul et Lambert, *in loco Baclaos* ses biens *in ipsa*. Bakel, ainsi que ses possessions de *Flodrodum* (Vlierden) et *Durninum* (Deurne). St-Willibrord lègue Bakel à l'abbaye d'Echternach, laquelle y lève les dîmes, (418).

Serait, d'après ALBERDINGH THIJM, la *villa publici* de *Bagolosum*, d'où Pepin de Herstal, étant gravement malade et sa femme Plectrude, auraient, le 2 mars 714, fait donation de biens à l'abbaye de Susteren, (226) et (808).

Le *Enschijdre of boose put*, ancienne source sacrée, consacrée plus tard à St Willibrord *(Willibrorduspu t)* et dont les eaux ont une vertu curative, (861).

Lieux-dits, *Hilakker*, *Muizenhol*, *Ravensgat*, *Rijpelberg*, *Straapven*, *'t Zand*, *Molenhof*.

L'église de Bakel est considérée comme une des plus anciennes de l'évêché (535).

Bancs de St Servais. Les Bancs de St Servais comprenaient les onze villages : *Berg*, *Berneau*, *Grand-Looz*, *Hees*, *Keer*, *Koninckscheim*, *Mechelen*, *Zepperen*, *Sluze*, *Tweebergen* et *Vlijtingen*. Anciennes possessions de l'église de Tongres, transférées à l'église de St Servais à Maestricht. Ce transfert fut approuvé par les rois Franks de la première race, (234).

Ballo. (Drenthe). *Lo* = *lucus*, bois sacré, de *Bal* = *Balder*, le soleil, donc bois sacré du soleil. Au N. un *hunnebed*, (454).

Baraque-Michel. On dit qu'un appelé Michel s'égara dans les fagnes et qu'il fit le vœu d'y établir un refuge pour voyageurs, d'où l'établissement de la Baraque-Michel. On a traduit *Hautes Fagnes* par *Fagne* = *Fagina* = *hêtre* et *Fagne*, *fange*, *veen*, marais ou tourbière.

SCHUERMANS, (626) a traité cette question d'étymologie après GRANDGAGNAGE. *Hautes Fagnes* signifie décidement *marais* ou *veen* élevés.

La *via Mansuerisca*, citée dans un diplôme de 667, serait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une voie romaine venant de l'Eifel et traversant les Hautes-Fagnes à la Baraque, pour se perdre dans l'*Hertogenwald*. Les cartes Allemandes la renseignent comme « *Verfallene römische Strasse* ».

On raconte que Charlemagne, voulant avoir promptement une route, construite à travers les marais, fit marché avec le diable ; l'âme de l'empereur était le prix du marché et devait être livrée au constructeur au moment où celui-ci poserait la dernière pierre de la *via mansuerisca* devant Charlemagne.

Au moment où le diable allait placer la dite pierre, et avant qu'il ne l'eut laissée retomber, Charlemagne qui était à cheval, donna de l'éperon à sa monture, et d'un bond sauta outre : la pierre n'avait pas été posée *devant* l'empereur, mais derrière lui, et le diable perdit ainsi sa peine, sans que l'empereur perdit son âme. De là le nom de *pavëie Charlemagne*.

Des auteurs ont prétendu qu'Ambiorix et les siens, se seraient réfugiés dans les Hautes-Fagnes et que le romain Basilus aurait fait passer ses troupes par la *via mansuerisca* (626). DETROOZ, cité par SCHUERMANS, (626) y place la destruction des Eburons par César, entre les hameaux Charneux et de Herbiester. *La croix de Malchamp*, sur la Vecquée, rappellerait un meurtre. PIMPURNIAUX, *Guide*. *Malchamp* signifie *champ du mallum* et la croix en question est plus vraisemblablement une croix de justice, perron ou *butstein*.

Près de la voie des *Trois-Ponts*, se trouvait la borne-frontière dite *Table des quatre-seigneurs*, ou *Borne aux trois anneaux*, qui a disparu et qui servait de limite au marquisat de Franchimont, duché de Limbourg, duché de Luxembourg et principauté de Stavelot-Malmédy, (455).

Le *table carrée*, paraît avoir existé près du *Petershuis*. Elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

limitait Limbourg, Orange, Stavelot et Jalhay. Elle avait quatre anneaux de fer où chaque seigneur attachait son cheval.

La *pierre à trois anneaux*, qui limitait Limbourg, Liège et Stavelot. On y interrogeait les témoins sur le point de savoir si les forestiers ne leur avaient pas fait manger une omelette sur la pierre et ne leur avaient pas, pour mémoire, fait toucher les anneaux, (626). Cette particularité rappelle les anneaux de serment posés sur la pierre de justice. Sur le plateau, trois hautes colonnes de pierre dites le *Boultay*, anépigraphe, la *Croix Verners* et la *Croix Panhaus*, portant de longues inscriptions mentionnant les deux riches négociants d'Eupen et d'Anvers, auteurs de ces utiles monuments (1566) servant de repère dans les Fagnes. Ch. J. Comhaire, (455). Il y existe plusieurs pierres à légendes, mais qui ne semblent pas remonter à l'époque romaine comme on a prétendu.

La *pierre à Tranchot*, est une stèle de triangulation.

La *Croix de Bodrange* entre Sourbrodt et la Baraque. Elle porte à sa base une inscription de 1566.

La *table carrée* où quatre souverains s'attablaient, chacun assis sur son pays, est une borne limite.

La *pierre à trois cornes*, portant Stavelot, Limbourg, Luxembourg, est une borne limite à trois faces. Les colonnes attribuées à Charlemagne, dont le *Bourtrai* ou pseudo colonne milliaire, date du moyen-âge (626). La *Brochepierre*, au N. de la Helle. Les *grosses pierres*, près du sentier de Néau (Eupen). La *Fontaine Perigny*, source de la Helle, formait jadis limite entre Limbourg et Stavelot.

A l'extrémité du bois de Waronneux, se trouve la maison *Droissart* ou *abbaye de Raussart*, alias *couvent des moines rouges*. C'est une ancienne villa romaine où Schuermans à trouvé une tégulae (626).

On raconte que les anciens moines rouges ou templiers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ferraient leurs chevaux à l'envers, pour dépister leurs poursuivants. (Même légende à Merxplas).

Barnich. (Province de Luxembourg). Derrière le *Kirchberg*, mont de l'église, villa romaine dont on voit encore deux bâtiments sur le flanc septentrional, au lieu-dit *in Weyler*. Urnes funéraires, (709) et (899). Dans la direction de Steinfort, se trouve le *mur qui pleure*. On dit que c'est un ancien château détruit par l'artillerie, dont les murs suintent une eau claire et amère. C'est le château qui pleure sa destruction. SIRET, *De legendenverteller*.

Dans un souterrain du château se trouvait une source. Une jeune fille poitrinaire avait à peine la force de se lever. L'image de la mort la hantait. Une nuit elle voit la Ste Vierge qui se promenait sur le mur qui pleure en murmurant : Je t'attends ici. Le lendemain, elle se lève, sans aide de personne et au grand étonnement de ses parents, et de ses serviteurs, marcha en se dirigeant à pas lents vers le mur qui pleure où elle vit ces mots en lettres d'or : Bois. L'effet fut merveilleux. Aussi depuis ce jour la source est visitée par de nombreux pèlerins.

A Barnich les femmes médisantes étaient condamnées jadis à porter au cou une pierre pesante, appelée *Klapperstein*. Sur le port des pierres pénales, Cf. J. GRIMM et CHASSAN.

Barvaux-Condroz. (Namur). A Failon découverte de deux inscriptions romaines provenant, soit d'un temple romain, qu'aurait remplacé la chapelle romane de Failon, soit des substructions découvertes dans la campagne voisine dite *Magraule*. (240). Source du ruisseau de Barvaux, (912).

Au *Martimont*, Mont de Mars, cimetière frank signalé par VAN BASTELAER. Lieu-dit *Tour des franc-maçons* ou *tour du diable*, (495).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bas-Bellain. (Grand Duché de Luxembourg). A pour dépendance *Ufflange* ou *Trois Vierges.*

« Il s'y trouvait un temple dédié aux trois Parques. Les chrétiens en conservant les statues de ces puissantes déités, les ont appropriées à leur culte et sans trop altérer le nom romain, en on fait les trois Marie (Mariae au lieu de Matrae) ou les trois filles de Ste-Sophie : *fides, spes* et *charitas*, d'où la qualification de 3 vierges qui leur est restée. »

Il s'y tient chaque année un marché de domestiques. Les maîtres vont choisir leurs domestiques : à Clervaux, le jour de St-Jean d'été, à Diekirch, le jour de St-Jean d'hiver. A Hosingen, à la St-Nicolas, à Luxembourg, le jour des innocents, à Ufflange, à la St-André, à Wiltz à la St-Etienne, (494). D'après VANDER MAELEN, *Carte*, il aurait existé un temple romain à Bas-Bellain.

Baschot. (Brabant Septentrional). *Hoccascaute, in pago texandrensi* et *Bobanschot*, in pago *Taxandrio* en 710 et 726, (313).

Le hameau de *Diessen*, dans la Meyery, est cité dans le testament de St-Willibrord, † 739.

Je crois pouvoir identifier le mystérieux *Hoccascaute super fluvio Dudmala* avec le hameau *Hoek*, sur le Dommel. Voir Neerpelt.

Bas-Heers. (Limbourg). *Bats-Heers* en flamand, au radical *Bert* ou *Bertinus* et *Here*, seigneur, (771). *Heers, Basheers* et *Opheers* sont trois divisions d'une cella Franke. D'après WENDELEN : *Her significat Exercitum vel Castra*, (762).

Très ancien château de *Monferant*, qui se trouvait dans un pré, contre la campagne d'Opheers, à droite du chemin d'Opheers à Bas heers. *Bas heers* peut être *Neder heers*.

A gauche du chemin vicinal, de Basheers à la route de Looz-Waremme, vers le hameau de Maconil, dans une longue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bande de prés, au lieu-dit *la drève*, fossés de l'ancien château en carré, nom indiqué au cadastre, (765).

Basse-*Lotharingie*. Entre la Mer du Nord, le Rhin, la Moselle et l'Escaut, Namur, Luxembourg et Limbourg en sont séparés. Le Hainaut vers 875. Une partie de la Basse-Lotharingie prend, après 1190, le nom de Brabant et a comme comtes Godefroid I, en 959, son fils Godefroid, 964, Charles, frère de Lothaire roi de France, en 976 ou 977. (457).

Bassenge. (Limbourg). L. NAVEAU, de Bommershoven, renseigne comme trouvés, en 1887, dans cette localité, sur les hauteurs de la rive gauche du Geer, une espèce de hache ou de ciseau, des nucleus et des éclats nombreux en roche du pays. (Coll. DE PUYDT). (11).

Fonds de cabanes néolithiques (de la Hesbaye) fouillés par DE PUYDT et HUYBRIGTS, (729).

M. CHRÉTIEN LIMÈRE, entrepreneur à Bassenge, à découvert, à environ 400 m. N.N.O de l'église de cette commune, sur un plateau de la rive gauche du Geer, de nombreux silex taillés, associés à des fragments de poteries ornementées.

On ne pense pas qu'il puisse être question de sépultures. On estime qu'il s'agit plutôt ici de *fonds de cabanes*. (*Bull. des Musées Royaux*, 1903, p. 38). (936). Ces fonds de cabanes sont identiques à ceux d'Omal, de Tourinne et de Latinne.

Derrière le couvent, sur la hauteur de la rive gauche du Jeker, agglomération néolithique, pierres meulières, pierres plates pointues, (socs de charrues?) silex taillés, tessons, hache polie.

Sur les hauteurs de la rive droite du Jeker, très nombreuses antiquités romaines, dont un cadran solaire, de beaux vases en verre, des poteries (Collection HUYBRIGTS), (852). Voie romaine Tongres-Visé.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Basse-Wavre. (Brabant). Wavre, probablement de *Wouwèr*, étang ?

Pèlerinage célèbre à *O. L. V. van Neerwaver* ou *O. L. V. van Vrede en Eendracht.*

Les habitants y virent souvent, pendant la nuit, une lumière insolite au dessus de la mare, tandis que des chants s'entendaient dans les airs. Ces phénomènes se produisaient les jours consacrés à la Vierge. Beaucoup de malades y obtenaient leur guérison.

On résolut alors de bâtir un temple, dédié à Marie, sur la montagne *Balloit*, le marais adjacent paraissant peu convenir comme emplacement. Mais le matin on trouva les maçonneries élevées sur la montagne, transportées dans le bas-fond. Cela les étonna (!) mais ils recommencèrent à bâtir sur la hauteur, et de nouveau la maçonnerie se trouva transportée au bas de la montagne. Les gardiens virent apparaître la Vierge, accompagnée d'anges qui, la nuit, venaient transporter la maçonnerie. On découvrit à cet endroit un reliquaire qui fut transporté à Bruxelles où il provoqua des guérisons. On voulut le transporter à Afflighem, mais il devint tellement lourd, que personne ne put le soulever. On résolut alors de le reporter à *Basse-Wavre* où on put le transporter facilement, (266). *Bal* = Balder, *loit* = loo = bois sacré.

Les pierres creusées, du pavement de la chapelle, démontrent la pratique usuelle d'y *ramper à genoux* sous la châsse.

Sur le pèlerinage de Basse-Wavre, voir SCHAYES, *Essai*, p. 172 et VAN HEURCK, *Drapelets*, (845).

Sur le versant opposé au château de la folie, existe une grotte légendaire, appelée grotte de Diane.

Substructions belgo-romaines. Villa de l'Hosté (voir Wavre), fouillée par la *Soc. d'arch. de Bruxelles* et *Bull. des Com. royale d'art et d'arch.* t. III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bastogne. (Province de Luxembourg). Capitale de l'Ardenne. *Belsonancum* sur la carte Théodosienne.

En 585, Childebert, roi d'Austrasie y tient des assises célèbres. La ferme *la maison forte* serait l'ancien *Castrum* de *Belsonancum*, (494).

Ville dont BERTELS (cité par 882) fait remonter la fondation à Battan, fils d'un roi des Cattes.

Ruines de *la maison forte*, forteresse restaurée au Xe siècle, par Sigefroid, premier comte de Luxembourg, (ruinée en 1236 par les troupes de l'évêque de Liège).

En 634, dans la charte du duc Adalgise « *Portionem meam in Bastoneco* » *Bastoniensis Villis*, en 1139, (883). La *Centuria Allodagi* était cantonnée près de Bastogne. Temple de Mercure (499). Dédicace au dieu gaulois *Eusarabus*, (852).

A Foy-Noville, lez Bastogne, statuette d'*Entarabus*, dieu guerrier des Trévires, qui y aurait eu un temple, (Collection MATHIEU, à Bastogne), (656).

Sur le grand chemin de St-Vith, (voie romaine) au lieu-dit *Milletombe*, aux confins du territoire vers Noville et Wardin, près de *Mardapon*, près de deux sources, tumulus, fouillé vers 1871, contenant une enceinte avec des murs en carré de 784 m. carrés, avec des débris de pierres sculptées. Peut-être ancien Sacellum. Tessons romains.

Maison forte, peut-être romaine, habitée par Pepin, dont Sigefroid aurait fait une forteresse au moyen-âge, détruite en 1238, (882).

Sur le culte des 3 Marie lez Bastogne, voir Ulflingen. Le trou du Diable, (701).

Dolmen (?) Cf. *Messager des Sciences*, 1873, 421 et *Public. Soc. Arlon*, VI, 10, VII, 135 et VAN DESSEL.

Belsonacum, au radical *Balder* ? *Baldur*, le soleil ?

Entre Bastogne et Arlon, chapelle de la Ste-Croix où les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pèlerins se placent une couronne en fer sur la tête pour la guérison de certaines maladies, (937). Voir aussi SCHAYES, *Les Pays-Bas*, II, 485.

Bataves. Probablement originaires des Cattes, habitaient l'île formée par le Wahal et la Meuse, depuis leur jonction jusqu'à la pointe de séparation du Rhin. L'*Oppidum Batavorum*, de Tacite, serait *Batavodorum*, Batenbourg.

Auguste composa sa garde à cheval de Bataves, qui étaient d'habiles cavaliers. Après l'établissement des Francs, la dénomination de Frisons succède à celle de Bataves (641).

SANSON et D'ANVILLE ont figuré, sur leurs cartes, la contrée entre la Meuse et le Wahal, comme ressortissant au territoire des Bataves à l'époque romaine. Mais BUDDING, *Le Maaswal et le Veluwe*, dément cette affirmation.

BERTHELS, (383) citant DESNOYERS, dit que la Batavie était à peu près indépendante des romains au IVe siècle. Si tant qu'elle leur fut encore soumise, elle a du être comprise sous la *Civitas agrippinensium*.

Aurait été, d'après de VLAMINCK, (851), une des tribus principales des Ménapiens. Cite *Aurelius Victor*, qui qualifie un habitant de la Batavie de *Menapiae Civis*.

Tacite, parlant des Bataves dit qu'ils tirent leur origine des Cattes, dont une colonie aurait occupé une île déserte du Nord de la Gaule.

Viendraient de la Hesse et auraient occupé la Batavie environ 100 ans avant J. C. Ils contractent avec Jules César et lui fournissent des cavaliers qui rendirent de grands services aux romains en Angleterre, en Espagne et en Afrique, (789).

Descendraient des *Kattes*, (actuellement Hessois) jadis, suivant Tacite, chassés de leur pays. (244).

Batenberg et Battenhausen (en Hesse) rappelleraient ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

peuple. La Bétuwe,(*Batouw*) jadis *Batavia*, *auwe* des Bataves, (814).

Batavodurum cité par PTOLÉMÉE, semble être Batenbourg.

On l'a aussi situé à Nimègue, mais à tort, d'après la supputation d'ALTING. WASTELAIN, (327) place le *Batavodurum* de Ptolomée à Batenbourg et *l'oppidum Batavorum*, de Tacite, à Wyck-lez-Duerstede. DEWEZ dit que *Batavodorum*, où Tacite dit que Civilis attaque sa seconde légion, est Batenbourg, (641), (Voir Bétuwe).

Battenbourg-lez-Nimègue, serait l'*oppidum Batavorum*, ancienne capitale de la Batavie, dont parle Tacite, sur la rive droite de la Meuse (339) et (810).

Château-fort de Batenbourg, entre la Meuse et le Wahal, qui est le plus ancien *castrum* de la Gueldre. Il aurait été bâti par Bato, Prince des Cattes et Chef Batave. Il fut incendié en 1794. Il n'en subsiste que des ruines. Possédé en 1162, par les Batenburg, et en 1319 par les Bronkhorst, qui le vendent en 1408 à de Berlain. En 1497, il est conquis par le duc Albert de Saxe et reconquis par les Gueldrois. Herman de Bronkhorst le possède en 1534, (761).

Le roi des Cattes, établi sur l'Eder, avait un fils appelé Bato. Celui-ci émigra vers l'endroit où le Rhin se divise en deux branches. Il résida d'abord au *Castrum* Megen, où il règna avec sa femme Richeldine, fille de Menapius, roi des Tongres. Il bâtit, près du Rhin, le château *Batenburg*, (non loin de Megen). Il aurait étendu sa puissance sur l'île entre la Meuse et le Wahal, jusqu'à la mer,et y fit élever plusieurs châteaux. C'est également Bato qui aurait fait restaurer le château de Nymègue. Cela se passa avant J. C. (874) ***Batenburgum arx Batavorum***, de *bat* goed, bon et *burg* ou *ou bon castrum*, sur la Meuse. Nous préférons *burg* des *Bataves*.

St Willibrord y prêche. Il y existe un *St Willibrordus putje*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fontaine curative. Les seigneurs de Batenburg sont cités dès le XIe siècle. Cf. la liste dans (535). Sur la Meuse, dans la contrée dite *tusschen Maes en Wahal*. La tradition y situe le premier *burgt* élevé par Bato auquel les Bataves devraient leur nom (?) M. VAN VAERNEWYCK.

La Notice de l'Empire cite les *Batavi Seniores* et les *Batavi juniores* qui servaient comme corps franc dans la garde du palais, *in auxiliis palatiuis*, et de plusieurs autres corps de Bataves et de Lètes-Bataves campés à Passau (Rhétie), à Bayeux, Constances, Arras, Neomagus. SCHAYES, (II, p. 304).

Les Saxons envoient les Quades (qui étaient des Saxons) vers le territoire romain. Mais les Franks les empêchèrent de traverser le Rhin.

Les Quades descendirent alors le Rhin en bateau et atterrirent à l'île de Batavia d'où ils expulsèrent les Franks. Cette île était une possession romaine, mais occupée plus tard par des Saliens. Tel est en résumé le récit de ZOZIME, III, 6.

Julien partit en guerre contre les Quades mais recommanda de ne point tuer de Saliens, ni de les empêcher de passer en territoire romain. J. H. HOLWERDA, (928).

Bathe. (Anvers). En 1882, une urne romaine (nº 259 du musée du Steen à Anvers).

Le fort Bath, au N. d'Anvers semble signifier, *Bas,neer,leeg*. Il existe un Opheers et un *Bath*sheers.

Battel-lez-Malines. (Anvers) St. Lambert y aurait renversé un autel des 9 muses (?), disent les chroniques.

Batfride (en 1008), dans le diocèse de Cambrai, (313) et (904), *Batfride in Comitadu antwerf*, en 1008, est peut-être *Battenbroeck*-lez- Waelhem, antique résidence des Berthout ?

Probablement le *Batfride*, dans le Waverwald, cité dans la donation de 1008, de Henri II.

Battincourt.(Province de Luxemburg).(Bettenhoven). Au centre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du village, villa romaine. Château antique au *Grafengarten*, où on a trouvé un sarcophage en pierre.

En face du moulin, substructions (899).

Batua voir *Betuwe*,

Baudour. (Hainaut). Jadis *Baldurnum*, de *Bal-Dunum*, dune ou colline de Baldur (le soleil). Dans le bois de Baudour, on a trouvé une pierre dite *druidique* (?), ainsi que des haches et des monnaies gauloises. D'après JACQUES DE GUYSE, César aurait sacrifié aux dieux pendant huit jours, sur l'emplacement de Baudour, c'est à dire *Joie de dieux* (?) (*Hist. du Hainaut*; l. IV), après la conquête de la Belgique.

Voir aussi CHOTIN, p. 377.

Baulez. (Grand-duché de Luxembourg). Dans les parages du tilleul de Baulez existe une pierre colossale, que l'on heurte trois fois du front, moyennant quoi, elle vous fait entendre le rouet de la sainte Vierge. JEANNE THONET, *Bull. du Touring club*, 1914.

Bautersem, (Brabant). Jadis *Balterzem*, *Baltershem*, *Balthersem*, heim de *Balder* ou du soleil (?). CHOTIN traduit : *manse de Walter* (?).

L'ancienne église semble avoir été élevée sur un temple romain, WAUTERS, *Canton de Tirlemont*. *Heim* de *wouter*, wautier (?) *'t Daghet*, (771) *Baltershem*, en 1163, *Boutersheim* chez GRAMAYE, *Bouterchеim* en 1301. Hameau de *Hoogbutzel*, qui fait supposer l'existence ancienne d'une cella. Etymologie probable : *Baldersheim*, heim ou demeure de *Balder*, (fils d'Odin) (163). La forêt qui existait entre Louvain et Tirlemont semble avoir été un lieu sacré (voir *Roosbeek*).

Baltersem en 1130, *Baltershem* en 1163, *Boutersem* en 1230, *Boutersheim*, *Boutersemia* et *Balteridomus*, *Bouterchem* en 1301. Sur la Velpe (Fleppe), heim de Walter, d'après CHOTIN, (331), *Weezenberg*, de *we*, *geweid*, bénite et *berg*, colline ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(voir Wezemael). *Butsel* (Buetsele), fontaine de *Sternborn*, N.D. de l'étoile. *Paradijske*, *Kerkvelt*, *Elsestraat*, *Oud gelege*, *Aswerk De quaede hage*, *Meysaeker* ou *Savelberg*, *De wolfshage*, *Fort Fagel* ou *Schrans*. *Lotweg*, *Werenberg*, *Eykenvelt*, *Dorbempt*, *Clein Herstrate*, *Polshaghe*, *Caubergsblock*, *Capuynenberg*, *Die groote eeckt*, (265).

Bautersem est traversé de l'O. N. O. à l'E. par la voie romaine Tongres-Louvain, qui y traverse la Velpe. On y levait un péage.

Occupation romaine et franque. Voie rom. Tongres-Tirlemont. HUYBRIGTS, (852). Jadis *Baltersem*, illustre et ancienne Baronnie, dit BUTKENS, où il y a un ancien château. Les Bautersem furent alliés aux ducs et aux premiers barons du duché, (879). Au N. du confluent de la Velpe et du ruisseau de Butsel, s'élevait jadis l'antique forteresse de Bautersem où fut enfermé l'archevêque Sifrid et où résidèrent les Bautersem, les Fauquemont et les Witthem.

Ce fut un des plus beaux châteaux du Brabant, sur l'emplacement duquel on cultivait déjà en 1869 (A. WAUTERS). Dans une prairie, le long de la Velpe, vers Butsel, ruines du château de Bautersem, où une bête diabolique pousse les passants dans la rivière. *Bull. Folklore Brabançon*, (838). La tour du château servait de refuge aux habitants. V. E. V., (707). Eglise sous l'invocation de St-Hilaire et St-Bernard, très ancienne, *(antique et vilis formae)* de vile structure, peut-être parce que d'origine païenne ?

A *Butzel*, église dédiée à St-Martin. La dédicace de cette église se célèbre à la St-Michel. A. WAUTERS, (265).

Deux comtesses, se rendant de Louvain à Tirlemont, s'égarèrent dans le bois, au lieu-dit *Krommen Herinck*; elles découvrirent, grâce à une étoile, une source claire où elles purent se rafraîchir et passer la nuit. Elles y firent édifier la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chapelle de *O. L. V. van Sterreborne.* On s'y rend en pèlerinage le jour de l'Assomption, De Cock et Teirlinck, (492). Cf. Sur ce pèlerinage, J. Chalon, (867).

Bauwel. (Anvers). *Boudelo*, du XVe Siècle. (904).

Bavai. *Bacaco Nervio*, dans la *Table de Peutinger*, qui date de l'an 230. (802). Capitale primitive des Nerviens *(Bacaco Nerviorum* et *Bagacum Nerviorum)*, saccagée par les Vandales en 407. Cambrai *(Cameracum)* devient alors le siège de l'administration de la cité.

Clodion en chasse les Romains en 440. Le roi franc Ragnacaire y réside, et Clovis le fait périr et annexe son royaume. A. De Vlaminck, (611). Détruit au Ve. S. Fut certainement, avant Cambrai, la capitale des Nerviens. Ch. Duvivier, (721). *Bagacum Nerviorum*, dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*. *Baganon*, selon Ptolémée, capitale des Nerviens. Aqueducs romains ayant plus de trois lieues de longueur. Centre de 8 voies militaires importantes. Ruines d'un cirque romain et d'un bain. Souterrains étendus, d'origine antique, sous la grande église.

Aux environs de la ville, des allées et galeries souterraines, que l'on dit avoir servi de retraite aux druides.

Quantité d'objets romains de toute espèce. Dewez, (641).

Les quantités énormes de monnaies romaines exhumées à Bavai, témoignent de son importance sous les Césars. Le cabinet de M. Bellik, à Bavai, en contenait de remarquables. La collection de M. Crapiez-d'Hangouard, contient des statuettes en bronze et des pierres sigillaires d'oculistes romains. (555). A la porte de Louvignies aurait existé un temple de Mars.

En 1716, découverte dans le jardin des P.P. de l'Oratoire à Bavai, d'un autel élevé en l'honneur de Tibère, lors d'une visite que ce prince aurait faite à Bavai, entre l'an 7 et 14 de l'ère chrétienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'autel est conservé au musée de Douai. Le texte dans SCHUERMANS, (556). Cf. *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai*, in *Mémoires de la Soc. d'Agriculture*, etc. de Lille, 1873.

Deux cachets d'oculistes (collection du comte DE MORAS). La collection CAPREZ, de Bavai, possédait également des pierres sigillaires provenant de Bavai. SCHUERMANS, (643).

Charles-Philippe DE CROY, prince de Chimay, y recueillit une belle collection d'antiquités romaines. *Ann. Acad. Arch. 1891*. Vase planétaire, dit de Bavai, au cabinet des médailles, à Paris, reproduit dans KRÜGER, *Deux monuments du dieu tricéphale Gaulois*, *Annales du Congrès Arch. de Liège*, 1909.

Un autre vase planétaire, également de Bavai, au musée du Cinquantenaire à Bruxelles. F. CUMONT, (656). Hercule en bronze (hauteur 0.195 m.) (532). Statues de Diane, de Bacchus, Priape, Temple de Mars, Temple de Vénus, sept temples consacrés aux sept Planètes (?).

Voir sur Bavai, capitale des Nerviens, appelée la *Rome* de la Belgique, par MIRÆUS, J. DE BAST, *Second supplément* au *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, contenant la description de l'ancienne ville de Bavai et de Famars, Gand, 1813.

DE BAST, (p. 20) dit, que le nombre d'antiquités romaines trouvées à Bavai et dans les environs est vraiment prodigieux. Il donne le texte de plusieurs inscriptions.

Il y existait un temple de Mars (démoli en 1633), un temple de Vénus au S. de la ville, avec mosaïque, un temple de Jupiter au N. de la ville, dont on a retrouvé l'autel DIVO IOVI, un temple de Saturne, à Bélignies-lez-Bavay, un temple du soleil à Solem, etc.

Colonne milliaire heptagonale, au milieu du *forum*. Figurée in (802) p. 178, réédifiée en 1872.

Les bornes de 1656 et 1716, qui ont peut-être remplacé un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

milliaire romain, mais dont les inscriptions sont en français : *Les mers seront la fin de sept chaussées Brunehaut*, etc., se trouvent au musée de Douai. *Bull. Acad. arch.* 1880, p. 156.

Huit grandes voies y rayonnent. Cirque panthéon, pierre relatant l'entrée triomphale de Tibère.

Une borne milliaire, trouvée à Quartes en 1777 (route de Reims), cite *Bagacum*, l'an 25 avant J. C., (612). Sur les huit voies militaires aboutissant à Bavai et leur bibliographie, Cf. DUVIVIER, (721).

Le père BOUCHER, *Belgique rom. eccles. et civi.*, I, 31, a signalé, le premier semble-t-il, la voie Bavai-Utrecht, qui n'est indiquée, ni sur la carte de *Peutinger*, ni dans l'itinéraire d'*Antonin*. BERGIES, *Hist. des grands chemins de l'empire*, I, et DESROCHES, *Histoire anc. des Pays-Bas-autrichiens*, II, c. 8, ont supposé que c'est la voie empruntée par *Tibère* pour se rendre chez son frère Drusus. BAERT dit que cette voie traversait le Rupel à Niel. GALESLOOT, *Antiquités*, confirme ces conjectures. Voici ce que dit de Bavai, le père WASTELAIN, en 1788, (612) p. 394 :

« La ville capitale des Nerviens est *Baganum*, selon Ptolomée : c'est la même que la *Bagacum Nerviorum*, marquée dans deux inscriptions de l'Itinéraire d'Antonin, la même aussi que la *Baca Conerv*, marquée du caractère des grandes villes, dans la carte de Peutinger. Ces trois noms, ou plutôt ce même nom un peu défiguré, ne désignent qu'une même ville qui, sans contredit, est Bavai en Hainaut. Le mot *Nerviorum* ajouté à son nom dans les deux Itinéraires, en est assez pour dissiper tous les doutes. Jamais ces monuments n'ajoutent au nom d'une ville, le nom du peuple, qu'elle n'en soit la capitale. Quand Ptolomée a fixé la position d'un peuple, la ville qu'il donna, en est toujours la capitale. »

Bavai étant la capitale des Nerviens, comme on n'en peut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

douter, il est à croire qu'elle aura été le siège de l'évêque de ce peuple, suivant l'usage ancien et antérieur même à la notice des provinces et des cités des Gaules, où toutes les métropoles ecclésiastiques, et presque toutes les villes qui ont le nom de cités, sont des sièges épiscopaux. Ce sera donc Bavai qui aura été le siège de *Superior*, Evêque des Nerviens, dont le nom se trouve, avec la désignation de son siège, dans les souscriptions d'un concile de Cologne de l'an 349, et dans celles d'un autre tenu à Sardique, deux ans auparavant ; mais dans celui-ci son siège n'est pas désigné, non plus que ceux des autres Evêques.

On objecte que la Notice des cités des Gaules ne fait aucune mention de Bavai, et qu'elle marque expressément la cité de Cambrai : le siège de l'Evêque des Nerviens était donc anciennement à Cambrai, comme il l'est aujourd'hui, et non point à Bavai.

Pour résoudre cette difficulté, il faut distinguer le temps : la Notice des Gaules, de l'aveu des critiques, (i) a été faite sous l'Empire d'Honorius, dont le règne s'étend depuis l'an 395 jusqu'à 423. L'année 395, est donc la date la plus reculée qu'on puisse donner à ce monument; mais on doit l'avancer, puisqu'on y voit la Gaule divisée en Gaule proprement dite, ou Provinces gallicanes au nombre de dix, et en un pays désigné alors par le nom de Sept Provinces. Or cette division n'a eu lieu qu'au commencement du cinquième siècle, le nom même de Sept Provinces ne parait dans aucun écrit d'une date antérieure à l'édit d'Honorius, adressé en 418, à Agricole préfet du prétoire des Gaules. On trouve cette pièce dans l'édition que le père Sirmond a donnée de Sidoine Appollinaire et dans les historiens des Gaules et de France (k). On a mis plus haut la

(i) *Histoire de l'Egl. Gallic.* T. 2, page 5.
(k) *Histoire Franc.* Tom I., pag. 766,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

destruction de Bavai à l'an 385. Voilà donc la Notice des Gaules postérieure, au moins de dix ans, à cet évènement. Le silence de la Notice ne détruit donc pas notre conjecture : il demeure toujours très apparent que Bavai, ayant été dans les premiers temps la capitale des Nerviens, elle aura aussi été, dans le milieu du quatrième siècle, le siège de *Superior*, leur Evêque. La chose n'est constatée par aucun monument. On en tombe d'accord : il s'ensuit de là seulement que l'Evêché de Bavai n'est pas une vérité certaine. C'est néanmoins une conjecture bien fondée, au jugement des pères HENSCHENIUS et BOUCHER, et de plusieurs écrivains du premier rang. »

DE BAST, *Second supplément*, (259) commente longuement les origines de Bavai. Il estime que Bavai était dans sa splendeur avant la fin du règne d'Auguste, p. 10. Parle des sept temples consacrés aux sept planètes, p. 26. Que dans les environs, les routes romaines sont remplies de tombeaux, p. 79. Que sept voies militaires y convergent (Tournai, Cologne, Rheims, Cambrai, St-Quentin, Hollande, Trêves) p. 94. Que les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de la destruction de Bavai, (entre l'an 395 et le Ve Siècle), p. 134. DE BAST donne plusieurs planches ou sont figurées des objets romains de Bavai, du cabinet de M. Carlier, curé de Bavai.

Beaufort. (Grand duché de Luxembourg). A 500 m. au-dessus du confluent de l'Erens noir, et dans les flancs rocheux, qui tapissent la vallée de la Sûre, se trouve la *Caverne de St-Jean*. Elle passe pour avoir servi de repaire à des brigands. Au milieu d'une chambre circulaire, de 15 m. de circonférence, se trouve un puits qui s'enfonce obliquement vers le couchant, et communique près de l'ermitage de Beaufort. L'EVÊQUE DE BASSE MOUTURIE, (494).

BEQUET signale à Beaufort (beau castrum ?) un poste de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

refuge qui aurait été occupé temporairement par les belgo-romains.

DEWEZ (810), dit que Beaufort est un franc-alleu et cite en 1250 Arnoul, chevalier, comte de Beaufort. En 1276, Renier, sire de Beaufort fait hommage à Gui de Dampierre. Au XIVe siècle le château appartient aux Berthout de Malines. Cf. GALLIOT, *Hist. de Namur*, III, 299.

Beaumont. (Hainaut). On y a situé la citadelle des Aduatiques. Cf. CELLARIUS, *Géograph. antiq.* lib II, cap 3.

A mi-chemin des *Roquettes*, se trouve la chapelle de S. Julien, appelée jadis *Lobiette*. A 50 m. de la chapelle, existe une fontaine, encadrée de pierres brutes, entourées de buissons, auxquels sont accrochés d'innombrables chiffons votifs. On s'y rend pour la guérison des doigts blancs, panaris, ongles incarnés, clous et tumeurs. CHALON, (460).

Seigneurie donnée à Baudouin d'Avesnes, par son frère Jean, mort en 1257 et qui servit d'apanage aux fils puinés des comtes de Hainaut, comme l'Ostrevant aux ainés.

Ancien château bâti par les anciens comtes de Hainaut, (810).

Beausaint. (Province de Luxembourg) Au hameau *Vecpré*, sur la voie romaine, lieu-dit *al Taée Pire*, à la pierre taillée. GEUBEL, (387). Près du *sentier devant la ville*, qui gravit la montagne de *Corumont*, se trouve une pierre entaillée, dite le *Siège du roi Pépin*. Plus haut se trouve le *chemin des morts*, qui domine la ville de La Roche. Au sommet de la hauteur se trouve une croix. EUG. GENS, *Ruines et paysages*, p. 201.

Une série de grandes pierres sont appelées *les Tombes*. Elles se trouvent dans le ravin dit *vallée des Tombes*, (926).

« Au débouché d'un ravin se dresse une roche peu élevée, au pied de laquelle on remarque quelques quartiers de rocs qui, parmi les arbrisseaux, émergent d'un sol gazonné. Ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grandes pierres ont, parait-il, une telle ressemblance avec des dalles funéraires qu'on les nomme « *les Tombes* » et le ravin a été désigné sous l'appellation de vallée des Tombes.

L'auteur ajoute qu'il faut une très grande dose de bonne volonté pour voir là une représentation, même grossière, de monuments funéraires. » RAHIR, (436).

Becquevoort. (Brabant). *Baccunguez* en 1096. GRANDGAGNAGE, (330). *Bechevoort* en 1125, *Beckevoort* en 1435, *Beckevoirt.* SCHUERMANS, (301). *de voorde*, gué, sur le *beek*, ruisseau. La voie romaine de Tirlemont à Testelt y passe. *Robbesrode*, défrichement de Robert (Gobbelschroy), *Ossenberg*, colline des bœufs, *Bois de la fontaine*, *Nattenbeempt*, prairie humide. CHOTIN, (331). VAN DESSEL y signale des objets romains et un tumulus.

Dans la propriété de M. COOLS, un anneau en or avec intaille romaine, représentant *Mucius Scaevola*, VAN DESSEL, (333) et GAUCHEZ, (612).

Entre Beckevoort et Waanrode se trouve une colline plantée de sapins, dite *Alverberg*. Là ont habité les *Alvermannekens*, qui ont rendu beaucoup de services aux habitants. Ils travaillaient la nuit, moyennant une modeste rétribution. On y a fait une fouille infructueuse. VINCKX, (221) et DE COCK et TEIRLINCK, (349).

Dans la vallée du *Beginebeek* (*Begijnebeek ?* ruisseau des béguines ?), au lieu-dit *Hoogenbosch*, où se trouve l'*Alverberg* ou *Elfenberg* (colline des Elfes), tumulus de 5.50 m. de haut sur 32 m. de diamètre, exploré en Mars 1905, par MM. DENS et POILS.

On n'y a trouvé que les restes d'un bûcher funéraire.

Apparitions diaboliques au bois du couvent des nonnettes, près du marais de la rue *Veerebosch*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On y a vu une nonnette ensevelir un nouveau-né. *Bull. Folklore Brabançon*, (829).

Den *helschen scheper*, le berger diabolique, étant ivre, conduisit son troupeau *in het bosch*, dans le bois et n'a plus reparu. On croit qu'il s'est perdu dans la mare, *den poel*, du bois. DE COCK et TEIRLINCK, (349). Il s'agit très probablement d'un *lucus* et d'un *helleven*. Une Commanderie de l'ordre teutonique y fut établie au XIIIe siècle. VAN EVEN, (511).

Beckerzeel. (Brabant). *Bekensela* en 1086, *Beckenzele* in 1366, *Beckenzeele* en 1480, de *beek*, ruisseau et *zele* = *sala*, habitation. A. WAUTERS, (219). Il s'y trouve un ruisseau qui est un affluent de la *Bellebeek*, ruisseau de *Hellia*. Il y a un lieu-dit : *Boterberg*, colline du beurre ?

La voie antique d'Assche à Elewyt y passe. Pèlerinage, le second jour de Pâques à St-Corneille, contre les convulsions, la sciatique et l'épilepsie. E. VAN HEURCK, (845).

Beegden. (Limbourg Hollandais). GAUCHEZ, (carte), y place *Catualium*. Dans le pays de Horn. Eglise St-Martin. VAN DESSEL, (175) y signale une voie romaine. Villa romaine, dit HUYBRIGTS. Monnaies gauloises, SCHUERMANS, (457). De 1845 à 1861, monnaies de Domitien, Antonin le pieux, Constans. Au *Geneerhof*, *Heel*, Antonin le pieux. En 1845 à la nécropole romaine, dans la direction de Horn, grand bronze gaulois. LELEWEL, pl. IX et *catalogue collect. Guillon*, (225).

En 1853, entre Beegden et Horne, près de la voie romaine, sur une colline sablonneuse entourée de petites éminences, sarcophage en pierre de sable, contenant des os, des pointes de flèches en fer, une petite boule en or, une pierre (statuette?). Autour du cercueil étaient rangés 32 vases en terre cuite, superposés symétriquement l'un sur l'autre. *Publication de la Soc. arch. de Maestricht*. 1865, (138).

Beek. (Limbourg Hollandais). Donné au IXe siècle à l'abbaye

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des bénédictins de Reims. Frappé en 1152 d'une contribution par Frédéric Barberousse. Cette commune porte une Thémis dans ses armoiries.

Entre Beek et Sittart s'étendait une grande forêt, dont le roi Zwentibold fit don à ses vassaux. Les curés des environs avaient le droit d'en tirer annuellement quatre charretées de bois, à charge de dire des messes pour le repos de l'âme de Zwentibold, tué en 899.

Le curé de Beek s'acquittait encore de ce pieux devoir à la fin du XVIIe siècle. M. LAGARDE, (451).

Eglise dédiée à St-Martin. Lieux dits : *Neerstraat*, *Schoot*, *Broekant*. Jadis cure de l'ordre Teutonique. SCHAEPKENS, (446).

Beek. (Brabant Hollandais). Pèlerinage à Ste Gertrude. On y trouvait une image de Ste Gertrude, couverte de rats et de souris, que la Sainte éloigne.

A *Groot-Overveld* se trouve le *St-Geertrui-put*, où la Sainte allait puiser de l'eau, KRUGER, (743).

Très ancienne chapelle de Ste Gertrude. On dit que la Sainte se promenait près de là, au lieu-dit *St-Gertruidahegge*. VAN DER AA, (509).

Halsche sluis, *Halle*, *Haalderdonk*, *Halsche weg*, *Molen-eind* près du *Kerkpolder*.

Beek-lez-Nymègue. (Hollande). Substructions romaines. VAN DESSEL, (333) et REUVENS, (454).

Antique château d'*Ubbergen*, près du *Hunnerberg*. On y a trouvé quantité de monnaies et objets romains. Les Romains y auraient eu un camp. Nombreux objets portant la marque de la Xe *Cohors legionum*.

Pierre milliaire avec inscription relative à Trajan, trouvée en 1628, et déposée à l'hôtel de ville de Nimègue. Route antique de Nimègue à Xanten.

Hondsbeek, *Ruimzicht*, *Spijker*, *Ubbergen*, SCHUTJES, (535).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ancien château d'Ubbergen, à la pente du *Hunnerberg*, 3/4 d'heure de Nimègue, démoli en 1712, par le propriétaire Bon DE WELDEREN, qui y a rebâti une maison de maître moderne, appartenant (en 1841) à M. CARTIER. La quantité des antiquités et des monnaies romaines trouvées en fouillant dans l'enceinte du vieux château et aux environs, prouve le séjour des Romains. *'t Daget in den Oosten*, (761).

Beek en Donck-lez-Aarle. Pèlerinage à l'antique chapelle de *St-Lénard in Donck*. SCHUTJES, (535).

Beeringen. (Limbourg belge). *Berlinges* en 1078. Cédé en 1078 à l'église de St Barthélemy à Liège par Ermangarde de Looz.

Très ancienne ville du comté de Looz et franc-alleu, plus tard marquisat, ayant appartenu à l'abbaye de Corbie. A. WAUTERS, (422).

Dans la franchise intérieure, dite *binning*, se trouvaient très anciennement sept châteaux : *Groevendael*, *Terbeek*, *Edelbampt in Commeloe*, *Terhulsen*, *Broekhoven*, *Terhaegen* et *de Motte*. DE CORSWAREM, (496).

La chronique de Corbie, citée par MABILLON, dit que du temps de Hildebert (18e abbé), en 882, les Normands brûlèrent tout le patrimoine de St-Adélard, savoir : Beeringen, Montenaecken, Gompel, Moll, et tous les environs. REYDAMS.

Au lieu-dit *Ulfort*, au ponceau, entre Beeringen et Oostham, on a exécuté jadis. Le nom de *Slater Marie* serait celui de la dernière femme qui y fut pendue. *Ancien pays de Looz*, (767). VAN DESSEL, *carte*, y signale des objets romains et un tumulus.

Uscia où est né St Adelard (vers 753) serait, d'après l'abbé DANIELS, Heusden-lez-Beringen. Beeringen a appartenu à l'abbaye de Corbie (767). *Uscia* peut-être Huysse-lez-Audenarde. Au lieu-dit *Klein Geyteling*, urnes à col droit. C. BAMPS, (2) p. 74.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1844, dans une tourbière, hache en bronze à douille (41) année 1904, p. 83.

Vers 1862, M. VAN DER HEYDEN, fit diverses fouilles dans les environs guidé par une carte archéologique manuscrite. SCHUERMANS (301) et (303).

Vers 1862, dans la bruyère *de kleine Heytelinck* le Sr VAN DER HEYDEN, de Beeringen, a trouvé un grand nombre d'objets romains. Ils seraient passés en partie dans la collection VANDERMAELEN à Bruxelles. *Bull. Soc. Archéol. Tongres*, (763) et *Procès verbal de la Con des monuments du Limbourg*, (303).

Vers 1904, hache *(Kelt)* en bronze à oeillet, trouvée en extrayant du minerai de fer (767).

Vers 1905, découverte dans une tourbière d'une hache en bronze, à douille. *Ancien Pays de Looz*, 1904, nº 12, p. 83. Sur la *Zwartebeek* ou *Zwartwater*. Lieux-dits: *de Slaag*, *Geiteling*, *Kruisbaan*, *Muisenheide* Cf. *Taxandria*, 1903, p. 230.

Place très forte que le comte de Rummen assiégea en 1364, mais sans pouvoir s'en rendre maître. SCHAYES.

Beers sur Meuse. (Hollande). Jadis *Bersch*. On prononce *bêrs*, traduit *Colluvio* par KILIANUS. SCHUTJES, (535).

Ruines d'un ancien château appartenant à DE GROENSFELD-DIEPENBROEK.

Le bourgmestre ARTS trouva, en 1836, pendant les travaux d'abaissement des travers de la « *Beersche Maas* », à l'endroit dit « *Zendoncksehe veld* », deux urnes de l'époque romaine.

En 1802, on mit à jour à l'endroit dit « *het Bord* », entre Beers et Cuyck, une urne et un medaillon en or. HERMANS, *Noordbrabants Oudheden*, 1865, p. 7.

Beersel. (Anvers). Jadis *Beersele op den bosch*. Chapelle St Remy, annexe de l'église de Heyst. DE RAM, (300). Sur le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Beerselberg le Dr VAN DOORSLAER a trouvé des silex taillés. Lieu-dit *Kerkeboschken*. On y vénère St Remi, St Blaise et Ste Lucie. On y fait boire de l'eau bénite aux enfants, dans la corne à boire de St Blaise, afin de les guérir de la coqueluche.

Beer en 1277, *Ber* en 1298 *(op den bosch)* Lieux-dits : *Heestenheyde*, *Boterhoek*, *Oudensteenhoven*, *Dries*. Ruisseau le *Steenbeek*, *Kerkeboschken*.

Au-dessus de la colline se trouve un puits, appelé *Fonteynputken*, qui contient de l'eau en toute saison, et qui guérit les fièvres. Lorsqu'on peut faire trois fois le tour du puits, sans respirer, on entend sonner une clochette dans le puits. Une église y est engloutie *(verzonken)*. Cf. L. STROOBANT, *Légendes et coutumes Campinoises*, 1908. Le *Beerselberg*, qui a 55 m. de hauteur, passe pour être le point le plus élevé de la province d'Anvers.

Au-dessus du *Beerselberg* se trouve un frêne, auquel le peuple voue un respect tout particulier.

Vingt sept drèves, rétablies en 1895 par ordre du propriétaire, le comte DE St FHALLE, aboutissent de toute antiquité, au sommet du *Beerselberg*. Chaque drève donne la vue d'un clocher des villages ci-après, dans la direction S. O. N. 1° Beersel, 2° Keerbergen, 3° Rijmenam, 4° Grimbergen, 5° Malines, 6° Putte, 7° Wavre N. D., 8° Duffel, 9° Contich, 10° Anvers, 11° Lierre, 12° Broechem, 13° Kessel, 14° Berlaer St Rombaut, 15° Breda, 16° Vorsselaer, 17° Hérenthals, 18° Hallaer, 19° Heist op den Berg, 20° Tongerloo, 21° Vorst, 22° Boisschot et Averbode, 23° Heist Goor et Montaigu, 24° Aerschot, 25° Bael, 26° Schrieck, 27° Louvain.

Berzela, dans le testament de Louis Berthout de 1266. *Bijdragen*, 1912.

Pèlerinage à S.S. Blaise, Remi et Ste Lucie. Remi guérit la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

coqueluche, Blaise guérit la teigne, les plaies et le bétail malade, Lucie les maux de gorge et la dyssenterie.

On y donnait à boire aux enfants de l'eau bénite dans une corne.

Pèlerinage à St Lambert contre les maladies du bétail, le 17 septembre. VAN HEURCK, (845).

On appelle ceux de Beersel, *de brakken* ou *brekken*, qui seraient les grosses fourmis dites *brakken*, dont les habitants vendent les œufs, DE RAADT (393). (Voir Heyst op den Berg et Westerloo).

Beersel. (Brabant).

Bersele en 1190, *Beersele* en 1411, *Beerssele* en 1491, *Berseel* en 1164, *Barselle* en 1223, *Bersele* au XVe siècle.

Seele ou *Sala* ou demeure des *beren*, ours (?) Territoire jadis couvert de bois. SCHUERMANS, (301).

Bersala, in pago Brabantiæ en 847. PIOT, (313).

De *Barsele, cella* dans la contrée inculte, de *bar, kahl*, chauve, d'après FÖRSTEMANN, (542).

Peut-être de *Borresele*, *Bornesele* ou *sala* près de la *bron* ou *borre*, habitation près de la source. Le château se trouve en effet près de la *Puiborre*. Eglise succursale (au XIIe siècle) de Rhode-St-Genèse.

Lieu-dit : *Dachelberg*. Au hameau de *Neerbeersel*, il y a une *Neckersdelle*, vallon des *Nickers*.

Lieux-dits : *Calevoet*, *Dachelberg*, *Laerheide*, *Neerinck*, Antique château des Witthem. Eglise dédiée à St Lambert, sur une hauteur.

A l'est des ruines du château passe la voie romaine de Hautmont et Maubeuge à Elewyt. C'est un chemin encaissé, interrompu à Calevoet jusqu'au viaduc de Neerstalle, (Uccle). Il longe les jardins d'un beau château moderne, pour aboutir dans les terrassements du parc royal de Forest. GAUCHEZ, (612).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Het *Frankeveld*, *D'ouberg*, *Nekkersdelle*, *Manusdelle*, *Merresten* (borne limite) entre Beersel et Droogenbosch, *Daggelenberg*. Au sud du village le *Dwersbosch* et le *Loobosch*. Ce dernier probablement un ancien bois sacré. Jean de Corselaer, enfant illégitime du duc Jean II, fut la souche des sires de Withem. Cf. BUTKENS, I, 369, et WAUTERS, *Environs*, III, 469.

On dit de *Keesboeren*, de *Boterdieven* ou *Boterstovers*, DE RAADT (393), *de Pachters van Beersel*.

Le gui y abonde sur les peupliers, PIOT, (313).

Beersse. (Anvers). *Baerse*, *Berse* in DONNET, (843). Peut-être *sala* de la *source*, habitation *sele* (près d'une) *bron*, *borre*, *Berze*, *Beirs*, *Beerse*, *Beersiam*, *ab ursis dictos pagos*, dit GRAMAYE ! ! Dans la bruyère d'Oosteynde, source de la *Haerlebeek*, alias *Laek*, qui se jette dans l'*Aa* à Poederlé au *Piepenhol*. J. TARDIER, (475).

Zwaantjesven, sur la limite de Beersse et de Merxplas. Il s'y trouvait trois pierres, le *berkendonkpaal*, le *kattestoenpael* et *scherpengeert* of *schaliepael*. Ce dernier à la jonction des territoires de Beersse, Merxplas et Ryckevorsel.

Nekkersberg, colline des *Neckers*, près des *Schrieken*, près de Vosselaer et la chaussée de Beersse à Lille. Nekkerspoel.

Aux *Busselen*, circule le *Rammelhond*, espèce de loup-garou. *Le hemelrijk*, paradis, près du *Engelspoel*, mare des anges. Le *Rouwveld*, champ de deuil ? *Absheyde*, bruyère de l'abbé. *Schransdrissen*, trieux du retranchement ou de l'*oppidum*. Den tempel, le temple ? *Kattespoel*, mare des chats ? de *Borgtdrissen*, les trieux du *burg*, du *castrum*.

Au XIIIe siècle, possession de l'abbaye St Michel d'Anvers. La bruyère dite de *Vroente*, plus tard *Abtsheyde*, est donnée à St Michel par le duc Jean III de Brabant, (briqueterie E. Wouters).

On dit que jadis Vosselaer dépendait de Beersse. DONNET, (843).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1187, Rogenus, Evêque de Cambrai, donne les autels de Beersse, Vosselaer et Vlimmeren à l'abbaye de Grand-Bigard.

En 1311, Jean II donne la *Vroente* alias *de Wildert* (terres incultes) de Beersse, à l'abbaye de St Michel.

Ce *Wildert* comprenait *Ter Loe* (de *loo*, *lucus*), *Scuerboom*, *Cloberch* (pour *Clokberg*, colline de la cloche). *Afaluecken*, *Herselinc*, *den Scerpenghierberg*. (261).

De Korsendonche hoef, dite *de hoef*, près du *waterblok*, entre la chapelle St-Corneille et le *Nieuw chemical* (fabrique) est une très ancienne ferme, entourée de *wallen*, près du *Dalloop*, ayant appartenu à Corsendonck. On y a jadis dit la messe. En 1446, on place des *Schijdspalen* entre Turnhout, Beersse et Vosselaer au lieu *ter Loe*, au *Schuerboom*, au *Drilare* et à *Overhout*. Eglise très ancienne, dédiée à St-Lambert, peut-être fondée par ce Saint? GOETSCHALKX, (261) 1909.

Deux bouviers ayant trouvé, sur les bords de l'Aa, près de village de Beersse, une statuette de la sainte Vierge, l'adossèrent à un chêne voisin et se mirent en prières. La statuette ayant été transportée au village, disparut le lendemain et fut retrouvée au pied du chêne. Depuis, quantité de pèlerins visitent cet endroit. On fête notre Dame au chêne, le samedi précédant la fête de St-Jean le baptiseur. Ce jour, le curé de l'église St-Pierre à Aerschot, se rendait anciennement avec un suivant, à huit heures du matin, au grand porche de l'église, où l'attendait un chariot couvert. Il s'y installait et accompagné par la foule se rendait près du chêne où l'on chantait des cantiques en l'honneur de la sainte Vierge. Après cette cérémonie le cortège reprenait le chemin de la ville.

On a bâti plus tard une église à cet endroit. Cf. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, Anvers, 1632, IV, p. 416, WOLF, *Nederlandsche Volksoverleveringen*, Groningen, 1844, 300.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pèlerinage de St Corneille. Un soldat y aurait trouvé une statuette de St Corneille, qu'il mit en poche. La statuette disparut mystérieusement et fut retrouvée à l'endroit de la chapelle. Le soldat l'emporta de nouveau et encore une fois elle fut retrouvée au même endroit. On y vit une indication céleste et la chapelle fut bâtie (261) 1909, p. 49.

La chapelle St Corneille contient une relique de ce saint, provenant de Compiègne.

Dès le XVe siècle, les pèlerins y affluent pour la guérison de l'épilepsie.

Au XVIe siècle, la gilde de St Corneille y tenait le jour patronal un *Kapellenmaaltijd*.

Onze églises sont consacrées, en Belgique, à St Corneille, que le peuple invoque contre les convulsions. (181).

A propos de pèlerinage à St Corneille, remarquons qu'à Carnac, l'église est sous l'invocation du pape St Corneille ou Saint Cornély.

C'est le patron des bestiaux. On se rend en pèlerinage à Carnac le 2e dimanche de septembre, avec de longues files de bestiaux. Le soir ils font le tour de l'église, les conducteurs s'agenouillent devant la statue de St Cornély, à la façade O. de la tour, puis ils se rendent à la fontaine où l'eau de la source est répandue sur toutes les têtes du troupeau.

Le pèlerin se lave la figure et les mains en levant les bras au ciel pour que l'eau de la source descende sur son corps. Le bétail offert à St Cornély, est vendu par les marguilliers. Les membres de Carnac sont appelés les soldats de St Cornély, (Le Rouzic).

Au lieu-dit *Kattespoel*, en 1876, découverte de puits en gros troncs de chêne évidés. Au fond, une urne sphérique en terre grise, peut-être Carolingienne, conservée chez M. Van Nyen à Beersse. Cf. L. Stroobant, *Le puits antéro-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

romain de Beersse (Anvers), in *Bull. de la Soc. Arch. de Turnhout*, *Taxandria*, 1905.

Beezel. (Limbourg Hollandais). Au *Reuver*, en face du château de Kessel, il y a des vestiges d'un ancien camp, entre les maisons Van den Broek et Stappels, au Reuver et la Meuse. *Publications du Duché de Limbourg*, 1864, p. 364.

Dans la vallée d'Amersloo, au pied de la montagne, au *Primendijk*, on a trouvé plusieurs urnes cinéraires que l'on dit être romaines. Des urnes germaines ont été trouvées au *Witte poel*, dans le bois de *Rayre*, (19). A *Leeuwen*, en 1853, médaille consulaire en argent. (Coll. Guillon). Au *Walsberg* (Beezel-Reuver) monnaies du haut empire (225). *Catalogue Coll. Guillon*, (225).

Sur la frontière de Prusse, entre Beezel et Mulbracht, dans la vallée d'Amersloo, découverte d'urnes romaines, (138).

Hache en bronze à rebords, au musée de Bruxelles. Ch. J. Comhaire, (135). Le croquis et l'analyse d'une hache à douille, trouvée à Beezel ou Echt, et conservée au musée de Bruxelles, se trouve in Van Dessel, (134). Van Dessel (175) y signale un autel votif antique.

Trois urnes Germaniques, un petit pot, deux fragments de bronze, éclats de silex, tessons de poteries entrés au musée de Leide, en 1905. *Index*, (162), page 12.

En 1910, au musée de Leide, 16 urnes romaines et germaniques, trois pièces de bronze, une lame en silex, Fouilles d'un champ de M. Hensen à Beezel. *Verslag de Leide*, (449).

En 1911, fouilles du Dr J. H. Holwerda, pour compte du musée de Leide, dans une parcelle appartenant à H. Hensen, près du chemin de Reuver à Beezel. Poteries romaines, épilateur en bronze, urnes, fusaïole, etc, accompagnés d'instruments en silex.

Sur le même terrain, une tombelle contenait des poteries

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

germaniques grossières, accompagnées de deux bracelets en bronze, sépulture que M. HOLWERDA date des premiers siècles *après* J.C. et qui prouve, dit-il, l'emploi d'instruments de *silex taillés après l'invasion romaine*, HOLWERDA, (424).

Beets-lez Montenaeken et *Geet-Betz*-lez-Rummen semblent rappeler les *Bethasii*.

Beexem. (Limbourg Hollandais). Marteau-hache troué, signalé par HUYBRIGTS, (852).

Befferen-lez-Malines. La *chef-chambre* ou *cour féodale de Befferen*, à Malines, aurait été instituée d'après WAUTERS, pour former le tribunal suprême des anciens domaines des Berthout de Malines.

L'échevinage de Befferen étendait sa juridiction et comprenait au XVIe siècle, Rymenam, Bonheyden, Keerbergen, Putte, Wavre N. Dame, Beersel, Schriek, Grootloo, Duffel, Parwys, Iteghem, Wavre-Ste-Catherine, Moortsel, Edeghem, Cantecroy, Luythaghe, Battenbroeck, Vremde, Contich, Gheel, Waerloos, Reeth, Aertselaer, Ballaer, Schelle, Niel (Coutumes du Brabant).

Beirendrecht. (Anvers). *Hagelberg* = *Haag*, Haie (sainte) de la colline de Hel (?) où se trouve un pèlerinage célèbre à N. Dame. On y trouva une image de la Vierge suspendue à un arbre. Un curé y fit maçonner, au sommet de la colline, un piédestal de 2 m. de haut, au-dessus duquel il plaça la statuette. A peine ce *(voetzuil)* piédestal, fut-il élevé, que l'on vit affluer les pèlerins, qui y obtinrent des faveurs particulières. On s'y rend pour les maladies du bétail. SCHOUTENS (267). Le 8 septembre, les habitants d'Ossendrecht se rendent en pèlerinage au *Hagelberg*. Des processions viennent chaque année de Bergen op Zoom, Roozendael, Wouw, Herzel, Esschen, Nispen, Gastel, Tergoes, Zierikzee, Heusen, Santvliet, Stabroeck, Lillo, Steenbergen, Halsteren, Kruisland et De Heen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le plus grand pèlerinage a lieu à la Nativité.

Belçele. (Flandre Orientale). *Celle* = *Cella*, de *Bel* = *Balder* Cella du Soleil ?

En 1780, urne sépulcrale, cf. De Bast, (858), p. 372. Lieu-dit *Klokput*, puits à cloche, indice de l'existence d'une nécropole. *Schreyberg*, colline des pleurs ?

En 1887, au hameau *Mortelhoek*, tête laurée en marbre d'un empereur romain (J.-César ?) Au musée de St Nicolas, (941).

De nombreux lieux-dits en *Mortel* ou *Hondsmortel* se rencontrent en Campine, à proximité des nécropoles à incinération.

En 1840, 1864, 1892, ou lieu-dit *Steenwerk*, nombreux objets romains, poteries, substructions antiques, 1526 monnaies de l'an 138 à 267 (au musée de St Nicolas), (915). Au *klokput*, puits à cloche, légende de cloches englouties.

Belfeld (Limbourg Hollandais). Hache en bronze à ailerons. (Collection Schuermans, 135). Hache en pierre dans la collection Schuermans, (132). Ancienne chapelle dépendant jadis de Tegelen.

Belfeld, beau champ ou champ = *feld* de *Bel* = Balder ?

Belges. *Belgas* = du celtique *bol*, marais et *gai*, forêt (Adelung). Du saxon *Baelge*, contrée basse ou marécageuse (Schayes). De *Belgen* = quereller (Raoux). De *Belchisheim*, pagus de la marche de Brandenbourg (Abel). *Belgen* = se mettre en colère, s'emporter (Pontus Heuterus). *Belgen* = *gram worden* (Weiland). *Belgen* = *vechten* (Meyer), *Belg* = *bolg* = Belliqueux, Polain, (762).

Sur les étymologies proposées pour *Belg*, Cf. Van Hasselt, (910).

Les Belges fondent, avant le XIIe siècle *avant J. C.*, la pentarchie hybernienne. Cf. Th. Moore, *History of Ireland*, I, chap. V, cité par (910).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Venta Belgarum, métropole des Belges, serait Winchester d'après MANNERT, *Geographie des Griechen*, etc.

La Calleva Atrebatum, capitale des *Atrébates*, aurait été située non loin d'Oxford, d'après LAPPENBERG, *lib. land*, p. 18. Canton cité par César et ne constituant qu'une partie de la Belgique.

Le *Belgium* comprenait les Bellovaques (Beauvais), les Ambianiens (Amiens), les Atrébates et peut-être les Veromandois (St Quentin), et les Suessones (Soissons). Les Belges passent le Rhin à une époque inconnue. *venant du Nord* et s'établissent en Gaule, après avoir chassé les occupants. CLUVIER fixe cette migration, à l'an 430 de la fondation de Rome. D'autres à l'an 280 avant J. C. DEWEZ, (641).

Le géographe POMPONIUS MELA renseigne *Thule Belgarum littori opposita est*, d'où la conclusion de DESROCHES, que les *Germano-Belges* tiraient leur *origine d'une peuplade scandinave*. RAEPSAET a adopté l'opinion de DESROCHES.

SCHAYES fait remarquer que les Rémois *Jecius et Antebrogius* avaient dit à César, que la plupart des Belges étaient d'origine germanique.

« Toute la Gaule, dit César dans ses *Commentaires*, est divisée en trois parties, dont une est occupée par les Belges, une autre par les Aquitains, une troisième par les Celtes que nous appelons Gaulois. »

D'après le Dr BROCA, les Celtes et les Belges, constitueraient les deux branches principales de la nationalité gauloise, et les caractères anthropologiques de ces deux branches se retrouvent encore aujourd'hui : les Belges avaient la taille élevée, les cheveux et les yeux de couleur claire et le crâne dolichocéphale ; les Celtes avaient la taille moins haute, les cheveux et les yeux de couleur plus foncée et le crâne brachycéphale. DESJARDINS, (537).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La *Beauce* devrait son nom à une colonie de Belges. Les formes anciennes du mot *Beauce* sont *Belsia*, *Belchia*, *Belsa*, *Belgica*. Au XIe siècle, la commune de Beauche (Eure et Loire) portait le nom *Belgica*. *Biauche* (Loiret) aurait la même origine. *Congrès de Chartres*, du 27 juin 1900.

La province Belgica est divisée, sous Dioclétien, suivant d'autres sous Constantin, en deux parties : *Belgia prima* (capitale Trèves) et *Belgia secunda* (capitale Reims). Cette dernière comprenait toute la partie Ouest de la Belgique actuelle.

La Germania secunda (capitale Cologne) avec les *Civitates* Cologne et Tongres.

La civitas Tungrorum comprenait, vers l'an 390, le pays de Liége, la parties O. et N. du Luxembourg, les provinces de Limbourg, Gulick, Namur, Brabant et Anvers, en grande partie. De Wit et Flament, (457).

La *Belgica prima* et la *Belgica secunda* étaient separées par la Meuse.

D'après Forbiger, III, 153, *Belgia prima* Lorraine, Trèves, Luxembourg. *Belgia secunda* : Champagne, Ile de France, Artois, Pays Bas wallons. *Germania inferior* : partie orientale des Pays-Bas, Cologne. *Germania superior* : Mayence. Celle-ci, seule, ne comprenait pas une partie de notre territoire actuel.

La limite entre la *Belgica secunda* et la *Germania inferior* semble avoir passé par Anvers (Escaut), Rumpst jusqu'à Namur, en séparant, d'après la limite des diocèses de Tongres et de Tournay ou Cambray, les communes modernes, que d'anciens documents révèlent comme ayant appartenu à l'un ou l'autre de ces diocèses. Schuermans, (618).

La Belgica secunda avait au N. la *Mare Germanicum*, à l'O. le *Fretum Gallicum*, à l'E, la *Germania secunda* et la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Belgica prima, au S. les *Lugdunensis secunda* et *quarta*. Elle comprenait : la rive gauche de l'Escaut en Zélande, les deux Flandres, le Hainaut et la moitié du Brabant. Les départements du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, et du N. de la Haute Marne.

Elle était peuplée par les *Catalauni*, les *Remi*, les *Suessiones*, les *Sylvanecti*, les *Bellovaci*, les *Veromandui*, les *Ambiani*, les *Atrebates*, les *Nervii*, les *Centrones*, les *Grudii*, les *Menapii* et les *Morini*, GAUCHEZ, (612).

Belgica ou *Belgium* province romaine dont la capitale était Trèves. DE WIT et FLAMENT, (457).

La Belgique ancienne, habitée au temps de César par vingt-quatre nations, était bornée au S. par la Seine et la Marne, qui la séparait de la Gaule Celtique, à l'E., par le Rhin, à l'O. par la Mer du Nord, au N. par le Wahal.

Dans le partage des Gaules en quatre provinces, par Auguste, la Belgique fut subdivisée en trois parties, savoir la Belgique et les deux Germaniques.

La 1e *germanique*, comprenait Strasbourg, Spire, Worms et Mayence. La 2e *germanique*, comprenait Tongres et Cologne, la Campine, le Brabant, Anvers, le Limbourg, les pays de Juliers, Liège, Luxembourg, et Namur. *La partie qui retint le nom de la Belgique*, comprenait les parties méridionales et orientales du Luxembourg, le Hainaut et la partie du Brabant, comprise entre le Demer, le Rupel et l'Escaut, ainsi que la plus grande partie de la Flandre (emplacement d'Ypres, Gand, Bruges et Tournai). Au Ve siècle, la Belgique est divisée en *1e Belgique* comprenant Trèves, Metz, Toul et Verdun ; *2e Belgique* comprenant Reims, Cambrai et Tournai (diocèse de Térouanne, évêché de Boulogne, St Omer et Ypres). La *1e germanique*, comprenait Mayence, Strasbourg, Spire et Worms. La *2e germanique* comprenait la plus grande partie de la Bel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gique moderne avec les deux antiques cités de Cologne et Tongres.

Le Belgium de César ne comprenait pas les Bellovaques et les Ambianiens (Beauvais et Amiens), et peut-être le Vermandois (S. Quentin) et les Suessoniens (Soissons). DEWEZ, (244).

J. J. RAEPSAET, *Mémoire sur l'origine des Belges*, publié en 1812, conclut que les Belges sont orlginaires d'une colonie scythique qui émigra trois siècles avant J. C. des bords du Pont-Euxin et vint s'établir sur ceux de la mer Baltique jusqu'à l'Elbe et sur le Danube ; qu'après avoir chassé les Gaulois des bords du Danube, ils s'approchèrent du Rhin, vers l'an 110 ou 112 avant J. C., passèrent ce fleuve et se fixèrent dans la Belgique actuelle.

DEWEZ, *Dictionnaire géographique* (810) p. 47, parle longuement de l'origine des Belges, qui, « suivant l'opinion » unanime de tous les écrivains, étaient originaires des » Germains. »

Belgium, canton particulier auquel César a donné ce nom, et que souvent on confond avec la Belgique. Il comprenait Beauvais et Amiens et, suivant le P. BOUCHER, les Véromandois et les Suessones (St Quentin et Soissons), (810).

Belijden. (Limbourg Hollandais). Hache en silex. VAN DESSEL, (175).

Belvaux. (Namur). Près du « *vieux château de Belvaux* » se trouve un mamelon rocheux, couvert de verdure, appelé « *le chession* ». Au sommet de ce dernier l'on reconnait des ouvrages fortifiés en terre qui y furent élevés par les Gallo Belges. On y trouva aussi des tombes romaines. RAHIR, *La Lesse*.

Bellefontaine. (Province de Luxembourg). Tour romaine au lieu-dit « *Aux Fossés* » (667). Au lieu-dit, *la Coue*, ruines d'un *castrum* romain. Caves et substructions (882). Aux ruines du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

château de *La Coue*, monnaies de Louis le Débonnaire. Château et ancien couvent de *la Tachette*. Hache en silex poli donnée en 1907 au musée du Cinquantenaire, (936).

Au *Vivier au Joyau* se dressait une pierre rappelant une ancienne bataille. PRAT (882). Substructions romaines à *la Coue* ou *la Coué*, près de la route romaine Trèves-Reims. Monnaies de Gordien, etc., dont 3 en or. Quantité de tessons romains au *Vieux château*. Tombes romaines. Monnaies de Faustine, Adrien, Gordien et Louis le Débonnaire. Substructions à *la Tachette*. *Annales soc. Arch. Arlon*, (702).

Vers 1866, découverte d'une pierre antique représentant une tête, au bas de laquelle était écrit *Pindar*. FELSENHART, (533).

Bellignies-lez-Avesnes. (Canton de Bavai). (France). Pierre druidique dite *Pierre croûte*. CH. DUVIVIER, (721), et (138), CHOTIN et van DESSEL.

De *Balder* ? ou de *Belenus* ? Un dolmen décore les jardins du château. On montre à Bellignies plusieurs entrées semblables à celle du souterrain fermé à Houdain en 1810. GAUCHEZ, (612). Lieu-dit, *Trou des Sarrasins*.

Bellinghem. (Brabant). *Belinghen* en 1144, *Bellinghem* en 1234. *Heim* ou demeure de *Belling* dit CHOTIN, ou des peupliers blancs, d'après WILLEMS. Peut-être *Bellanicum*, cité en 956 par *Meyer Heim* de *Bel* ou Balder? *Ledaelen*, vallée du chemin, *Begijnenveld*, champ des béguines. De *geynster*, l'étincelle (?) *Hekkeveld*, champ de barrière. *Koudelaerenberg*, colline du *laer* ou de la lande froide. *Kaerenberg*, mont choisi ou chéri dit CHOTIN, (331). *Begijnenveld* qui semble avoir appartenue au chapitre de Ste Waudru, *Koudelaerenberg*, colline de la lande froide ; *Karenberg* ou *Keiberg*, colline du caillou (?) *Lindestok*, *S. Laureys Capelleblock*, den *Valencijn op het Dorrekensveld*. EVERARD et BOUCHERY, (329).

Très ancien prieuré de l'abbaye de Cantimpret. *Kruisvell*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vosblok, bois de *Monille*, *Schakeleer*, *oud bosch*, *groot bosch*, *le Dael*, *Candeleerenberg*, *Terloo* qui signifie au *lucus* ou au bois sacré.

Église dédiée à St Drogo (Drogon, Druon ou Dreux), ermite et berger du XIIe siècle. On l'invoque pour la guérison des hernies, de la gravelle et des maladies du bétail.

L'église s'élève sur un point culminant, signale GALESLOOT, (634). Vestiges du château de *Wanaken*, près du *Hoefenakenbosch*, bâti par un d'Enghien, au XIIe siècle. EVERAERT et BOUCHERY, (329).

Il y existait sur la hauteur, une *munitio* ou *firmitas*, enceinte fortifiée de la Wannagne, qui fut prise en 1182, par le duc Henri sur Baudoin V. Il existait des *firmitas* à Baufort, Biesme-la-Colonaise-Emerchicourt, Liernu, Monceau-St-Vaast, Prémont, Roucourt, Tubize, Wallincourt, Warcoing.

Des *munitio* existaient à Ghislenghien, Haussy, Oisquercq, Morlanwelz, Rœulx, St Aubert, St Python, Solennes, Tubize, Wavrechain sous Denain. DES MAREZ, (722).

Belsonacum, voir Bastogne.

Sur le temple d'Entarabus, dieu guerrier des Trévires. Cf, WALTZING, *Bull. Acad. Royale Belgique*, 1892 et 1896.

La statuette du dieu Entarabus découverte à Foy-Noville lez Bastogne, est figurée in F. CUMONT, (941).

En 1892, à Foy-lez-Noville, inscription romaine au dieu Entarabus ainsi qu'au génie de la centurie d'Ollodagus. Aux musées royaux. Cf. F. CUMONT, *Catalogue*. H. SCHUERMANS, *Epigraphie* et J. P. WALTZING, *Découverte faite à Foy*, cités par RENARD, (924), (696).

Vers 1862, à Foy, statuette en bronze figurée in RENARD (924) appartenant à M. MATHIEU de Bastogne, représentant un dieu lare ou *Entarabus* (?)

RENARD estime que c'est *Dispater*, dieu gaulois du tonnerre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

assimilé à Thor, (924). Des inscriptions en l'honneur d'Entarabus ont été trouvées à Trêves, (435).

A Cobru et Ronchamps-lez-Noville substructions romaines : Mosaïques, dalles, clous, tuiles, etc.

A Vaux, ancien château féodal rasé.

La *Nova villa* remonterait à l'an 900.

Jsonsamis de Novilier est cité en 1186.

Eglise existant dès 1200.

Hameau *Rachamps*, cité en 1088, (882).

Bemmel. (Gueldre). Tête de Junon (?) en terre cuite, SCHUERMANS, (454).

Bemelen. (Limbourg Hollandais). *Bemel* en 1906, *Bymle* en 1124.

Au croisement du *Bergeweg* et de l'*Akerstraat*, s'élevait jadis un perron. Eglise dédiée à St Laurent. Lieux-dits anciens (de 1581), *Resenhage, bij die Tomme, Wittevrouwenland*,« op eenen grooten steyn genoempt *St Antoniusstein*, » pierre de St Antoine qui s'élève à la terre des dames blanches ; « Eenen grooten *reynsteyn* gelegen op den grooten heuvel op *Hage-Wilre* van den *kerkeland* voorts den reyn opgaende tot op die groenstraat op *eynen stein* .... daer den pastoor van Bemelen die *benedictie geeft op die cruysdagen*.» La juridiction de Bemelen commençait à une grosse *pierre plate*, se trouvant dans le chemin, au lieu-dit *Scholkersteeg* et allait le long du (RENAZ) ceinture ou clôture en terre) jusqu'à la *pierre* de la croix à la tombe, DE LOUVREX, IV.

« Op die rechte *Heerstraat* ofte Steenwegh *aen den stein onder dat Lingen*, naer Tricht *bij die Tomme*, daer voortijts een cruys plaegh te staen, tegen Willem van Borne landt ». (en 1581). *Soc. arch. de Maestricht*, 1867.

Au hameau *Gasthuys*, deux haches polies en silex (Coll. Habets). JOS. HABETS, *Découvertes d'antiquités dans le duché*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Limbourg, publié dans les *Publications de la société historique et archéologique dans le Duché de Limbourg*, Tome XVIII, Ruremonde, Romen, et fils, 18*1, p. 11.

Près de la route romaine de Maestricht à Aix, sur le versant de la hauteur *Bemelerheyde*, en 1827, dans la propriété *Schoenmaekers*, découverte d'un cimetière romain. *Public. Soc. archéol. Maestricht*, (138). Non loin du cimetière romain de *Schamderkuilen*, sur le côté gauche du *Heerbaan* de Maestricht à Aix, dans les cultures, des substructions avec des poteries romaines et des tégulae. Cette villa, non fouillée (?) est proche de la tombe de Scharne et de la villa romaine de *Backerbosch* sous Heer. HABETS, (723).

Une voie romaine y passe, (338).

On raconte que St Antoine y vivait en ermite et qu'un jour il avait projeté de bâtir un couvent. Les premières constructions n'avaient pas tardé à être emportées par les eaux. On reprit le travail plusieurs fois, en espérant qu'une construction plus solide résisterait mieux, car on n'avait rien négligé pour la rendre solide. Mais un beau soir le fleuve avait tout emporté.

Ne sachant plus que faire, St Antoine s'écria : Il faut que le diable s'en mêle ! A peine avait-il prononcé ces paroles, que Satan apparut à ses regards et lui offrit ses services qui furent acceptés. Satan ne demandait que l'âme du premier qui passerait le seuil du couvent, moyennant quoi, il répondait de la solidité et de la durée du monastère. Le marché fut conclu. Le matin suivant le couvent était là, parfaitement solide.

St Antoine riait sous cape en voyant le diable en embuscade, pour attendre sa proie. Le saint s'avança et le diable croyait qu'il allait se dévouer pour sauver son couvent, quand il vit Antoine ouvrir un grand sac, dont il était porteur, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en retirer un petit cochon de lait qu'il chassa vers l'entrée du couvent.

Voilà ton âme, cria-t-il.

Tu m'as trompé, dit le diable, dans quelques minutes il ne restera plus une pierre debout.

Le malin allait exécuter sa menace, lorsque St Antoine lui versa sur la tête le contenu d'un grand seau d'eau qu'il venait de bénir. Le diable s'enfuit en hurlant de douleur et laissa tomber de ses griffes, la *grosse pierre avec laquelle il voulait écraser le couvent.* (Mégalithe légendaire). St Antoine se tenant les côtes, s'assit sur la pierre et s'éponga le front.

Voilà comment St Antoine sauva son monastère.

Berchem. (Anvers). En 1227 *Bercghem*, 1283 à 1310 *Bergheem*, 1358 *Berchem.*

L'étymologie *heim* et *berg* (mons) semble devoir être rejetée ici, vu l'absence d'élévation à Berchem. Peut-être s'agit-il de *berk (betula)* associé à *heim*, c. à d. habitation aux bouleaux. D'après POTTMEYER, (324). Cependant Berchem est le point le plus élevé des environs immédiats d'Anvers.

Hooge weg, jadis *op ten Berch.* Le *Fierkens dijk*, derrière l'église, est de plus faible altitude.

Peut-être aussi *burg-heim*, habitation du *burg* ou faubourg par opposition au *burgt* d'Anvers. VAN NYEN, (296). Ancienne possession des Berthout.

L'ancien *burgt* s'élevait jadis derrière le nouvel hôpital, en face de la rue *Kruikenberg*. Hameau *Rode* ou *Rooi*, défrichement.

L'église aurait été fondée au VIe siècle. La chapelle primitive se trouvait à la limite du territoire, *près du gibet d'Anvers*, au *galgeveld.* Le château datait du XIe siècle, VAN DER MAELEN, (468).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

St Willibrord, visitant le burgt d'Anvers, se serait rendu dans le *Luythaegenwoud*, bois de Luythaegen, et y aurait renversé une statue de Jupiter. Il aurait renversé un autre dieu païen à *Berchem* où il fit jaillir du sol une source miraculeuse. Cette légende est figurée sur un vitrail de l'église de Berchem. Le puits miraculeux auquel se rendaient quantité de pèlerins, fut détruit en 1865.

St Willibrord serait le fondateur de l'église (Voir Mortsel) VAN NYEN, (296).

St Willibrord (+ 726), lors de sa 1e mission, y aurait dédié l'église à St Bartholomé. STOCKMANS, (693).

En 1227, Henri I, duc de Brabant, donne des biens allodiaux *Berchghem* dans le *pagus Renensium*, à l'église N.D. d'Anvers.

La grande kermesse a lieu le dimanche après le 24 juin. La petite kermesse a lieu le dimanche après le *Kruisvinding* (3 mai). Ce jour sortait la procession de *Kruiskapel*, dans laquelle était conservé un morceau de la croix. Cette chapelle où se rendaient, pour les fièvres, des milliers de pèlerins se trouvait à l'angle N. O. du territoire, entre la *Oude baen* et le *Oud Galgeveld*, potence. VAN NEYEN, (296), Cf. VAN HEURCK, (845). p. 49.

Il est probable qu'une nécropole a existé au *oud galveveld*. A cet endroit s'élève une borne, peut-être perron, ou pierre limite portant une main en relief, juridiction d'Anvers. Le souverain y prêtait jadis serment.

Berchem. (Brabant Septentrional). En 1857, découverte d'une monnaie romaine. HERMANS, *Noordbrabants Oudheden*, 1866, p. 29.

Berchem *Ste Agathe*. (Brabant). *Sint Achtenberg*. *Berchehem* en 1132. *Berchgem* en 1302, *Berchsem* en 1480, *Berchem* en 1372. *Berchemium Agathae*, CHOTIN.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Domus in monte Collacata, dit BECANUS. C'est la situation du lieu.

Koekelberg, mont des coucous. *Beys bergbloc*, enclos du mont des baies ou des abeilles (?) *Kasterlinden*, tilleul du camp (?) *Keiser Karel*, cabaret qui rappelle le passage de Charles-Quint : *Karel houd de lanteere ik moet p...* CHOTIN (331).

En 1131, *Barckelem*. Il n'existait pas de *heim*, sur un *berg* (mons) à Berchem Ste Agathe. Il s'agit plutôt d'un *heim*, ombragé de *berk*, *(betula)* c. a d. habitation aux bouleaux. POTTMEYER, (324). *Den Romeinen graf*, la tombe romaine est une colline circulaire, à la ferme *Savelenberg* (colline de sable), ancien *hof ten Zijpe*, explorée en 1907, par CUMONT et DENS.

Il ne s'agirait pas d'un tumulus, mais bien d'une ancienne carrière à moellons. Bon DE LOË, (890).

Rullenberg, *S. Huybrecht* et *Wijdels bosch*. *La potence de Rullenberg*. La prairie *Hollant*. Le ruisseau la *Dilbeek (die Helle beek)* au hameau *Cattepoel* (mare des chats), *Cattebroeck*.

Dans les dépendances de la ferme *Savelenberg*, une colline se nomme *den Romeinen graf*. A. WAUTERS, (219).

Aux sources de la *Molenbeek*, le *Kattenbroek*, marais des chats, près d'Eleghem, heim d'*Elenus* ou de *Hellia*, le *Kasterlinde*, tilleul de Noël ? le *Mortelbeek*, ruisseau du *mortarium*, forment un groupement toponymique, qui révèle l'existence d'une nécropole à incinération.

La potence du *Rullenberg* se trouvait près du bois le *Rullenberg*.

La *Rulheide* à Casterlé (Anvers), renferme une nécropole à incinération. Nous ignorons la signification de *Rullenberg* et *Rulheide*.

Mortelbeek (près de Dilbeek) *Dilbeek*, peut-être de *Helle-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

beek (?) A côté des nécropoles à incinération, en Campine, on trouve souvent des lieux-dits *Hondsmortel* ou *Mortel.*

Le *Kasterlinde*, tilleul de carrefour, où convergent cinq chemins et au point de contact de trois communes: Berchem-Ste-Agathe, Dilbeek et Molenbeek-St-Jean. A proximité se trouve le *Kattenbroek*, marais des chats.

A l'arbre est supendu une statuette de la Vierge. La procession y passe. SCHUERMANS, (443) et (867).

A *Koekelberg* existe une agglomération ouvrière,qui devrait son origine à une colonie *Wallonne*, immigrée vers 1667. A. WAUTERS, (483).

Berchem-St-Laurent. (Brabant). *St Laurentsberg-Berchem* en 1135, 1372, *St Laureys Berchem*, au XVe siècle, *Heim* sur la colline (?)

Au delà de *Nederloo* qui est le bas *lucus* ou bas bois sacré, le chemin de Bruxelles-Castre passe entre le parc du château de Gaesbeek et un champ dit *Kareelveld*, champ aux briques, où des fouilles seraient faites utilement.

Au lieu-dit Berchem, entre Bruxelles et Castre, A. WAUTERS, suppose l'existence d'un établissement romain.

Het Kareelveld, champ aux briques, où se trouvent des substructions très anciennes, peut-être romaines (219). Les habitants prétendent que leur église est le plus ancien temple de toute la contrée. A. WAUTERS, (219).

La base de la tour de l'église contient des matériaux romains. (tegulae). (?)

Georges UWENS, seigneur de B.-St-Laurent, était un collectionneur de livres et de médailles. Par son testament, daté du 31 mars 1643, il légua des médailles romaines en or et en argent, des médailles grecques et d'autres objets, dont 2 têtes de marbre, dont l'une représentait Jules-César.Plusieurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

médailles de la collection UWENS provenaient de la collection du bourgmestre ROCKOX, l'ami de RUBENS.

Les têtes de marbre, des lampes romaines, une statue de bronze et une tête de Cléopatre furent leguées à FLORENT LAURIN, GALESLOOT, (602).

On connaissait la verge de 255 ares à Berchem St Laurent et de là jusqu'en Flandre, et vers le N. jusqu'à Ternath, Zellick, Releghem, Wemmel, Hamme, Meysse, Vilvorde, Eppeghem, Weerde, Sempst, Capelle au Bois, Ramsdonck, Waelhem, Haeren, Dieghem, la majeure partie de la marie de Campenhout, Erps, Wesembeek, et tout ce qui va de Leefdael à Rosières. A. WAUTERS, (219).

Sur le Pèlerinage de Berchem St Laurent, Cf. (867) p. 154.

(A suivre.) LOUIS STROOBANT.

Merxplas, Février 1924.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (Suite). (1)

—

131. CH. DE ROYE DE WICHEM, *Lettre sur les fouilles de de Quaedmechelen* dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, tome I, p. 509.

132. *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au Pays de Liège.* Liège, L. Grandmont-Donders, MDCCCLXXXVI, p.9. *Epoque antéhistorique.*

133. J. E. JANSEN, *De oude Kempen,* dans les *Annales du Cercle archéolog. et hist. de la Campine « Taxandria »*, Turnhout, J. Splichal, 1904.

134. *Annales de l'Acad. d'Archéol. d'Anvers*, 2e série, t. VII, p. 128, 1871, VAN DESSEL, 204.

135. CH. J. COMHAIRE, *Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tome XIII, 1894-1895, Bruxelles, Hayez, 1894.

136. J. HABETS, *Bijdragen tot de geschiedenis van Susteren*, dans les *Public. du duché de Limbourg*, VI, p. 454.

(1) Les nos entre parenthèses renvoyent au no d'ordre de l'*Index* Bibliographique. Les nos 1 à 130 sont renseignés in L. STROOBANT, *La Taxandrie préhistorique*, publiée in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1905.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

137. J. M. H. EVERSEN et J. L. MEULLENERS, *De Limburgsche gemeentewapens*, Maestricht, Letier-Nypels, 1899.

138. *Publication de la Soc. d'Archéologie du duché de Limbourg*, année 1865.

139. VAN DER MAELEN, *Essai historique sur les armoiries*, Maestricht, 1864.

140. BURTIN, *Oryctographie ou description des fossiles découverts dans les environs de Bruxelles*, pl. XIII, p. 66.

141. E. VAN VINKEROY, *Catalogue des collections d'armes du musée de Bruxelles*, 1880.

142. BON A. DE LOË, *Rapport sur les fouilles de 1904*, dans les *Annales de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles.*

143. DE CRASSIER, *Cachet d'oculiste romain récemment acquis par le Gouvernement belge. Moniteur belge*, nº du 17 janvier 1867.

144. WARLOMONT, *Notice sur un cachet inédit d'oculiste romain, récemment acquis pour le Musée d'antiquités de Bruxelles.* Dans les *Ann. d'oculistique*, LVII, (Bruxelles, 1867) pp. 205-211.

145. JOS. HABETS, *Römische Alterthümer in Heerlen*, *Limburger Courier*, 12 Juli 1867.

146. FREUDENBERG (*Note sur le cachet d'oculiste de Heerlen*). Dans les *Jahrbüchern des Vereins von Alterthums, fr. im Rheinl.* t. XLIII (1867), p. 210.

147. H. SCHUERMANS, *Trois nouvelles pierres sigillaires*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'oculistes romains, Paris, Didier, 1867, in 8°. Dans la *Revue archéologique*, Nouvelle série, XVI, (Paris 1867) p. p. 75-77.

148. SICHEL, *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains, pour la plupart inédites, extrait d'une monographie inédite de ces monuments épigraphiques*. Paris. Victor Masson, 1866, In 8°. Dans les *Annales d'Oculistique*, LVI, (Bruxelles, 1866) p.p. 205-211.

149 GROTEFEND, (*Note sur le Cachet oculiste de Heerlen*). Dans le *Bulletino dell' instituto archeol. roma*, 1868. p 105.

150. HABETS JOS, *Notice archéologique sur un cachet d'oculiste romain trouvé à Heerlen*, Ruremonde, 1870. In 8°, 1 planche.

151. SCHUERMANS, *Note sur le cachet d'oculiste de Heerlen*. Dans le *Bull. des Commissions royales d'Art et d'Archéol*, t. VIII, (1869) p 384.

152. KLEIN JOSEPH, *Stempel roemischer Augenaertze gesammelt und Erklaert*, Bonn, Carl Georgi 1874. Grand in 8°, p.p. 28-30.

153. HABETS JOS. *Over heelkundige instrumenten uit den romeinschen tijd, onlangs te Maastricht en omstreken gevonden*, Amsterdam, Johannes Muller, 1883. In 8°, 22. p. (1 pl.) Extrait de : *Verslagen en mededeelingen den koninklijke Akademie van wetenschappen*. Afdeeling letterkunde, 3e reeks, I (1883). p.p. 133-154.

154. ESPÉRANDIEU, EM., *Recueil des cachets d'oculistes romains*. Paris. 1894. n° 70. Extrait de la *Revue archéologique*.

155. C. A. SERRURE, *Notice sur le Cabinet monétaire de S. A. le Prince de Ligne d'Amblise et d'Epinoy*, etc. Gand, ANNOOT, 1880. p. 69.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

156. JULES JACOBSEN, *L'âge du bronze en Belgique, partie chimique*, Bruxelles, O. Lamberty, 1904.

157. COMTE MAURIN DE NAHUYS, *Puits romains découverts à Vechten* (Pays-Bas) dans les *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, année 1858, p. 429.

158. *Compte rendu du Congrès archéologique et historique de Tongres de 1901.*

159. FRANÇOIS HUYBRIGTS, *La Tongrie et ses antiquités. Compte rendu de fouilles et de trouvailles*, dans le *Bulletin de la Société Scientiflque et littéraire du Limbourg*, tome XXIII, 1905.

160 FRANÇOIS HUYBRIGTS, Article dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, tome XVII, p. 99.

161. SCHELTEMA. *Verhandeling over Wiltenburg en over de begonnen vergravingen aldaer in den jaare 1829*, in de *Geschied- en letterkundige mengelwerken*, 4e deel, 2e stuk, bladz. 321.

162. A. E. J. HOLWERDA, *Rijksmuseum van oudheden te Leiden. Verslag van den Directeur over het tijdvak 1904-1905*, s'Gravenhage, 1906.

163. A. DE BEHAULT DE DORNON ET LE BARON A. DE LOË, *La Toponymie nous donne-t-elle des indications sur les établissements des Francs dans le Brabant ?* dans les *Annales du Congrès Archéologique de Bruxelles de 1891*, Bruxelles, Goemaere, 1891, 2e livraison, p. 121.

164. BARON A. DE LOË, *Quelles sont les découvertes relatives à l'âge du bronze et au premier âge du fer qui ont été faites*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jusqu'ici en Belgique et quelles sont les conséquences à en tirer ? mêmes *annales* que 163, Bruxelles, 1891. p. 131.

165. *Dictionnaire archéologique de la Gaule-Epoque Celtique*, t. I, p 82, (cité par M. A DE LOË dans 164).

166. *Compte rendu des travaux du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique de 1885 à Anvers.*

167. *Bulletin de la Section littéraire de la Société des Mélophiles de Hasselt*, 25e vol. et 23e vol. (cités par 164).

168. G HAGEMANS, *Faire une étude des tumuli belgo-romains et présenter une nomenclature, aussi complète que possible. de ceux qui existent encore en Belgique*, dans les *Mémoires, etc. du Congrès archéologique de Bruxelles de 1891*, Bruxelles, Goemaere, 1891. p. 107.

169. CL. BUVÉ, *Het graafschap Brunerode*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Hertogdom Brabant*, publié par M. P. J. GOETSCHALCKX, Mars, 1906.

170. DE RAM, *Notice sur les chartes relatives à la prévôté de Mersen et sur un sceau de l'empereur Fréderic Barberousse* dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 1852, Tome XIX, p. 402.

171. GALESLOOT, *Débris de peintures antiques sur ciment trouvés à Laeken ; reste d'un établissement romain à Melsbroeck, près de Vilvorde*, dans le *Bulletin de l'Academie de Belgique*, tome XXIII, II, 75-181, année 1856.

172. P. FR. STEPHANUS SCHOUTENS, Minderboeder, *Maria's Limburg of beschrijving van de wonderbeelden en merkweerdige*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Limburg, Aelst, De Seyn, 1906.

173. CH. PIOT, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine* (tome III de l'ouvrage de A. G. B. SCHAYES), Bruxelles, E. Devroye, 1859.

174. MERTENS en TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen.*

175. C. VAN DESSEL. *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, Muquart, 1877.

176. H. PEETERS, *Oorsprong der namen van de gemeenten en gehuchten der provincie Antwerpen*, Antwerpen, Delamontagne, 1892.

177. L. DE KONINCK, *De wonderkerk van Hakendover, volkslegende uit de 7e of 8e eeuw*, Mechelen, R. van Velsen. 1896.

178. JEAN GOORIS, *Abrégé de la vie et des miracles de St Guidon, confesseur, patron contre la dissenterie, etc.* Bruxelles, A. d'Ours, 1762.

179. (VAN DEN EYNDE), *Provincie, Stad, ende district van Mechelen opgeheldert in haere kerken, kloosters, kapellen, etc.*, Brussel, J. B. JOREZ, 1770.

180. CORNELISSEN EN VERVLIET, *Ons volksleven*, 4e jaar, Brecht, Brackmans, 1892.

(A suivre. *L'index bibliographique* comprend à ce jour (février 1924) 942 nos).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'expansion tournaisienne aux XIe et XIIe siècles.

Art et commerce de la pierre.

La présente étude n'a d'autre but que de coordonner l'état ancien des connaissances relatives à l'expansion de l'art tournaisien, à l'époque romane, et la documentation, plutôt inutilisée qu'inédite, réunie, à ce sujet, au cours de récentes recherches sur les origines de la Commune à Tournai.

De multiples points de contact existent, en effet, entre l'élément communaliste de cette cité et le travail de la pierre.

Nul n'ignore qu'un des facteurs principaux de l'évolution — ou de la révolution — qui a fait succéder, dans presque tous les centres urbains, le régime municipal à la forme particulière qu'avait prise le gouvernement seigneurial, a consisté dans les marchands et qu'entre la richesse mobilière, par quoi ils se caractérisent, et la splendeur les rapports sont fréquents.

Une pareille soif de faire beau, de construire grand, semble

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avoir dévoré les habitants de Tournai, en particulier depuis le milieu du XIe siècle jusqu'à la fin du XIIe, et leur a fait remédier, suivant un idéal artistique bien déterminé, à la pénurie ou à l'exiguïté des édifices cultuels, provoquées l'une et l'autre par l'accroissement constant de la population marchande. Cette *civitas abundans opibus, plena civibus, referta venalibus*, suivant l'harmonieuse expression que lui consacre peu après 1067 l'auteur de la seconde vie de saint Macaire (1), assiste alors à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame (2), des collégiales de Saint-Pierre et de Saint-Quentin (3), à l'édification des paroissiales de Saint-Brice (4), de Saint-Piat (5),

(1) *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, XV2, p. 617.

(2) *Ibid*, XIV, p. 328, (a° 1141).

(3) Les deux collégiales de Saint-Pierre et de Saint-Quentin existaient déjà en 951, année où elles furent données en fief par l'évêque Fulcher à des chevaliers noyonnais. cf. HÉRIMAN. *Encyclique* de 1146 reprise dans *Continuat. Herim.* (1147-1160) et *Historiae Tornacenses* (-1160) *M. G. H. SS.*, p. 319 et 335. Ces inféodations sont prouvées cf. VOISIN « Le cloître de la cathédrale de Tournai ». *Mém. Soc. Histor. Tournai*, VI, 1859, p. 100 et HÉRIMAN, *Liber de restauratione S. Martini Tornacensis* (1142), *M. G. H. SS.*, XIV, p. 309. en n. Le dernier état de ces églises, quoique de style roman, ne peut être reporté à une époque aussi éloignée. Elles sont encore citées toutes deux en 1108 (Bulle de Pascal II. cf. *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, VI, 1867, p. 267) et Saint-Pierre, seul, en 1101 (VOISIN, *loc. cit.*).

(4) Saint-Brice, sur la rive droite de l Escaut, relevait du diocèse de Cambrai ; la première mention que l'on en ait date de 1054 *(Chronica S. Andreae Castri Cameracensis, M. G. H. SS.*, VII, p. 526), la seconde de 1105 (d'HERBOMEZ, *Cartulaire de Saint-Martin*. Public. in 4°. *Comm. Roy. Histoire*, I, 1898, p. 11). La forme basilicale encore saisissable sous les transformations ultérieures permet d'attribuer au moins à cette époque le noyau de l'église actuelle.

(5) L'église de Saint-Piat, à plan de basilique également, est, sans doute, matériellement celle que cite Hériman à la date de 1092. (HÉRIMAN, *Liber*.... c. 5, *M. G. H. SS.*, XIV, p. 277). Elle est signalée dans la bulle de 1108.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Saint-Jacques (1), de Saint-Jean (2) et de Saint-Nicolas (3), des abbatiales de Saint-Martin (4) et de Saint-Nicolas-des-Prés (5).

Ce qui est remarquable c'est le nombre de ces églises et la majesté de leur structure. Les grandes communes flamandes, ces communes-types de la foule et de la force, n'offrent pas, que je sache, de pareil exemple.

La raison primordiale s'en trouve évidemment dans la présence, à pied d'œuvre, de solides matériaux de construction ; cependant, il n'en faut pas moins considérer la population marchande comme ayant fourni l'occasion et prêté tous ses moyens à cette magnifique efflorescence de monuments religieux : ce sont des bourgeois enrichis qui, lors de l'érection de l'église de Saint-Nicolas-des-Prés, en 1132, offrirent chacun

(1) L'église de Saint-Jacques ne figure pas dans le relevé que fournit la bulle pontificale de 1108. Elle est citée pour la 1e fois dans une bulle de 1190 (*Anal. Hist. Ecclés.*, IV, 1867, p. 271).

(2) L'église de Saint-Jean fut érigée à l'intérieur de la paroisse d'Allain *pro necessitate plebis* en 1192 (Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, p. 527).

(3) L'église de Saint-Nicolas-au-Bruille que, par la charte de commune de Philippe-Auguste. (Edit. Duvivier dans *Bull. Acad. Roy. de Belgique, Lettres*, 1901, p. 290) on sait encore inexistante en 1187, servait à une fraction de l'ancienne paroisse de S. Brice dès l'année 1213. (Archives de la cathédrale de Tournai, cartulaire D, f° 44 v°).

(4) L'église de l'abbaye de Saint-Martin, qui remplaça la chapelle de Saint-Martin, très vieille déjà en 1092, fut bâtie au commencement du XIIe s. cf. Hériman, *op. cit.*, c. 58, *M. G. H. SS.*, XIV, p. 300.

(5) L'église de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés fut construite en 1132. Cf. Vos. « L'abbaye de Saint Médard ou de Saint-Nicolas des Prés » dans *Mém. Soc. Histor. Tournai*, XI, 1879, p. 25.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leur colonne de pierre (1) et c'est un opulent laïc, Movin, qui, vers la même époque. restaura à ses frais de nombreuses basiliques branlantes de vétusté (2).

Mais là où les commerçants des XIe et XIIe siècles, voyageurs par essence, ont surtout coopéré à l'œuvre tournaisien, c'est non dans sa création, mais dans son expansion.

* * *

L'expansion d'un art peut être envisagée de deux manières: la diffusion de l'*idée* et celle des *choses*.

L'idée tournaisienne ou, si l'on veut, l'art pur dégagé de la matière dans laquelle il s'était engendré pour revêtir un nouveau *substratum* : pierre grise, pierre blanche ou autre, a rayonné dans tout le nord de la France féodale, c'est à dire dans la Flandre thioise et gallicante, l'Artois et la Picardie. Les synthèses du chanoine DEHAISNES sur l'*Histoire de l'Art dans les Flandres, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle* (3), de DE LA GRANGE et CLOQUET sur l'*Art à Tournai* (4), de M. ENLART sur *l'Architecture romane dans la région picarde* (5) et de CLOQUET sur l'*Ecole d'architecture de Tournai* (6), ont

(1) «*Plerique civium erant quorum singuli singulas templi columpnas sumptu suo faciebant*». Chronique de Saint-Médard (écrite vers 1165). Edit. Vos, *loc. cit.*, p. 285.

(2) «*Movinus, vir laica sanctitate insignis qui, cum dives esset.....cumplures basilicas vetustate solutas sumptibus datis in statum pristinum reformavit* ». *ibid.* p. 283.

(3) Publicat. *Commiss. Histor. du Département du Nord*, 3 vol. in 4°, Lille, 1886, I, p. 101 etc.

(4) *Mém. Soc. Histor. Tournai*, XX, 1887.

(5) *Mém. des Antiquaires de Picardie*, Arras, in 4°, 1895.

(6) *Fédérat. Archéol. de Belgique, Compte-rendu du Congrès de Tournai*, 1895. Tournai, 1896, p. 368-398.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fait voir par de là les régions immédiatement voisines, où ne citant que pour mémoire Valenciennes, Audenarde, Gand, Ypres, Bruges, Damme (1), je ne veux pas pousser une reconnaissance fastidieuse, l'influence tournaisienne dans le diocèse de Noyon : à Bohain, Saint-Quentin, Nesle, Villers-Saint-Christophe (2). A Noyon même les hémicycles des transepts de la cathédrale affirment une origine scaldisienne dont se réclament aussi ceux de Soissons et de Cambrai ; à Laon les galeries des tours de la cathédrale sont un rappel de la tour Saint-Jacques de Tournai (3). Tout au Nord c'est jusqu'en Danemark que la même pensée tend à pénétrer car le chœur de la cathédrale de Roskild, élevé au XIIIe siècle, reproduit encore une fois, transposés de roman en gothique, les hémicycles caractéristiques des transepts tournaisiens (4).

Jusque dans le détail Tournai fait école et le chapiteau de transition qui parsème les rives de l'Escaut de Valenciennes à la Hollande, n'est qu'une dégénérescence, déjà observée sur place aux hémicycles des transepts, du chapiteau cubique multiplié dans les nefs de la cathédrale. On le retrouve « notamment à Gand, dans la crypte de Saint-Bavon, aux encorbeillements de la chapelle de Saint-Macaire (5) ».

(1) De la Grange et Cloquet. *op. cit.*, p. XIV. Pour Oostkerke-lez-Damme voir notamment une communication de M. A. Duclos dans *Annales du XXVe Congrès Archéologique.* Liège 1909, p. 348.

(2) Enlart, *op. cit.*, p. I.

(3) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 3-4 ; Cloquet, *Ecole...* p. 379.

(4) Lange, *Bemerkninger on Roskilde Domkirkes alder ag stil Kjobenava*, 1890. Pour M. Enlart le chœur de Roskild a été copié sur le transept de Tournai à travers la cathédrale d'Arras. « Nos cathédrales disparues. Térouanne, Arras, Boulogne ». *Académie d'Arras, Congrès des Sociétés savantes*, 1904, p. 298.

(5) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans plusieurs cas cette influence tient à des causes connues et qu'on doit reconnaître comme assez éloignées de celles que nous tentons d'y découvrir (1). Cependant, si à Noyon la ressemblance s'explique avant tout par l'union des évêchés qui dura jusqu'en 1146, les relations nombreuses qu'y entretenaient les Tournaisiens et qui avaient pour base la parenté et *le goût commun des affaires* (2) ne doivent pas être méconnues. De même, à Laon, en admettant que la présence de fonts baptismaux (3) témoigne d'un véritable commerce, il faut tenir compte de l'action des marchands aussi bien que de celle de l'évêque Gautier de Mortagne, qui avait quitté le canonicat tournaisien pour l'épiscopat laonnois en 1153, époque où devait précisément s'élever l'église de Saint-Jacques (4).

Remarquons également que les quelques raisons indivi-

(1) Notamment pour Roskild où il s'agit de relations purement personnelles entre l'évêque Pierre, qui avait fait ses études en France, et son ancien précepteur Etienne, devenu évêque de Tournai.

(2) Voici ce qu'on sait des Tournaisiens réfugiés à Noyon en 880 : «*De quibusdam enim notificandum est quod paucis revolutis diebus, cum probis moribus essent et in arte negociandi non parum vigerent, non immerito gratiam principum terrae acquisierunt. Factumque est ut uxores ibi ducerent praedia et possessiones cum eis accipientes, potius augere malentes quam dissipare seu minuere. Sicque terrae nativitatis sue scilicet Tornaci obliti, solum incolatus et peregrinationis sibi habitabilem et proficuam fecerunt in qua bonis repleti, possessionibus amplificati, substantiisque ditati remanserunt. Ibi enim usque in praesens tempus (1146) posteritas eorum recognoscitur ab illorum progeniis qui remeaverunt sibique invicem congaudentes cognatos esse mutuo fatentur.* Hériman, *Encyclique*, reproduite dans *Historiae Tornacenses, M. G. H. SS.*, XIV, p. 349.

(3) Cf. notamment *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LXIV, 1912, p. 112 et 164.

(4) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Planche I

FONTS BAPTISMAUX DE ZEDELGHEM (Flandre) (XIIe siècle)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Planche II

FONTS BAPTISMAUX DE SAINT-VENANT (Pas-de-Calais, France)
(XIIe siècle)
(d'après le moulage du Musée d'Arras)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duelles que l'on pourrait invoquer — et non à titre unique — de l'essor tournaisien à l'étranger nous frappent surtout par contraste, eu égard au silence qui règne sur les autres cas. Mais cette absence de documentation ne doit pas être interprètée péjorativement. Au contraire, si la trouée s'est faite, et sans bruit, c'est qu'elle correspondait à un fait habituel, ordinaire, la poussée du commerce. On l'a déjà dit et redit : les routes de la pénétration morale ont toujours été celles de la pénétration économique. Nous nous trouvons ici en présence d'une nouvelle application de cet axiome si nous voulons bien reconnaître que l'influence tournaisienne s'est fait sentir dans une région nettement définie, limitée par l'Escaut, l'Oise et la Somme, véritable marche du Nord de la monarchie capétienne. Car, à part quelques exceptions insignifiantes qui confirment effectivement la règle par leur dissémination, on n'a affaire sur la rive droite de l'Escaut, donc en Lotharingie, qu'à un seul cas retenant l'attention : c'est Rolduc.

L'église abbatiale de Rolduc fut érigée en 1107 par Aibert, fils d'Amaury, né à Antoing-lez-Tournai, donc en plein bassin calcaire, et qui, après avoir construit, en 1102, aux portes de la ville, la chapelle de Saint-Médard d'où allait bientôt sortir le monastère de Saint-Nicolas-des-Prés (1), s'en fut avec son compagnon Embricon, près d'Aix-la-Chapelle, élever un temple magnifique dont la crypte, consacrée en 1108, existe encore (2). Conclure de l'émigration d'un Tour-

(1) En 1126.

(2) Sur ces évènements cf. les *Annales Rodenses* éditées par Ernst à la suite de son *Hist. du Limbourg*, T. VII, p. 1 ss. et, à un point de vue plus exclusivement tournaisien, par Voisin dans les *Bull. Soc. histor. Tournai*, XIV, 1870, p. 93 ss. Pour commentaires cf. Voisin. « Les chanoines de Tournai et les religieux de Rolduc » *ibid.*, p. 208-210, et Vos, « L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés » dans les *Mémoires* de la même société, XI, 1879, p. 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naisien à l'expatriation de l'art tournaisien serait possible (1), vu les antécédents de l'un et les qualités d'expansion de l'autre si deux objections irréfutables ne s'y opposaient : la divergence absolue des caractères d'ornementation et le texte au *scema longobardinum*, généralement mal interprété et dont l'application à Rolduc *seul* ne fait cependant pas l'ombre d'un doute (2).

L'exception capitale s'écroule donc et ramène la limite, largement parlant, au cours de l'Escaut. Or c'est à l'ouest de ce fleuve que rayonnaient, en éventail, les cinq routes partant de Tournai. Nous allons le voir, plus à propos, en traitant notre second point de vue : l'expansion non plus *idéale* mais *matérielle* de l'art tournaisien. C'est là, en réalité, l'objet spécial de ces notes.

* * *

S'il est exact que l'art est matière en même temps qu'esprit, c'est par la matière que je l'ai surtout rencontré. Et, à vrai dire, je crois avoir trouvé là une base d'argumentation plus solide que des *impressions* de ressemblance ou des *sentiments* de convenance, toujours impondérables et scientifiquement nuls.

Ce qu'il faut ce sont des choses et des hommes, et les unes en fonction des autres.

(1) Voisin l'a tenté dans son second travail, (*loc. cit.*, p. 212-213) ; il a été suivi par Dehaisnes, *op cit.*, p. 108 et De la Grange et Cloquet, *op cit.*, p. XII et 2.

(2) Il semble bien, d'après le texte de la chronique de Rolduc, que l'on doive appliquer le « *scema longobardinum* » à la crypte, véritable fondement du monastère : «*Deposito interea sacrario, construxerunt cryptam in eodem loco sacerdos et frater Embrico, jacientes fundamentum monasterii scemate Longobardino*». *Bull. Soc. Hist. Tournai*, XIV, 1870, p. 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le commerce lapidaire tournaisien d'exportation présente, à l'endroit de destination où il nous est donné de le saisir, un double objet: la pierre à bâtir – moellons ou pierres de taille – et la pierre vraiment ouvragée Je dis à l'endroit de destination, car rien ne m'autorise à affirmer, comme on l'a fait trop souvent, qu'au départ l'objet du commerce fût autre chose qu'un bloc relativement informe et ne rentrât pas, par conséquent, dans la première catégorie. En d'autres termes, procédant avec méthode, je ne puis conclure de la simple présence de *matériaux* de Tournai à l'existence d'un *travail* tournaisien, ou induire de la texture particulière de la roche employée sa transformation au lieu même d'extraction.

Les matériaux de construction provenant du Tournaisis furent expédiés très tôt dans les contrées voisines. Dès l'époque du bas Empire ils formaient la masse constitutive des remparts d'Oudenbourg et Hariulf qui, par une analyse experte, connaissait très bien leur origine, nous apprend que lors de la destruction de la forteresse, à laquelle il avait assisté, avant 1084, les pierres avaient été remployées au bénéfice de l'église Saint-Pierre où on en avait fait des murs et des colonnes. Déjà auparavant, ajoute-t-il, au temps du comte Baudouin de Lille (1036–1067), le châtelain de Bruges n'avait rien trouvé de mieux pour édifier les monuments de sa ville que de considérer ces remparts comme une carrière (1).

(1) Hariulf, *Tractatus de ecclesia S. Petri Aldenburgensi, M. G. H. SS., XV*e, *p. 871 : « Verum tempore illo urbs ista Aldenborgh caput totius Flandriae et, sicut predixi, exstitit celeberrima, muris ac propugnaculis munitissima. Nam a partibus orientis et a meridiano climate et ab occasu et ab aquilone nigris et durissimis lapidibus fuerat constructa. Lapides namque hujus coloris et fortissimi roboris in omni Flandriae provintia naturaliter editi non possunt reperiri, nisi solummodo in Gallia, Tornacensi parrochia». Ibid., p. 872 : « Ut*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'antique église romane de Nesle, au-delà d'Amiens, dont le portail est en pierre de Tournai, possède encore dans sa crypte des fûts prismatiques de même provenance. Ils supportent les voûtes et servent d'appui à des chapiteaux presque barbares pour lesquels ils sont même trop étroits, utilisation qui nous reporte incontestablement au commencement de la période romane (1).

Je cite à dessein deux exemples extrêmes, Oudenbourg et Nesle, pour ne pas passer en revue les innombrables constructions qui s'élevèrent, faites de pareils matériaux, en sol flamand ou picard : halles de Middelbourg, ancien beffroi de Bruges, églises de Gand, cryptes d'Anvers, colonnes d'Hénin-Liétard (2) et d'Arras (3), portails de Villers-Saint-Christophe, d'Honnecourt, de Bohain, etc. (4).

Qu'on ne s'étonne pas de ce transport à distance, les carrières de Marquise, ces rivales de Tournai de part et d'autre de la

autem legentibus scrupulum dubietatis de predictae urbis firmissima constructione penitus auferam, ipse qui ipsum tractatum composui et primitus scripsi, murum destruere oculis meis vidi et supradictum Sancti Petri Apostoli templum ex ipsis lapidibus aedificare procul dubio cernere merui. Verum columpnae et parietes Tornacensibus lapidibus sunt constructae, capita quoque columpnarum Bononiensibus lapidibus adornata inseruntur. Nam antea, Balduini Insulani temporibus, comitis totius Flandriae, aedificia Brugensis urbis magna ex parte ex lapidibus istis constructa dignoscuntur. Quia, postquam comes Ernaldus Barbatus Bruggiam aedificare coepit, muros hujus urbis destruere et lapides Bruggensibus tribuere in urbis aedificium fecit, quatenus, hac destructa, augmentaretur illa constructa ».

(1) De la Grange et Cloquet, *op cit.*, p. 3.

(2) Saintenoy, *Bull. Académ, Roy. Archéol. Belgique*, 1921, II, p. 75.

(3) Enlart, *loc. cit.*, p. 299.

(4) Enlart, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVI, 1895.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Manche, ont bien fourni les matériaux de la cathédrale de Cantorbéry (1).

Avec les colonnes dont je viens de parler nous entrons dans le domaine de la pierre travaillée, qu'elle fût ciselée - et alors de bleu son aspect devenait grisâtre — ou polie — et alors elle prenait l'éclat du plus beau marbre noir.

C'est surtout dans deux groupes d'œuvres d'art que la pierre de Tournai se signale aux XIe et XIIe siècles ainsi qu'au début du XIIIe : les fonts baptismaux et les pierres tombales.

Les fonts baptismaux de cette époque et de cette matière, encore conservés aujourd'hui en tout ou en partie, ont été répertoriés par M. Soil de Moriamé dans son travail si documenté sur *Les anciennes industries d'Art tournaisiennes à l'Exposition de 1911* (2). Je suis d'autant plus heureux de lui emprunter sa liste (3) qu'après vérification minutieuse je l'ai trouvée rigoureusement exacte (4), peut-être même trop prudente (5).

Les «quelques spécimens demeurés dans ce pays sont les fonts baptismaux de Termonde, Zillebeke, Zedelghem, Lich-

(1) Enlart, *L'architecture romane...* p. 46-47.

(2) p. 38-40.

(3) Ce n'est pas seulement sa liste que j'emprunte à M. Soil de Moriamé, ce sont encore les intéressants clichés de fonts baptismaux qui accompagnent cette étude. Je tiens à l'en remercier ici bien sincèrement.

(4) Voir bibliographie en annexe.

(5) Notamment au sujet des fonts du Tréport (cf. Enlart, *L'architecture romane*, p. 46), de Ver, de Lokeren (L. Cloquet, «Les fonts baptismaux romans de la Belgique» dans *Revue de l'Art Chrétien*, 4e série, I, 1890, p. 416-417) et de Rotselaer (A. Jacobs, «Note sur une cuve baptismale de l'époque romane» dans *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1882, p. 444) qui sont passés sous silence.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tervelde, Espierres, Ere, Deux-Acren, Deftinghem, Gallaix, Gand, Mons, Saint-Sauveur, Froyennes... ».

« D'autres se trouvent en France, dans le Nord, à Cousolre (aujourd'hui à Lille), Nord-peene, Neuf-Berquin, Gondecourt, Chéreng ; dans le Pas-de-Calais, à Saint-Venant, Evain, Vimy, Ames, Beugin, Blessy, Evin-Malmaison, Guarbecques ; dans la Somme, à Montdidier, Berlancourt, Corbie, La Neuville-sous-Corbie ; dans l'Aisne, à Vermand, Nouvion-le-Vineux, Ribemont, Corbeny, Erlon, Lesquielles-Saint-Germain, Laon, Coucy-le-Château ; dans l'Oise, à Breuil-le-Vert, Bury, Saint-Juste-en-Chaussée, Angevillers, Bonnières...; (1) dans l'Aube, à Montieramey ».

« D'autres enfin, furent, malgré les difficultés de transport, expédiés en Angleterre. M. Cecil H. Eden en décrit sept encore existants dans d'importants monuments religieux de ce pays, à Winchester, Southampton, East-Meon, Saint-Mary Bourne, Lincoln, Thornton-Curtis et Ipswich Saint-Peters » (2).

Peut-être même faudrait-il suivre encore la pierre tournaisienne jusqu'en Scandinavie s'il faut en juger par les pièces qu'exposa la Suède en 1867 et qu'étudia Charles de Linas (3).

Les dalles tumulaires contemporaines des fonts baptismaux se rencontrent notamment à Saint Josse-au-Bois (4) (actuelle-

(1) Ceux de Compiègne sont en pierre de Boulogne quoique de la plus proche parenté avec les autres. cf. L. Cloquet «Les fonts baptismaux tournaisiens de l'époque romane» dans *Fédération archéologique de Belgique, Compte-rendu du Congrès de Tournai*, 1895, p. 514.

(2) *Black Tournai fonts in England*. London, Elliot Stock, 1909, in 4°, 32 pp.

(3) cf. *Revue de l'Art Chrétien*, 1867, p. 208.

(4) Erigée vers 1100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment à Tortefontaine), à Saint-Josse-sur-Mer (1) (act. à Boulogne), à Ham en Picardie, à Estaires en Artois, à Anvers (musée du Steen) (2), à Mullem près d'Audenarde, à Sebourg (3), ainsi qu'à Seclin, Forest et Anderlecht où se trouvent les tombes vénérées de saint Piat (4), de sainte Alène (5) et de saint Guidon (6).

Deux extrêmes dans le temps et l'espace sont le sarcophage de saint Fuscien, remontant du VIe siècle, qui a été retrouvé en 1863 dans l'église de Sains en Picardie (7), et la pierre funéraire de Bridlington, dans le Yorkshire, qui date du XIIe siècle (8). M. Enlart nous assure que le musée de Stockholm conserve beaucoup de tombeaux du genre de la dalle de Tortefontaine (9), mais s'agit-il de l'origine tournaisienne complète, matière et forme, ou seulement du style ?

La question se pose ici : la transformation de la matière que nous voyons ainsi dispersée a-t-elle précédé ou suivi l'exportation ?

Les arguments à invoquer en faveur de la succession immé-

(1) Tombe du comte de Boulogne, Mathieu Ier d'Alsace (mort en 1173), provenant de l'abbaye de Saint-Josse.

(2) Provenant de la crypte de Saint-Michel.

(3) Tombe d'Henri de Hainaut († 1176) et de son épouse.

(4) La dalle qui recouvre le tombeau de saint Piat, érigé par saint Eloi, pourrait remonter à 1143, date de l'élévation des reliques du saint. cf. Hériman, *Liber de restauratione*... c. 53. *M. G. H. SS.*, XIV, p. 297 et bibliographie *infrà*.

(5) Date au plus tard du 17 mai 1193.

(6) Elevée par les ordres de Gérard, évêque de Cambrai, lors de la reconstruction de l'église, à la fin du XIe siècle.

(7) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 103.

(8) cf. Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 47, n. 2.

(9) *Op. cit.*, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

diate du travail du sculpteur à celui du carrier sont au nombre de six : la présence d'ateliers à Tournai ; l'existence de types artistiques particuliers; la ressemblance ou l'identité de spécimens éloignés ; la question des facilités de transport ; la concordance de l'aire de dispersion avec le réseau routier ; l'organisation, vers les endroits précités, de voyages commerciaux.

1° L'érection, aux XIe et XIIe siècles, des nombreuses et riches églises de Tournai avait amené l'établissement de multiples ateliers de sculpture où se burinaient les mille chapiteaux différents et les ornements des trois portails de la cathédrale ainsi que les éléments nécessaires au décor des autres sanctuaires. « Ces ateliers créés à côté de riches carrières cherchèrent, disent de la Grange et Cloquet, un aliment extérieur à leur activité » (1). A l'endroit de destination, au contraire, on ne rencontrait aucun tailleur de pierre pour la simple raison que l'absence de matériaux locaux, prouvée précisément par l'importation, entraînait l'inexistence des industries dérivées.

2° On se trouve en présence de types bien marqués d'ordonnance et d'ornementation, ce qui s'oppose à toute idée de transformation de la matière au gré des circonstances locales et individuelles des points d'arrivée.

Le type des fonts en pierre de Tournai est, d'après le résumé de M. Soil de Moriamé (2) : « une cuve creusée dans une épaisse table (carrée), aux arrêtes vives, d'environ un mètre de côté et de 40 centimètres d'épaisseur ; elle repose sur un fond de cuve arrondi et elle est portée par un fût cylindrique, cerclé de bagues, et flanqué de quatre colonnettes isolées ». Les flancs

(1) *Op. cit.* p. XII.
(2) *Op. cit.* p. 40-41.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la table «sont généralement ornés de scuptures; les bases des colonnettes font corps avec un large tore aplati, qui sert de base au support central; elles sont ornées tantôt d'une patte, tantôt de griffes qui s'étalent en patte d'oie à côtes. Le chapiteau offre une forme analogue à celle de la base, sa corbeille se raccorde à l'angle de la table par des côtes radiées. Ce type initial finit par dégénérer en une cuve carrée monopédiculée ».

« Les sujets représentés sur les côtés de la table-cuve sont : des dragons, des lions, des monstres, des oiseaux, les colombes eucharistiques, des scènes à personnages, sommairement exécutées, et représentant l'un ou l'autre des sujets suivants : la légende de saint Nicolas de Myre (1). Adam et Eve, l'agnus Dei, des figures humaines, peut-être saint Denis, la Cène, le reniement de saint Pierre, etc. Ces sujets alternent avec des arcatures reposant sur des colonnettes, des disques, des rinceaux à palmettes, des branches de vigne, etc. ».

Quant aux tombes elles sont de forme trapézoïdale, relevées en dos d'âne et, le plus générelement, ornées d'une simple croix. Quelques unes sont cependant plus ornées (2).

(1) Le culte de saint Nicolas de Myre semble avoir été fort répandu à Tournai au XIIe s. L'autel principal de la cathédrale était dédié à ce saint (Bulle de 1190) et la paroisse érigée au Bruille entre 1187 et 1213 lui fut spécialement consacrée. De même en 1132 l'abbaye de saint Médard changea son nom en celui de Saint-Nicolas-des-Prés. Saint Nicolas était, du reste, un des patrons principaux des marchands. Voyez son rôle dans la « Caritet » de Valenciennes. *Mém. Ant. de France*, XXXVIII, 1877, p. 26.

(2) cf. Soil de Moriamé, *Op. cit.*, p. 47. — Quelques tombes portant la croix typique sont celles de Mullem, près d'Audenarde, de saint Guidon à Anderlecht et de la crypte de St-Michel à Anvers. Voir G. Van de Vyvere, «Etude sur trois pierres tombales conservées dans l'église de Mullem, près Audenarde» dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, XXIV, 1885, p. 175.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il existe donc pour chaque genre d'objet un ou deux types de conception bien définis, facilement reconnaissables et dénotant une communauté d'origine.

3° Pour ruiner l'hypotèse de la pluralité étrangère des lieux de travail il suffit de signaler la ressemblance plus au moins adéquate de spécimens ou de parties de spécimens géographiquement fort distants; ce procédé consiste, au fond, à serrer de plus près l'argument précédent.

Les fonts de Termonde, de Zillebeke et de Gand sont très semblables, en certains bas-reliefs, à ceux de Southampton et de Winchester (1). Ceux de Saint-Venant portent, aux angles des bases des colonettes, des têtes de monstres à rapprocher de celles de Zedelghem (2). Les fonts d'East-Meon reproduisent sur leurs faces certaines scènes de la Genèse reprises à Gand (3). Les fonts d'Acren-Saint-Martin offrent, sur les flancs de la cuve, le même décor d'animaux fantastiques que ceux de Lincoln (4). La base des fonts d'Evin-Malmaison est tout-à-fait pareille à la base de ceux de Vermand (5), les plus curieux en leur genre et auxquels sont étroitement apparentés, dans le détail, ceux de Saint-Mary Bourne, de Nouvion-le-Vineux, de Saint-Venant et de Montdidier (6). Ces derniers, d'autre part, ont des grappes

(1) cf. L. Cloquet, *op. cit.*, p. 416, P. Saintenoy, « Prolégomènes à l'étude de la filiation des fonts baptismaux depuis les baptistères jusqu'au XVIe s.» dans *Ann. Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, VI, 1892, p. 94 ; Cecil M. Eden, *op. cit.* in fine.

(2) Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 437.

(3) Id., *ibid.*, p. 43,6.

(4) Id., *ibid.*, p. 44,9.

(5) Id., *ibid.*, p. 44,11.

(6) Cecil H. Eden, *op. cit.* in fine ; C. Enlart, « Etudes sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France » dans *Bullet. Archéol. du Comité des Travaux historiques*, 1890, p. 54.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de raisins comme ceux de Termonde et de Winchester (1), tandis que ceux de Nouvion-le-Vineux, par leur rinceaux, font songer à ceux de Guarbecques (2). Ceux de Neuville-sous-Corbie rappellent ceux de Vimy avec leurs animaux fantastiques (3).

Ces ressemblances vont parfois jusqu'à l'identité presque complète et, à ce propos, citons les fonts de Zedelghem et ceux de Winchester, qui présentent sur deux faces les mêmes épisodes, semblablement traités, de la vie de Saint-Nicolas (4), et surtout les fonts de Termonde et de Saint-Venant, où la figuration, typique, de la Cène pascale est à s'y méprendre (5).

Pour les tombes, il suffira de mettre en rapport celles de Tortefontaine et de Gand, ornées d'une végétation particulière, et surtout celles du musée du Steen et de Ham, qui sont « deux exemplaires d'un modèle unique » (6). L. Cloquet veut même que la tombe de Bridlington, de la même époque et du même type mais plus décorée que les précédentes, présente la fable du renard et de la cigogne telle qu'elle figure à la porte Mantille de Tournai (7). Cette similitude serait à rapprocher de

(1) Soil de Moriamé, *op. cit.*, passim ; Saintenoy, *loc. cit.*

(2) Cte Menche de Loisne, « Notice sur les fonts baptismaux d'Ames, de Blessy et de Guarbecques » dans *Mém. de la Commiss. département. des monum. histor. du Pas-de-Calais*, I, 1895, p. 432.

(3) Enlart, *Etudes....*, p. 55.

(4) Andries, « Monographie des fonts baptismaux de Zedelghem » dans *Bullet. du Comité archéol. du diocèse de Bruges*, 1854, I ; Cecil H. Eden, *loc. cit.* ; Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 43, 5 ; P. Saintenoy, *loc. cit.*

(5) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 99 ; Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 43, 7.

(6) L. Cloquet, « Exportation des sculptures tournaisiennes ». *Compte-rendu du Congrès archéol. de Tournai*, 1895, p. 649.

(7) Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 48, n. 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celle qui s'établit entre les têtes fantastiques qui garnissent les bases des colonnettes des fonts de Zedelghem et les têtes de monstres de certaines colonnes de la cathédrale (1), ainsi qu'entre les colonnettes d'angle des fonts de Lichtervelde et les colonnettes octogonales dont la forme est particulière aux nefs de Tournai (2).

4°) En quatrième lieu on peut affirmer que les pierres des monuments venaient toutes sculptées des chantiers tournaisiens en se basant sur les commodités de convoi. En cet état, en effet, leur transport à longue distance « était déjà d'une difficulté assez prodigieuse ; on comprend quelle faute c'eût été de les expédier brutes au fond des Flandres — et encore plus loin — quand on sait combien le dérobement des pierres fort ouvragées en allège la masse (3)». La pierre bleue, résistante, n'avait pas à craindre les heurts qui font redouter, pour la pierre blanche, ciselée, l'exportation lointaine.

5°) La concentration des monuments lapidaires tournaisiens sur la rive gauche de l'Escaut, opposée à leur absence presque complète sur la rive droite, est en corrélation intime avec le réseau des routes commerciales tel qu'il se présente à cette époque.

J'entends par routes les voies de terre et les voies navigables.

Les voies de terre sont, encore au XIIe siècle, les chaussées romaines dont on connait la direction par les documents de l'empire : l'Itinéraire d'Antonin et la Table dite «de Peutinger».

L'Itinéraire, dans sa sèche énumération de lieux et de distances au début du IIIe siècle, consacre trois alinéas aux routes

(1) Soil de Moriamé, *op. cit.*, p. 42, 4.

(2) Id., *ibid.*, p. 41, 1.

(3) De la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. 20 et surtout Enlart, *Nos cathédrales disparues* ... p. 310.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui franchissent Tournai ou s'y terminent. La première est la fameuse chaussée Bavai-Escautpont-Wervicq-Cassel-Térouanne-Boulogne; la seconde celle de Tournai-Cassel par Estaires; la troisième celle de Tournai-Térouanne par Arras (1).

Le Table « de Peutinger », suivant de près l'Itinéraire, dessine, au quatrième siècle, dans une tracé rudimentaire, la route Bavai-Escautpont-Tournai-Wervicq Cassel-Térouanne-Boulogne (2).

On constate, d'autre part, au moyen de témoins archéologiques, l'existence d'une route Tournai-Oudenbourg sous le bas-Empire.

Il est relativement facile d'identifier, en dehors de la Cité, les routes susmentionnées.

Le fragment de la « grande chaussée » courant entre Bavai et Tournai garde encore aujourd'hui le nom significatif de *Chaussée Brunehaut*, après l'avoir porté concurremment avec

(1) ITER A PORTV GESSORIACENSI BAGACVM,

VSQVE	M. P.	LXXXIII SIC
TARVENNA	M. P.	XVIII
CASTELLO	M. P.	VIII
VIROVIACVM	M. P.	XVI
TVRNACVM	M. P.	XVI
PONTE SCALDIS	M. P.	XII
BAGACVM	M. P.	XII

A CASTELLO PER COMPENDIVM

TVRNACVM VSQVE	M. P.	XXXVIII SIC
MINARIACUM	M. P.	XI
TVRNACVM	M. P.	XXVII

ITER A TARVENNA TVRNACVM M. P. XLIX SIC

NEMETACVM	M. P.	XXII
TVRNACVM	M. P.	XXVII

DOM BOUQUET, *Recueil des Historiens de la France*, I, p. 107.

(2) ID., *Ibid*, I, p. 112.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celui d'*antiqua calciata* (1) et de *chemin royal* durant le moyen-âge (2). Composé de tronçons rectilignes, il prend dans la forêt de Raisme des allures d'avenue seigneuriale, franchit l'Escaut à Escautpont (3), la Scarpe à Mortagne (4), et traverse le Tournaisis méridionnal, en ligne directe, depuis la *pierre Brunehaut* jusqu'à l'entrée de Tournai où, près du pont du Louftout, sur le rieu de Barges, une carrière très ancienne en présente une belle coupe (5). A la limite de l'agglomération ou l'a rencontré à la citadelle (6).

Le *diverticulum* Tournai-Arras coïncide avec le *vieux chemin de Seclin*, autrement dit *vieux chemin de Bouvines.*

(1) En 1193 Baudouin, châtelain de Tournai et de Mortagne, abandonne aux moines de Vicoigne tous les droits qu'il peut avoir sur une portion de forêt comprise entre les champs de Susemont et l'*antiqua calciata. Mém. Soc. Hist. Tournai*, XXV, 1895, p. 27.

(2) «dedens le signeurie de Holaing, dedens cemin roial et defors». Charte de Hollain, avril 1251. *Mém. Soc. Hist. Tournai*, XXIV, 1895, p. 256.

(3) Les culées du pont d'Escautpont étaient encore visibles au XVIIe s. selon VINCHANT, *Annales du Hainaut*, (BOZIÈRE, *Tournai ancien et moderne*, 1864, p.8).

(4) La Scarpe était franchie par un gué qu'on retrouva au lieu dit Locron (Château-l'Abbaye) en 1834, lors de travaux d'approfondissement. C'était un pavé d'une largeur de 4 à 5 mètres, fait de pierres de 30 à 40 cm. de côté telles qu'on voit encore le long de la chaussée Brunehaut. (AUGUSTE BOCQUILLET «Les origines de Mortagne» dans *Revue Tournaisienne*, 1908, p. 157).

(5) Carrières Delwart et Cie.

(6) Près de la caserne d'infanterie où son niveau était supérieur de 3^m50 au niveau de la rue Despars. La partie autrefois pavée, large de 9^m90, était bombée vers le milieu où son épaisseur était de 1^m20. Le pavement se trouvait établi dans une couche d'argile épaisse de 1^m40. Au dessous s'étalait un lit de terre noire, très compact, d'une épaisseur variant entre 15 et 25 cm. ; plus bas encore, une sorte de sable argileux. cf. SOIL DE MORIAMÉ. « Cimetière romain à l'ancienne citadelle de Tournai» *Bull. Soc. Hist. Tournai*, XXV, 1894, p. 348.

C'est cette hauteur de la citadelle qui est signalée dans la *Vita Eleutherii*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce vieux chemin (1), déjà dit *vies voie* en 1256 (2), bissecteur de l'angle formé par les routes modernes Tournai-Douai et Tournai-Lille, quoique moins droit que la chaussée Brunehaut, témoigne aussi d'une idée directrice incompatible avec ses fonctions vicinales actuelles. Il est cité implicitement comme voie de communication dans la *vita Piati* (rédactions VIe-XIIe s.) qui assigne au trajet Tournai-Seclin le céphalophorat du saint (3) ou plutôt la translation de sa dépouille par les fidèles, inhumation que saint-Ouen confirme au VIIe siecle en faisant lever à Seclin, par saint-Eloi, le reliques du confesseur (4). Desservant Cysoing, Bouvines (5), Péronne-en-Mélantois, Fretin,

(ex. Breviar. Tornac., XIIe s., II, 14) comme « Mont du Trésor caché » où l'on passait en revenant de Rome «*quippe redeunte eo Roma, cum ad montem prope Tornacum, qui nunc Sancti Andreae, tunc mons Thesauri absconditi dicebatur, ventum esset...*», *(AA. SS. Febr.*, III, p. 210). La *vita*, recueillant la tradition, se trompe néanmoins en identifiant le «Mont du Trésor caché» avec le «Mont Saint-André», à Chercq, où ne passait aucune chaussée ancienne. Cousin, *Histoire de Tournay*, I, 1619, p. 266) a déjà fait justice de cette interprétation erronée en le plaçant à l'extrémité de la paroisse de Sainte-Catherine (citadelle), dite aussi de Sainte-Marie l'Egyptienne à cause d'une relique prétendûment rapportée de Rome par Eleuthère.—Le nom de «Mont du Trésor» est sans doute dû aux monnaies trouvées dans le cimetière gallo-romain ; à Chapelle-à-Oie la même circonstance a créé un «Mont d'Or».

(1) Sur l'antiquité des «vieux chemins» voir Desjardin et Longnon, *Géographie historique et administrative de la Gaule*, IV., 1893.

(2) cf. *infra*, p. 199.

(3) « *Egressus a supradicta urbe Tornaco coepit iter suum intrepidus agere* ». *AA. SS. Octobr.*, I, p. 51.

(4) *Vita Eligii* par saint Ouen († 670) l. 1, c. 32; l. 2, c. 7. *AA. SS. Belgii*, III, p. 222 et 234.

(5) Texte du 12 février 1230 : « ... *octo bonaria terre jacentia apud Esplecin quorum bonariorum tria et dimidia jacent ex opposito del Casteler, versus Tornacum, et quatuor et dimidia ad Spinam secus viam de Bovines* ». A. d'Herbomez, *Cartulaire de Saint-Martin* (Public. in 4° *Commiss. Roy. d'Histoire*) I, p. 350.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Avelin et Seclin, la route précitée fut d'ailleurs la seule vers Arras qu'ait connue le moyen-âge (1). Encore en 1619 Cousin, dans son *Histoire de Tournay*, faisait mention du tronçon Seclin-Arras (2).

La route Tournai-Estaires, prolongement le plus direct vers Boulogne de la chaussée Bavai-Tournai, peut être retrouvée, au Tournaisis occidental, dans le *vieux chemin de Willems*, alias *de Blandain*. Ici encore le premier témoin est l'hagiographe, celui de saint Eleuthère, qui fait allusion, à l'époque de la relation des actes (IXe-XIIe siècles), aux rapports viaires entre Tournai et Blandain (3). De nos jours encore la tradition place à proximité de ce chemin, à Blandain, la maison dite « de Saint-Eleuthère ». La valeur antique de la route se déduit de son tracé, sinon droit, du moins composé de fragments très droits, enjambant les hauteurs ou s'y encaissant par des tranchées artificielles; de son rôle de chemin seigneurial indiqué par les bornes armoriées ornant ses accotements et surtout de sa fonction de limite entre les villages coïncidant avec la direction perpendiculaire des champs (4).

Elle sort de la banlieue urbaine au pont de « la Marmite » (5),

(1) Marguerite, comtesse de Flandre, déclare que Marote de Lers s'est deshéritée d'un bien *dans la paroisse de Seclin... au pire d'Arras*. (Juin 1277). *Messager des Sciences Historiques*, 1852, p. 50. cf. *infrà*, p. 199.

(2) « ... de faict il y a, à l'extrémité du bourg de Seclin, joignant le chemin pour aller en Arras... » I, p. 149.

(3) *Nocte vero eadem angelus Domini affuit, deinde fores apperuit et ei viam quae ducit Blandinium insinuavit* ». *Vita Ia Eleutherii* c. II, 7. *AA. SS. Febr.*, III, p. 191 . *SS. Belgii*, I. p. 478.

(4) En 1277 c'est le « pire Blandegnois » ; au commencement du XVIIe siècle la vue de Tournai qui accompagne les Mémoires de Philippe de Hurges donne encore la *via Blandiniana (Bull. Soc. Hist. Tournai*, VIII, 1862, p. 148-149).

(5) Autrefois « d'Ernoulville ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

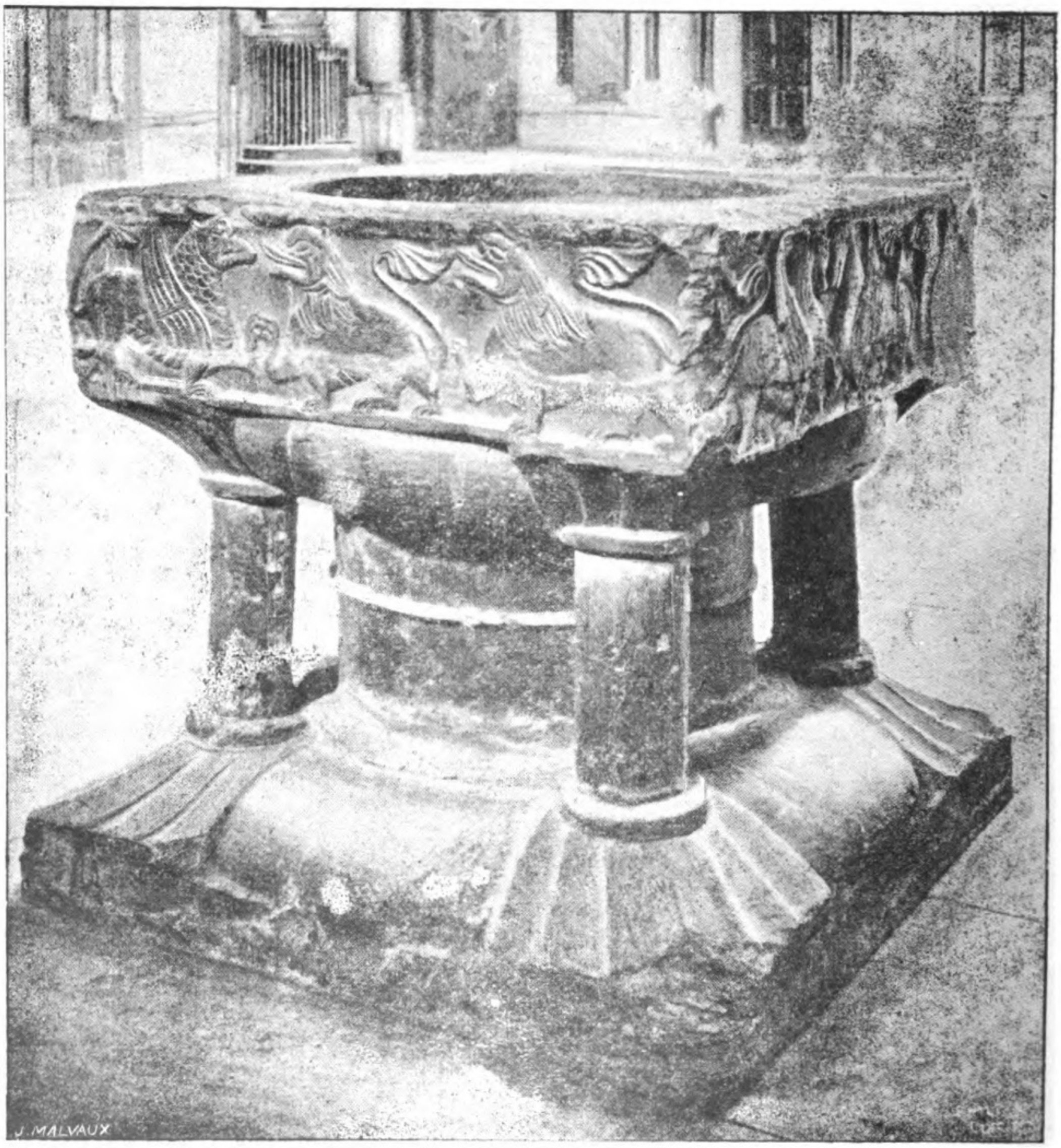

FONTS BAPTISMAUX DE LINCOLN (Angleterre) (XIIe siècle)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

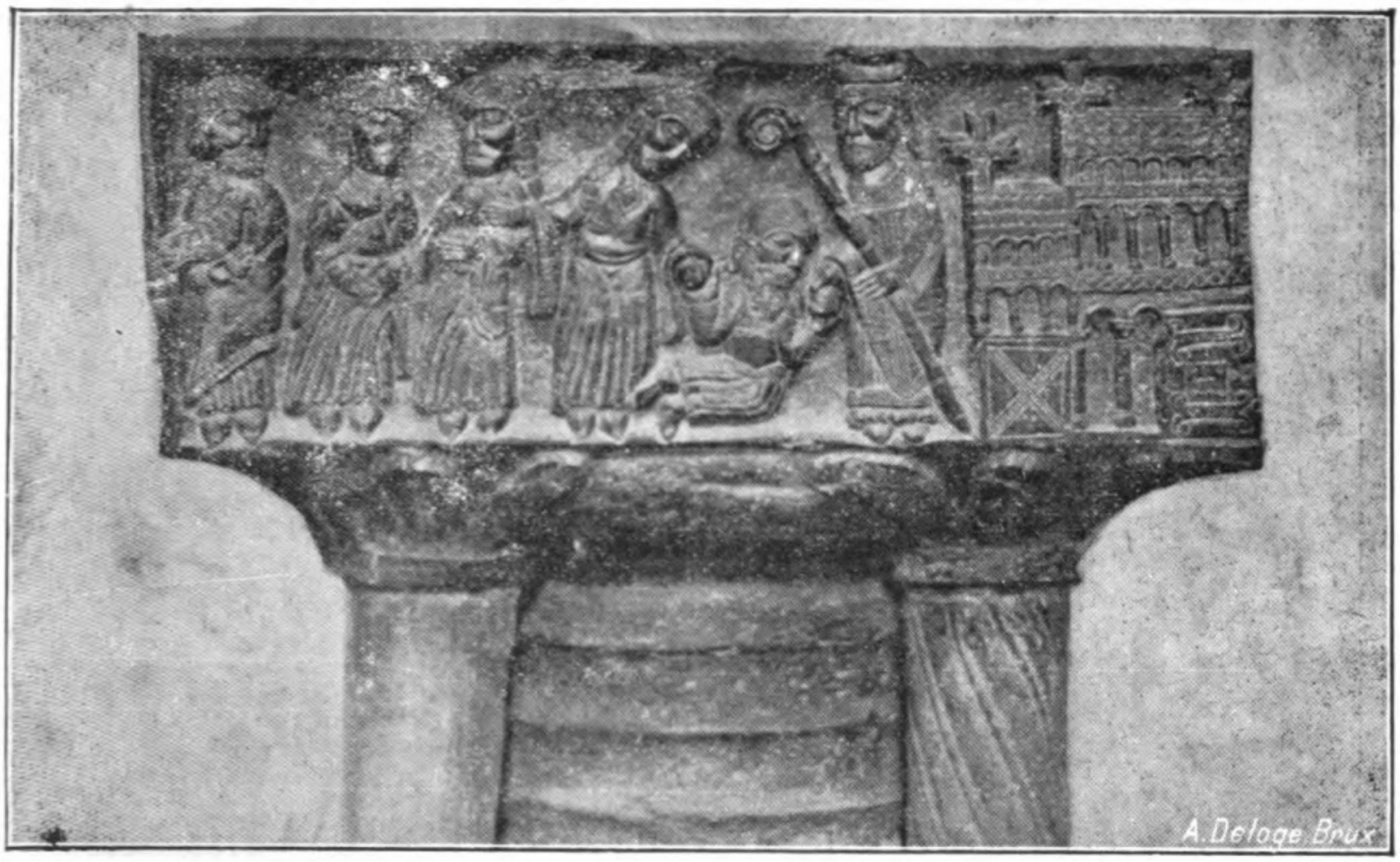

FONTS BAPTISMAUX DE WINCHESTER (Angleterre)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se tient à distance égale des routes actuelles de Lille et de Courtrai, se dirige sous forme de chemin de terre vers Blandain et sous forme de voie pavée de Blandain à Willems. Au-delà, elle semble avoir passé par Lille, où s'élevait un *castellum* que saint Eubert évangélisa. Nous y trouverions l'origine de l'expression tournaisienne multi-séculaire : « aussi vieux que le chemin de Lille » que l'on a, à tort semble-t-il, rapportée à la route actuelle.

Le doublet de la voie d'Estaires, par Wervicq et Cassel, peut être assimilé au *vieux chemin froyennois* (1) qui, franchissant la seconde enceinte communale à la porte Frinoise, passait à l'emplacement de la rue Saint-Eleuthère. On le rencontre au lieu-dit caractéristique de Fourcroix, d'où il paraît avoir gagné Néchin, Leers, Watrelos et Tourcoing qui lui doit sans doute son artère principale. L'hagiographie place près de lui, à Commines, l'invention des reliques de saint Chrysole par saint Eloi au VIe siècle (2).

Quant à la route d'Oudenbourg par Courtrai, quoique passée sous silence par les relevés impériaux, elle est antérieure au régime franc qui, on le sait, n'instaura rien dans ce domaine. Un de ses vestiges, que POUTRAIN dans son *Histoire de la Ville*

(1) « *Extra portam del Saincte Fontaine propre dictum fontem incipit quaedam semita quae de fossato in quo est fons inter pirios froïanensem et curtracensem per campos directe* ... » Extrait du cartulaire B. de la cathédrale (XIIIe s.) ; cité dans *Bull. Soc. Hist. Tournai*, VI, 1860, p. 17. « Le pire froienois » (janvier 1238). Cartul. C f° 69 r°.

« Entre le chemin Fresnois et celui de Blandaing ». Cartul. des menues rentes du cellier capitulaire (XIVe s.), cité par BOZIÈRE, *op. cit.*, p. 44.

(2) « *Locus vero Comminiensis in quo B. Chrysolii venerabile corpus requiescit a loco in quo ipse passus est pene distat milliario secundo* » (d'après le ms. de Commines, s.d.) *AA. SS. Belgii* I, p. 140 n. 11 et p. 143.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et Cité de Tournai rattache à tort à la chaussée de Wervicq, a été découvert en 1650 au village de Bailleul (1) ; un second a été, assez récemment, repéré en ville, rue de la Madeleine (2).

Que ces routes aient encore été utilisées au début de l'ère communale, j'en trouve des preuves convaincantes dans le fait que des portes leurs furent réservées non seulement dans la première enceinte bourgeoise (XIe s.) mais encore dans la seconde (XIIIe s.) : porte des Waziers (vers Bavai), porte Blandinoise (vers Estaires-Boulogne), porte Frinoise (vers Wervicq-Boulogne) qui, toutes trois, furent murées seulement en 1302(3), et porte Sainte-Fontaine (vers Courtrai-Oudenbourg) qui resta une des principales entrées de Tournai. On constate, d'autre part, qu'en 1095 on passait encore par Seclin pour aller à Noyon (4), qu'en 1170 saint Thomas de Cantorbéry, venant de Paris, suivait aussi l'antique route d'Arras (5), et qu'en 1214, lors de la bataille de Bouvines, Philippe-Auguste et Othon de Brunswick s'en servirent également tour-à-tour (6). Ce ne fut

(1) Poutrain, *op. cit.*, La Haye (Tournai) 1750, p. 82 ; Bozière, *op. cit.*, p.7.

(2) En face de la brasserie de M. Carbonnelle. Un fragment en a été exposé au Palais du Génie civil à l'Exposition de Bruxelles, 1910, cf. Huybrigts et Janssens, *La route à l'Exposition universelle de Bruxelles*, 1910.

(3) « On est assens que li portelette dou moulin de là Escaut soit del tout estoupée de boine pierre et les portes de Waziers, de le Vigne et les portes Blandeynoise et Froienoise soient aussi enmurées à tous iours». Registre de la loi de 1302. Ms. 216 Biblioth. comm. de Tournai (aujourd'hui replacé aux Archives de la ville). Publié par L. Verriest, *Bullet. Commiss. Roy. Hist.*, LXXX, 1911, p. 437.

(4) Hériman, *Liber*... c. 63. *M. G. H. S.* XIV p. 304.

(5) Tout au moins dans les environs d'Arras. Il a laissé à Tournai une chape qu'on y conserve encore à la cathédrale cf. *Bull. Soc. Histor. Tournai*, XI, 1879, p. 70.

(6) *Revue Tournaisienne*, 1914, n° 4. planche.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'au milieu du XIIIe siècle que cette cette « vies voie ki de Chisoing et de Bouvines venoit à Tournay » fut déviée près de la ferme de Castrecin, à Esplechin (1), ce qui n'empêcha pas, du reste, qu'elle servît encore à l'occasion (2). On sait aussi qu'en 1291 le pont d'Ernoulville, par lequel la chaussée Estaires-Boulogne franchissait le rieu d'Orcq, était en réfection (3).

C'est la chaussée Bavai-Boulogne viâ Wervicq, devenue assez rapidement, par des corrections à ses extrémités: Valenciennes-Wissant, qui connaissait le charroi le plus intense.

Inutile de rappeler ici le rôle de Wissant, le *portus Britannicus* de Lambert d'Ardres (1160) (4), connu de l'auteur de la *Chanson de Roland* (5) et signalé encore par Dante (6). Durant tout le haut moyen-âge ce fut l'unique port du continent vers l'Angleterre, et c'est par le vieux réseau routier romain (la

(1) *Mém. Soc. Hist. Tournai*, XII, 1873, p. 306. Cette déviation est encore perceptible aujourd'hui.

(2) En 1478 dit POUTRAIN (*op. cit.*, p. 297) les marchands ravitaillant Tournai venaient d'Arras par le Pont-à-Vendin et, de là, par le Pont-à-Bouvines. En 1513 Henri VIII s'approcha encore de Tournai par cette voie.

(3) *Mém. Soc. Hist. Tournai*, XXV, 1895, p. 244. — On ne s'étonnera pas qu'un pont de pierre ait été construit alors pour la première fois à cette place, quand on saura que le Pont-à-Pont, en pierre, sur l'Escaut, remonte seulement à 1314. LI MUISI, *Chronique* (DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 1841, p. 177).

(4) « *Britannicum secus portum, qui ab albedine arenae vulgari nomine appellatur Witsand* ». Cité par WAUTERS dans « Wissant, l'ancien Portus Iccius ». *Bullet. Acad. Roy. Belg.*, 2e série, XLVII, 1879, p. 126) d'après l'édition MENIL-GLAISE, c. 6, p. 27.

(5) « Dès Besanson tresqu'al port de Guitsand ». Edit. Bédier, Paris 1921, p. 108, laisse CX.

(6) *Divine Comédie*, Enfer XV, vers 4. Cf. ERRERA, « Dante et les Flandres ». *Revue Université Bruxelles*, 28e année, 1922-23, p. 42.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Leulène et les chaussées Brunehaut) qu'il drainait les produits de son immense *hinterlant* (1). Wauters en a jadis fourni des preuves convaincantes (2) ; bornons-nous à remémorer qu'encore en 1340, lorsqu'Edouard III eut levé le siège de Tournai, il prit la direction de Sandwich par Wissant (3).

Les voies fluviales sont représentées, à l'est, par l'Escaut et ses affluents, au sud, par l'Oise et la Somme auxquelles on parvient par les routes ou l'Océan.

L'activité batelière de l'Escaut présente Tournai, aux XIe et XIIe siècles, comme lieu de passage, d'étape, de départ ou d'arrivée (4). Les mariniers de la mer du Nord y transitent

(1) Le grand chemin terrien qui allait directement de Térouanne vers Londres par Wissant (Douvres et Cantorbéry) s'appelait alors *strata publica de Francia tendens in Angliam* cf. *Bullet. Acad. Roy. Belgique*, 3e série, XVIII, 1889, p. 416. C'était un fragment de la chaussée Cambrai-Wissant, par Arras et Térouanne, qu'on nommait à la même époque *Calcearia Brunechildis. (Ipérius* dans MARTÈNE ET DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, III, col. 456.) Quant au petit tronçon Térouanne-Wissant, il portait encore le nom de *Leulène* et était qualifié de *via regalis* (*viam tunc temporis regalem et populosa transentium multitudine frequentatum)* cf. LAMBERT D'ARDRES (Edit. MENIL-GLAISE, c. 68, p. 153). Voir « Recherches historiques sur la Leulène » dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, IX, 1851-54, 2e partie, p. 61 ss.

(2) WAUTERS, *op. cit.*, p. 130-153.

(3) FROISSART, *Chroniques* (Edit KERVYN), II, p. 154.

(4) A côté des exemples suivants il est bon de citer l'impression de l'auteur des *Historiae Tornacenses* (— 1160) : « *In hac depopulatione legimus omnem terram circa Scaldum flumen eversam fuisse. Qua terra nulla melius, nulla alia congruentius accipitur quam Tornacus, quoniam non solum secus Scaldum sita est, sed etiam ipse fluvius per medium ejus nando means atque influendo decurrens, ex utraque parte refertus esse cernitur habitatoribus; hinc inde populosam habens habitantium frequentiam, unde merito quasi proprio nomine appellatur terra circa Scaldum sita. Municipia vero ipsi civitati vel Scaldo contigua nominatim ponuntur, videlicet Gandavus, Curtracus et abbatia Sancti Amandi* ». *M. G. H. SS.*, p. 348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

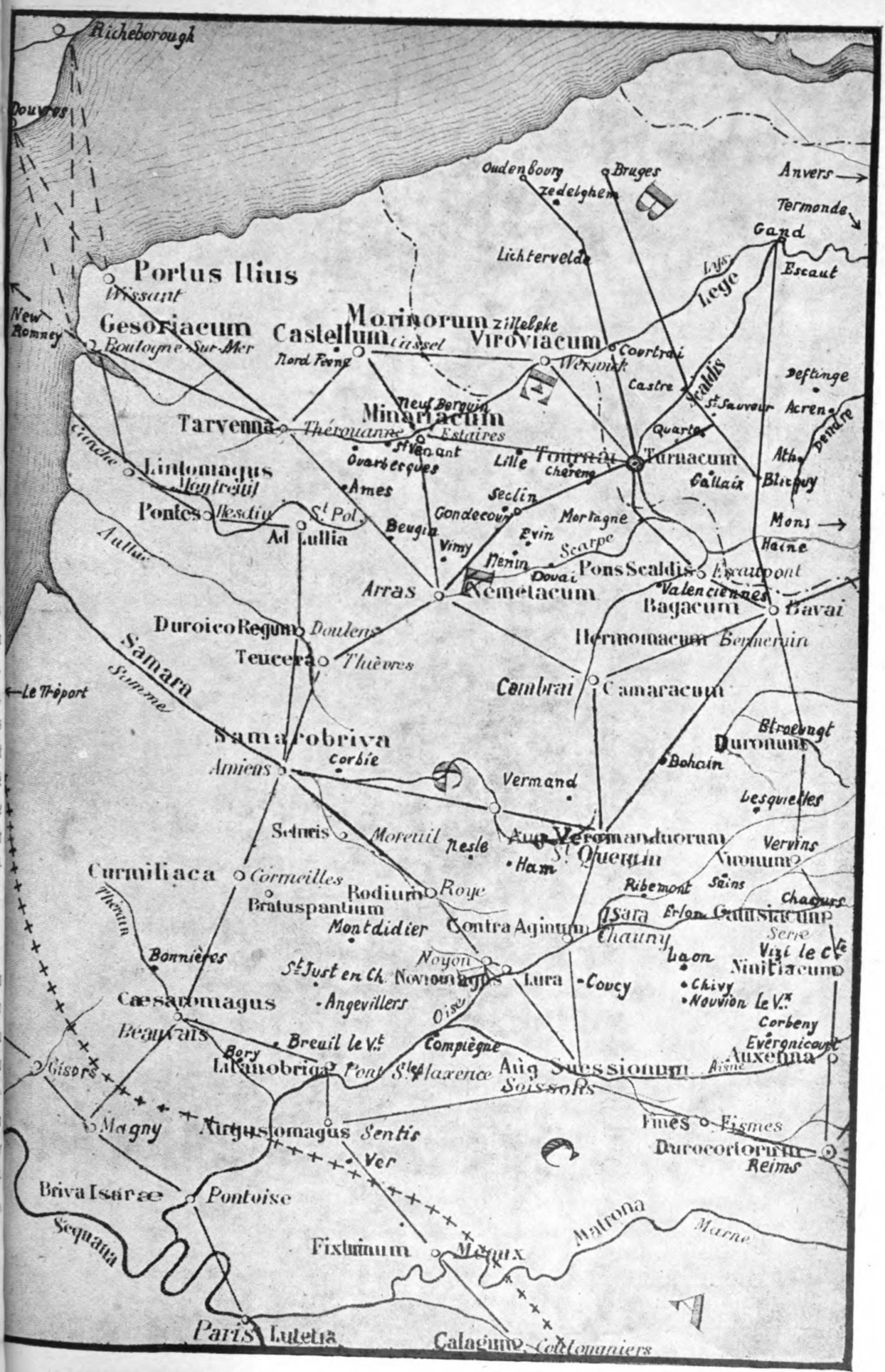

Aire d'expansion de l'art lapidaire tournaisien

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leurs poissons (1), les riches marchands gantois, qui empruntent le cours du fleuve et de la Scarpe de préférence aux routes de terre, le traversent pour gagner Douai (2), tandis qu'en sens inverse les grands commerçants tournaisiens suivent le courant pour se rendre à Gand (3). Ce n'est pas une des moindres coïncidences que l'endroit principal où l'on taillait la pierre au XIIIe siècle, et, sans doute, depuis longtemps déjà, fût précisément un quai (4).

Dans l'expansion artistique les voies de terre ont joué un plus grand rôle que les voies d'eau. On pourrait même affirmer qu'il n'y a eu de *véritable* dispersion des produits lapidaires que là où le réseau routier s'épanouissait largement, c'est-à-dire vers le sud et l'ouest où les chaussées romaines se multipliaient, et, notamment, vers Boulogne, où l'Itinéraire d'Antonin dirigeait dèjà trois routes partant de Tournai. Il suffira de rappeler les pierres d'Oudenbourg, les tombes de Boulogne, d'Estaires et de Seclin, les fonts baptismaux de Saint-Juste-en-Chaussée pour saisir l'action des voies antiques et de leurs

(1) « *duas decimas piscium, unam scilicet quam apud Mauritaniam ex piscibus marinis navali subvectione transeuntibus solitus erat accipere.* » Charte de 1159 octroyée à l'abbaye de Château. *Mém. Soc. Hist. Tournai*, XXV, 1895, p.5.

(2) « *Gandavi burgensis erat quidem qui, negotiationi deditus, navigio Duacum frequenter ire consueverat, ferens et referens unde accresceret ei multiplex rerum opulentia.* » *Miracula S. Rictrudis* (commenc. XIIe s.) *AA. SS. Maii*, III, p. 112.

(3) Voir *infra* p. 205, n. 2. — Dans la trève conclue, en juillet 1197, entre la commune de Tournai et Baudouin IX de Flandre, la libre disposition de l'Escaut est accordée au comte « *Navigia poterunt transire ascendendo et descendendo cum victualibus* ». POUTRAIN, *op. cit.* pièces justific. p. 20.

(4) Maistre Henri li tailleur de pière et d'imaiges achète IXX sous d'artisiens de rente par an sous le maison maistre Henri devant dit ki siet sous Escaut là u on taile pière. » Chirographe de 1259 aux Archives communales de Tournai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tenants et aboutissants dans tout le territoire qu'avait exactement occupé l'ancienne *Belgica secunda* (cf. pl. VII).

L'est, par contre, où les routes impériales se butaient à la forêt Charbonnière qui, coupant la Belgique, derrière l'Escaut, du nord au sud (1), fut défrichée seulement au XIIe siècle, a ignoré presque totalement l'art roman tournaisien. Les quelques commandes exécutées en Vieux-Brabant (2) ne contredisent pas cette remarque vu qu'elles s'échelonnent le long de la chaussée Bavai-Blicqy-Castre, parallèle à la Charbonnière et reliée à Tournai au moyen d'un *diverticulum* passant par Quartes (3). Exceptionnellement on rencontre à Mons du travail scaldisien amené par la Haine (4) et, par une sorte de paradoxe, ce travail nous fournit le seul nom connu de sculpteur tournaisien au XIIe siècle : *Lambertus de Tornaco* (5).

Fait caractéristique : le Boulonnais et les régions adjacentes perdirent leurs fournisseurs traditionnels lorsque la route créée vers le XIIe siècle (6) pour réunir Maestricht à Bruges par

(1) Cf. VAN DER LINDEN, « La Forêt Charbonnière », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1923, p. 203.

(2) Les fonts de Gallaix, par exemple.

(3) Quartes se trouve à 9 km. de Tournai, donc à 4 lieues de 2.250 m. (*ad quartam lapidem*), ce qui nous reporte à une période postérieure à Septime-Sévère puisque c'est à cet empereur qu'est dûe l'adoption officielle de la mesure gauloise des *leugae* au nord de Lyon. ROTH, « Geschichte des Leuga ». *Jahrbücher de Bonn*, XXIX. La formation de Quartes, hameau de Pont-sur-Sambre (Nord), au quatrième milliaire de la voie romaine de Bavai à Reims, est analogue. Cf. A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, Paris, Champion, 1922, p. 116.

(4) Voir, encore en 1478, l'usage que les Tournaisiens faisaient de l'Escaut et de la Haine. DE SOIGNIE, « Histoire des voies de communication », *Mém. de la Soc. des Sciences... du Hainaut*, 3e série, IX, 1874, p. 193.

(5) Cf. DEVILLERS, *Bull. du Cercle Arch. de Mons*, 3e série, 1874, p. 202.

(6) PIRENNE, *Histoire de Belgique*, I, 1900, p. 166.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Louvain, Bruxelles, Alost et Gand, eût définitivement détrôné la «chaussée Brunehaut». Cet événement se produisit à la fin du XIIIe siècle, en concordance exacte avec la fermeture de certaines portes de Tournai (1). Alors seulement les artistes tournaisiens qui, comme partout, avaient sacrifié au gothique, firent leur entrée en Brabant et les comtes de Louvain les honorèrent de leurs ordres pour ces remarquables pierres tombales (2) qui avaient remplacé, dans le domaine de la spécialité, les fonts baptismaux (3).

(1) La décadence de Gembloux, placé, sur la « chaussée Brunehaut », au milieu du fragment Bavai-Tongres, commenca exactement à la même époque. Cf. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1923, p. 529.

(2) Par exemple les tombes d'Henri I († 1235), de sa femme Mathilde et de leur fille Marie. Cf. SOIL DE MORIAMÉ.

(3) Il me faut rencontrer ici une objection qui s'inspire de l'absence absolue, à Tournai même, de fonts baptismaux remontant au XIe et au XIIen et qui peut se formuler familièrement comme suit : « On se serait servi avant de servir les autres ». Cette objection est moins sérieuse qu'elle paraît à première vue. Tout d'abord elle renferme un sophisme car l'absence, en ville, de fonts quelconques n'équivaut pas à la présence de fonts d'origine étrangère, ce qu'il faudrait établir avant d'en tirer quelque conclusion. Elle témoigne ensuite d'une ignorance parfaite de l'administration religieuse de Tournai à cette époque. En effet, bien qu'Hériman (1142) et l'auteur des *Historiae Tornacenses* (—1160) parlent de plusieurs églises paroissiales autres que Notre-Dame : S. Pierre, S. Quentin, S. Piat etc. où l'on célébrait le service divin. (*M. G. H. SS.*, XIV, p. 277 et 339), la cathédrale posséda longtemps *seule* la plénitude du pouvoir paroissial. C'est ce qui ressort de la bulle de 1108 *(parrochia ejusdem ecclesie cum capellis ad eam pertinentibus : capella* S. *Petri cum pertinentiis suis, capella* S. *Piati, capella* S. *Quintini, capella* S. *Eligii, capella* S. *Petri hospitalis, capella* S. *Medardi*... suivent des autels ruraux... *Ann. Hist. Eccles.*, IV, 1867, p. 267), d'un accord du 17 juillet 1108 (*decimam... de parrochia sancte*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

6°) Enfin, ce ne serait pas tout dire que de mettre en présence des produits manufacturés et des voies de communication; voir les hommes à l'œuvre est infiniment plus probant.

Que des spécimens de l'art tournaisien aient dû leur exportation à des étrangers qui fréquentaient le marché du samedi, déjà ancien en 1130 (1), que ces intermédiaires fussent, entre autres, des hanseurs valenciennois qui, par terre ou par eau, devaient nécessairement passer par Tournai pour gagner l'Angleterre, but ordinaire de leurs voyages, c'est partiellement vrai; les Tournaisiens, cependant, n'eurent pas, en général, à dépendre de l'étranger pour le placement de leurs marchandises : ils voyageaient eux-mêmes.

Dès l'an 1013 nous voyons un nommé Othelard — ou Athalard — chargeant de laines, à la manières des *possessores*, son bateau amarré au *portus* local, — qui existait au moins depuis

Tornacensis ecclesie... nullum de parrochia Tornacensi... BALUZE. *Miscellanea*, II, p. 157), d'une charte épiscopale de 1151 *(statuimus atque Tornacensem Ecclesiam, atque omnes infra muros sitas, a Divinis cessare...* POUTRAIN, *op. cit.*, pièces justific. p. 18) et encore de la bulle de 22 juin 1190 (*parrochiam altaris S. Nicolai in majori ecclesia Tornacensi constructi cum capellis ad ipsum pertinentibus...* Cf. plus haut avec, en plus, *capellam Jachobi*. *Anal. Hist. Eccles.*, IV, 1867, p. 271). En réalité, donc, les succursales n'étaient que des vicairies et l'on ne pouvait administrer le baptême qu'à la cathédrale, comme le montre un acte du 28 décembre 1090 : *Vicarios omnes in S. Dei Genitricis ecclesia* PLEBIS TOTIUS CIVITATIS SERVITUROS *a canonicis debere constitui et que his offeruntur eorum pertinere usui, exceptis candelis in purificatione S. Marie et* BAPTISTERII, *que luminaribus pertinent ecclesie*. (Archives cathédr. Cartul. C f° 15 v°). Que l'unique baptistère de N. D. ait été remplacé depuis le XIe s., cela se comprend aisément.

(1) Voir une excommunication publiée dans *Gallia Christiana*, III, *instrum*, 44.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FONTS BAPTISMAUX DE TERMONDE (Flandre) (XIIe siècle)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FONTS BAPTISMAUX DE NORD PEENE (Nord France)
(XIe siècle)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le IXe siècle (1) — puis, dans un but de lucre conduisant son bien, en compagnie d'autres marchands, au *forum* de Gand. Là, chacun exposait ses produits et l'on exerçait l'*ars mercatoria* (2). Dans ce cas il s'agit de laines mais les voyages des Tournaisiens et les rapports qu'ils entretenaient avec Gand, où leur art, âme ou matière, a pris grande place, n'en sont pas moins démontrés.

Ils s'en allaient en groupes, dit le texte, et nous sommes d'autant plus convaincus du grand nombre de Tournaisiens itinérants qu'un véritable organisme de voyage, en corps et armes, existait.

(1) Les monnaies que Charles le Chauve frappe à Tournai après 875 (la légende porte *imperator*) donnent : *Toranport, Tornanport, Tornaïporti*, etc. cf. *Bull. Soc. Hist. Tournai*, III, 1853, p. 128 et SERRURE, *La monnaie en Belgique*, p. 17-18. — En 898 l'évêque obtient de Charles le Simple le *rivaticum* local. cf. DOM BOUQUET, *Recueil des Historiens de la France*, IX, p. 492 et DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 324. (*Mém. Soc. Sciences et Arts du Hainaut*, IIe série, IX, 1865, p. 335).

(2) « *Nec illud praetereundum silentio, Adalardus Tornacensis quantum ejus misericordiam sit expertus in judicio. Hic, ut possessoribus moris est, commodorum questuum causa, celebritate S. Bavonis instante, navem suam lanis oneravit, et, cum ceteris mercatoribus ad idem forum undecumque mercimonia congerentibus, Gandavum pervolavit. Ubi, cum venale suum exposuisset, et inter ceteros mercatores mercatoriam artem exerceret, facta est ejus apud questores, incertum accusatio, an incusatio. Maluisset tunc Tornaci esse quam apud Gandavum... bene instructus narrare Tomacensibus quanti in Gandavo lana venderetur, nisi ei succurisset S. Macarius, cum gaudio discessit* ». *Vita 2a Macarii*, rédigée peu après 1067. *AA. SS.* April. I, 1675, p. 889-890. — *M. G. H. S.* XV2 — La *Vita 1a Macarii* écrite en 1014 donne les mêmes faits, arrivés depuis la mort de saint Macaire (1012) : « *Othelardus quidam de portu Tornacensi navem lanis onustam advexit...* » *AA. SS. April*, I, p, 877.— *M. G. H. S.*, XV2, p. 616.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'association que l'on rencontre en Flandre sous le nom de Gilde ou de Hanse, et en Picardie sous le nom de Frairie ou de Charité (1), se retrouve à Tournai sous le vocable de Charité Saint-Christophe. Des caractères qu'elle présente encore à l'époque de documentation archivistique, qui est cependant sa période de décadence, il résulte qu'elle fut, à l'origine, une association de marchands voyageurs — dont Saint-Christophe était le patron — aux préoccupations exclusivement mercantiles (2) quoique, par là même, mêlées à des préoccupations financières et militaires. Par cette *Charité* qui se réservait le monopole des affaires aussi bien à l'extérieur qu'au marché hebdomadaire qu'elle était obligée de diriger (3), les Tournaisiens étaient affiliés à la Hanse de Londres à laquelle ils fournissaient même un des arbitres *(inspectores)* (4).

(1) Sur les gildes cf. : CH. GROSS, *The gild merchant*, Oxford 1890 ; H. VAN DER LINDEN, « Les gildes marchandes des Pays-Bas au moyen âge » dans *Recueil des travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, fasc. 15, 1896 et PIRENNE, « La Hanse flamande de Londres » dans *Bull. Acad. Roy. Belg. Lettres*, 3e série, 1899, p. 65 ss.

(2) A son sujet voir l'intéressante controverse entre MM. d'HERBOMEZ et VERRIET dans les *Bullet. Commiss. Roy. Hist.* :

A. D'HERBOMEZ, « Comptes de la ville de Tournai pour les années 1240-1243 » *Bullet.* 1893, p. 454-458.

L. VERRIEST, « La Charité Saint-Christophe à Tournai » *Bullet.* 1904, p. 143-268.

A. D'HERBOMEZ, « La question de la Charité Saint-Christophe à Tournai » *Bullet.* 1907, p. 153-181.

L. VERRIEST, « Qu'était la Charité Saint-Christophe à Tournai ? » *Bullet.* 1908, p. 144.

(3) De par les statuts de la Hanse de Londres auxquels elle était soumise (§. 3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 97, n. 1.

(4) ID., *ibid*, p. 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Or, et c'est ici une heureuse rencontre, la Hanse, d'après les statuts latins codifiant, vers 1187, des réglements antérieurs, ne pouvait être gagnée que dans quelques villes d'Outre-Manche parmi lesquelles se trouvait Winchester (1). La coïncidence est au moins surprenante entre la présence de marchands et celle d'ouvrages lapidaires de Tournai au même endroit et à la même époque, d'autant plus que, d'après la charte de Philippe-Auguste (1188), la Charité Saint-Christophe était loin d'être étrangère au travail de la pierre puisqu'elle possédait, avec les *fours à chaux*, des administrateurs communs (2). Au reste, les rapports de Tournai avec l'Angleterre semblent avoir été relativement nombreux. Sans remonter à l'époque romaine où, par la chaussée de Boulogne, un *numerus Tornacensium* allait garder le *limes* britannique (3), nous savons que lors de la peste de 1030 des gens *ex partibus transmarinis* vinrent faire leurs dévotions à Notre-Dame (4). Au

(1) § 5 : « *Nemo hansam suam lucrari potest nisi apud Londinium, vel apud Winchester, vel apud Sanctum Yvonem, vel in portu Angliae vel in portu Scothiae ubi potest lucrari* ». Cité *ibid.* p. 89, n. 2.

(2) « *Caritatem Beati Christophori et calidos furnos et excubias debent custodire quinque homines legitimi qui nec sint scabini nec jurati, et duo scabini quorum alter citra aquam et reliquus ultra aquam esse debet, et quidam prepositus qui de triginta juratis fuerit assumptus. Predicti quinque homines legitimi jurare debent quod de emendationibus caritatis, calidorum furnorum et excubiarum ultra quinque solidos non expendent nisi ad usus ville communes, et isti quinque emendationes et earum scripta debent custodire* ». Édit. Duvivier, *Bull. Acad. Roy. Belg. Lettres*, 1901, p. 289.

(3) « *Sub dispositione viri spectabilis comitis limitis saxonici per Britanniam... prepositus numeri Tornacensium Lemannis* ». *Notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarium*, c. XXV édit. Seeck, Berlin 1876, in 8° p. 410. Il s'agit de Lymne près de Cantorbéry.

(4) *Chronica Sancti Andreae Castri Cameracensis, M. G. H. SS.*, VII, p. 542.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

milieu du XIIe siècle des faits de l'histoire d'Angleterre préoccupent beaucoup l'auteur d'un *liber de antiquitate urbis tornacensis* qui écrivait à Saint-Martin (1). En 1135 Oger, abbé de Saint-Nicolas-des-Prés, ayant besoin d'argent s'en va tout naturellement en chercher Outre-Manche : *transfretavit in Angliam* (2).

Par renversement, l'influence morale des Tournaisiens se fait sentir là où leur rayonnement commercial est constaté (3) et je m'en voudrais de ne pas établir encore un rapprochement suggestif entre l'origine de la pierre qu'Ida, comtesse de Boulogne, consacra à la tombe de son père et prédécesseur, Mathieu I d'Alsace († 1173), et la charte qu'elle octroya en 1203 à ses sujets. On sait, en effet, que le droit municipal boulonnais, où les marchands, autochtones et étrangers, voyageurs tous deux, tiennent grande place (4), fut expres-

(1) *M. G. H. SS.*, XIV, p. 359.

(2) Chronique de Saint-Médard (XIIe s.). *Mém. Soc. Hist. Tournai*, XI, 1879, p. 287. Sur la proximité de Tournai et de la mer voyez les paroles que l'auteur des *Historiae Tornacenses* (1160) met dans la bouche de l'évêque Fulcher en 951 : « *Est regio uberrima, nobilitate pollens, finibus maris contigua, Flandria appellata, cujus urbs incliyta, Tornacum dicta, cum oppidis ad eam pertinentibus, mihi per curam regiminis commissa est* ». *M. G. H. SS.*, XIV, p. 335.

(3) « Nous pouvons discerner un grand courant qui a charrié par toute l'Europe, avec un mouvement de flux et de reflux, les institutions et les idées : c'est le commerce ». G. Kurth, *La Cité de Liège*, p. LXIV.

(4) Les Boulonnais pouvaient « *per tres menses in anno extra banleucam manere... propter negocia sua facienda, videlicet mense marcii, mense augusti et mense septembris* ». Quant aux étrangers, « *quod omnes illi qui apud Boloniam, sive per mare, sive per terram, merces adduxerint, vel attulerint* » était sous la protection des autorités. Wauters, *Origine et développement des libertés communales*, Preuves, 1869, p. 58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sément calqué sur le droit tournaisien (1) et que, bien qu'il y eût indépendance complète à tout point de vue : dynastique, politique, féodal et ecclésiastique, les magistrats de Boulogne allaient à rencharge à Tournai, leur chef de sens (2). Pour cette raison une expédition originale de leurs privilèges repose encore aux archives de Tournai (3).

Il me sera donc permis, pour conclure, de m'évader d'une conception toute moderne du travail, celle qui considère la transformation de la matière première comme très souvent indépendante de son lieu d'extraction et de me ranger à l'avis de M. Enlart pour qui « la fabrication des fonts baptismaux (et des pierres tombales) par quelques grands ateliers qui les exportaient au loin est un fait constant au moins pour le XIe et le XIIe siècles » (4). J'ajouterai que cette certitude, que partagent également MM. de la Grange, Cloquet (5), Dehaisnes (6), Saintenoy (7), Cecil H. Eden (8), et Soil de Moriamé (9), en se basant, comme M. Enlart, sur des arguments intrinsèques, avait déjà été entrevue, dès 1854, par le chanoine O. Andries (10) ; j'espère l'avoir accrue.

(1) « *ad usus et consuetudines Tornaci* ».

(2) cf. *ibid.* et de nombreux documents postérieurs, aux Archives communales.

(3) Hocquet, *Inventaire analytique des Archives de Tournai*, p. 3, n° 5.

(4) Enlart, *Etudes...*, p. 73. Cf. aussi p. 47.

(5) de la Grange et Cloquet, *op. cit.*, p. XII et 100 ; L. Cloquet (seul), *op. cit.*, p. 416.

(6) Chne Dehaisnes, *loc. cit.* I, p. 35 et 574.

(7) Saintenoy. *Prolégomènes...*, V, p. 11-12 et VI, p. 93.

(8) Déjà d'après le titre même de son travail : *Black Tournai fonts in England*.

(9) *Op. cit.*, p. 40.

(10) Cf. Bibliographie en annexe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce qui fait défaut c'est la documentation écrite ou, plus exactement, les archives du commerce de cette époque. Nous ne les aurons jamais. Néanmoins, comme, dès que les « papiers d'affaires » apparaissent, surgissent en même temps des commandes adressées de bien loin à Tournai, telles que celles d'autels pour Arras et Paris qui figurent dans les plus anciens comptes de la fameuse Charité Saint-Christophe (a° 1240-1241) (1), on ne peut qu'avoir la conviction de l'expansion considérable et très antique de l'art et du commerce de la pierre tournaisienne.

PAUL ROLLAND.

(1) Extrait des états de dépenses dits «comptes» de la Charité Saint-Christophe. Publ. LEO VERRIEST, *Bull. Commiss. Roy. d'Hist.* 1904 :

A° 1240-1241

1. 49. *Cuidam gartoni ballivi de Atrebato, qui adtulit litteras de altaribus, 3 sol.* p. 192

60. *Lapidibus de altaribus quos ballivus Atrebatensis mandavit, 8 lb.* p. 193

76. *Robino, gartoni ballivi de Atrebato, quando venit videre altaria lapidea, 2 sol.* p. 193

183. *Johanni, famulo ballivi, quando deduxit altaria, 100 sol.* p. 198

184. *Espensis ejusdem Johannis, 12 sol. et 6 sol. au cercier altaria* p. 198

200. *Surrico, famulo Sancti Martini, qui duxit altaria, 10 sol.* p. 199

224. *Famulo Sancti Martini qui ivit cum altaribus Parisius, 10 sol.* p. 200

A° 1241-1242

102. *Altaribus ballivi Atrebatensis, 30 sol.* p. 215

Rapprochez, aussi bien au point de vue de la date et de la destination lointaine que du rôle d'intermédiaire joué par les officiers royaux, la mention suivante relative à la tombe de la reine Blanche de Castille, en l'abbaye de Maubuisson, tirée d'un compte de Prévôtés et Bailliages de France pour l'année 1255 : « *Pro tumba Blanche regine empta apud Tornacum et pro vectura ejus...* » SOIL DE MORIAMÉ, *op. cit.*, p, 49, n. 1.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BIBLIOGRAPHIE (1)

A) par auteurs.

Chne O. ANDRIES. « Monographie des fonts baptismaux de Zedelghem » dans *Bullet. du Comité Archéologique du diocèse de Bruges*, 1854, I (seul cahier paru).

L. CLOQUET. « Les fonts baptismaux romans de la Belgique » dans *Revue de l'Art chrétien*, 4e série, I, 1890, p 415-420.

L. CLOQUET, « Notes sur les anciens ateliers de sculpture de Tournai et l'étendue de leur débouché » dans *Bulletin de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, XXV, 1894, p. 238-246.

L. CLOQUET, « L'Ecole d'architecture de Tournai » dans *Fédération Archéologique de Belgique, Compte-rendu du Congrès de Tournai*, 1895, p. 368-398.

L. CLOQUET, « Exportation des sculptures tournaisiennes » *ibid.*, p. 642-652.

L. CLOQUET, « Les fonts baptismaux tournaisiens de l'époque romane » *ibid.* p. 513-515.

(1) Il s'agit d'une description de quelque importance ou d'une reproduction et non d'une simple mention.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CAUMONT, *Abécédaire d'Archéologie, Architecture religieuse*, 1870, I.

Chne DEHAISNES, « Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle » public. in 4°, *Commiss. Histor. du Départem. du Nord*, Lille, 1886.

A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, « Etudes sur l'Art à Tournai » dans *Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, XX, 1887.

CECIL H. EDEN, *Black Tournai fonts in England*, London, Eliot-Stock, 1909, in 4°, 32 p.

C. ENLART, « Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France » dans *Bullet. Archéolog. du Comité des Travaux historiques*, 1890, p. 46-73.

C. ENLART, « Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde » dans *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, in 4°, 1895.

A. JACOBS, « Note sur une cuve baptismale de l'époque romane, XIIe siècle, trouvée à Rotselaer » dans *Bullet. Académ. d'Archéol. de Belgique*, XV, 2e part., 1882, p. 444.

A. JENNEPIN, « Notice sur une vasque de fonts baptismaux pédiculés exécutés au Xe ou au XIe siècle pour l'église de Notre-Dame de Cousolre » dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XX, 1886-87, p. 19-23.

LEFÈVRE-PONTALIS, « Fonts baptismaux d'Urcel et de Laffaux (Aisne) » dans *Bulletin monumental*, 1885, p. 597.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE GRAND DE REULANDT, « Tours des églises de Thourout et de Lichtervelde. — Fonts baptismaux de cette dernière commune » dans *Messager des Sciences historiques*, 1857, p. 141-151.

L. MAETERLINCK, « Le genre satirique dans la sculpture flamande et wallonne » dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LV, 1903, p 155 ss.

Cte MENCHE DE LOISNE, « Notice sur les fonts baptismaux d'Ames, de Blessy et de Guarbecques » dans *Mémoires de la Commiss. département. des monum. histor. du Pas-de-Calais*, I, 1895, p. 429-433.

Chne REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne*, 2 vol. in-8°, 2e édit., 1885.

J. ROMILLY ALLEN, « On the antiquity of fonts in Great Britain » dans *British Archeological Association*, 1888, p. 164 ss.

P. SAINTENOY, « Prolégomènes à l'étude de la filiation des fonts baptismaux depuis les baptistères jusqu'au XVIe s. » dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, V, 1891, p. 5-33 ; 242-281 ; VI, 1862, p. 69-158.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ, « Les anciennes industries d'Art tournaisiennes à l'Exposition de 1911 » dans *Annales de la Société Historique et Archéologique de Tournai*, XV, 1912.

P. C. VAN DER MEERSCH, « Rapport sur la Monographie des fonts baptismaux de Zedelghem, par le Chne O. Andries » dans *Messager des Sciences historiques*, 1855, p. 60-88.

ABBÉ G. VAN DE VYVERE, « Essai sur les fonts baptismaux remarquables des environs d'Audenarde et de Grammont » dans *Bullet. Commiss. Royales d'Art et d'Archéologie*, X, 1871 p. 226-242.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ABBÉ G. VAN DE VYVERE, « Etude sur trois pierres tombales conservées dans l'église de Mullem près Audenarde » dans *Bullet. Commiss. Royales d'Art et d'Archéologie*, XXIV. 1885, p. 175.

VAN DRIVAL et DANCOISNE, « Notice sur les fonts de Saint-Venant » dans *Statistique monumentale du Pas-de-Calais*, I, p. 40.

P. VAN DUYSE, « De l'église collégiale de Termonde et de ses fonts baptismaux » dans *Messager des Sciences historiques*, 1838, p. 233-240.

VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire d'Architecture*.

WAUTERS, « La tombe de sainte Alène à Forest » dans *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, I, 1859, p. 211-213.

E. WOILLIEZ, « Notice sur les fonts baptismaux de Saint-Venant » dans *Mémoires des Antiquaires de la Morinie*, III, 1836, p. 183-193.

B) **par localités.**

ACREN SAINT-MARTIN (Commune de Deux-Acren, cant. de Lessines, arrondiss. de Soignies, prov. de Hainaut). *J. Guignies*, Notice sur l'église des Deux-Acren; *Van de Vyvere*, Essai..., p. 231 et pl. I et II; *Soil de Moriamé*, p. 43 et pl. XI.

AMES (cant. de Norrent-Fontes, arrondiss. de Béthune, départem. du Pas de-Calais). *Enlart*, Etudes..., p. 62; *Menche de Loisne*, p. 430 et pl. XVII; *Enlart*, Monuments .., p. 43; *Soil de Moriamé*, p. 45.

ANDERLECHT (cant. de Molenbeek, arrondiss. de Bruxelles, prov. de Brabant). *Wauters*, p. 212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANVERS, St Michel (actuellem. au Musée du Steen), *Reusens*, I, p 445, pl. 495 ; *Soil de Moriamé*, p. 47.

BLESSY (arrondiss. de Béthune, départem. du Pas-de-Calais). *Menche de Loisne*, p. 431 et pl. 17 ; *Soil de Moriamé*, p. 45.

BRIDLINGTON (Yorkshire). *Soil de Moriamé*. p. 47, n 2.

CHÉRENG (cant. et arrondiss. de Lille. départem. du Nord). *de Caumont*, p. 311 ; *Revue de l'Architecture et des Travaux publics*, XXI, p. 98 ; *Enlart*, Etudes..., p. 66 ; *Dehaisnes*, I, p. 195 ; *Soil de Moriamé*, p. 45 et pl. XIV.

CHIVY (cant. et arrondiss. de Laon, départem. de l'Aisne). *Vte de Ghellinck-Vaernewijck*, Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912, p. 148.

COUSOLRE (départem. du Nord) — aujourd'hui au musée de Lille. — *A. Jennepin*, p. 19-23 avec pl. ; *Dehaisnes*, I, p. 34 ; *Maeterlinck*, p. 171 et pl. 22 ; *Soil de Moriamé*, p. 45 et pl XIII.

DEFTINGE (cant. de Nederbrakel, arr. d'Audenarde, prov. de Flandre orient.). *Van de Vyvere*, Essai..., p. 232 et pl. III ; *de la Grange*, Etudes..., p. 100 ; *Cloquet*, Fonts..., p. 416.

EAST MEON (à l'est du Hampshire, Meon Valley, à 5 milles de Petersfield). *Cecil Eden* avec pl. ; *Soil de Moriamé*, p. 43.

ERE (cant. d'Antoing, arrondiss. de Tournai, prov. de Hainaut). *Cloquet*, Guide de Tournai et du Tournaisis, p. 375.

ESPIERRES (cant. et arrondiss. de Courtrai, prov. de Flandre Occident.). *Soil de Moriamé*, p. 46.

EVIN (commune d'Evin Malmaison, cant. de Carvin, arondiss. de Béthune, départ. du Pas-de-Calais). *Enlart*, Etudes..., p. 55 ; *Soil de Moriamé*, p. 44.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FOREST (cant. d'Ixelles, arrondiss. de Bruxelles, prov. de Brabant). *Wauters*, p. 211 avec pl.; *Piot*, Ann. Soc. Emulat. de Bruges, 3e série, II, 1867 p. 217.

GALLAIX (cant. de Leuze, arrondiss. de Tournai, prov. de Hainaut). *Reusens*, I, p. 445, pl. 498; *de la Grange*, Etudes .., p. 98; *Cloquet*, Guide..., p. 439 avec pl.; *Maeterlinck*, p. 203 et pl. 41; *Soil de Moriamé*, p. 45.

GAND (abbaye de Saint-Bavon, baptistère de Saint-Macaire, consacré en 1179). *Van Lokeren*, Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon; *Soil de Moriamé*, p. 38, n 1.

GUARBECQUES (cant. de Lillers, arrondiss. de Béthune départem. du Pas de-Calais). *Enlart*, Etudes. ., p. 63; *Menche de Loisne* p. 432 et pl. XVII; *Enlart*, Monuments .., p. 43; *Soil de Moriamé*, p. 46.

IPSWICK St Peters (Lincolnshire). *Cecil Eden*, avec pl.

LAON (chef-lieu de canton et d'arrondiss., départem. de l'Aisne). *Raguenet*, Documents classés, fonts baptismaux, p. 19; *Saintenoy*, VI, p. 95; *Vte de Ghellinck Vaernewijck*, Ann. Acad. Roy. Archéol. Belg., 1912, p. 112 et 164, pl. 3.

LICHTERVELDE (cant. de Thourout, arrondiss. de Roulers, prov. de Flandre occident.). *Légrand de Reulandt*, p. 144-151, avec pl; *Soil de Moriamé*, p. 41 et pl. IV.

LINCOLN (Minster, Lincolnshire). *Simpson*, A series of ancien baptismal fonts, London, 1828, p. 2; *de Caumont*, Cours d'Archéologie, VI, p. 71; *Rev Edmund Venables*, A Walk through Lincoln Minster, Lincoln, 1885; *Saintenoy*, VI, p. 90 et 93, pl. VII; *Cecil Eden*, avec pl.; *Soil de Moriamé*, p. 43 et pl. X.

MONS (chef-lieu de cant. et de la province de Hainaut). *Devillers*, Bull. Cercle Archéol. de Mons, 3e série, 1874, p. 202; *de la Grange*, Etudes..., p. 98.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MONTDIDIER, St Pierre (chef-lieu de cant. et d'arrondiss., départem. de la Somme) *Viollet le Duc*, avec pl ; *Enlart*, Etudes .., p. 54, et Monuments..., p. 37 et 40 avec pl. ; *Soil de Moriamé*, p 44.

MULLEM (cant. de Cruyshautem, arrondiss. d'Audenarde, prov. de Flandre orient.). *Van de Vyvere*, Etude..., 173-182, avec pl.

NEUF-BERQUIN (cant. de Merville, arrondiss. d'Hazebrouck, départem. du Nord). *Enlart*, Etudes..., p. 55 ; *Dehaisnes*, p. 35.

NEUVILLE SOUS CORBIE (commune de Corbie, arrondiss. d'Amiens, départem. de la Somme). *Enlart*, Etudes... p. 55 et Monuments..., p. 38 avec pl. ; *Soil de Moriamé*, p. 44.

NORD. PEENE (canton de Cassel, arrondiss. d'Hazebrouck, départem. du Nord). *Maeterlinck*, p. 204 et p. 194-195, pl. XLIV et XLV ; *Soil de Moriamé*, p. 41 et pl. V.

NOUVION LE VINEUX (arrond. de Laon, départem. de l'Aisne). *Soil de Moriamé*, p. 44 ; *Vte de Gellinck-Vaernewijck*, Ann. Acad. Roy. Archéol. Belg., 1912, p. 145 et p. 164, pl. XXI.

RIBEMONT (chef-lieu de cant., arrond. de Saint-Quentin, départem. de l'Aisne). *E. Fleury*, Antiquités du départem. de l'Aisne ; *Rabell*, Antiquités du départem. de l'Aisne ; *Maxe Verly*, Bull. archéol. du Comité des Travaux historiques, 1886, p. 166 ; *Cloquet*, Fonts, p. 416.

ROTSELAER (arrond de Louvain, prov. de Brabant, près Wespelaer). *A. Jacobs*, p. 444 et pl.

SAINT-JOSSE AU BOIS (actuellement à Tortefontaine, Pas-de-Calais). *Enlart*, Monuments... p. 48 et pl. p. 49 ; *Soil de Moriamé*, p. 47 et pl. XVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAINT-JOSSE SUR MER (actuellement à Boulogne sur Mer, Pas-de-Calais). *Soil de Moriamé*, p. 48 et pl. XXIII

SAINT-JUSTE EN CHAUSSÉE (arrond. de Clermont, départem. de l'Oise). *De Caumont*, cours d'Ant. VI, p. 67 ; *Enlart*, Monuments, p. 38.

SAINT MARY BOURNE (Hampshire) *Builder*, august, 1887 ; *Cecil Eden*, avec pl.

SAINT-SAUVEUR (cant. de Frasnes, arrondiss. d'Ath, prov. de Hainaut). *Soil de Moriamé*, p. 46.

SAINT-VENANT (chef-lieu de canton. arrondiss. de Béthune, départem. du Pas-de-Calais). *Woilliez*, p. 183-193 avec pl. ; *Van Drival ; de la Grange*, Etudes.. , p. 98 ; *Enlart*, Etude.. p. 50 et Monuments, p. 38 ; *Dehaisnes*, I, p. 34; *Soil de Moriamé*, pl. IX

SECLIN (chef-lieu de canton, arrondiss. de Lille, départem. du Nord). Bull. Soc. Hist. de Tournai, IX, 1863, p. 82 ; *Mgr Dehaisnes*, Notices descriptives des objets d'art conservés dans l'arrondissement de Lille ; *G. Bapst*, La tombe de saint Piat à Seclin, Revue archéologique, janvier 1890; *L. Cloquet*, Ecole..., p. 647.

SOUTHAMPTON Saint Michael's, (Hamphire) *Cecil Eden*, avec pl.

TERMONDE (chef-lieu de cant. et d'arrondiss. prov. de Flandre orient). *P. Van Duyse*, p. 233-240 avec pl. ; *Van de Vyvere*, Etude... p. 175; *Saintenoy*, VI, p. 90, pl. IX ; *Soil de Moriamé*, p. 41 et pl. VI.

TORNTON CURTIS (au Nord du Lincolnshire, à 5 milles de l'Humber). *Cecil Eden*, avec pl.

TRÉPORT (le) (canton d'Eu), départem. de la Seine Inferieure. *Coutan*, Bull. Commiss. des Antiquités de la Seine Inférieure, 1891.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VER (canton de Nanteuil le Hardouin, arrondiss. de Senlis, départem. de l'Oise). *Viollet le Duc*, avec pl. ; *Enlart*, Etudes..., p. 58.

VERMAND (chef-lieu de canton, arrondissem. de Saint-Quentin, départem. de l'Aisne), actuellement au musée de Cluny à Paris. *de Caumont*, Abécédaire, I, 312 ; *Gomard*, Bullet. Monument. XXII ; *Abbé Mallet*, Cours élément. d'architecture, 1884 ; *Enlart*, Etudes..., p. 55 ; *Maeterlinck*. p. 193, pl. XLIV ; *Soil de Moriamé*, p. 43 et pl. XII.

VIMY (chef lieu de canton, arrondiss. d'Arras, départem. du Pas de Calais). *Enlart*, Etudes..., p. 55 ; *Soil de Moriamé*, p. 44.

WINCHESTER (Hampshire). *Van der Meersch*, p. 60 avec pl. ; *Saintenoy*, VI, p. 9, pl. X ; *Cecil Eden*, avec pl. ; *Soil de Moriamé*, p. 43 et pl. VIII.

ZEDELGHEM (cant. et arrondissem. de Bruges, prov. de Flandre occident). — moulage au Musée Archéolog. de Bruges. — *Liévin de Bast*, Messag. Sciences histor., 1824. p. 437 avec pl. ; *Chne Andries*, avec pl. ; *Van der Meersch*, p. 60 ; *de Caumont*, Abécédaire, p. 313 ; *De la G ange*, Etudes..., p. 99 ; *Cloquet*, Fonts.... p. 417 ; *Soil de Moriamé*, p. 42 et pl VII.

ZILLEBEKE (cant. et arrondiss. d'Ypres, prov. de Flandre occident.). *Van de Putte*, Ann. Soc. Emul. de Bruges, 2e série, V, p. 63-70 ; *Soil de Moriamé*, p. 45.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIERES

PAGES.

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1924. . . . . I-XII

Le Brabant protohistorique et légendaire, par M. Louis Stroobant 5

L'expansion tournaisienne aux XIe et XIIe siècles, par M. Paul Rolland 175

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **50 frs. par an** — au **Bulletin** de **25 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

EXCHANGE
JUL 31 1925

LXXII

7e SÉRIE. — TOME III. — 3e ET 4e LIVRAISONS.

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, RUE ZIRK, 35
1924

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier des Annales	25	centimes
» vélin	35	»
Couverture non imprimée	15	»
» imprimée	25	»

Titre et faux-titre:

Papier des Annales	25	centimes
» vélin	35	»

Brochage: par feuille	15	centimes
» Encartage des planches:		
par planche	15	»

(sans engagement)

(1) Droit à 50 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un Financier et Mécène gantois du XVe siècle, Laurent de Maech.

(SUITE: ANNEXES).

XXV. *6 Mai 1420.*

Alse van de somme van XVII lb. X sc gr. toebehoorende Lauwerkinne ser Laureins Maeghs priester was, natuerlike zone commende van skints moederliken goede, die Joncfrauwe Kerstine s Brunen der weezen moeye onder hare versekert heeft ende van der somme van *X*XVIII lb. gr. der selver weeze toebehorende commende bi ghiften van den vader in zulker condicien als de principale ghifte inhoudt, van welker somme van XXVIII lb. gr. Willem van Moereghem als vooght van der vaderlike zijden de handelinghe heeft. So wijsen scepenen naer zekere handelinghe voor hem lieden gheweest dat de vooght vorseid van der vaderlike zijden, ende joncfrauw Kerstine als vooght van den moederlike zijden, altoes als te doene sal wesen, rekeninghe ende bewijs doen zullen van den pensioene ende bladinghen van den weezen goede vorseid, vor maghe ende vriende van den weezen ende up dats van noede es, scepenen der bi synde ende al de bate ende pensioen dat commen sal van den weezen goede van der vaderliken zijden ende moederliker zijden

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

boven der weezen sustinanche ende redeliken aenlegghene dat sal joncfrauwe Kerstine vorseid de moeye van den kinde ontfaen up goeden zekere ende dat bekeeren in der weezen orbuer ende proffijt. Actum VI die Maij.

STATEN VAN GOED 1419/20, fol. 157v.

XXVI. *8 Mai 1420.*

Kelic. zij etc. dat Gheeraert van der Haghe commen es voer scepenen, kende ende lyde dat hij ontfaen heeft van joncfrauw Kerstinen s Brunen alse moye ende voogt van Lauwerkine den Maegh, de somme van II lb. II sc. v. d gr. mids welken ende mids XVI sc. gr. torn. die de vorseide Gheeraert ontfaen sal van den hoyre van den vaderliker zijden van der Lauwereyns den Maegh vornomt. So kende hem de vorseide Gheeraert van der Haghe vormoet ghepayt ende alghenouch ghedaen van de haudenesse van den vorseiden Lauwerkisse ende van dies hij an hem gheleyt heeft vans kints cleedinghe ende abyte van allen vorledenen tijden ende scalter af quite joncfrauwe Kerstinen s Brunen vornoemt ende hem allen dies quitanche toebehorende metten rechte. Actum XIII die may.

STATEN VAN GOED 1419/20, fol 157v.

XXVII. *9 Novembre 1420.*

Alse van den pensioene van eenen jare van der somme van XXVIII lb. gr. toebehorende Lauwerkine der Lauwereyns Maeghs bastaerden kinde, daer af Willem van Moereghem als vooght van der vaderliker zijden de handelinghe heeft, draghende 11 lb XVI sc. gr. waer af hij bewijsde ter kennessen van scepenen ende ter presencien van der weezen maghen ende vrienden in haren orbuer ende proffijt binnen den selven termine vutghegheven hebben 11 sc. gr. ende tsarpluus draghende 11 lb XIIII sc. gr. gaf hij over joncfrauwe Kerstinen s Brunen vooght van vornomder weezen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moederliker zijden, volghende den inhouden van zekeren vonnessen die so der af heeft, daer af so in hare rekeninghe bewijs ghedaen heeft, alsoot behoort. Actum IXe die Novembris anno XXe.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 219.

XXVIII. *26 Novembre 1420.*

Kenlic zij etc. dat Joes van der Scaghe commen es voer scepenen, kende ende lijde dat hij ontfaen ende onder hem heeft bij der hand van Pietren van der Ghoten, de somme van zes ponden gr. torn. toebehorende Lauwerkine her Laureyns s Maeghs bastaerde kinde ende salre jaerlikx af gheven pensioen alsoe men usert binnen Ghend, versekert etc.. Ende voert zijn borghen over hem ende etc. over al Arend van den Vivere ende Urbaen van den Hacke. Actum XXVI die novembris.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 219.

XXIX. *9 Novembre 1420.*

Kenlic zij etc. dat ter nerenster beode ende versoncke van joncfrauwe Kerstinen s Brunen So waren ghedeputeert uten ghemeenen gheselscepe van scepenen, her Symoen Bette, her Gilliaum van den Vivere ende her Jan de Grave omme te aenhoorne de rekening ende bewijs die so als vooght van Lauwerkine der Lauwereyns, begheerde te doene, voor welke scepenen ende maghen ende vrienden van den vorseider weeze, de vorseide joncfrauwe Kerstine bewijsde dat al dontfaen dat zoo ontfaen hadde van pensioen van der vorseider weezen goede, sint den VIII^sten daghe in meye int jaer XIIIIe ende XX, dat so de handelinghe van Gheeraert van der Haghe voren vooght gheweest overnaem tote den daghe van heden, daer binnen gherekent II lb. XIIII sc. gr. die so van Willem van Moereghen, vooght van der selver weezen vaderlicke zijde ontfine, van pensioen van een jaer van der somme van XXVIII lb. gr. daer af hij de han-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

deling heeft ghedronch al te gadere ghesommeert III lb.VIII sc. gr. en de thuctgheven dat so binnen der selver tijt in de orbuer en de proffijt van der weezen vutghegheven hadde van ziere cleedinghen ende habijte, daer binnen gherekent de XLII sc. gr. ghegheven der Symoene van Roeselaer, priester, van ziere houdenessen van eenen jare dat vallen sal te Kerstavonde eerstcommende, ghedrouch al te gadere III lb. XVII sc. 11 1/2 den. gr. alsoot blijct bij der rekeninghen ender scepenen rustende daer etc. percheel van ontfanghe ende vutghevene bij goeder verclaringhen in gescreven staet, dus heeft joncfrouwe Kerstine over de weeze te deser rekeninghen meer uutghegheven dan ontfaen IX sc 11 1/2 d. hier jeghen heeft de weeze in baten 't pensioen van eenen jare dat vallen sal den XXIII^sten dach in spoorcle eerstcommende van der somme van XII lb. gr. ouds ghelts die Anseel Martins onder hem verzekert heeft. Voort hebben scepenen gheordineert dat joncfrauwe Kerstine vorseid over de weeze voortan niet vutgheven sal het en zij bij wetene van Willemme van Moereghem voogt van vaderlike zijden, welke rekeninghe aldus verhaelt ende overbrocht int ghemeene gheselschip van scepenen, bij den drien scepenen boven ghenoempt, ende daer up ghehoort de relacie van maghen ende vriende was gheapprobeert ende gheconsenteert te sine goet ende van weerdden. Actum IX die novembris anno XX.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 219^v.

XXX. *3 Février 1421.*

Kenlic zij etc. dat joncfrauwe Zoetijn van Hoerenbeke Heinric weduwe van Reghelbrugghe haers zelfs wijf wesende, commen es voor scepenen kende ende lijde dat Jan van den Hoeghenhuus hare goet, bewijs ende al ghenouch ghedaen heeft van al dies hij bij wettelike macht van hare over ende in den name van hare gheaenverdt, ghecocht ofte vercocht, upghedreghen gheinnet, ontfaen ende uyte-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ghegheven heeft, van haren rechte in de versterfnesse van goede daer der Lauwereyns de Maech priester was, uten verstorven es, zijt in verwandelinghen, vercoepene, coepene ofte updraghinghen van erven, ervelicke renten, huissen ende cateylen haren rechte in de vorseide versterfte van goede toebehoorende ofte andersins, in so wat manieren hij daer af over hare de handelinghe ghehadt heeft, nients ute ghesteken ende daer af ende van al dat so den vorseide Janne van den Hoeghenhuus ofte zinen hoyre ende naercomneren vut occoysioenen van den vornomde handelinghe, in so wat manieren ende van so wat goede haren rechte in de vorseide versterfte aencleven die gheweest es, heesschen mochte, scalt de vornomde joncfrauwe Zoetin gheel ende al quite den vorseiden Janne van den Hoeghenhuus zijn hoyr ende naercommeren ende alle andere dient aengaen mach, nu ende teeweliken daghen, ende up dit bewijs ende quijtsceldinghe boven ghenoemt, so heeft joncfrauwe Zoetin vorseid wederoupen de wetteliken macht die so tanderen tijden Janne van den Hoeghenhuus van deser zake ter kennesse van scepenen ghegheven heeft Actum III die februaris anno XX.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 233.

XXXI. *24 Juillet 1421.*

Kenlic zij etc. dat Heinric van Landeghem als hoyr van den drien deelen de gheel versterfte in V ghedeelt van den goede ende versterfnessen als daer Liefkin de Maech, der Lauwereyns zone priester was, ute verstaerf, commen es voir scepenen ende heeft quite ghescolden Gillis Pinne van den driendeelen van der somme van XXXIIII sc. gr. torn. die hij onder hem versekert hadde te pencyvene der vorseider weezen toebehoirde, ghelyc de wettelike copie diere af es, vyt scepenen bouke in houdt ende verclaert ende kende hem van der selver somme ende van al dieser an cleven mach, nients uteghesondert, wel betaelt, vermoedt, ghepaeyt ende al vul

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ghenouch ghedaen van Gillis Pinne vornomt. Actum XXIIII die Julij.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 261$_v$.

XXXII. *20 Octobre 1421.*

Alse van den pensioene van eenen jaere van der somme van XVII lb. X sc. gr., toebehoorende Lauwerkine der Lauwereins Maeghs bastaerden kinde, commende van sinen moederliken goede, daer af joncfrauwe Kerstine s Brunen moeye ende vooght van der vorseider weezen, de handeling heeft. So bewijsde so ter kennessen van scepenen ende ter presencien van der weezen maghen ende vrienden, binnen den selven termine ontfaen hebben XXXV sc. gr. der binnen gherekent t pensioen van den XII lb. gr. ouds ghelts, die Anseel Martins onder hem verzekert heeft ende ter achterster rekeningh te rekene bleef, ende voort van Willaume van Moereghem den vooght van der vaderlicken zijden van den pensioene dat hij binnen den selven termine meer ontfaen hadde dan vutghegheven XXII sc. IIII den. gr. commende deze twee sommen te gadere ghesommeert LVII sc. IIII den. gr. ende thuutghegheven dat so over de weeze binnen den selven jaere vutghegheven hadde ghedrouch II lb. XIII sc. I d. gr. Aldus heeft joncfrauwe Kerstine vornoemd te deser rekeninghe meer ontfaen dan vutghegheven IIII sc. III d. gr. daer af so ter naester rekeninghen, bewijs doen sal alsoot behoort. Hier boven heeft de weeze in baten 't pensioen van eenen jaere dat vallen sal den XXIII^{sien} dach in spoorcle eerstcommende van den vorseider somme van XII lb. gr. ouds ghelts die Anseel Martins onder hem verzekert heeft. Actum XX^{a} die octobris anno XXI$_{a}$.

STATEN VAN GOED 1421/22, fol. 308^{v}.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XXXIII. *20 Oct. 1421.*

Alse van den pensioen van eenen jare van der somme van XXVIII lb. gr. toebehorende Lauwerkine der Lauwereyns Maeghs bastaerden kinde, daer af Willem van Moereghem als vooght van der ouderlike zijden de handelinghen heeft dragende II lb. XVI sc gr. So bewijsde hij ter kennesse van scepenen ende ter presencien van der weezen maghen ende vrienden in haren orbuer ende proffijt binnen den selven termine, vutghegheven hebbende XXXIII sc. VIII d. gr. ende tsorpluus draghende XXII sc. IIII d. gr. ghaf hij over joncfrauw Kerstinen s Brunen vooght van der vornomder weezen moederlike zijden, volghende den inhouden van zekeren vonnessen die so daer af heeft, daer af so in hare rekeninghe bewijs ghedaen heeft, alsoot behoort. Actum XX die octobris anno XXI.

STATEN VAN GOED 1421/22, fol. 308v.

XXXIV. *2 April 1422.*

Kenlic zij etc. dat Zoetin van den Ackere, Jan Boschaerts wedewe commen es voor scepenen, kende ende lijde dat alsulc recht van goede als so hadde als mede deelnemerigghe met joncfrauwe Zoetine s Maeghs Gheeraert wijf van der Haghe, in haren stake int vierendeel van der Lauwereyns Maeghs priester was, van der vader weghe So naer de rekeninghe ende bewijs die hare Gheeraert van der Haghe vorseid van haren rechte van goede in de selve versterfte ghedaen heeft. So hare kenden van al der handelinghen die Gheeraert hier af van haren weghe ghehadt mach hebben in ontfanghen ende vutghevene met al dats daer ancleven mach, ende van al dies so hem heesschen mochte vut occoysoen van der selver versterfte te vullen ghepayet, betaelt ende al ghenouch ghedaen, behoudeliken dien dat Zoetin vornomt blijft staende in haren rechte ende aendeele in t goed te Vliederzele ende van X sc. gr. tjaers erflic die nu ghelt

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de joncfrauwe Pieters weduwe van den Torre. Actum II^en die aprilis anno XXI.

STATEN VAN GOED 1421/22, fol. 328.

XXXX. *8 Mai 1421.*

Kenlic zij etc. dat joncfrauwe Soetin s Maeghs met Gheeraert van der Haghe haren wetteliken man ende vooght sijn commen vor scepenen ende hebben up ghedreghen ende overghegheven Janne van den Beerblocke XI sc. IIII d. ob. par. s jaers ervelike rente, die den vorseider joncfrauwe Soetine s Maeghs in de verdeelinghe ende hoyrsatinghe ghedaen onderlinghe tusschen den hoyre van den heer Laureyns den Maegh ghebuert, gheordineert ende toegheleit sijn up tgoed te Vliederzele, alsoet blijct bi der copien van der verdeelinghe ende hoyrsatinghe vorseid, ghedaen ter kennesse van scepenen up den derden dach in Sporcle int jaer XIIII^c ende XIX int scependom her Stevins van Lyekerke, her Lievins Muencx ende haren ghesellen, staende in den bouc van den selven jare folio XXVI, ende al diere ghelike. So es commen vor scepenen Pieteren van Loe als wettelik machtich in de stede van Janne van der Pale ende heeft upghedreghen ende overghegheven den vorseiden Janne Beerbloc V sc. VIII d. poyt par. ervelik die hem in de vorseide verdeelinghe en de hoyrsatinghe van der versterften van den her Laureyns de Maegh ghebuert ende toegheleit sijn, up t voorseide goed te Vliederzele, omme den vorseide Janne Beerbloc ende sinen hoyre en de naercommeren ofte dire van sinen weghe cause toe hebben sal, der vorseide joncfrauwe Soetine s Maeghs deelende. recht up t goed te Vliederzele draghende XI sc. IIII d. ob. par. sjaers ervelike rente ende Jans recht *van der Pale* up t selve goed draghende V sc VIII d. pont par. sjaers, ervelic, paysivelic te hebben. te ghebrukene ende te besittene, als sijn vrij proper ervelic goed sonder hemlieden ofte yemen van haerlieder weghe eenich recht daer an te

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

hebbene of te beeschene in eenegher manieren. Ende dit mids zekeren sommen van penninghe die zij bi vuermen van afcoepe van Janne Beerblocke mede hoyr ende deelnemer in de selve versterfte kende ontfaen over haerlieder deel ende recht van den erveliker rente van den goede te Vliederzele vorseid. Actum VIII die maij.

STATEN VAN GOED 1420/21, fol. 334.

XXXVI. *10 Octobre 1421.*

Kenlic zij etc. dat Katheline Staes met Pieteren van der Gote haren wettelicken man ende vooght, Commen sijn voor scepenen van der Kuere in Ghend, kenden dat zij vercocht hebben wel ende redelic Bondine den Grutere. een half vierendeel van eenen goedé dat men eet goed ten Dale, streckende in de prochie van Vliederzele ende van Zomerghem met allen sinen toebehoerten, alsoe ghestaen ende gheleghen es ende gelijc dat toebehorende was her Lauwereyns den Mach priester was, met zulken renten alser jaerlic in comt ende met zulken cheinse alser jaerlicx utegaet. welc goed Arend Hoyke nu in pachte houd met zulken huussinghen, boemen ende cateylen, leeninghen, lattinghen, besaedden ofte prijsen alser toebehoeren ende ancleven, ende al trecht datter Kateline Staes met Pieteren van der Gote haren man in hebben, ter causen van her Lauwereins den Mach was vorseid, in wat manieren dat wesen mach. nients uteghesteken noch ghesondert, waeraf evenverre dat tgoed gheleghen es int heerscip van Vliederzele, de vorseide Boudin wettelick daer toe commen es bij heere ende wette daert behoort also partien seiden ende evenverre dat tgoed gheleghen es int eerscip van Zomerghem So sullen Kateline Staes met Pieteren van der Gote haren mas, (sic) Boudine daer toe doen bi heere ende wette daert behoort binnen eenen alven jaere eerstcommende. Ende de vorseide Boudin sal van al tal betalen sheeren coep. Voort sal de vorseide Boudin heffen ende ontfaen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

den alven pacht van den ongste van den jaere XIIII^c ende XX waer af tpaeyement vallen sal tsente Jansmesse mids zomers int jaer XIIII^c ende XXI eerstcommende, ende Boudin sal ghelden half de rente van den selven jaere voerleden. Desen coep es ghedaen omme eene zekere somme van ghelde daer af dat Boudin de Grutere Katelinen Staes met Pieteren van der Gote haren man ende voght tachter ende sculdich blijft de somme van VII lb. gr. te betaelne te sente Bamesse eerstcommende, verzekert up hem ende up al tsine. Voert es in desen coep begrepen al Katelinen Staes met Pieteren van der Gote haren man recht van een merch in de merch van Vlachem in de prochie van Vlachem gheleghen, ghelijc ende in al der manieren dat so her Lauwereyns den Mach toebehorden was. Actum XIII die decembris anno XX.

Pieter van der Gote kent hem vermoedt van Boudin den Grutere van der somme LIII lb. gr. naer tverclaers van dieser copien. Actum X die octobris anno XXI.

JAERREGISTER, 1420/21, fol. 28.

XXXVII. *20 décembre 1420.*

Kenlic zij etc. dat joncfrauwe Lisbette van Waes met Michiele van Horenbeke haren wettelicken man ende vooghd commen sijn etc. Kenden ende lijden, dat zij hebben vercocht wel ende redelic Boudin de Grutere een vierendeel int vierendeel van den goede dat men heet tgoed ten Dale, streckende in de prochien van Vliederzele ende van Zommerghem met allen sinen toebehoerten, alsoek ghestaen ende geleghen es, ende ghelijc dat toebehoerende was her Laureinse den Maegh priester was, met sulker renten alsser jaerlicx vutgaet welc goed Arend Hoyke nu in pachte houd met sulken husinghen, boemen ende cateylen, leeninghen, latinghen, besaedden of prisien alsser toebehoren ende aencleven, ende al trecht datter joncfrauwe Lisbette van Waes ende Michiel van Horenbeke haer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

man in hebben ter causen van her Laureinse den Maegh was vorseid, in wat manieren dat wesen mach, niets ute ghesteken noch ghesondert waer af evenverre dat tgoed gheleghen es int eerscip van Vliedersele de vorseide Boudin wettelic der toe commen es bi heere ende wette daert behoert, alsoe partien seiden, ende evenverre dat tgoed gheleghen es int eersscip van Somerghem. So sullen de vorseide joncfrauwe Lisbette van Waes met Michiele van Hoerenbeke haen man, Boudine daer toe doen bi heere en bi wette daert behoert binnen eenen alven jaer eerstcommende ende de vorseide Boudin sal van al betalen sheeren coep. Voert sal de vorseide Boudin heffen ende ontfaen den alven pacht van den Oogste anno XX, waer af tpayment vallen sal te Sent Jansmesse mids Zomers anno XXI eerstcommende, ende Boudin sal ghelden alf de rente van den selven jaere vorleden. Desen coep es ghedaen omme eene zekere somme van ghelde daer af dat Boudin de Grutere joncfrauwe Lisbetten van Waes met Michiele van Horenbeke haren man tachter ende sculdich blijft de somme van drien lb. tien sc. gr. te betaelne tSente Bamesse eerstcommende, verzekert up hem ende up al tsine. Voert es in desen coep begrepen al joncfrauwe Lisbetten van Waes ende Michiels van Horenbeke haers mans recht van eenre meersch in de meersch van Vlachem in de prochie van Vlachem gheleghen, ghelijc ende in al der mannieren dat so her Laureinse den Maegh toebehorende waes Actum XV die decembris anno XIII^c XX.

Michiel van Hoerenbeke kent hem vermoedt ende betaeld van Boudin den Grutere van den inhoudene van deser copien de somme van drien lb. X sc. gr. van der copien hier boven ghescreven.

JAERREGISTER, 1420/21, fol. 37^v.

XXXVIII. *6 Novembre 1422.*

Keulic zij etc, dat, alse van den pensioene van eenen jare van der somme van XVII lb. X sc. gr. toebehoorende Lauwerkine der

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lauwereins Maegls bastaerden kinde, commende van sinen moederliken goede, daer af. jonctrauwe Kristine s Brunen moeye ende vooght, van der voorseide weezen de handelinghe heeft, so bewijsde soe ter kennesse van her Willem Valken, her Janne Parijs ende her Janne Slabbaert, scepenen daer toe ghedeputeert uten ghemeenen gheselscepe van scepenen binnen denselven termine ontfaen hebbende, mids den pensioene van den XII lb. gr. oude ghelts die Anseel Martins onder hen versekert heeft, dat, ter achterste rekeninghe te rekenene bleef, ende daer binnen gherekent de IIII. sc. III den. gr. die soe doe ter selver rekeninghe meer ontfaen hadden dan vutghegheven. De somme van XXXIX sc. III den. gr. ende voort, van Willem van Moereghem den vooght van der vaderlike zijden van den pensioene van 1 jare van der somme van XXVIII scilde lb. gr., die de weeze heeft by ghifte van der vader, de somme van XXVIII scilde ; comt al d'ontfaen van eenre jaere te gader ghesommeert IIII lb. XV sc. IV den. gr. Ende t'huutgaven dat zo over de weeze binnen der selver jare uutghegheven hadde, van sinen cleedinghen ende habyte, van wetteliken copien, daer binnen gherekent de XVII scilde die haere scepenen ordineerde te hebben nu ende voort an van zine tafele, montcoste ende scoolghelde, ghedrouch al te gader ghesommeert III lb. IIII sc. VI den. gr. Aldus heeft joncfrauwe Kristine vornomd te deser rekeninghe meer ontfaen dan vutghegheven XXX sc. IX den. gr., waer af soe bewijst XX sc. gr. verzekert te pensioene onder Lievine den Tuerf, in de somme van IX lb. gr. begrepene zijnde naer dinhouden van der wetteliken kennissen ghedaen den XXVI sten dach in Laumaent int jaer XIIII^c ende XIX int scependom ser Stevins van Lyckerke, her Lievin Muencx ende haeren ghesellen staende in XXIste blad van haeren boucke ende tsourfdlures draghende X sc IX den. gr. rust onder joncfrauwe Kerstinen vornomd met Heinric de Moer haeren man te pensioene verzekert up hemlieden ende up al thaere ende voort zijn borghen over hemlieden ende elc over al Jan de Brune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ende Lysbette sBrunen haers selfs wijf zijnde, haer broeder ende zuster; hier boven comt der weeze in baten tpensioen van eenen jaer van der vorseider XII lb. gr. ouds ghelts, die Anseel Martins onder hen verzekert heeft, dat vallen sal den XXIIIsten dach in Spoorele eerstcomende welc bewijs aldus verhaelt ende overbrocht in tghemeene gheselscip van scepenen was gheapprobeert ende gheconsonteert te sine goet ende van weerden. Actum VI die novembris anno XXIIo.

STATEN VAN GOED 1422/23, fo 14 vo.

XXXIX. *29 September 1423.*

Kenlic zij etc. dat Claeys Aliven commen es voor scepenen kende ende lijde dat hij ontfaen ende onder hem heeft bij den handen van Kerstinen sBrunen als vooght van Lauwerkinne den Maegh, f. her Lauwereins sMaeghs natuerliken zone, ende der zelver weezen toebehorende, de somme van II lb. gr. tournois ende hefter af belooft te ghevene jaerlicx pensyoen alsoe men useert binnen Ghend, versekert up hem ende up al tsinen, ende voort so sijn borglen over hem ende elc over al, Daneel Neclins alias van den Riede ende Heinric Van der Eeken f. Lievins. Actum XXIXa die Septembris.

STATEN VAN GOED 1423/24, fo 5v.

XL. *6 Novembre 1423.*

Kenlic zij etc. dat van den pencijoene van eenen jare van der somme van XIX lb. X d. gr. toebehorende Lauwerkine der Lauwereins Maeght bastaerden kinde, commende de XVII lb. X sc. gr. van sinen moederliken goede ende tsurpluus omme tweldoen van der vornomder somme es commen van pencijoene daer joncfrauw Kerstoine s Brunen moeye ende vooght van der vorseider weezen, vande moederlike zijde, de handelinghe heeft, so bewijsde soe ter kennessen van her Daneele Rym, her Joesse Boonen ende her

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jacob Blommen daertoe ghedeputeert uten ghemeenen gheselscepe van scepenen binnen den selven termijne ontfaen hebbende mids den pencyoene van XII lb. gr. ouds ghelds, die Anseel Martins onder hem versekert heeft, dewelke viel den XXII sten dach in spoorkele int jaer XIIII^c ende XXII lestleden ende daerbinnen gherekent XII sc. IX den. gr. die soe ontfijnc van VI ellen blaeus lakins die der vorseider weesen toebhoorden van II lb. X sc. IX den. gr. X par. ende voort van Willeme van Moerghem den vooght van der vaderliker zijden van den pencijoene van eenen jare van der somme van XXVIII bl. gr. die de weese heeft bij ghyften van den vader de somme van XXVII scylden, comt al dontfanc van eenre jare te gader ghesomeert V lb. VI sc. IX d. gr. X den. par. Ende tuut ghevene dat soe over de weese binnen den selve jare vut ghegheven hadde van der vorseider weesen cleedinghen ende abyte van wetteliken copien ende andere costen der weesen anclevende ende der in begrepen I pont gr. dat ghegheven es up der weesen houdenesse ghedrouch al te gader ghesomeert III lb. III sc. VI d. gr. VII d. par. aldus heeft joncfrouw vornomt te deser rekeninghen meer ontfaen dan vutghegheven II lb. III sc. III d. gr. III d. par. van welker vornomder some Joncfrauw Kerstin vorseid bewijst II lb. gr. versekert te pencyoene onder Claeyse Alyven naer tinhouden van den wettelicken kennessen ghedaen den XXIX dach van Septembris int jaer XIIII^c ende XXIII int Scependom her Goessins van Vaernewyc, her Jacop van den Hane ende haren ghesellen, folio v; ende voort bewijst Joncfrau Kerstine vorseit XX sc. gr. verzekert te pencyoene onder Lievine den Sceeire naer tinhouden van der wetteliken kennessen ghedaen den andren dach van octobre int jaar ende scependom vorscreven, staende int VI blat van den vorseiden bouke, van welken XX sc. gr. Joncfrauw Kerstine vorseit overgheleyt heeft de X sc. IX gr. die soe ter achtersten rekeninghen met Heinric den Moer haren man onder haer versekert hadde, in de XIX lb. XI d gr. boven verclaert begrepen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

zijnde, ghelyc de copie van der selver rekeninghen mencyoen maect ende daartoe gheleyt III sc III d. gr. III d. par. die boven den II lb gr. der weezen in baten comen te deser rekeninghen ghelijc boven verclaert staet, so heeft joncfrauw Kerstina vornomd te deser rekeninghen meer vutgheleyt dan ontfaen om tvuldoen van den vorseiden lb gr. VI sc. gr. welc bewijs aldus verhaelt ende overbracht int ghemeen gheselscap van scepenen bij scepenen boven ghenoemt was gheaprobeert ende gheconsenteert te zine goed ende van weerden. Actum VI^a die novembris.

STATEN VAN GOED 1423/24, fl. 9.

XLI. *6 Novembre 1423.*

Kenlic zij etc. Dat Pieter van der Ghote komen es voor scepenen, kende ende lijde, dat hij ontfaen ende onder hem heeft, bij de hand van Willem van Moereghem als vooght van der Lauwereins Maeghs naturliken kinde ende derselven weezen toebehorende, de somme van XX sc. gr. tornois ende salre jaerlicx af ghevene pencyoen also men useert binnen Ghend, waer af, t pencyoen inghinc talfougde achter de voorlede, verzekert up hem ende up al tsine ende voort zijn borghe over hem ende elc over âl Jan van der Ghote, zijn broeder ende Jan van den Nueville f^s Jans. Actum. VI^a die novembris anno XXIII.

STATEN VAN GOED 1423-24, f° 10 v°.

XLII. *7 Novembre 1423.*

Kenlic zij etc. Dat Pieter van der Ghote comen es voor scepenen, kende ende lijde dat hij ontfaen ende onder hem heeft bij der hand van Willem van Moereghem als vooght van der Lauwereins Maeghs naturlicken kinde ende der selver weezen toebehorende, de somme van XX sc. gr. tornois ende salre jaerlicx afghevene pencyoene also men uzeert binnen Ghend, waeraf tpencyoen inghinc talf-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ongste achterste voorleden, verzekert up hem ende up al tsine ende voort zijn borghe over hem ende elc over al Jan van der Ghote, zijn broeder, ende Jan van den Neuville, fs Jans. Actum VII^a^ die Novembris anno XXIII^c^.

STATEN VAN GOED 1423/24, f° 12 v.

XLIII. *20 octobre 1424.*

Kenlic zij, etc. Dat, Jan Bate fs Jans commen es voor scepenen, kende ende lijde dat hij ontfaen ende onder hem heeft bij de hand van Joncfrauwe Kerstine sBrumen als vooght van Lauwerkine den Maegh der Lauwereins Maeghs zone ende der selven weezen toebehorende, de somme van XIIII sc. gr. ende salre jaerlicx af ghevene pencyoen alsomen uzeert binnen Ghend, verzekert up hem ende up al tsine ende voort zijn borght over hem ende elc over al Lievin de Tuerf, ende Jan de Tuerf, ende tpencyoen ghinc hier af inne Se Baefmesse nu achterste vooorleden ende mids daer verzekertheden so zijn joncfrauwe Kerstine vornomt ende haeren borghen quite ghescolden van der selver somme die soe voren onder haere verzekert hadden. Actum XX^n^ die Octobris anno XXIIII°.

STATEN VAN GOED 1424/25, f° VII^v^.

XLIV. *20 octobre 1424.*

Kenlic zij etc., Dat naer de Relacie die scepenen ontfaen hebben van maghen ende vriende van Lauwerkine de Maegh, Sher Laureins Maeghs natuerliken zone, van de Rekeninghe die Joncfrauwe Kerstine sBrunen met Henric den Moer haren wettelicken man ende vooght ende Willem van Moereghem als vooghde van Lauwerkine den Maegh vorseit ghedaen hebben voor maeghe ende vriende voorseit, van al der handelinghe die de vooghde vornoemd ghehadt hebben, in ontfanc ende vutgheven van de vorseide weezen goede sint den VI den dach in novembris int jaer ons heere m IIII^c^

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ende XXIII, dat zij achterste waerf rekeninghe daden toeten daghe van heden, ter welker rekeninghe over de vorseide, weeze weer ontfaen was dan vutgheghevn XIIII sc. gr. welke vorseide somme Jan Bate fs Jans onder hem versekert heeft te pencyoene alsoe 'tblyct bi der copie van der kennesse vut scepenen bouke staende inden bouc van dese selve jaere folio VII, so hebben scepenen als overvooghde van den vornoemder weeze consent ghedaen inde vorseide rekeninghe. Actum XX^n^ octobris.

STATEN VAN GOED 1424/25, f° 13v.

XLV. *19 Mai 1425.*

Kenlic zij, etc. Dat Cornelis Wastrebbe comen es voor scepenen, kende ende lijde, dat hij ontfaen ende onder hem heeft bij der hand van joncfrauwe Kerstine sBrunen, Henric Moers wijf als moye ende vooght van Lauwerkine den Maegh, de somme van V lb. gr. toebehorende der selven weeze, commende van den moederliken goede ende salre jaerlicx af ghevene, pencijoen alsomen uzeert binnen Ghend. verzekert up hen ende up al tsine ende voort zijn borghe over hem ende elc over al Jan Haeghman cupere ende Lanceloet de mulder van Leverghem. Actum XIX^a^ die maij anno XXV°.

STATEN VAN GOED 1424/25, fol. 45 v°.

XVLI. *8 Mai 1425.*

Kenlic zij etc. Dat Gillis Lievins comen es voor scepenen, kende ende lijde dat hij ontfaen ende onder hem heeft, bij der hand van joncfrauwe Kerstinen sBrunen als moye ende vooght van Lauwerkine ser Lauwereins sMaeghs priester was kinde ende derselver weezen toebehorende de somme van III lb. gr. ende hefter af beloofd te ghevene jaerlicx pencyoen al soemen uzeert binnen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ghend, verzekert up hem ende up al tsine ende voort so syn borghen hem ende elc over al, Jan Haeghman fs. Claeys ende Lievin van der Veken. Actum VIII die meye.

STATEN VAN GOED 1424/25. f° 50 v°.

XLVII. *13 Avril 1426.*

Kenlic etc, dat Lievin de Tuerf commen es etc, kende ende lyde, dat hy heeft vercocht wel ende redelike, Kerstinen sBrunen ende Lauwerkine den Maech de some van XII sc. VI den. gr. tsiaers lyfrente ten lieve van Kerstinen ende Lauwerkine vornoemd, also langhe als zy beede leven zullen ende den lancxst levende van hen beede gheheel heffende ; dese cop es ghedaen omme eene sekere somme van ghelde waaraf hem de vornoemde Lievin kende wel vernoucht ende al vulbetaelt van Kerstine sBrunen ende Lauwerkine vorseit, welke vorseide lyfrente Lievin vornoemd af zyn hoir, bi also dat hij eer storve dan de vorseide II personnen, jaerlicx betaelen sal te twee payementen te wetene deen heelft te baefmesse eerstcommende ende dandre heelft talfmaerte daer naestvolghende ende also voort van jaere te jaere ende van termine te termine also langhe als Kerstinen ende Lauwerkine levene sullen, altoes den lancxst levende van hem beeden gheheel heffende, verzekert etc, ende voort so heeft Lieven voornoemd belooft, ende hem verbonden de voornoemde lyfrente te besettene up ghenoemde pand ende erve oft immer alsulke pand als daermede dat Kerstine ende Lauwerkine ghepayt sullen zijn ende dat onthier baefmesse eerstcom. oft den vorseide Kerstinen ende Lauwerkine weder gheven de somme van penninghen diere hy up ontfaen heeft. Actum XIII° aprilis anno XXVI°.

JAERREGISTER, 1425/26, f° 96.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XLVIII. *27 Août 1426.*

Kenlic zij. etc. Dat dit es de Staet van goede toebehorende Lauwerkine den Maech her Lauwereins Maeght natuerliken kinde, bij Mergrieten sBrunen der weezen toecomende boven bij ghiften van her Lauwereins sinen vadre was, ende hem voort verstorven bij der doet van Mergrieten sBrunen, ziere moeder waes vornomd ende daer naer hem toecomen ende verstorven bij der doet van Kerstinen sBrunen siere moeyen was, van der moederliken zijde, welc goed Willem van Moereghem vooght van der vaderliken zijden, ende Roegeer van der Nokerstocke als vooght van der moederlike zijde van der vorseider weezen up brenge voir onze heere scepenen. Eerst verclaren de vooghde dat de weeze heeft als ghifte van her Laureins sinen vader was de some van XXVIII lb. gr. in condicijen van wederkeerne storve de weeze sonder wetteliken hoijr van hare lichame comende, blivende te live dat der vorseide somme weder comen soude up sijns vader gherechte hoyr naer 'tverclaers van eene copiën diere af es, vut scepenen bouke ghedaen, den achtersten dach van maerte int jaere XIIIIe ende XXV (sic.) 1415 int scependom her Ghelnoets Samans, her Lievine van Waes ende haere ghesellen, staende in den bouc van den selven jaere, folio XXXVIII ende van der versterfte van der moeder so heeft de weeze XVII lb X sc. gr. draghende de vorseide « somen der weezen vader ende moeder te gader ghesommeert XLV lb X sc. gr , de welke vornomde somen ghehoeght es metten pencijoenen daer af verschenen boven der houdenessen » coste ende aen leggene van der weezen so verre dat de weeze heeft in nieuwen ghelde de some van L II lb III sc. gr. rustende onder diversche persone diese versekert hebben met wetteliken kennessen ter kennessen van scepenen, daer af dat joncfrauwe Kerstine sBrunen der weeze moeye ende vooght vutgaf de XXIIII lb IIII sc. gr. daeraf dat Roegier van den Nockerstocke, die vooght worden es in de stede van Kerstine vornomd, de copien onder hem heeft daer etc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

percheel de namen ende toenamen van den principalen ende borghe ingescreven staen die ten overghevene van desen state bij scepenen ghesien ende ghelesen ware. Ende XXVIII lb gr. omme twulcomen van den VII lb IIII sc. gr., daer af heeft Willem van Moereghem de vooght van der vaderliker zijde onder hem de copien vut scepenen bouke waer onder hem heeft wie principaele ende borghe zijn ende de hoeveele, de welke copien scepenen saeghen ende daden lesen ten overghevene van desen state aldus mids den bewijse dat de voghde vornomd ghedaen hebben van der some van LII lb IIII sc. gr. dat der weezen principael ghelt es, alsoet bevonden was bij der Rekeninghen die Kerstine sBrunnen der weesen moeye ende vooght dede ter kennesse van scepenen den XXII sten dach van octobre int jaer XIIII^c ende XXV, int scependom her Victoers van der Zickelen her Wulfram Wulframs ende haren ghesellen, alsoet blijkt bij der copien van der aprobacien van der rekeninghen, staende inden bouc van de selven jare ende scependomme folio XIIII, ende van dies sint diere date van pencyoene ghevallen es ende an de weeze gheleijt, so sullen de voghde hier naer rekeninghe doen in tijden ende in wijlen alsoet behoren sal. Ende alse van der versterfte van Kerstiner sBrunen, Heinric sMoers wijf der weezen moeye, so sijn de vooghde bij rade van Maghen ende vrienden ende bij consente van scepenen den overvooghde verblevene metter ghijfte vander lijfrente die sie den weezen ghegheven heeft, staende ter weeze live ende te Heinricx sMoers live, ghelije dat tbewijs ende parcheele van der selver lijfrente hier naer verclaert staet. Eerst ester een tsaerter van IIII lb IIII sc. par siaers versekert up gront van erve int lant van Sotteghem, ghemaeckt daer de wet af so den tsaerter diere af es mencijoen maect, vallende deen heelt tsente bamesse ende dander heelt den eersten dach van Maerte, Item noch gecocht XII lb par siaers jechen Joerise Hauwaert daer af dat tbezet leeght int lant van Sotteghem, vallende deene heelt tsente Martins daghe ende dander heelt te Meijdaghe, naer verclaers van den tsaertere diere af es.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Item IIII 1/2, halster coeren alf tuerewe alf rogghe gendsche mate vallende deen heelt te sente Jansmesse ende dander heelt de kerstavonden versekert up gront van erven int lant van Sotteghem naer tverclaers van eere chycrograffien diere af es. Item noch eene sac tijende coerens van Hessche te betaelne telken sente Martinsmesse naer tverclaers van eere chyrograffien diere af es ghemaect, ter vier schaeren van Hessche. Ende van deser voorseide lijfrente so behoert Henrike den Moer den haudre toe deene heelft ende der weezen bij ghijfte van Kerstine harer moeyen dandre heelt, waer af de princypale brieven rusten onder Heinrike den Moer vorseid, die gheconsenteert ende belooft heeft ter kennesse van scepenen, dat haer de weeze der mede ghehelpen sal, gheleijc hem al toes alst van noede sijn sal. Actum XXVII^a die Augusty.

STATEN VAN GOED 1426/27 f° 5 v.

XLIV. *29 août 1427.*

Kenlic zij etc. Dat Willem van Moereghem ende Roegier van den Nocherstocke als vooghde van Lauwerkine den Maech, her Lauwereins Maeghs priester was, natuerliken zone, commen zijn voor scepenen kende ende lijde, dat hem, Heinric de Moer ter causen van Kerstinen sBrunen sinen wetteliken wive was, die moye ende vooght was van den vorseiden Lauwerkine den Maech, hemlieden goede rekeninghe ende bewijs ghedaan heeft van al der handelinghen die soe ghehadt heeft van al tvorseide kints goede, hem commen bij ghiften van zinen voorseiden vadre ende hem verstorven van Mergriete sBrunen sine Moeder ende kende de weezen in hare vooghdie wel gheregiert ende beleet sinde ende hemlieven van alvers weezen goede vorseit van al tal niets uteghesteken nochte ghesondert, wel bewijst, vermoet, ghepaeyt ende al ghenouch ghedaen mits den bewijse van wettelicken copien uut scepenen boucke die terkennessen van scepenen ghesien ende

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ghelesen waren. Daer inne dat al der weezen goed verzekert staet. Ende voort so hebben de vooghde vornoemt Heinriche den Moer als händere bleven achter Kerstinen sBrunen sinen wive was, quiteghescolden van allen sticken ende zaken die zij hem heeschen mochten van occoyesoene van der versterften van Kerstinen der weezen moeye was, vornoemt, mids dat de vooghde vornoemt inden name vander weezen vutbleven zijn bij consente van scepenen, van overvooghden van der versterften van der moeye met zekeren lijfrenten die over de selve versterfte der weezen bouf gheaenveert sijn. alsoet blijct bijden inhoudene van den staten van der weezen goede, commen ter kennessen van scepenen op den dach van heden ende staande in den bouc van desen jare ende scependomme folio V. Ende kenden hem de vorseide vooghde van al dat zij den vorseiden Heinric den Moer emmermeer heeschen mochten uten occoysoene van den versterften van Kerstinen zijnen wive ofte van der handelinghen die soe ghehadt mocht hebben van voorseide Lauwerkins goede van al tal wel vermoet bewijst, ghepaeyt ende al genouch ghedaen. Actum XXVII die Augusti.

STATEN VAN GOED 1426/27, f° X.

L. *13 Août 1427.*

Jan Berbloc wart vooght van Lauwerkene, der Lauwereins Maechts priester naturlicken kint verstorven van den vadere.

XIII^a die Augusty.

STATEN VAN GOED 1426/27, f° 77 v.

LI. *9 April 1428.*

Kenlic zij etc. Dat Pieter van de Ghote comen es voor scepenen, kende ende tyde dat hij ontfaen ende onder hem heeft de some van IIII lb. gr. toebehorende Lauwerkine her Lauwereins Maeghs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

natuurliken kinde, daer Jan Beerbloc vooght af es, de welke some hy verhalen volghen ende verrekenen sal up Jane vander Neufville, alias van Vaernewyc daeronder dat deselve somme rust ende heeft der vorseider Pieter van de vorseide somme van IIII lb. gr. belooft te ghevene jaerlicx pencyoen, also men useert versekert up hem ende up al tsine ende voort so zijn borghe over hem ende etc. overal Willem ven der Venne, Claeys de Vleeschouwer ende Heinric van der Haghen, actum IX^a die Aprilis anno XXVIII.

Ende tpensioen van desen ghinc inne tafhouste verleden intjaer XXVII.

STATEN VAN GOED, 1427-28, f° 43.

LII. *20 Juillet 1435.*

Kenlic etc. Dat Laureins de Maech commen es etc, kende vercocht hebbende loyalik Vrederick Jansoone een stic mours groot een bunder ende LXXXIII roeden lettel min of meer, die de selve Laureins onlancx leden cochte jeghen de commissarisse van minen gheduchten heere etc·, ligghende omtrent den matmoet, daer an d'Oostzijde ghemoert es, Inghelraem Bomaer, an de west zijde Symoen van den Wynkele, ligghende met den noorthende aan de woestine toebehoorende den Templiers, ende met den zuuthende streckende an de mour, wilen toebehoorende Pieter de Scaepdrievere, omme de somme van LXXV pond. gr. te betaelene LXXII lb. gr. binnen IX jaere met VIII lb. gr. elcx jaers, daer of dat deerste payemente vallen ende verschinen sal te kersavonde int jaer XXXVI eerstcommende of te lichtmesse onbegrepen. Ende also voort telken kersavonde achtervolghende VIII lb. gr, gheldende toot der vuller betalinghe van der vorseide somme van LXXII lb gr. Ende 'tsurplus draghende III lb. gr. te baermesse int jaer XLV. Ende dit heeft de selve Vlederick belooft den vorseiden Laureins te vulcommene ende te betaelen in der manieren voorscrevene met sulken ghelde

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

als telken daghe etc., versekert etc, ende den vorseiden mour altoos blevende seker ende conterpand ende al dat men daer up winnen ende maken sal moghen. Ende voort es borghe over hem Olivier Vaenkin. Ende mids deser so heeft de vornoemde Laureins Vrederic vornoemd den vorscreven mour belooft te waranderen vry jeghen elken dies hem onbruuc doen mochten. — Actum XX die july anno XXXV.

JAERREGISTER 1434/35, f° 172.

LIII. *4 Février 1436.*

Kenlyc zij allen lyeden dat in mynderinghen vander some van XXIX lb gr dye Roeger van den Nokerstocke sculdich ende tachter es Laukine den Maech ter causen vander vooghdien ende handelinghe die hy van svorseide Laukins goede nu zijns selfs man zijnde ghehadt heeft, toot den daghe van heden, de selve Roeger den vornoemden Laukine belooft heeft te betaelene VIII lb gr. ten drey payementen, te wetene, deen derde te kerstavonde eerstcommende. tander derde te kerstavonde daernaer volghende ende tderdendeel te kerstavonde int jaer XXXVIII, versekert up hem ende up al tsijne, ende voort es borghe over hem Adriaen van Berchem — Actum IIII[a] februarij anno XXXV.

STATEN VAN GOED. 1435-36, f° 40 v.

LIV. *17 Mars 1436.*

Kenlic etc. Dat Jan Haerdewel f[t] Jans commen est eene kerwe vercocht hebbende wel uwe ghetrauwelic meester Jane Wieland secretaris ons gheduchts heere ende Laureins den Maeck een sticxkin mours groot II[c] L XXXIIII Roede gheleghen inde prochie van der Stekene an dhoofdende suut waert an seker mour, den vorseiden coopers toebehoirende, streckende metter westziide neffens den mour die Jan Goeman nu tertijt verkocht heeft den

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vorseiden coopers, ende metten oost zijde neffens den moer van Exaerde, omme de somme van XVI lb X sc. gr. vlamsch paiement, dan of hem den selve vercoopere kende vernought ende betaelt siinde van der vorseiden coopers ende voort also voorwaerde inhout, so heeft de voirnoemde vercoopere belooft den selven moer te warandeeren onbecommert ende vrij jeghens elc die hunlieden onghebruuc doen mochte, nu of in toecomende tijde, al costeloos ende scaddeloos, ende te betaelen alle achterstel daarin hij ghehouden es also wel ter cause vanden coopers die hii van den selven moere hier voorsafs ghedaen heeft, als van de coste ende laste omme ghestelt oft te stekene daar in den vorseiden moer ghehouden mach zijn, totter daghe van heden, ter cause van den vaert daer onlancx ghemaect. Ende andersins in wat maniere dat zij daer in verbintende kan ende al tsijne, ooc so heeft de selve vercoopere belooft te rumene ende af te doene van den vorseiden moer de torve die daer up ghehoopt staen, onthier ende alf meyes eerstcomende, concuteerende waert dat dan niet ghedaen en ware dat se de voorseide coopers zullen moghen af doen doen ten coste vanden goede. Actum XVII maert Anno XXXVI.

JAERREGISTER 1435-36, f° 105.

LV. *29 April 1455, 2 Mai 1455.*

Allen den ghuenen die dese presente lettren zullen zien of hooren lesen, scepenen ende raed van der stede van Ghend, salunt. Wy doen te wetene, dat up den dach van heden voor ons commen zijn jn properen persoonen her Godefroij vander Meere, religieux jnde kercke ende clooster van Eename, van sint Benedictus ordine, in biscepdom van Camericke, ende Gheeraert Vindevoghele, ontfangher generael van der vors. kercke van Eename, kende ende lijden dat omme wel t'onderhaudene ende vul commene den coop, voorwaerde, ervenesse ende dies daertoe dient, van eenen huus ende

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

erve, vrij huus ende erve zijnde, ghestaen ende gheleghen voor St. Janskerke te Ghend, dat hier voortijts creghen was jeghen wijlen was meester Zegheren Baert bij eerweerdeghen heere ende vader in Gode den abt ende couvent der kercken van Eename vorseit,'twelke huus ende erve de vors. abdt ende al tghemeene couvent van Eename vercocht hebben Laurens den Maech, raet ons gheduchts heeren ende princhc, etc., naer tverclaers ende inhauden van den openen bezeghelden lettren diere af zijn onder vors. abds ende couvents zeghelen uuthangende, daer af dinhauden hier naer volleght van woorde te woorde :

« Wij, Godefroit, bij den ghedoghe ons Heeren, abdt ende al tghemeene convent vande kerke van Eennamme, van sente Benedictus ordine, in 't biscepdom van Camericke, doen te wetene alle lieden dat wij, omme den grooten nood ende orbuer van onser vors. kercken ende van ons, ende beter ghedaen dan ghelaten, bij overeendraghene, advijse ende rijpen rade van ons allen ghemeenlic, hebben vercocht wel ende redelike eerbaren ende wijsen onsen lieven ende gheminden Laurens de Maech, raedt ende ontfangher generael etc., onser lieder huus ende erve, vrij huus ende erve zynde, zonder yet daer ute te gane, van rente of andersins belast te zyne, ghestaen ende gheleghen voor St. Jans kercke te Ghend, tusschen nen huuse ende stede toebehoorende Lieven de Pottere ende den hoire van wijlen was Stevin Marteloot an d'een zijde, en eene straetkine gheleghen tusschen desen huuse ende stede, ende den huuse van François Baert, an dander zijde, met allen den rechten plaetsen, aysementen ende ghelagen, etc.

Desen coep es ghedaen omme de somme van hondert ende een pondt grooten, Vlaemscher munten vryghelts; dewelke somme wy kennen ontfaen te hebben, etc. In kennessen der waerheden, so hebben wy Godefroit, abdt ende couvent vors. dese presente lettren ghezeghelt met onsen zeghele vuthanghende, den XXIXen dach van April jnt jaer ons Heeren M. CCCC. LV. etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

In kennessen der waerheden, zo hebben wy scepenen ende raed boven ghenoemt dese presente lettren doen zeghelen metten zeghel van zaken der vors. steden van Ghend, den anderen dach van Meye in 't jaer XIIII^c LV. In meerderer versekerthede, zo hebben wy dezelve lettren doen registreren in den Registere van onsen scependomme van desen jare.

ACT. EN CONTR. KEURE 1454-1455, f° 107.

LVI. *2 Mai 1455.*

Registreering door de Gentsche schepenen in hun Register, van den Vercoop door den Abdt van Eenaeme aan eersaemen heere Laureyns de Maech, raed van onsen gheduchten heere den hertoghe van Bourgoignen, van een huis inde stede, voor Sent-Janskerke, tusschen t'huus ende stede van Lievin de Pottere ende d'hoir van Stevin Maarteloot an d'een zijde, ende een straetkin gheleghen tusschen dezen huus ende stede ende den huuse van van François Baert, en d'andere zijde, omme 101 pond gr. vlaemscher munte.

JAERREGISTER 1454/55, f. 107 (1).

(1) Voici quelques autres actes concernant les propriétés des de Maech.

1386. — Huus ende stede staende in de Langhe Cruusstraete dat men heet in den Werwulf, 't Ser Laurens Maegh's huus staende an d'een zijde, ende mer joncfrauwe Stommelins, an d'ander zijde. JAERREGISTER 1386/87, f. 96.

8 Avril 1402. — Een huus ende erve ghestaen ende gheleghen up de Calanderbergh, dat men heet den Hellem, daer Jan van Braeteghem, de sceppere, uute verstorven es, nu toebehoorende her Laureyns de Maegh, presbytre, naest der hofstede up den houc van de Beuresteghe, toebehoorende Lievin den Amman. JAERREGISTER 1401/02, f. 62 v°.

2 juin 1402. — Noppens eene rente up d'erfve daer 't huis up staet in de Langhe Cruusstrate, daer J. de wedewe van her Laureins de Maegh inne woont, naest den huus de Weerwulf. JAERREGISTER 1401/02, f. 60.

15 novembre 1408. — Vercoop door Laureins de Maegh, deken van den

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LVII. *12 October 1456.*

« Allen den ghonen etc. Scepenen ende raed etc. Wij doen te wetene etc. dat voor ons commen ziin jn propren personen broeder Bernaert van Woumen, prioer vanden clooster ende convent van onser vrouwen kerke te Melle, canonike regulier der ordine sente Augustins vanden bisscopdomme van Camericke, metgaders broeder Laureins van Poelvoorde, conveers, ende Omaer vanden Bossche, als procureurs vanden ghemeenen religieusen, prioer ende couvent vander voors. clooster, kenden ende liden dat omme wel te onderhoudene ende te vulcommene den coop, voorwaerde, ervenesse ende dies daer meer toe dient, ghedaen bij den voorscreven religieusen, prioer ende convent bij octroye van haren oversten ten proffite van Laureins de Maech, van eenen huus, hofstede, poorte, straetkine ende andre aysementen ende ghelaghen diere toebehoren, van vooren toot achter, ghestaen ende gheleghen voor sente Jans kercke te Ghend, dat hier voortijts bij den selven religieusen vercreghen heeft ghesiin jeghen wiilen was her Clais Baes, pbr., zij als prioer ende procureurs vanden religieusen bereet ende vulvaerdich waren den voorscreven coop ende voorwaerde voor ons te kennen ende te passerne ende tvoors. huus, hofstede ende andre zijne toebehoorten up te draghene den voors. Laureins de Maech, gemerct dat de selve religieusen van Melle dies consent hadden van Clais vander Zickele, Roeland van Wedergrate ende Laureins vanden Heecke als kercmeesters vander voors. kercke van sente Jans te Ghend, met gaders Jan Baes, over hem selven, Jan vander Brugghe, ter causen van Baerbelen Baes, zinen wive, ende meester Pieter van Ertvelde, kerstinhede in Ghendt, an Clais Vyd, van een behuusde stede in de Langhe Cruusstrate, met eene plaatse vrij erve en daar in 't midden een hulaet up staet, tusschen Jan Quekelbeen huus ende Margriete Scaerslipers huus an d'andere zyde, door zijnen vadere ende moedere uute verstorven zijn, ten profyte van Lodewyc ende Barbara V ? zijne natuurlijke kinderen.

JAERREGISTER 1408/1409, f. 39 v.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ter causen van Mergriete Baes, zinen wive, als hoire vanden voirs. wijlen her Clais Baes; daeromme dat voor ons compareerden jn hueren persoonen, naert verclaers ende jnhouden vanden openen beseghelden lettren dier af zijn, onder svoors. prioers ende convents zeghele huuthanghende, daar jnden voorscrevenen coop ende voorwaarde vulcommelike gheexpresseert staet ende danof d'hinhouden van woorde te woorde hier naer volght : « Wij broeder Bernaert van Woumen, prior ende 'tghemeene covent vanden clooster van onser Vrauwen te Melle, canoniken reguliers der ordine sente Augustinus in 't biscopdomme van Camericke, doen te wetene allen lieden, daet wij omme den grooten nood ende orboire van onser voors. kercke ende van ons, die mids der orloghen onlancx gheweest in Vlaenderen, zeere verachtert ende veraremt ziin ende omme beter ghedaen dan ghelaten, bij overeendraghene, advise ende riipen rade van ons allen ghemeenlic, hebben by consente ende ottroye vanden prior van onser Vrauwen clooster te Merewen lichte by Horen ende den prioer vanden clooster van sente Jans-eeuwangelisten by Amsterdam, der selver ordenen van sente Augustijns, als onse visiterers, daertoe ghedeputeert bij onsen oversten ende ooc bij consente vanden prioer ende couvent van Boissegneur Yzac by Nivelle, ende den keercmeesters van sente Jans kercke te Ghend, ende den hoire van her Clais Baes, vercocht wel ende redelic onsen gheminden Laureins de Maech, ons huus, erve of stede ende poorte, met allen den rechten plaetsen, etc. metten straetkine dienende ten uutganghe ende also dat den voors. huuse toebehoort, ghestaen ende gheleghen nevens sente Jans kercke binnen Ghend, tusschen svoors. Laureins huuse ende erve, an deen ziide ende François Baerts huuse an dander ziide, welc huus wy voortyts vercreghen hadden by coepe jeghen den voorn. her Clais Baes. Desen coop es ghedaen omme de somme van XXVI lib. gr. vlaemscher munten vrijs ghelts, dewelke somme wy kennen ontfanghen te hebben, etc. Zo hebben wy prioer ende

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

couvent van Melle dese presente letteren gheseghelt met onse zeghele uithanghende, den XXIIen dach van October jnt jaer duust vier hondert zesse ende viiftich... »

ACT. EN CONTR. VAN DE KEURE, 1456/1457, fo 28.

LVIII. *20 Janvier 1457.*

Kenlic zy dat Lauweryns de Maech, raed ons gheduchs heeren 's hertoghen van Bourgoignen etc. ende zyn ontfangher generael van Vlaenderen ende van Artoys, commen es voer scepenen etc., kende dat hy dher Ghelayn Winnecoorne, presbytre, belooft heeft ende sculdich es over d'besit ende woninghe van eender camere die de selve her Ghelayn hadde gecocht jeghen de broeders van Melle in 't huus dat wijlen deselve broeders behoorde, staende by sente Janskerke, dat de voorseyde Laureyns ghecocht heeft, 's voertyts her Ghelayns lyve, de somme van X sc. gr 't jaers, also langhe als de voors. her Ghelayn leven sal, ende niet langher te betaelen elken alven jare V sc. gr. te wetene sinte Jansmesse midszomers eerstcommende, ende also voort van jare te jare achtervolghende t'elken alven jare V sc. gr., gheldende d'leven lanc van den voors her Ghelayn dienende verzekert up hem. Actum XXe Januarij anno LVI.

JAERREGISTER 1456/57, fo lvo.

LIX. *31 Octobre 1460.*

Acte de fondation d'une messe perpétuelle à l'église Saint-Jean (aujourd'hui Saint-Bavon), par Laurent de Maegh et sa femme Louise van den Hove.

Allen den ghuenen die dese presente lettren zullen zien ofte hooren lesen, Scepenen ende Raed vander stede van Ghend, salut; doen te wetene, dat commen ziin voor ons in propren persoonen LAU-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REINS DE MAEGH ende JONCFRAUWE LOYSE VAN DEN HOVE ziine wettelicke ghelselnede, of een zyde, ende meester Jacop de Dekin, her Jan Dullaert, ende meester Pieter de Jonghe, prochipapen, Claeis vander Zickelen, Jaspaer van den Hole, Justaes Coets ende Laureins vander Eecken, keerckmeesters ; Boudin Rym, Simoen Borluut filius Simoens, Jan Keerkaert ende Jan vanden Bossche, meesters ende gouvernerers vanden dissche ende taeffle vanden Heleghengheest vander keerke van sent Jans in Ghend, mitsgaders her Cornelis Cuse priester ontfanghere vanden Heleghengheest in dezen tyt, over ander zyde, de welke Laureins de Maegh ende Joncfr. Loyse, ziin gheselnede, kenden ende verlyden dat zij voorpeinsende ende overmeerckende de condicie vander mensscheliker broesseit, die gheenen zekeren tyt en heeft op dese weerelt, willende mits dien binnen hunnen levene ende naer huerlieder macht, den Heere daert al af comt ende ons ghescepen ende ghemaect heeft, up dese weerelt eeren ende loven van hueren tydelicken goede zulc als hy hemlieden verleent heeft, alzoe elc kerstin meinssch sculdich es van doene, hebben ter eere ende weerdicheit vanden zelven onsen Heeren God onsen sceppere ende behouders, der helegher Drievoudicheit, der weerder ende glorieuser maeghet Marien der moeder Gods, ende alden hemelschen gheselscepe, ende ten ende dat den dienst Gods in de vornomde keerke van sent Jan vermeerst ziin moge, gheordonneert ende ghefundeert, ordonneren ende funderen, eenen zekeren dienst ende jaerghetyde, te wetene alle daghen eene messe, om die ghedaen te werdene van nu voortan teeuwelicken daghen, in de voorseide keerke van sent Jans te Ghend, te alzulken autare als de vornomde Laureins ende ziine gheselnede kiesen zullen by consente vanden voorseiden keercmeesters ; ende dese vorseide messe salmen beghinnen doen alle daghe, ter stont dat Agnus Dei vander hoochmesse inde selve keercke ghesonghen syn sal, by zeven priesters van de cotidianen der zelven keerken, discant singhende,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

in elke weke elc vanden zeveneen eene messe ; ende die zullen de vornomde Laureins ende zyne gheselnede moghen kiesen ende elken beteekenen ziinen dach in de weeke om deerste reyse, ende daernaer sal elc zynen tour onderhouden in elke weke ; ende als de cotidianisten veranderen, so sal men eenen anderen in deselve plaetse stellen, altoes discant connen singhende, ende dese messe sal men doen tsondaghs, sdicendaeghs ende swondaeghs vanden tyde vanden daghe, smaendaeghs van requiem, sdonderdaeghs vanden Heleghengheest 'svrindaeghs vanden heleghen cruse, ende saterdaeghs van onser Vrouwen, ende dit over de zielen vanden vorscrevenen Laureins ende zine gheselnede, huerlieder voerders ende alle saleghe zielen ; ende zullen de vornomde priesters ghehouden ziin te segghene in elke messe, alsoe langhe als zy beede leven sullen, voor hemlieden, eene collecte vanden Heleghengheest ende naer haerlieder doot of den eenen van hem beeden, eene collecte de defunctis, ende altoes speciaal memorie hebbende vanhem beeden, ende alle goetdoene int canon alsoet behoort, ende int hende vander messe eenen de profondis metter collecte, winwater weerpende ten grave van hemlieden ; waertoe de vornomde Laureins ende sine gheselnede gheordonneert hebben viere groette vlaemsscher munten, elken grote viereendetwintich miten weert zynde, ghegheven te ziine alle daghen, eeuwelic ende erfelic, den priestere van den cotidianen, die de messe gheseyt sal hebben ; ende waert so dat eenich van den priesters van der selver cotidianen die by toure de messe sculdich ware van doene, eenich belet hadde, in zulker wys dat hy selve de messe tzijnen toure niet ghedoen en mochte, so sal die selve messe moghen doen een ander priester, in den tour volghende sonder zijnen tour te verliesene, ende daer af ontfaen den selven loon, sonder datter dandere die belet heeft, eenich prouffit sal moghen nemen ; ende waert so dat in de vornomde cotidiane niet en waren seven priesters discant singhende, so sal de vornomde Laureins ende siine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gheselnede, ende naer hemlieden huer hoir ende naercommers ende de oudste van hemlieden, eenen andren priester of meer van den vornomden cotidiannen moghen nemen ende stellene in den vornomden tour toot anderstont datter werden zeven priesters discant singhende, ende by hueren ghebreke sullen dat doen de vornomde keercmeesters ende die dan ziin sullen ; voort ghevielt dat op eenich van den daghen ghebrec ware vander vornomde messe te doene, of dat zy anders ghedaen worden dan vorseit es so es de wille vanden vornomde Laureins ende ziere gheselnede, dat de vornomde viere groten sdaeghs van zulken ghebreke, men gheven ende distribueren sal de armen van derselver kerken ter stont dat tghebrec ghedaen sal zijn ; ende es tverstaen vanden vornomden Laureins ende ziere gheselneden dat by desen den loen ende sallaris vanden voerscrevenen cotidianisten die zy nimen in den choer niet vermindert ziin en sal ; bet voert so hebben de voerscreven Laureins ende Jonf. Loyse, over huerlieder zielen ende der zielen van huerlieder voerders ende alle saleghen zielen gheordonneert ende ghefundeert een jaerghetyde ghedaen te ziine in den choer vander vorseider keerken van sent Jans, te wetene vigelien met tween canters, venite, neghen lessen, ende lauden, elcx jaer up sente Laurens dach naer vespertyt, ende sanderdaeghs daer naer voor de noene, tusschen priemesse ende hooghmesse, commendacien ende een ghesonghen messe van requiem, met dyake ende subdyake ende twee canters, in den choor staende, waeraf de prochipape die de messe singhen sal, hebben sal VI groten, diake ende subdiake elc twee groten, de twee canters voor vigelien ende de messe elc II groten boven heuren sallaris vanden choer, den drien prochipapen te vigelien ende messe boven den loen vander messe elc zesse groten, den cotidianisten toot twaleven toe, vier viseterers wesende ten vigelien ende messe elc viere groten, twee vicarissen ten vornomde vigelien eede messe zynde elc twee groten, den tween costers elken drie groten, ende den ondercostere twee groten, der

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

keerken over twee stallichten diemen stellen sal ten grave berrende ten vigelien ende messe vorseit metten pelline up dinbaer, twalve groten, ende om een pond was in offerkeersen zesse groten, den clocludere van ludens ten vigelien ende messe zes groten, ende den ontfanghere vanden Heleghengheest over zynen arbeyt van dese distributie te doen, boven tghuen dat hy in den choer winnen sal, zesse groten ; ende by alsoe dat eenich vanden vorseiden prochipapen, vicarissen, cotitianisten, visiterers of costers, in ghebreke ware te ziine te vorseiden vigelien ende messe, so ne zullen die in ghebreke werden, niet hebben van dat vorseit es, uteghedaen die te vigelien of ter messen alleene wesen zullen, die zullen in dat cas alleenlic over de vigelie of messe daer zy gheweest zullen hebben, alven loon, elc int zijne, alsoo hierboven verclaert staat, ende de ghebreke die hier af commen sullen, zal de voorscrevene Heleghengheest behouden ten prouffite vander taeffle vanden aermen ; voort so sal men terstond dat de messe ghedaen werd, deelen in de vorseide keerke, den aermen, tooten nombre van driewaerf dertien persoonen driewaerf dertien provenden van broede, elc broet weert zynde eenen groten, ende up elk broet eenen groten in ghelde; ende dese voorseide jaergheteyde ende aelmoessenen zullen innegaen naer den doot vanden eersten van hem beeden Laureins ende zine gheselnede, ende binnen heurer beeder levene. zo zullen de vorseide prochipapen, visiterers, cotidianisten, vicarissen ende costers, zinghene eene messe vanden Helegengheest, met diake, subdiake ende canters, met orghelen, elcx jaers sdonderdaeghs voor sente Laureins dach, daervooren zy hebben zullen over al, viere scellinghen groten. de keerke zesse groten voor tlicht, de clocludere van ludene vier groten, ende men sal ter selver messen deelen driewaerven dertien provenden van broede edde up elc eenen grote ghelyc hierboven vanden jaerghetyde ghescreven staet. ende de ontfanghere vanden Heleghengheest sal hebben over ziinen sallaris zesse groten zonder meer lastz, ende dit sal

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dueren tooter eerster doot van eenich van hem beeden ende daernaer salmen doen jaerghetyde, de aelmoessenen deelen ende den sallaris betalen, alsoet hier bovenghespecifiert staet ; ende omme des daghelicxe messen, jaerghetyde, dienste ende aelmoessenen voorseit teeuwelicker daghen ghedaen te ziine alsoe zy hier boven gheordonnert ende ghescreven staen, ende die wel ende souffisantelic beset ende betaelt te wesene ten daghen ende inder manieren voorscreven, so hebben de vornomde Laureins ende Joncfr. Loyse ziine gheselnede vulcommelic upghedreghen unde draghen up den vorseiden Heleghengheestmeesters van sent Jans keerke vorseit, eenen tsaertere van vierendetwintich ponden parisis vlaemsscher munten siaers, erflicker renten, sprekende in daten vanden vierendetwintichsten daghe van meye dusentichvier hondert neghenen devyftich, die zy hebben up de stede van Gheeraertsbeerghe, ende onlancx ghecocht jeghen meester Willem den Walle, alsoet blyct by lettren van mynenheeren van den Rade gheordonneert in Vlaendren duer den selven saertere ghesteken, vallende de zelve rente te tween paeymenten in elc jaer, te wetene, deen heelft te kersavonde, ende dandere heelft te sent Jansmesse midszomers ; ende staende de zelve rente te lossene den penninc om twintich penninghen, ende de somme van hondert ponden groten vlaemsscher munten in ghereeden penninghen die zy daer af betaelt hebben den vornomden Heleghergheestmeesters, die alreede bekeert zyn in erfflicken goeden ende renten toot vive ponden tien scellinghe groten siaers of meer, ten prouffite ende nuttscepe vanden vornomden disschen ende taeffle vanden Heleghengheest, omme metten vornomden twee partien van renten, bedraghende zeven ponden tien scellinghen groten siaers erfflic, te betaelne de viere groten sdaeghs van elker messe, jaerghetyde, aelmoessenen ende diensten hier vooren ghescreven, ende oec omme te quitene ende ontlastene den vornomden Laureins ende ziine gheselnede, hueren hoirs ende naercommers ende die cause van hemlieden hebben zullen, vanden laste van zekeren erf-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

licker renten die zy der cotidianen ende anderen vander zelver keerke sculdich zyn, ter cause vander poorte, huuse ende erve staen de int straetkin voor sente Jans keerke vorseit, an de zuutzyde dat hier voortyts plach toetebehooren her Claeis Baert, priester ende daer naer den prioer ende convent van Melle, daer jeghen dat de vornomde Laureins zichtent ghecocht heeft, ende nu ter tyt es een lochtinc gheappliquiert te ziinen principalen huuse daer neffens staende, te wetens, eerst van zeven scellinghen groten siaers van tweenen jaerghetyden, elc van XLII groten siaers, beset up tvornomde huus by den vornomden Claeis Baert ten proffite vander vornomder cotidianen, teen jaerghetyde up sente Valentyns dach ende danders up sante Mergrieten dach naer den inhouden vanden brieven daer up ghemaect, die de vornomde Laureins ende Joncfr. Loyse begheeren ghecasseert te hebbene ende andere diere meer af zyn Item, van neghen groten die de vornomde drie prochipapen hebben jaerlicx ende erflic up de poorte vanden selven huuse, ende daer vooren te betaelne twaleve groten siaers ten termine ghecoustumeert ende van tien groten ooc erflicke rente siaers die tzelve huus, twelke nu es een lochtinc, sculdich es der capelrie vanden autare van sente Katrinen ende sente Vincente, in de vornomde keerke van S. Jans, ende daer vooren oec te betaelne twaleve groten siaers ten termine ghecoustumeert; ende dit aldus ghedaen ende verkent zijnde, de vorseide Laurens de Maegh ende Joncfr. Loyse van den Hove ziine gheselnede, baden ende versochten met sonderlinghe neerendste, den vorseiden prochipapen, keercmeesters ende Heleghengheestmeesters, dat anghesien hueren goeden wille ende ghiften van renten ende goede hier boven verclaert, zy over hem lieden ende huere naercommers prochipapen, keerckmeesters ende Heleghengheestmeesters die wesen zullen, als ghemeene recteurs ende gouverneurs vander vorseider Keerke van S. Jans, d'laest van desen vorscreven messen elcx daeghs, jaerghetyde, almoessenen, dienste, ende andere laste vornomt, annemen ende anveerden wil-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

den, omme die eeuwelic ende erflic ghedaen te zyne ande betaelt inder vormen ende manieren als hier boven van pointe te pointe ghescreve ende verclaert staet, ende oec den vornomden Laureins ende zine ghezelnede huerlieden hoirs ende naercommers of die causen vanhemlieden hebben zullen, te quitenen ende te ontlastene van nu voort an theeuwelicken daghen vanden zeven scellinghen groten siaers voor de twee jaerghetyden vanden vorscreven her Claeis Baert, vanden neghen groten siaers vanden drien prochipapen, ende tien groten siaers toebehoorende der capelrie vanden autare, van sente Katherinen ende ste Vincente in de vornomde keerke van sent Jans ende elken van hemlieden te betaelne, te wetene, voor de IX groten XII groten, ende voor de X groten XII groten siaers erflic; ende de vorscreven prochipapen, keercmeesters ende Helichgheestmeesters aensiende ende overmeeckende de goede devotie ende lovelicke meeninghe ende begheerte van Laureinse ende Joncfr. Loysen vorseit ende oec de redelicke ghifte van goede ende rente die zy hier toe ghegheven hebben, ende dat den dienst Gods daer by vermeerst sal siin inde vornomde keerke, hebben gheconsenteert ende consenteren up de zelve ghiften tvorseide last van eender messe sdaeghs eeuwelic gheduerende, jaerghetyde, aelmoessenen, ende andere dienste ende laste hier vooren ghescreven, metgaders der quitinghe ende ontlastinghe van VII scellinghen groten, ende van tweewaerf xii groten danof hier vooren vulcommen mencioen af ghemaect es, te anveerden ende antenemene, ende nu anveerden ende nemen an te laste vanden dissche vanden Heleghengheeste vornomt, omme dien te doen doene ende te betaelnene, inder manieren dat ghescreven staet, by den ontfanghere vanden dissche ende taeffle vanden vornomde Heleghengheest, ende vanden incommenden goede vanden zelven dissche ende taefele, ontslaende ende verlichtende de vorseide poorte ende huusinghen ende lochtinghe vanden vornomden Laureins ende zine gheselnede vanden laste vanden zeven scellinghe groten ende tweewaerf

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

twaleve groten vooren verclaert teeuwelicken daghen, kennende de brieven tsaerteren ende ghescriften diere af waten ghecasseert ende te nieuten ghedaen zijnde ; ende waren de zelve prochipapen, keercmeesters ende Heleghengheestmeesters, inden name ende als tregement hebbende vander vorside cotidianen, vanden vorseiden VII scellinghe groten siaers onthuut, ontherft ende ontgoet ende de vorseide huusen daer af ontlast ende den vorseiden Laureiende ziine gheselnede daerinne ghegoet ende gheheerft, insghelicx de vorseide prochipapen van hueren neghen groten ende meester Nicasis Maeyaert van tien groten ter causen van ziere capelriien evenverre dat min heere de bisschop van Doornicke daer inne ziin consent doet, mids dat de zelve disch ende taeffle de voorscrevene rente van viereendetwintich ponden parisis is up de stede van Gheeraerdsbergen, ende de vornomde hondert ponden groten in ghereeden ghelde themwaerts ghenomen heeft ende tzelve ghereede ghelt by den Heleghengheestmeesters alreede bekeert es in coepe van erflicken goede, ten prouffite vanden zelven dissche ende taeffele, by rade ende adviese vanden vornomden prochipapen ende keercmeesters ; van welker ghiften van viereendetwintich ponden pariisis siaers erflic ende vanden hondert ponden groten ghereets ghelts zy ende elc huerer, hem hilden over wel vernoucht, ghepaeit ende wel ghepaeit ende betaelt, ende scolden daer af quite nu en theeuwelicken daghen den vorscreven Laureins, ziine ghezelnede ende allen andren wien dese quitsceldinghe behoufde ; belovende de vorscrevene prochipapen, keercmeesters ende Heleghengheestmeesters over hellieden ende huere naercommers prochipapen, keercmeesters ende Heleghengheestmeesters van sente Jans kerke vornomt, de vorseide messen alle daghe, jaerghetijde, aelmoessenen, dienste ende andre laste, rente ende ontlastinghen, te doen doene ende te betaelne in der vormen, manieren, ende ten daghen alsoe hier vooren, van pointe te pointe ghespecifieert staet, eeuwelic ende erflliczonder dies te wesene in eeneghen gebreke, daerinne verbin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dende al tgoet vanden dissche ende taefele vanden vornomden Heleghengheest, om daer an te verhaelne de gebreken die daer af commen mochten, renuncierende als te desen van allen exceptien ende cavellacien daermede zy hemlieden in contrarien van dat vorseit es souden moghen helpen, ende zonderlinghe ten rechte twelke seeght generale renunciacie gheene stede houdende, het ne zy dat speciale voorga, ende al zonder fraude of arghenlist.

In kennissen der waerheden, so hebben wy Scepene ende Raed vander stede van Ghend, dese lettren doen beseghelen metten zeghele van zaken der selver stede, met gaders van zeghelen vanden vornomden prochipapen keercmeesters ende Heleghengheestmeesters, den laatsten dach van octobre int jaer ons Heeren duseentich vier ende tzestich.

JAERREGISTER 1460-61, f° 49.

LX. *28 Avril 1463.*

Clais Uttenhove, f^s Jacobs, kende dat in betalinghe ende verghelde van der somme van 88 p gr. die hy derechtelic t'achter ende sculdich es Laureys den Maech, zynen zweer, raed myne gheduchs heeren etc. van gheleenden ghelde, daar de voorzeyde Laureys of hadde tsvoorseyts Clais obligatien ende andersins goeder gherekende scult, als 't blyct by huer lieder rekeninghe, hy derselven Laureyns wettelic upghedreghen ende overghegheven heeft alsulke sculden ende sommen van penninghen als hem Jan Utenhove, zyn broeder, ende over Roelant de Baenst, ruddere, ter causen van vrouwe Catheline Utenhove, zynder wettelicke ghezelnede, 't voorseits Clais zustere t'achtere ende sculdich, ende by virtute van den vriendeliken partaigen tusschen hemlieden wettelick leden voor scepenen van ghedeele in Ghend, den 10sten dach van Laumaent lestleden ; voort alsulke scult ende somme van penninghen als de voors. Janne Utenhove volgende zynder obligatie onder zinen zeghele van de voors. date by Janne Utenhove, water-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grave van Vlaenderen ende Lievin Zoetamis, de jonghe, gheordineert sullen worden te ghevene, etc. Actum XXVIII^a Aprilis a° LXIII.

JAERREGISTER 1462-63, f° 81.

LXI. *3 Avril 1465.*

Kenlic etc. dat Fransoys Baert, Heinderic Baert syn soone, joncvrouwe Ysabeele Baert, 's voorseyden Fransendochtere, met ende by consente van Willem de Vos haren man, commen syn ende kenden dat sy hebben vercocht wel ende redelic Claise Uten Hove, f^r Jacobs, *etc.* een huus ende stede, ghestaen ende gheleghen voor St-Janskeerke, in St-Jansstrate, tusschen den straetkine dat uitcomt met eender poorten toebehoorende Lauwereins de Maech, raed myns gheduchten heeren 's Hertoghen van Bourgoignen, an d'een zyde, ende der plecken van erven uitcommende t'eener poorte toebehoorende was Liévin van Leyns, ruddere, an d'andere zyde, metter vryhede van den uutghanghe ende inghange daer 't voorseide straetkin ende poorte van dien, also wel met waghen, perden als anderchins, 't selve huus ende erve wesende, belast met sekeren sourrenten erfelic rade te live hier naer verclaert, te wetene met 10 sc. gr. der voorseyde keerke, *etc.* Actum III Aprilis anno LXIIII.

JAERREGISTER 1464-1465, f° 74.

LXII. *22 décembre 1466.*

Kenlic dat dit es den staet van goede toebehorende Roelkine Uuten Hove, zone van wilen Clais, f^r Jacops, etc. de zelve Clais hadde by joncfrouwe Lodewyze 's Maeghs, Laureyns dochtere, zine wetteliker gheselnede was. *etc.* Actum XXIIe decembris anno LXVI^c.

REGISTER STAETEN, 1466-67, f. 27. — Louise de Maech mourut le 7 juillet 1466 et Nicolas Utenhove, le 11 août 1466.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LXIII. *23 Novembre 1475.*

Allen den ghenen *etc.* Scepenen van ghedeele, raden ende paizierders van der stede van Ghend, saluut. Met kennessen der waerheden, doen te wetene dat *etc.* Jan Utenhove, fr Jacops, voorscepene van der kuere in G nd, als hoom ende voogt van der vaderlike zijde, ende Laurens Boele, vooght van der moederlike zijde van Roelkin Utenhove, fr Clais, *etc.*

Verclaren de voornoemde vooghden dat vors. weeze heeft en hem propren toebehoort een huus ende stede stede bij Sente Janskercke metten plecke, lochtinghe ende de duerlede van den ganghe ter poorten, ingaende tusschen den zelven huus ende Laureins 's Maechs huus wilen was, door der weezen vadere ende joncvrouwe moedere wilen innewoonden, 't welke huus metten vryhede van den voerseyden ghanghe ende toebehoorten in huuren heeft Jan Uttenhove, fr Jans, etc. Ghegheven in kennessen der waerhede, onder den zeghel van zaken de vorseide van Ghend, den XXIIIsten achd van novembre in 't jaer XIIIIe LXXV.

REGISTER STAETEN 1475-76, f. 43.

LXIV. *23 Juillet 1479.*

Kenlic zy etc. dat dit es de staet van goede toebehoorende Liewynkine's Cranen, Symoens dochtere, by joncvrouwe Magdaleene Houweels, ziene wettelike ghezelnede *etc.* Eerst heeft de voorseide weese d'een heelft duergaende van een huus ende stede ghestaen ende gheleghen up de Zuutzijde van Sent-Jans kercke jeghen over de kevye, uutcommende in de Scelstrate met twee poorten, 't houchuus uuteghesteken min joncvrouwe de houderigghe van Lauwereyns de Maegh, ghehuust an de westzijde, en de Joos van der Eecken in de Scelstraete, up de Zuutzyde, met allen den ghelaghen, plaetsen ende aysementen diere toebehooren ende

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ancleven *etc.*. ende toebehoorende voor de andere heelft aen Lievin de Pottere, houdere bleven achtere joncvrouwe Bodelooghe van der Haghe, grootvrouwe van der moederlijke zyde van voornoemde Lievinkine, *etc.* Actum XXIII^en^ die Julij a^o^ LXXIX.

REGISTER STAETEN 1478-79, f. 107.

LXV. *30 Avril 1484.*

Acte de fondation par ses descendants d'une messe dans la chapelle de Laurent de Maech.

Allen den ghenen *etc.* Scepenen ende raed van der stede van Ghend, saluut Doen te wetene dat voor ons commen zyn in propren personen, meester Pieter de Wale, heere vanden Rade inde Camere Van Vlaenderen, als vooght van Roelandt Uuten Hove, f^s^ Claeys, ende Jacop de Buysson als stedehoudere macht hebbende ende uuter namen van Jacop de Maegh, Claeys de Maech, ende joncfr. Philippe sMaechs weduwe van Christoffels Buridaen als hoyrs ende haeldinghers van wylen was meester Philippen de Maech, huerlider broeders ende oom up een zyde, ende Meester Jan vander Hoyen, doctere in de Godheyt, Mr Michiel Dullaert ende Mr Pieter Dolaghe. als prochiepapen, Mr Gheerolf vander Haghen, Gheeraerd vander Heyen, Joos vander Eecken ende Pieter Goethals, keerckmeesters van Ste Janskerke in Ghend, mitsgaders her Heynric Boecaert, ontfangher vander voornoemde in desen tyt up deanderre zyde, dewelcke meester Pieter de Wale ende Jacop de Buysson in den name voorseid, kenden ende lyden dat de voornoemde Jacob de Maech, Claeys de Maech ende joncfr. Philippe sMaechs ende Roeland Huuten Hoven, ten neerenster begheerte en de uuterste wille vanden voorseiden Mr Philippen de Maech, ter eeren ende weerdicheyt van Gode &&, ordonneeren en de fondeeren eenen zekeren dienst ende jaerghetyde, te wetene : drie messen de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

weke, die ghedaen te werdene van nu voortan t'eeuwelyken daghen, in de voorseyde keercke van sente Jans in de cappele daer Lauwereins de Maech, 't voorseids Mr Philippen vadere was, begraven es, &&, ende dit over de ziele vanden voornoemde Mr Philippen de Maech was, zynen voorders ende allen zaleghen zielen ; ende int henden van elcken vanden drie messen zullen de voornoemde priesters ghehouden zyn te lesene *de Profundis*, metter collecte wynwater weerppende op tgraf daer Laureyns de Maech ende Mr. Philippen de Maech voorseit inne begraven ligghen, &&, als ooc een jaerghetyde ghedaen te zyne in den coor van de voorseyde kercke, te wetene : vigilien met 9 lessen elcx jaers den dach van ougsten naer vesperen, ende t sanderendaeghs daer naer voor de noene een ghesonghen messe van requiem naer de costume vander kercke, ende ooc te stellene 2 stallichkeerssen berrende ten grave vanden voorseyden Mr Philippen de Maech ten vigilien ende messen voorseit metten pellyn en de tymban ende ook offerkeerssen, ghelyc dat breeder verclaerst ende ghescreven es in de matreloge bouc van de voorseyde kercke, ende omme dese voorseide 3 messen de weke, jaerghetyde ende andere diensten t'eeuwcghen daghe ghedaen t zyne, etc. etc. In kennessen der waerheyt, ze hebben wy scepenen ende raed van der stede van Ghend dese lettren doen bezeghelen metten zeghele van zaken der selver stede, mitsgaders de zeghele van den voorn prochipapen ende karcmeesters den lesten dach van Aprille in 't jaer XIIII^c LXXXIIII, ende in meerderen versekertheden hebben doen registreren in den bouc, actum lesten Aprillis.

JAEREGISTER 1483-84, f. 178.

LXVI. *7 Juillet 1484.*

Kenlic zij etc. dat Roeland Uuten hove, Clays zone, die hij hadde bij joncfr. Lowysen sMaechs, Lauwereins dochtere, bij

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

zijndre wettighe gheselnede, verre te zijnen jaeren, daghen ende verstannessen commen zijnde, twintich jaeren oudt wesende of daeromtrent, met gaders meester Pietre de Waele, raed ons gheduchts heeren sgraven van Vlaenderen, als vooght van hem wesende, commen es voor scepenen van ghedeele in Ghend, kende, lijde ende verclaersde als hoeyr ende een vijfste stake zijnde jnde versterfde van joncvr. Lowysen vanden Hove, weduwe van wijlen Lauwereins de Maech, zijne grootvrauwe was, ende ooc gherecht zijnde jn zekere goed bleven achtre zustre Lijsbette, zustre Katelijne, zustre Baerbele ende zustre Marije sMaechs, alle viere zijne moyen van de moederlike zijde, hemlieden begheven ende ghevought hebbende jn religioene jnt cloostre van sente Angneet binnen deser stede *etc.* Actum den VII^sten van Hoymaent a° LXXXIII.

WEZENBOEK, 1483-1484, f. 128v.

LXVII. *16 Octobre 1484.*

Acte définitif de partage entre ses héritiers des biens délaissés par Louise van den Hove.

Voor U mine heeren vanden edelen Rade myns gheduchs heeren gheordoneert in Vlaenderen, supplieren ende toghen oetmoedelic Jacob de Maegh, joncvrauwe Philippa sMaeghs, de weduwe Buridaens ende Claeis de Maegh, alle drie als hoyrs ende erfghenamen van wylen joncvrauwe Lowysen van vanden Hove weduwe van wylen Laureins de Maegh, duerlieder joncvrauwens moeders was; item als hoyrs ende erfghename van wijlen meesters Phelips de Maeghs, huerlider zuster Katharine, zuster Barbele, ende zustere Marie sMaeghs, hemlieder behgeven ende ghevought in religioene int clooster te Sinte Agneeten te Ghend, hoe dat die vorseide supplianten hebben als hoyrs ende erfghenamen voorseid, onderliinghe elcanderen quite ghescolden ende alnoch quite scelden teeuweghen daghen, zonder fraude oft arghelist, van alzulcks goede

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ende partage als elcken van hemliede toecommen, verstorven, toegheleit ende ghebeurt mach zijn, biden overlidene van huerlider voorseide joncvrouwe moedere was, van meester Phelips huerlieder broeder was, ende van hueren vier zustren begheven te Ste Agneeten te Ghend voorschreven ende dat achtervolghende ende naer uytwyse van zekren vriendelijcke verdeelinghe ende verpaertinghe by hemliden ghezaemenderhant onderlinghe daerof ghemaect ende ghesloten den 14e dach van ougste 1484, belovende elc deen den anderen van al tghuent dies by hemlieden ghesaemenderhant onderliinghe ter cause voorsceven vriendelijk ghedaen es. al van goeder waerde te houdene zonder eenig wederzegghen ter contrarien van dien, int onderhouden van al welcke de voornoemde partien in persone comparerende naer de keure ende quytsceldinghe elcanderen ghedaen, thueren versoucke ghecondempneert waeren. Present : Baenst. Wielant, Haghe, Piters, Broucque, Beyzel, Hebblyn ende Provyn. Den 16e dach van Octobre anno 1484.

Archives de l'Etat de Gand. Fonds : *Conseil de Flandre.* Reg. *Akten van zekere* &., 1483-86. f. 14.

LXVIII. — *11 November 1484.*

Roeland Uutenhove, fs Claeys, kende vercocht hebbende Janne Uutenhove, fs Jans, watergrave was, een huus ende stede. met allen den ghelaghen, plaetsen, aysementen, lochtinghen, achterhuusen, stallen ende vryheden diere an alle zyden toebehooren, ende anderen van vooren toet achtere, met zulken rechte als hy heeft, ende zijn voorseyde vadre van ouds ghehadt heeft, ende een plaetse daer neffens streckende, ghemeene ligghende metten hoyrs van Laureins de Maech, alsoe 't selve huus ghestaen ende gheleghen es metten voorhoofde voor Sente Janskercke, de voorseyde hoyrs daer neffens ghehuust an d'een zyde, ende Jan van Bost daer neffens gheheerft, met eenen lochtinghe en d'andre, met XVIII sc. eenen penninc grooten 't sjaers erflic diversschen landheeren ende vier lib. gr.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

-t jaers lyfrenten ten liven de joncvr. van Nuefville, etc. Actum XI^a novembre LXXXIIII.

JAERREGISTER 1484-85, f^s 48 v.

LIX. *2 Novembre 1488.*

Vercoop door Jacques de Maech, f^s Laureyns, an Niclaise syn broeder, van het derde deel van het voornoemde huus, Lievin de Pottere ghehuust en d'een zyde, ende de weduwe ende hoirs van Jan Uutenhove, en d'andere zyde. Danaf de restant toebehoorde een derde aen den den cooper, ende een derde en d'houderigghe van Christoffel Buridaen, zyne zustere, omme 58 pond gr.

JAERREGISTER, 1488-89, f° 36.

LXX. *23 Mars 1503.*

Joncvrouwe Deonise Everwins, houderigghe bleven achter wylen Janne Uutenhove, f^o Jans, watergrave van Vlaenderen was, ende Jan Uutenhove, huer zone ghesaemdelie commen zyn voor scepenen van den kuere in Gend etc. kende wel ende dueghdelic vercocht hebende Jane Kevyn, een huus ende stede in St Jansstraete, voor St Jans kerke, tusschen den straetkin dat uutcomt met een der poorten wylent toebehoorende Lauwereyns de Maech, an d'een zyde, ende der plecke van eerven uutcommende t'eender poorten wylen toebehoorende mer Lievyn van Leyns. ruddere an d'andre, ende metter vryhede van den uutganghe ende inganghe duer 't voorseyde straetkin ende poorte, met waghenen, paerden, *etc.*, het zelve *vry huus ende erve* wesende, belast, *etc.* Actum XXIII^sten in Marten XV^c ende II, voor Paeschen.

JAERREGISTER, 1502-1503, f° 76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LXXI. *11 April 1504.*

Vercoop door Jan Heylinc, fs Thomaes, an Niclaeys de Maech, fs Lauwereyns, van zijne heelt van den tween derden deele van den huise ende stede, vry huus ende erve, staende voor St Jans-keercke met ghelycken deele van plaetsse vooren, lochtinghen achter, vryhede van den ganghe neffens de noornoemden huuse ter straete met eender poorten uute commende den selven huuse ende den huuse van Janne Quevyn ghemeene toebehoorende, ende allen den andren ghelaghen, plaetsen, aysementen ende vryheden dier an alle zyden toebehoorene ende anclevene moghen & &, alsoet tselve huus ghestaen ende gheleghen es, danof dander heelft van selven tween derde deelen van desen huus tselve geheel huus in vrye deelen ghedeelt, hem Claeyse toebehoort, welcke voornoemde heelf van den twee deelen van den voornoemden huuse ende stede hem Janne toecommen ende verstorven es by den overlydene van wylen Joncfr. Lysbette Heylinc tvoorseide Claeys eerste gheselnede ende Jans zustere was, danof tderde deel van den selven huuse toebehoort Joncfr. Philippen tsMaeghs, wedewe ende houderigghe bleven achter wylen Christoffel Buridan, tselfs Claeys zustere, tselve gheel huus *vry huus ende erve* zynde, metten last van 2 Lb. gr. tsjaers eerfelyker losrente uut commende van de voornoemde twee deelen van den voornoemden huuse ende 3 Lb. gr. tsjaers erfelyker losrente uuter tweeste deele van den selven huuse ghaende de keercke van S. Jans, et pour la somme de 36 Lb. gr. 6 sc. de gros, monnaie de Flandre etc.

JAERREGISTER, 1503-1504, fo 85.

LXXII. *8 April 1506.*

Vercoep door Jan de Witte, poorter van Brugghe, ghehuut met Katheline van den Berghe, fs Philips, weduwe van wilent Niclaeys de Maech, aen Mer Jan te Sauvaige, ruddere, raed ons gheduchts

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Heeren den grave van Vlaenderen ende president van zyne camer gheordonneert in Vlaenderen, te twee deelen van drien van den huuse ende stede metten plaetse vooren gheleghen met eender poorte uutcommende voor S. Jans kercke, lochtinck achter tzelve huus ligghende, vryhede van den straetkine ende ganghe neffens ende lancx ter eendre zyde van den zelven ghecochten huuse, ligghende ende streckende ooc met eendre groote poorte ooc uutgaende tusschen den voornoemden ghecochten huuse ende den huuse van der weduwe ende hoyrs van wylen Janne Quevyn, alsoet zelve gheheel huus in drie deelen ghedeeld es, ende de zelve Mer daet nu ter tyd bezidt ende bewoont, metgaders ooc den twee deelen van drien van zekeren catteylen int zelve huus wesende, daeraf derde deel van den zelven huus ende catteylen toebehoort der weduwe ende hoirs van Christoffel Buridan, & & pour la somme de 110 Lb. de gros, monnaie de Flandre.

JAERREGISTER, 1506 1507, f° 84.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LXXIII. *6 mars 1469 (N. ST.)*

—

Epitaphe de Laurent de Maech
à l'église St Jean, à Gand
dans la chapelle des de Maech, dite de St Laurent.

—

SEPULTURE
VAN LAUREYNS DE MAEGH,
RAEDT MYNS GHEDUGHTS
HEERE 'S HERTOGHEN VAN BOURGONDIEN,
GRAVE VAN VLAENDEREN,
ENDE SYNEN ONTFANGHER GENERAEL VAN VLAENDEREN
ENDE VAN ARTOYS
ALS HY LEEFDE, ENDE NAER SYN OVERLYDEN RAEDT VAN
DEN HERTOGHE KAERLE VAN BOURGONDIEN,
IN SYNE CAEMER VAN DEN RAEDE VAN VLAENDEREN.
DIE OVERLEET IN TJAER 1468 DEN 6N MAERTE.
ENDE JONCVROUW LOWYSE VAN HOVE,
LAUREYNS WYF WAS,
DIE STARF 1483, DEN LESTEN IN DECEMBER. (1)

(1) HELLIN, *Histoire Chronologique du chapitre de Saint Bavon*, t. I, p. 591.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LXXIV. *31 Décembre 1483.*

—

Epitaphe de Louise Van den Hove,
en l'église (disparue) du Couvent de Ste Agnès, à Gand.

—

SEPULTURE
YAN JONCVR. LOYSE VAN DEN HOVE,
WEDUWE VAN WYLEN LAUREYNS DE MAECH,
RAEDT MYNS GHENADIGS HEERE
SHERTOGHE PHELIPS VAN BOURGONDIEN.
GRAVE VAN VLAENDEREN,
ENDE SYNEN ONTFANGHER GENERAEL VAN VLAENDEREN
ENDE ARTOYS
ALS HY LEEFDE, ENDE NAER SYN OVERLYDEN RAEDT VAN
DEN HERTOGHE KAERLE VAN BOURGONDIEN,
IN SYNE CAMERE VAN DEN RAEDE IN VLAENDEREN.
DIE STARF DEN LESTEN IN DECEMBER ANo 1483 (1).

(1) G. Van Hoorebeke. *Recueil d'Épitaphes*, MS. à la Bibliothèque de l'Université de Gand, t. IV, p. 362.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LXXV. *25 Mai 1477.*

—

Epitaphe de Christophe Buridaen,
dans l'église des Augustins, à Gand.

—

CY DESSOUS LA PIERRE DE JEHAN BURIDAEN.
GIST CHRISTOPHE BURIDAEN, FILS DE JACQUES,
EN SON VIVANT
CONSEILLER ET RECEPVEUR DE NOTRE TRÈS REDOUBTÉ
SEIGNEUR ET PRINCE LE DUC CHARLES DE BOURGOGNE,
COMTE DE FLANDRE,
TRÉPASSA LE 25e JOUR DE MAY L'AN 1477
ET DAMOISELLE PHILLIPOTE DE MAECH, F. DE LAURENT,
SA FEMME
OBIIT LE 24e JOUR DE JANVIER 1514. AMEN. (1)

(1) G. VAN HOOREBEKE, *Recueil d'Épitaphes*, MS à la Bibliothèque de l'Université de Gand, t. IV, p. 129 — Le 23 février 1475, Christophe Buridaen, receveur de Flandre au quartier de Bruges, demeurait dans la rue du Gouvernement (Hooge Scelstraete) ; JAERREGISTER 1474-75, f. 77 ; cf. JAERREGISTER 1500-1501, f. 58 v. ; 1508-1509, ff. 3 et 157 ; 1522-1523, f. 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Manuscrit Musical M. 222 C. 22

de la Bibliothèque de Strasbourg (XVe siècle) brûlé en 1870, et reconstitué d'après une copie partielle d'Edmond de Coussemaker.

—

(Suite).

—

Observations sur l'index alphabétique.

—

Comme on peut s'en convaincre par la lecture de cet index, complété par les mentions qui figurent dans les deux dernières colonnes de droite, l'ordre alphabétique n'est pas rigoureusement suivi à l'intérieur des subdivisions formées par les différentes lettres de l'alphabet. Examinant de plus près cet ordre de succession, l'on constate que, d'une façon générale, le début de chaque rubrique est occupé par l'indication des pièces les plus anciennes, à savoir celles qui sont écrites en notation noire ou en notation noire et rouge. L'énumération de ces morceaux se prolonge fort avant, prenant en moyenne, à elle seule, plus des trois quarts de la rubrique, le restant de celle-ci étant réservé, en bloc, à des compositions en notation blanche. Mais, tandis que les premières se succèdent suivant un ordre de foliation rigoureux, les secondes semblent groupées selon un ordre plus ou moins arbitraire. Il est probable, étant donné cela, que l'index des pièces les plus anciennes a été écrit d'affilée, après la rédaction totale de la partie la plus ancienne du codex, et que les morceaux en notation blanche n'ont été mentionnés dans la table qu'au fur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et à mesure de leur insertion sur les feuillets restés blancs du manuscrit. Le fait que le premier rédacteur avait laissé un espace libre à la fin de chaque rubrique littérale semble indiquer qu'il s'attendait à ce que le manuscrit fût augmenté dans la suite, soit par lui-même, soit par d'autres que lui.

L'ordre de succession des pièces énumérées *sub litteris* D, H, K, N, Q, R, T et Z n'offre aucune anomalie. En ce qui regarde les autres lettres, quelques remarques s'imposent :

Lettre A. — La deuxième pièce, *Agnus dei turba talis* ne se retrouve pas à l'endroit indiqué, à savoir le fol. 32 du codex. D'après le catalogue thématique de Coussemaker, le recto de ce folio devait être occupé par la fin d'un *Et in terra* d'Henricus Hesseman, que l'auteur des *Scriptores* a d'ailleurs pris soin de copier en entier. Ce Gloria contient des farcitures appliquées notamment à l'Agnus Dei *(Agnus dei filius patris primogenitus Marie Virginis Matris)*. Il est possible que l'expression *turba talis* se rapporte à cet Agnus. En tous cas, la supposition que les mots *Agnus dei turba talis* auraient été transcrits, à cet endroit de l'index, par le premier rédacteur du manuscrit, n'a, en soi, rien d'invraisemblable, la notation noire, blanche et rouge que l'on rencontre dans l'*Et in terra* d'Hessemann n'ayant, en effet, rien d'anormal pour le début du XVe siècle (1). Une autre hypothèse mérite aussi quelque attention : à savoir que cet *Agnus dei turba talis* formerait la suite du Sanctus anonyme en notation noire, qui figurait au fol. 32 b du manuscrit, cas auquel sa présence à cet endroit de l'index se justifie tout aussi bien que dans l'hypothèse précédente (2).

(1) Cf. le ms. L. 568 de Modène, Bibl. Est., qui date de la même époque (J. Wolf, *Gesch. der Mens.-Not.*, I, pp. 335 ss. et II, pp. 188 ss.)

(2) Cf., sur ce point, l'observation 4 du n° 43 du catalogue thématique de Coussemaker, analysé ci-après.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Deux pièces occupent encore, sous la lettre A, une place anormale :

1) *Alanus cum tenor et contr.* — Comme il s'agit d'une pièce sans paroles, qui n'est désignée ici que par le nom de son auteur (*Alanus*) et des éléments d'ordre purement technique, il serait assez naturel que le premier rédacteur de l'index l'ait placé à la suite des autres. Mais, comme nous le verrons plus loin, les autres compositions d'Alanus qui figurent dans le manuscrit de Strasbourg, sont également sujettes à un placement irrégulier dans la table alphabétique : il semble donc plus vraisemblable de croire que ce morceau ne faisait pas partie de la rédaction originaire.

2) *Amour me fayt.* — Pièce en notation noire datant certainement du XIVe siècle (cf. les observations du nº 22 du catalogue thématique analysé ci-après). Peut-être avait-elle été oubliée par le copiste originaire, et a-t-elle été ajoutée après coup dans l'index, soit par lui, soit par le second ou le troisième rédacteur de ce dernier ?

Lettre B. — L'ordre normal de foliation n'est troublé, en ce qui concerne les pièces en notation noire, que par l'intercalation entre *Byen plorer doi* (fol. 88) et *Bummerler stu mii* (fol. 91) de la chanson *Bonjour très bon an*, qui se trouve au fol. 52. Peut-être y a-t-il lieu d'admettre que, bien qu'en notation noire, *Bonjour* forme le point de départ de la série des pièces ajoutées après coup dans le manuscrit. La chose est d'autant plus vraisemblable que l'on ne trouve point d'exemples de ces compliments de nouvel an dans les manuscrits musicaux de la fin du XIVe et du début du XVe siècle, tandis qu'ils abondent dans ceux qui appartiennent aux environs de 1450. S'il en est ainsi, il faut également considérer comme une adjonction postérieure la pièce en notation noire *Bummerler*, qui semble n'être, au demeurant, qu'une dépendance d'*In*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ganzen freude (cf. nº 157 du catalogue thématique) : aussi n'est-il pas impossible que sa présence dans l'index alphabétique soit due à l'incompétence de Jung.

La rubrique B s'achève par la mention de la pièce à 1 voix *Bis grust Maria* d'Henri L., en notation noire d'apparence gothique. Ici encore, il s'agit probablement d'une adjonction de Jung.

Lettre C. — Après cinq pièces en notation noire, qui se suivent dans un ordre de foliation tout à fait strict, on trouve quatre morceaux en notation diverse, qui occupent respectivement les folios 2, 33, 116 et 91. Ce sont probablement des adjonctions postérieures : pour *Coment poray*, de C. Liebert (notation blanche), il n'y a pas de doute (cf. nº 206 du catal. thém.) ; pour *Combien que* (notation noire), la présence d'un signe de mesure sur la portée musicale est une marque évidente de relative modernité (cf. nº 45 du cat. thém.) ; pour *Caciando per gustare* (notation noire), travesti en *Salve mater Jesu* (nº 7 du cat. thém.), il n'y a aucun obstacle chronologique à ce que ce morceau ait été introduit dans le Codex par son premier rédacteur, mais aucun non plus à ce qu'il l'ait été plus tard. Quant à *Cardo in un fogo* d'Anthonius clericus apostolicus (nº 159 du cat. thém.), le style florentin très pur de cette pièce est plutôt du XIVe siècle que du XVe, et sa notation italienne noire mêlée de blanc peut, à la rigueur, se rattacher au début du XVe, mais le fait que les œuvres des différents musiciens italiens qui portent le prénom d'Anthonius figurent dans des manuscrits datant d'une époque plus tardive que la partie la plus ancienne du ms. de Strasbourg, indique qu'il s'agit d'un attardé et donne logiquement plus de vraisemblance à l'hypothèse d'une adjonction postérieure dans notre Codex.

Lettre E. — Ici, l'on observe un certain flottement dans l'ordre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de succession des pièces appartenant à la première rédaction du manuscrit. Cela provient, à toute évidence, de ce qu'en établissant son index, le copiste s'est trouvé en présence de nombreux *Et in terra pax*, dont l'identité même pouvait facilement prêter à confusion. Il est possible aussi que Jung ait augmenté cette confusion par des adjonctions intempestives. Nous renvoyons à l'index lui-même, afin que l'on juge, *de visu*, des chevauchements qui se sont produits à cet endroit. Nous observerons d'ailleurs, plus loin, un bouleversement analogue, lorsqu'il s'agira des divers *Patrem* du manuscrit. Notons seulement que le premier *Et in terra* (fol. 40; nº 60 du cat. thém.) semble avoir été faussement attribué à Zeltenpferd, par suite d'une confusion avec celui qui occupe le folio 39 et qui est écrit en notation noire, rouge et blanche. Que ce dernier appartienne à la première rédaction du Codex, c'est ce qui ne saurait faire l'ombre d'un doute, puisqu'il est cité dans l'un des traités théoriques qui figurent dans sa partie la plus ancienne (cf. nº 59 du cat. thém.). On peut aussi considérer comme se rattachant à cette dernière, l'*Et in terra* en notation noire et blanche d'Henricus Hessmann (fol. 31 ; nº43 du cat. thém.).

Après l'*Et in terra* de Richart (fol. 85; nº 148 du cat. thém.), vient une série de morceaux qui doivent être tenus, dans la majorité des cas, pour des adjonctions postérieures :

En ce gracious temps (notation noire ; fol. 51) n'est peut-être pas dans ce cas, étant donnée sa présence dans d'autres manuscrits du début du XVe siècle (cf. nº 79 du cat. thém.) En ce qui regarde *E ardo in un fogo*, nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit de cette pièce, *sub litt.* c. Suivent, pour finir, 5 compositions en notation blanche, dont la dernière, un *Et in terra* anonyme, n'est rangée dans cette catégorie que d'après l'affirmation de Coussemaker; l'incipit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que nous avons sous les yeux ne comporte, en effet, que des notes noires, mais elles sont précédées d'un signe de mesure qui est, en tous cas, l'indice d'une moindre ancienneté.

Lette F. — Trois pièces en notation noire, dont la troisième occupe un feuillet antérieur à la deuxième, dans le manuscrit. Comme il s'agit, non point d'un incipit littéraire, mais d'un titre à portée technique : *Fuga trium temporum*, il se peut que l'on ait affaire, ici, à une adjonction de Jung.

Lettre G. — 3 pièces: la première *(Gent corps)* en notation noire, la deuxième (*Gente de corps*) en notation noire et blanche (blanche, d'après de Coussemaker, mais l'incipit offre un mélange de blanc et de noir), la troisième (*Genad trut*) en notation noire : celle-ci est un lied allemand que son caractère purement monodique a probablement empêché les rédacteurs du manuscrit de ranger au nombre des compositions polyphoniques, ce qui expliquerait sa mention en queue de l'index, soit par l'un d'eux, soit par Jung.

Lettres I-J. — Les deux pièces en notation blanche énumérées à la fin de cette rubrique, sont précédées de 14 morceaux en notation noire, placés dans un ordre de foliation successif, à l'exception des deux lieds allemands à 3 voix *In min herz* (fol. 58 ; nº 88 du cat. thém.) et *In ganzen frou* (fol. 90 ; nº 157 du cat. thém.). Sans doute s'agit-il d'intercalations postérieures à la première rédaction mentionnées après coup dans l'index.

Lettre L. — Succession régulière de pièces en notation noire et en notation blanche. Seule, la dernière pièce, *Lardan desier* (fol. 107 ; nº 188 du cat. thém.), écrite en notation noire, fait exception : peut-être est-ce là un simple oubli, réparé par Jung.

Lettre M. — 4 pièces en notation noire ou, dans un cas, noire et rouge, se succèdent suivant un ordre de foliation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

régulier ; viennent ensuite 6 morceaux dont 3 en notation noire et 3 en notation blanche, qui semblent pouvoir être considérés comme des adjonctions postérieures (1). Notons, dans cet ordre d'idées, que les trois morceaux en notation noire *Ma duci mor* (fol. 106b, nº 186 du cat thém.) oublié dans l'index, *Me feres fous* (fol. 106 b ; nº 187 du cat. thém.) et *Lardan desier* (fol. 107 ; nº 188 du cat. thém.), qui se suivent sans interruption dans le codex, occupent, en fait, l'espace intermédiaire très restreint d'un feuillet, entre toute une série de morceaux en notation blanche. Etant donnée cette disposition, il est assez vraisemblable de supposer qu'ils ont été transcrits approximativement en même temps que ces derniers, sur le feuillet en question. Cette hypothèse se soutient d'autant mieux qu'aucun de ces trois morceaux ne se retrouve dans les manuscrits de la fin du XIVe siècle et du début du XVe.

Lettre O. — 7 morceaux en notation noire (dans un cas, noire et rouge) se succèdent dans l'ordre de foliation ; suivent 2 pièces en notation noire (*Onques dyre* et *O Maria*) et une en notation blanche (*Onques depuis*) qui sont, cette dernière certainement, les deux autres probablement, des adjonctions postérieures.

Lettres P. — L'ordre de foliation des pièces en notation noire est sujet à quelque trouble, du fait de la présence de nombreux *Patrem* (cf., plus haut, cas identique de l'*Et in terra*). L'index place au fol. 23 un *Patrem quatuor temporum* qui ne s'y trouve point : d'après le catalogue thématique de Coussemaker, il ne devait y avoir, au folio 23 a, que la suite et fin éventuelle d'un *Veni Sancte Spiritus* en notation

(1) Peut-être y a-t-il lieu d'y comprendre aussi *Min herz*, de Mag. Alanus (cf. les lettres A et S).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blanche, qui débute au folio 21 b (nº 31 du cat. thém.), et, au fol. 23 b, un *Veni creator spiritus* en notation noire (nº 32 du cat. thém.). Par contre, l'index alphabétique néglige de mentionner un *Patrem* en notation blanche (mêlée de noir) qui figure au fol. 55 b (nº 86 du cat. thém.).

La série des pièces en notation blanche énumérées sous la lettre P s'interrompt par la mention de deux morceaux en notation noire : *Portio nature* et *Par fortune*. Celle de *Portio nature* est probablement le fait de Jung : comme nous le verrons plus loin (cf. nº 122 du cat. thém.), cet incipit est celui de l'une des voix de *Ida capillorum*, que l'on retrouve dans le ms. 1047 de Chantilly, contemporain de la partie la plus ancienne du codex de Strasbourg. Sans aucun doute cette œuvre figurait dans cette dernière. Quant à *Par fortune*, le cas est douteux et, pour le moment, insoluble. La dernière pièce placée sous la rubrique P est *Portugaler* (fol. 108 ; nº 191 du cat. thém.) de G. Dufay. Elle est écrite en notation noire et précédée d'un signe de mesure. Nous avons déjà insisté plus haut sur l'anachronisme qu'il y aurait à vouloir dater ce morceau de la première rédaction du manuscrit. Ajoutons ici : 1º que le signe de mesure fait présumer une origine postérieure à celle des autres pièces en notation noire qui figurent dans le codex ; 2º que l'isolement de ce morceau, entre toute une série de pièces en notation blanche permet de supposer qu'il a été transcrit dans le codex approximativement à la même époque que ces derniers.

Lettre S. — A part une anomalie insignifiante au début de cette rubrique, la mention des pièces en notation noire y suit un ordre de foliation régulier. Celle des pièces en notation blanche (à partir du *Sanctus*, fol. 64) est entremêlée de mentions relatives à quelques morceaux en notation noire. Parmi ceux-ci, *Soyt der tempre* ou *Soyt tart tempre* (fol. 87 b ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nº 152 du cat. thém.), cité deux fois, faisait probablement partie de la rédaction primitive, car, comme nous le verrons plus loin, on retrouve cette composition dans des manuscrits datant de la même époque. *Salve celestis ros* est un morceau simplement monodique, que le rédacteur originaire avait probablement négligé, pour cette raison, de mentionner dans son index ; même cas pour *Sunt festa* d'Heinricus Lauffenbourg : peut-être s'agit-il encore, dans ces deux cas, d'adjonctions de Jung. Reste *Sen vous pour moy* d'Alanus qui, de même que les trois autres compositions de ce maître *(Alanus cum tenor ; Min herz* et *Min frou)* se rattache peut-être à une période intermédiaire entre la rédaction primitive et l'introduction, dans le manuscrit, des pièces en notation blanche (cf. les lettres A et M). Notons, à titre de confirmation, que l'on y rencontre des signes de mesure (cercles et demi-cercles) dans la partie de ténor.

Lettres v-w. — Rien d'anormal, à part l'intercalation (par Jung ?) d'un *Veni Sancte spiritus* en notation blanche, parmi les pièces en notation noire appartenant à la première rédaction. Le placement de ce morceau à cet endroit se justifie d'ailleurs par sa foliation, intermédiaire entre celle du précédent et du suivant.

En somme, il résulte avec surabondance de la confrontation de l'index alphabétique de notre manuscrit avec les diverses pièces auxquelles il se réfère, que le codex de Strasbourg offre deux grandes divisions, dont l'une a été rédigée vers le début, et l'autre vers le milieu du XVe siècle. Mais l'on peut admettre, d'autre part, en vertu de cette même confrontation, qu'un nombre restreint de pièces a dû y être inséré dans la période intermédiaire. C'est le cas, notamment, pour les morceaux en notation noire ou en notation noire et blanche

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pourvus de signes de mesure (1), pour une partie des pièces en notation noire mêlée de blanc (2), voire même pour une infime minorité de compositions en notation noire sans signe de mesure (3).

CHAPITRE III.

Analyse externe du contenu musical du manuscrit de Strasbourg, d'après la table thématique dressée par de Coussemaker.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le catalogue thématique de Coussemaker ne comporte, pour chaque composition, que l'incipit d'une seule voix, dans l'immense majorité des cas la voix supérieure. C'est là un désavantage évident au point de vue de l'identification de certaines pièces. Toutefois, pour le quart environ des morceaux contenus dans le manuscrit, cet inconvénient n'existe point, de Coussemaker les ayant reproduits intégralement dans sa copie.

Afin d'éviter des confusions, nous avons suivi fidèlement, dans notre analyse, l'ordre numérique adopté par l'auteur des *Scriptores*, nous réservant de signaler ses erreurs, ses doubles emplois, etc., dans la conclusion de cette étude.

Les difficultés qu'entraîne à l'heure actuelle la reproduction des citations musicales, nous ont amené à remplacer celles-ci par la simple indication de la succession des notes au moyen des vocables qui les désignent en français. Nous ne nous dissi-

(1) Ex. *Portugaler* de Dufay (notation noire); *De bon parole* de Nucella (notation noire et blanche).

(2) Ex. *E ardo*, d'Anthonius clericus apostolicus.

(3) Ex. *Bonjour tres bon an.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mulons pas l'insuffisance de ce procédé. Il faut reconnaître, néanmoins, que son utilité est réelle, en ce qu'il permet souvent de mettre le lecteur sur la voie d'une découverte (1). Au demeurant, nous sommes prêt à répondre, par l'envoi d'incipits musicaux *notés*, à toute demande qui nous serait adressée à cette fin, dans des cas donnés.

De Coussemaker avait rédigé, indépendamment de sa table thématique, un catalogue, par ordre numérique, des pièces contenues dans le manuscrit de Strasbourg. Nous avons pensé qu'il serait plus pratique de ne pas reproduire ce document tel quel, mais d'en reporter les indications dans l'analyse qui suit. Celle-ci sera complétée au moyen d'éléments empruntés, d'une part, aux pièces copiées *in extenso* par de Coussemaker, d'autre part, à la description du codex de Strasbourg qui figure dans la *Geschichte der Mensural-Notation* de M. J. Wolf, I, pp. 386 ss., et qui n'est à part les notes au bas de la page, qu'une reproduction fidèle de la notice de Reuss.

N° 1. — Salve Regina (*Salve regina misericordie*, d'après l'index de J. Wolf, I, p. 386).

Folio non numéroté ; 1 voix ; *notation neumatique allemande* (*Hufnagelschrift*), ; clef d'*ut* 4e ligne (2) : *la*, *si* (bémol ?), *la*, *sol*, *la*, *ré*, *fa*, *la*, *si* (bémol), *la*, *sol*.

Observations :

1) *Texte* : antienne très connue dès le XIe ou le XIIe siècle et

(1) Nous en avons fait l'expérience nous-même, non sans succès, en consultant les « incipits littéraux » contenus dans diverses publications modernes (par ex., le *Buxheimer Orgelbuch*, analysé par Eitner ; le ms. 213 d'Oxford, étudié par Stainer dans *Dufay and his contemporaries ;* etc.)

2) Les clefs indiquées sont celles qui figurent dans le catalogue thématique de Coussemaker, dans lequel la portée musicale est uniformément de 5 lignes, alors que dans le codex original elle est souvent de 6 lignes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore en usage aujourd'hui. *Mélodie*: appartient au Kyrie « orbis factor », nº XI du Kyriale vatican. Son adaptation au *Salve Regina* apparait comme un fait exceptionnel (Renseignements communiqués par le R. P. bénédictin Dom Joseph Kreps, de l'Abbaye du Mont César, à Louvain).

2) L'index alphabétique du Ms. attribue ce *Salve Regina* à *Heinricus de libero Castro* (Henri de Fribourg). (1) Il y a là problablement une erreur, provenant de la confusion qu'aura faite l'un des rédacteurs de l'index avec le nº 2 (voir ci-après). Il n'y a, d'autre part, aucun rapport harmonique possible entre le nº 1 et le nº 2, ce qui exclut l'hypothèse d'une combinaison entre eux.

Notons qu'*Heinrich von Laufenberg* est l'auteur d'une adaptation allemande du *Salve Regina*, qui débute ainsi :

Bis grüst, maget reine,
Künginn bist alleine,

et qui était appliquée, dans le Codex B. 121 de la Bibliothèque de Strasbourg, également détruit par le feu, en 1870, à une mélodie grégorienne en tout et pour tout semblable au thème ci-dessus. On peut s'en convaincre, en lisant la transcription de ce lied monodique dans l'annexe musicale nº IX de l'ouvrage de Ferd. Wolf: *Uber die Lais, Sequenzen und Leiche*, paru en 1841, à Heidelberg.

Si Heinricus de Libero Castro et Heinrich von Laufenberg n'étaient qu'un seul et même personnage, on pourrait s'expliquer que le rédacteur de ce passage de l'index ait attribué à Henri de Fribourg *alias* de Laufenberg, un morceau

(1) Plus exactement, il place au « fol. 1 » un *Salve Regina* de cet auteur. Or, comme il n'y a, au fol. 1, aucune pièce de ce titre, il faut bien admettre qu'il a voulu désigner le *Salve Regina* qui occupe le nº 1 dans le ms et qui figure sur le folio non numéroté précédant le véritable fol. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui avait fait, de sa part, l'objet d'une adaptation de caractère plus ou moins individuel. Mais rien n'est moins prouvé que l'identité de ces deux musiciens. La différence et l'éloignement de leurs lieux d'origine respectifs — Fribourg en Brisgau (ou Fribourg en Suisse ?) sont à une grande distance de Laufenburg (Argovie) — tendent plutôt à démontrer le contraire.

N° 2. — Tenor Heinrici de Libero Castro (non mentionné dans l'index alphabétique du manuscrit).

Folio non numéroté ; voix isolée dont de Coussemaker dit dans son index numérique : « On ne voit pas à quelle pièce ce ténor se rapporte » ; notation noire ; clef d'*ut* 4e ligne, *do*, *do*, *mi*, *mi*, *sol*, *la*, *sol*, *sol* (semibrèves égales jusqu'à cette dernière note), *sol*, *fa*, *mi*, *ré* ; probablement *tempus imperfectum*, *prolatio major*.

Observations :

1) Henricus de Libero Castro est, selon toutes probabilités, originaire de Fribourg en Brisgau, à moins que ce ne soit de Fribourg en Suisse (De Coussemaker dit simplement « Henri de Fribourg » dans ses *Harmonistes du XIVe siècle*, p. 13). Il n'est connu que par le ms. de Strasbourg, qui contient plusieurs de ses compositions (voir nos 55 et 138 ci-après). Se confond-il ou non avec Henri de Laufenberg ? C'est là une question que nous nous sommes déjà posée plus haut, sans pouvoir la résoudre avec certitude.

2) Cf. la 2e observation du n° 1 ci-dessus.

N° 3. — Dominus vobis cum (non mentionné dans l'index alphabétique du manuscrit ; d'après la description de Jung (dans Tarbé, *Philippe de Vitry*, 1850, p. 156 s.), les mots *Dominus vobiscum* étaient suivis de ceux-ci : *Sequentia sancti Evangelii secundum Mathaeum*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Folio 1 a ; 1 voix : *notation neumatique allemande ;* clef d'*ut* 4e ligne : *ré, fa, sol, la, la, la, la, sol (?), fa (?), sol.*

Observation :

Chant très fréquent dans la liturgie ; sans doute était-il suivi de « Sursum corde » etc., cas auquel il faudrait le considérer comme un chant solennel de la préface, assez particulier à l'Allemagne (Renseignement communiqué par le R. P. Dom. J. Kreps).

N° 4. — Kyrie (*Kyrie magne deus*, d'après l'index alphabétique du ms.)

Fol. 1 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* première ligne : *sol, la, si, do, la, do, si, la, sol, la ;* probablement *tempus imperfectum, prolatio major.*

Observation :

Ressemblance avec le supérius de diverses compositions du même texte, qui figurent dans les Codices de Trente (cf. *Denkmäler der Tonkunst in Oesterreich*, VIIe année, catal. thémat., n° 17, *Kyrie* de Jo. Braxatoris [Brasart ?], Cod. 87 ; n° 669, *Kyrie* anonyme, Cod. 89 ; n° 753, *Kyrie Magne Deus* anonyme, Cod. 89 ; n° 682, *Kyrie* de Toront, Cod. 89 ; n° 854, *Kyrie* anonyme, Cod. 90 ; n° 859, *Kyrie Magne Deus* anonyme, Cod. 90, etc. Cette ressemblance s'explique par le fait qu'à l'époque où le manuscrit de Strasbourg fut rédigé, il était d'usage général de concevoir le superius d'un fragment de messe ou de motet religieux comme la paraphrase mesurée et plus ou moins ornée d'une mélodie liturgique préexistante. De là, la difficulté presque toujours insurmontable qu'offre l'identification précise des pièces religieuse du ms. de Strasbourg, d'après le bref incipit du cantus noté dans le catalogue thématique de Coussemaker. Comme nous le verrons dans la suite, nous avons encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rencontré de nombreux cas d'analogie basée sur une communauté d'origine grégorienne ; et il est infiniment probable que si nous avions poussé notre enquête plus avant, nous en eussions trouvé plus encore. Mais ç'eut été là un travail fastidieux devant l'inutilité duquel nous avons reculé. Les exemples fréquents que nous ont fournis des recherches limitées suffisent, en effet, à confirmer le fait de l'usage constant, pendant la seconde moitié du XIVe siècle et la première moitié du XVe, de la paraphrase figurée, au *cantus*, de mélodies appartenant au répertoire du choral grégorien.

No 5. — SALVE MUNDI (*Salve mundi divina* dans l'index alphabétique du ms.)

Fol. 1 b ; 1 voix ; notation noire mesurée ; clef d'*ut* 1ère ligne : *do* (semibrève), *ré*, *mi*, *ré*, *do*, *si*, *ré*, *do*, *si* (minimes) ; mesure indéterminable d'après l'incipit.

Observation :

Dans l'index de Wolf, on lit : *Salve mundi Domina* (*op. cit.*, I, p. 386) ; d'après Jung (dans Tarbé, *Ph. de Vitry*, p. 156 s.), le texte serait : *Salve mundi domina, regine supernorum.*

No 6. — AVE REGIS FILIA (non mentionné dans l'index alphabétique du ms.).

Fol. 1 b ; 1 voix : notation noire mesurée ; clef d'*ut* 4e ligne : un bémol à la clef, pauses à concurrence de 4 brèves, *do*, *si*, *la*, *sol* (minimes), *fa* (semibrève) ; probablement *tempus imperfectum*, *prolatio minor.*

Observation :

Ave, regina filia, Maria, d'après Jung (dans Tarbé, *Ph. de Vitry*, p. 156 s.). Sans doute les mots *Ostende finaliter ob quam te rogamen* par où Jung fait débuter un morceau qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suit immédiatement l'*Ave Regina*, appartiennent-ils à ce dernier.

N° 7. — SALVE MATER JESU (*Salve noster (?) Jesu* et *Caciando pergustare* dans l'index alphabétique du ms.)

Fol. 2 a; 1 voix; notation noire mesurée; clef d'*ut* 1re ligne: *la, fa, la, sol, sol, la, sol, fa, mi, ré; tempus imperfectum, prolatio minor.*

Observations :

1) *Salve mater Jhesu Criste*, fol. 2 b dans l'index de Wolf (I, p. 386); d'après Jung (dans Tarbé, *Ph. de Vitry*, p. 155), la suite serait : *solo verbo concepisti.* — Sans doute faut-il rattacher à la même pièce les mots *In hac valle profunda*, que Jung indique comme le début de la composition suivante.

2) Cette pièce n'est autre que le supérius de la *caccia* du chantre pontifical N. ZACHARIAS, qui figure au fol. 17 b de Modène, Est. 568 et au fol. 2 a du Codex Squarcialupi, Florence, Pal. 87 (cf. J. Wolf, *op. cit.*, I, pp. 233, 234 et 336), et dans laquelle sont stylisés les cris du marché d'une ville italienne (cf. la transcription en notation moderne de J. Wolf, à la suite de son article *Florenz in der Musikgeschichte des XIV. Jahrhunderts*, dans les *S. M. B.* der *I. M. G.*, III, p. 618). Il est singulier que cette pièce ultra-réaliste ait servi de base à un travestissement religieux. L'original comporte 3 voix, dont les deux supérieures marchent en canon strict, selon les principes de la *caccia*. Le transcripteur du ms. de Strasbourg n'a noté qu'une seule voix, ce qui suffisait évidemment pour chanter la pièce en canon à 2 voix. Toutefois, à moins que les indications de Coussemaker ne soient incomplètes — ce dont on peut douter — rien n'indique, dans le Codex, que la pièce devait s'interpréter de cette façon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N° 8. – PATREM OMNIPOTENTEM, de PRUNET (indiqué de la même façon dans la table alphabétique du ms. ; *Patrem omnipotentem factorum celi*, fol. 3 b, sans nom d'auteur, dans Wolf, *op. cit.*, I, p. 386).

Fol. 3 a ; 4 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne : *la, si* (bémol sous-entendu), *la, la, sol, sol, fa, fa, mi, ré* ; *tempus imperfectum, prolatio minor.*

Observations :

1) De Coussemaker a reproduit ce Credo *in extenso* dans sa copie du ms. de Strasbourg (*sub* n° 1). C'est un long morceau, qui prend à lui seul 12 pages (texte complet aux 4 voix)

2) Jung (dans Tarbé, *Philippe de Vitry*, p. 156 s.) fait suivre le *Patrem*, (qu'il attribue faussement à Vitry) d'une composition qui débute par *Ex matre natus es de spiritu sancto.* Il prend évidemment pour un morceau séparé l'*Et incarnatus de spiritu sancto* du Credo de Prunet.

3) PRUNET est un musicien totalement inconnu. Dans sa copie de l'index alphabétique du ms., De Coussemaker a surmonté la première lettre de ce nom d'un B suivi d'un point d'interrogation. Cela fait naître l'hypothèse d'une identification avec un *Joannes Brunet* dont les archives du Vatican conservent un *Victimae paschali*, un *Veni sancte spiritus* et peut-être un *Ave Maria*, respectivement dans les codices 24, 46 et 45. Mais la date de rédaction de ces différents manuscrits (1re moitié du XVIe siècle) et les noms des musiciens qui y sont représentés nous amènent à croire que le Prunet du ms. de Strasbourg et le Brunet du Vatican sont deux personnages bien distincts, distants l'un de l'autre d'au moins trois quarts de siècle (cf. Haberl, *Bausteine für Musikgeschichte*, pp. 10, 19, 20, 119 et 120). Eitner (*Quellen-Lexicon*, v° *Brunet, Joannes*) considère Brunet comme ayant vécu au début du XVIe siècle ; mais cette affirmation semble ne reposer que sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la présence dans des mmss. de cette époque, des œuvres mentionnées ci-dessus.

N° 9. — O HO HO HO HO HO (encre rouge) VENARI NUNC (*Oho, oho* dans l'index alphabétique du ms.; *Oho, Venari nunc musica*, dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 7 a ; 3 voix ; *notation noire et rouge* ; clef d'*ut* 1re ligne : *do, mi, mi* - pauses – *do, mi, mi* — pauses (notation rouge) — *si, do, ré, mi, ré, do* (notation noire) ; mesure difficilement déterminable d'après l'incipit.

Observations :

1) Jung (dans Tarbé, *Ph. de Vitry*, p. 156 s.) donne cette version du texte : *Oho ! ho ! ho ! venari autem musicae.*

2) Il s'agit probablement d'une pièce pittoresque, dans l'esprit de la *caccia* italienne.

N° 10. – REX KAROLE, de PHILIPPUS ROYLLART (*Id.* dans l'index alphabétique du ms. ; *id.* dans l'index numérique de Coussemaker, sauf que *Royllart* y est remplacé par *Rayllart* ; dans l'index de Wolf, *op. cit.*, p. 386, on lit : *(Philippus Royllart) Rex Karole Iohannis genite*, fol. 7 v°).

Fol. 7 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne : *do, si, do, la, sol, fa, mi, fa ; tempus perfectum, prolatio minor.*

Observations :

1) Ce motet est reproduit *in extenso* dans la copie de Coussemaker (*sub* n° 2). Texte au *superius* seulement. Le ténor et le contraténor n'ont que le début : *Rex Karole.*

2) PHILIPPUS ROYLLART n'est connu que par cette composition, qui figure également dans le ms. de Chantilly, musée Condé, 1047, fol. 65 b. La version de Chantilly a 4 voix, comme l'affirme M. Fr. Ludwig (*SMB.* der *I.M.G.*, IV, p. 28 et VI, p. 612) et non deux seulement, comme le dit M. Wolf (*op. cit.*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I, p. 333), à savoir : un *cantus* et un *tenor* (qualifié de *solus tenor*) identiques à ceux de Strasbourg, un second *cantus* (sur les paroles *Leticie pacis concordie ac salutis humano generi*) qui n'existe point dans la version de Strasbourg, et un *contratenor* entièrement étranger à celui de notre ms. (vérifications faites d'après les incipits des quatre voix qu'a bien voulu nous communiquer M. G. Macon, conservateur du Musée Condé). — M. Wolf n'a pas vu que *Rex Karole* (fol. 65 b) et *Leticie pacis* (fol. 66 a) ne formaient qu'une seule et même composition, et en fait deux morceaux distincts à 2 voix chacun. La disposition des parties dans le ms. de Chantilly confirme l'interprétation à 4 voix :

Fol. 65 b	Fol. 66 a
[cantus] : *Rex Karole*	[cantus 2us] : *Leticie pacis*
Contra tenor [sans paroles].	Solus tenor [sans paroles].

(NB. — Le ténor et le contraténor font leur entrée ensemble, après 18 mesures de brève, pendant lesquelles les deux *cantus* chantent en duo.)

3) H. Riemann (*Handb.*, II, 1, p. 99), suppose, non sans vraisemblance, que le *Rowland* dont le ms. de Old Hall renferme un *Et in terra* (cf. l'incipit dans le catal. thém. de Barclay Squire, SMB. der I. M. G. II, 3, p. 358), pourrait bien ne faire qu'un avec Ph. Royllart.

4) Le roi Charles dont il est question dans ce motet est Charles V, dit le Sage (1364-1380), dont la bibliothèque contenait un grand nombre de morceaux de musique, comme il appert du catalogue qui en a été conservé (cf. Fr. Ludwig, *Die mehrstimmige Musik des XIV. Jahrhunderts*, *SMB. der I. M. G*, IV, p. 28 et, du même auteur, la critique de la *Geschichte der Mensural-Notation* de J. Wolf, dans les *SMB der I. M. G.*, VI, p. 612).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

5) *Rex Karole* est l'une des compositions auxquelles il est fait allusion par l'*Anonyme V*, dans son traité reproduit par Coussemaker, dans ses *Scriptores*, III, p. 396 (*Sic utuntur Galli in eorum rondellis ; loco minoris ponunt semibrevem punctatam .. Sic in illo magno moteto : Rex Carole invenitur expressum*). Malheureusement, l'auteur du traité s'abstient de citer les passages où cette règle est appliquée. — *Filipoctus de Caserta* parle aussi de cette composition, dans son *Tractatus de diversis figuris*, reproduit dans les *Scriptores*, III, pp. 118 ss. L'associant avec le motet *Tribum que non abhorruit* (nº 115 ci-après), il la considère comme un produit plutôt grossier de l'art des anciens maîtres. Comme Filipoctus a vécu vers la fin du XIVe siècle (cf. Wolf, *Gesch. der Mens. — Not.*, I. p. 345), il n'y a pas d'obstacle majeur à ce que sa critique s'applique au *Rex Karole* du ms. de Strasbourg, encore que l'association avec le motet *Tribum*, qui date de l'époque de Philippe le Bel (1285-1314) et qui est, par conséquent, beaucoup plus ancien, soit assez étrange, et, en tous cas, d'un sens historique plutôt négatif.

Nº 11. — VEXILLA REGIS (*Vexilla Christi* dans l'index alphabétique du ms. ; *Vexilla Christe* dans l'index numérique de Coussemaker ; *Vexilla Christi prodeunt*, fol. 8 verso, dans Wolf, *op cit.*, I, p. 386).

Fol. 8 a ; 1 voix ; notation noire mesurée ; clef d'*ut* 1re ligne : *do*, *ré*, *ré*, *la*, *si*, *do*, *ré*, *do*, *si*, *do* ; mesure difficilement déterminable d'après l'incipit.

Observation :

D'après Wolf (*op. cit.*, I, p. 386), on trouverait, sur le même folio, un texte débutant par *Firmantur pacis ordines*. Ces paroles sont étrangères aux différentes versions de l'hymne bien connu *Vexilla regis* (confirmé par le R. P. Dom Joseph Kreps).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si la pièce était écrite à 2 ou plusieurs voix, on pourrait légitimement supposer qu'il s'agit des paroles d'un ténor grégorien sur lequel serait construit le *Vexilla regis*. Mais elle ne comporte qu'une seule voix. Celle-ci emprunte-t-elle, pour y adapter le *Vexilla regis*, une mélodie liturgique débutant par *Firmantur pacis ordines ?* Cela n'est point impossible (cf. le nº 1 ci-dessus, dans lequel le *Salve Regina* utilise le thème d'un Kyrie). Remarquons toutefois que, d'après ce que veut bien nous communiquer le R. P. Dom J. Kreps, l'existence d'un hymne liturgique débutant par *Firmantur pacis ordines* est tout à fait problématique.

Nº 12. — Et in terra (non mentionné dans l'index alphabétique du ms.).

Fol. 9 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *la*, *si* (bémol sous-entendu), *la*, *sol*, *fa*, *mi*, *ré*, *do*, *si* (bémol sous-entendu), *la* ; probablement *tempus imperfectum*, *prolatio minor*.

Observations :

1) J. Wolf (*op*, *cit*. I, p. 386) indique (d'après Reuss) comme se trouvant au fol. 9 a : *(Guido Pictavensis) Inde* (?) *Henrico dimicat*. Il n'y a point trace de cela dans la copie de Coussemaker. Peut-être s'agit-il d'un texte sans musique ?

2) Ressemblance de cet incipit avec le début de divers autres *Et in terra* du XVe siècle (Exemples : *Et in terra* d'*Ugo de Lantins*, dans Oxford, can. 213, fol. 29 b ; *Et in terra* de *Dufay* dans Bologne, *Lic. mus.* 37 : nº 5 des œuvres de Dufay mentionnées par Haberl comme faisant partie de ce ms. ; cf. *Bausteine*, I, W. *Dufay*, p. 80, Breitkopf et Härtel, 1885). L'*Et in terra* anonyme qui occupe le nº 82 dans le codex de Strasbourg, débute par le même thème, autrement rythmé et légèrement varié. Il s'agit, à toute évidence, dans ces divers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cas, de la paraphrase d'un seul et même thème (Cf., à ce sujet, l'observation du n° 4 ci-dessus).

N° 13. — En très dous (*En tres dous*, fol. 10 a, dans l'index alphabétique du ms , *En très douls flous*, fol. 10 b, dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 10 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne : *do, la, si, la, sol, la, si, do, ré, mi, ré* ; mesure difficilement déterminable.

Observations :

1) Le début coïncide exactement avec celui de la pièce anonyme à 3 voix *En tes doulz flans plains de virginité*, qui figure au fol. 77 b du ms. Reina (Paris, Bibl. nat., f. fr. nouv. acq. 6771) (Vérifié par M. André Pirro) (Cf. J. Wolf, *op. cit.*, I, p. 263).

2) D'après une observation de Coussemaker, dans son index numérique, le texte français se borne aux quatre mots : *En très douls flous* ; mais au-dessus se trouvent des paroles latines commençant par *felix dei genitrix*, et se poursuivant jusqu'au bout du morceau. Il s'agit probablement là d'une adaptation latine du texte français original.

N° 13bis (1).— Sonorum Varietas d'Henrici (*Sonorum varietas*, d'*Heinrici*, dans l'index alphabétique du manuscrit ; même titre, sans nom d'auteur, dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 11 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *fa, fa, mi, fa, sol, la, sol, fa, sol, sol ; tempus perfectum, prolatio minor.*

(1) Afin d'éviter des confusions, il nous a paru plus pratique d'adopter, même avec ses erreurs, la numérotation de Coussemaker.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Observations :

1) Ce morceau est reproduit *in extenso* par de Coussemaker, *sub* nº 3. Le *discantus* seul est pourvu de paroles, le ténor et le contra-ténor se contentant de l'incipit *Sonorum etc.* Le texte est un éloge de la musique.

2) Il est malaisé de décider si l'auteur de ce morceau est *Heinricus Hessmann de Argentorato*, *Heinricus de Libero Castro* ou *Heinricus Lauffenbourg*, trois maîtres qui sont représentés chacun par au moins deux œuvres dans le ms. de Strasbourg. De Coussemaker incline à croire, dans ses *Scriptores* (III, p. XVI) que l'*Henricus* sans nom patronymique serait plutôt Henri Lauffenburg, le rédacteur présumé de la partie la plus importante du codex. Il y a là, en effet, une probabilité, assez lointaine, à vrai dire, de la certitude.

Nº 14. — Et in terra (non mentionné dans l'index alphabétique du ms.). Fol. 11 b ; 1 voix ; notation noire mesurée ; clef d'*ut* 4e ligne : *ré*, *ré*, *ré*, *ré*, *ré*, *ré*, *la*, *si* (bémol sous-entendu) *la*, *sol*, *fa*, *fa* ; mesure indéterminable.

Observation :

De Coussemaker remarque, dans son index numérique, que cette pièce est notée exclusivement au moyen de semibrèves « dont deux représentent une brève de 2 temps et trois une brève de 3 temps ».

Nº 15. La grant dolour.

Fol. 12 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne : *sol*, *fa*, *la*, *sol*, *ré*, *mi*, *do*, *fa*, *la*, *fa* ; probablement *tempus imperfectum*, *prolatio minor*.

Observations :

1) Le texte se borne à ces trois mots — Mlle E. Droz nous signale, d'après Eitner, *Bibl. der Musik-Sammelw.* qu'au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

16e siècle encore, on utilise un texte commençant par *La grant douleur* (cf. la chanson anonyme à 4 v. *La grant douleur que jay*, qui figure dans les *38 Chansons musicales* publiées en 1529, par Attaingnant.)

2) Il n'est pas impossible que le nº 121 du *Buxheimer Orgelbuch* (ms. musical 37:5 de la Bibliothèque de Munich), *Gragrandolor* soit une transcription pour orgue de ce morceau (cf. Eitner, « *Das Buxheimer Orgelbuch* », *Beilage zu den Monatsh. f. Musik-Gesch.*, 1888, p. 14). — L'incipit du *Bux. Orgelb.* qu'a bien voulu nous faire parvenir M. le Prof. W. Gurlitt, après l'avoir fait copier pour nous à Munich par M. N. Fétaz, n'est que médiocrement démonstratif à cet égard. Toutefois, il n'est pas absolument interdit de supposer que c'est bien le thème de Strasbourg qui se dissimule sous la figuration du *Buxh. Orgelb.*

Nº 16. — Salve celestis ros (*Salve celestis,* dans l'index alphabétique du ms.).

Fol. 12 b.; 1 voix; notation noire mesurée; clef d'*ut* 4e ligne: *ré, do, si* (bémol sous-entendu), *la, sol, fa* - pause de brève — *la, la, ré, la* ; mesure indéterminable d'après l'incipit.

Observation :

L'index de Wolf (*op cit.* I, p. 386) donne cette indication : fol. 12 r. *Salve celestis ros/Ave virtutum flos.*

Nº 17. — Volés scavoir de Merqs (L'index alphabétique du ms. n'indique pas le nom de l'auteur).

Fol. 13 a ; 3 voix ; *notation blanche* ; clef d'*ut* 1re ligne : 2 pauses de semibrèves — *do, do, ré, do do, si, la, sol, la, sol* ; *tempus perfectum, prolatio minor.*

Observations :

1) Reproduit *in extenso* par de Coussemaker *sub* nº 4. Le texte se borne (aux 3 voix) à l'incipit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

2) L'auteur s'identifie sans doute avec le NICOLAS DE MERQS ou de MERQUES, dont le ms. de Strasbourg contient trois autres œuvres (nos 124, 190 et 195), et avec le *N. de Merques* dont le Codex 92 de Trente contient 2 motets (nos 1415 et 1508 du catalogue thématique.) L'un des deux, le no 1415 (*Pange lingua*) est reproduit en notation moderne dans les *Denkmäler* autrichiens, XXVII, 1, p. 84.

Les mmss. de Trente renferment encore 6 compositions attribuées à un *Merques* dont le prénom n'est pas désigné. On pourrait les considérer en bloc comme étant l'œuvre de *Nicolas de Merques*, s'il n'avait existé, à la même époque, un *C. de Merques* dont les Codices de Trente contiennent 2 compositions (cf. *Denkmæler* autrichiens, VII, p. 27 ; l'une de ces pièces, *Vous soyez*, est reproduite en partition, *ibid.*, XI, 1, p. 91). Peut-être *N.* et *C. de Merques* étaient-ils parents ou, en tous cas, originaires de la même localité. Nous ne nous risquerons pas à essayer de déterminer quelle peut avoir été cette dernière : on peut toutefois conjecturer avec quelque vraisemblance qu'elle se trouvait en Belgique (Merckem, Merxem) (1) ou dans le nord de la France.

No 18. — AVE REGINA.

Fol. 13 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 3e ligne : *do, la, do, si, si, la, la, sol, sol, fa* (dièse sous-entendu ?) *sol* ; probablement *tempus imperfectum, prolatio minor.*

No 19. NE VOUS VOLLIÉS (*Ne nous volliés* dans l'index alphabétique du ms.)

Fol. 14 a ; 3 voix ; *notation blanche* ; clef d'*ut* 1re ligne : *sol*,

(1) De Coussemaker propose Merxem (*Les Harmonistes du XIVe siècle*, p. 13).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sol, mi, ré, fa, si bémol, la, la, si, do, ré; probablement *tempus perfectum, prolatio minor.*

Observation :

Le texte se borne à l'incipit.

N° 20. — ORGANIZANTER CONTINE (*Organisanter contine*, dans l'index alphabétique du ms.).

Fol. 14 a ; 2 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *fa, mi, ré, do, do, si, do, ré* — 2 pauses de brève ; mesure indéterminable d'après l'incipit.

Observations :

1) L'index de Wolf (*op. cit.*, I, p. 386) mentionne ce qui suit :

Fol. 14 v. Organizanter continue
Sto repleto flamine.

2) Il n'est pas impossible que le n° 20 ne forme qu'un seul motet à 3 voix avec le n° 21 ci-après. Les deux incipits s'accordent harmoniquement entre eux et l'index alphabétique du ms. ne mentionne pas le n° 21 (*Luceat laudis*). On pourrait toutefois alléguer, en sens contraire, la foliation respective de ces deux morceaux, qui est peu favorable à une exécution simultanée.

N° 21. — LUCEAT LAUDIS (ne figure pas dans l'index alphabétique du ms. ; *Luceat laudes* dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 15 a ; 1 voix ; notation noire mesurée ; clef d'*ut* 1re ligne: *fa, sol, la, sol, fa, sol, la, si, do* (précédé d'un bémol), *si, la* ; *probablement tempus imperfectum, prolatio major.*

Observation :

Cf. l'observation 2 du n° 20 ci-dessus.

N° 22. — AMOUR ME FAYT (*Amour me fayt*, fol. 14, dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'index alphabétique du ms. ; *Amour me fait*, fol. 15 b, dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 15 b. ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 3e ligne : *si* bémol à la clef — pause de brève — *do*, *si*, *la*, *sol*, *do*, *ré*, *do*, — pause de minime — *si*, *do*, *ré* ; *tempus imperfectum*, *prolatio minor*.

Observations :

1) D'après l'index numérique de Coussemaker, le texte français ne comporte que l'incipit, et on lit au-dessus : *Quam pulchra es*, *etc.* ; en marge se trouve le mot *Balladus*. D'après l'index de Wolf (*op cit.*, I, p. 386), le travestissement comporterait les paroles *Solem stella parit*, au lieu de *Quam pulchra es*.

2) Ce morceau est le même que la pièce à 3 voix *Amour me fait désirer*, qui figure au fol 57 b. du Codex Reina (Paris, 6771) (vérifié par M. A. Pirro) et au fol. 30 a du ms. 568, Bibl. Est., Modène. Ces pièces sont attribuées à *G. de Machault* par M. J. Wolf (*op. cit.*, I, pp. 261 et 336), comme s'identifiant avec le no 21 des *balades notées* de ce maître (Paris, ms. 22546 ; Wolf, *op. cit.*, I, p 161). M. F. Ludwig (*S M B. der I. M. G.*, VI, p. 611) conteste cette attribution, la suite du texte et la musique différant complètement de la ballade de Machault. Le no 22 du ms. de Strasbourg est donc une ballade anonyme.

(L'index de Wolf (*op. cit.*, I, p. 386) indique comme remplissant l'intervalle entre le fol. 15 b et le fol. 23 b., des « morceaux religieux sur des textes déjà cités ». L'inventaire qui suit va nous apprendre jusqu'à quel point cela est exact.)

No 23. — Tota pulchra (*Tota pulchra es* dans l'index alphabétique du ms. et dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 16 a ; 2 voix ; *notation blanche* ; clef d'*ut* 1re ligne : *do*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

si (bémol sous-entendu), *la* — pause de minime —. *ré*, *do*, *si* (bémol sous-entendu), *la*, *sol*, *fa* ; *tempus perfectum*, *prolatio minor*.

Observations :

1) Identité avec le *discantus* du *Tota pulchra* à 4 voix d'A. DE LANTINS, qui figure dans le Codex 37 du *Liceo musicale* de Bologne, nº 235, fol. 210 (vérifié par M. Vatielli) et avec le *Tota pulchra* à 3 voix d'ARNOLDUS DE LANTINS qui se trouve dans Oxford, Canonici 213, fol. 42 b (cf. l'index alphabétique dans Stainer, *Dufay and his contemporaries*, Londres, Novello, 1898). Notons aussi la ressemblance quasi absolue avec le *Tota pulchra es* anonyme, à 3 voix, qui figure au fol. 33 b du Cod. 2216 de l'Université de Bologne (cf. l'incipit dans Wolf, *op cit.*, I, p. 204, nº 53 du catalogue thématique). — Le fait que ce motet n'a que 2 voix dans le ms. de Strasbourg n'a rien d'anormal, à cette époque où la 3e voix et surtout la 4e étaient souvent considérées comme des adjonctions facultatives.

Nº 24. — FUYÉS DE MOY (*Fuiés de moy* dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 16 b; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *do*, *mi*, *do*, *si*, *do*, *la*, *si*, *do*, *mi*, *ré*, *do*, *si*, *la* ; *tempus imperfectum*, *prolatio minor*.

Observations :

1) D'après l'index numérique de Coussemaker, le texte se borne à cet incipit ; au-dessus se trouvent les mots *Quam pulchra es* ; en marge : *Balladus*. Il s'agit encore une fois du travestissement religieux d'une pièce profane.

2) Il y a concordance complète (sauf d'insignifiantes variantes de détail) entre ce *discantus* et celui du morceau anonyme *Fuiies de moy ami*, qui figure au fol. 82 a du ms. Reina, Paris 6771 (vérifié par M. Pirro ; cf. Wolf, I, p. 263) ; concor-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dance aussi, à un bémol près, affectant le premier *si*, avec le *superius* de *Fies de moy*, morceau anonyme à 2 voix, qui se trouve au fol. 7 b de Prague XI, E, 9 (vérifié par M. le Dr. L. Vycpalek ; cf. Wolf, I, p. 189).

N° 25. — Je cominez.

Fol. 17 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 3e ligne : *ré, mi, ré, do, ré, mi, ré, do, si, la ; tempus perfectum, prolatio minor.*

Observations :

1) Le texte se borne à l'incipit ci-dessus.

2) La comparaison avec le motet à 3 voix [*J*]*e comence ma chancon* du ms. d'Ivrée (fol. 61 b–62 a), d'après le catal. thém. de ce ms. que M. le Dr. Besseler a bien voulu nous communiquer, montre qu'il n'y a pas d'identification possible entre ces deux morceaux.

N° 26. — Onques ne fusi (*Onques ne fu*, dans l'index alphabétique du ms.).

Fol. 17 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne : *la* — pause de minime — *si, do, ré, do, si, la, sol, fa, mi*; probablement *tempus imperfectum, prolatio major.*

Observations :

1) Le texte se borne à l'incipit ; au-dessus : *O benigna*, indice d'un travestissement religieux.

2) Concordance absolue de ce *discantus* avec celui du morceau anonyme à 3 voix *Onques ne fu si dur*, qui se trouve au fol. 67 b du Codex Reina, Paris 6771 (vérifié par M. Pirro).

N° 27. — Questa fanciula (*Questa franciulla* ou *fianculla* dans l'index alphabétique du ms. ; *Questa fanciulla* dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 18 a ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *ré, do,*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ré mi, fa, mi, ré, do, ré, mi ; tempus imperfectum, prolatio major.

Observations :

1) Le texte se borne à l'incipit ; au-dessus : *est illa*, preuve d'un travestissement.

2) Il s'agit évidemment d'un morceau, si pas identique, au moins proche parent de la ballade à 3 voix de FRANCESCO LANDINO. *Questa fanciull' amor falla mi pia*, qui figure dans le Codex Squarcialupi, Flor. Pal. 87, fol. 138 a (Wolf, I, p 242), dans Florence, Panc. 26, fol. 23, (Wolf, p. 248) et dans Paris, fonds ital. 568, fol. 71 (Wolf, p 256).

Le Codex Reina (Paris 6771) contient, au fol. 85 a, un morceau anonyme à 2 voix, en partition, qui porte le titre *Qusta fanzolla* et qui paraît être une variation instrumentale de la ballade de Landino. Le *superius*, dont M. Pirro a bien voulu nous transcrire l'incipit, est, à toute évidence, une variation rythmique et figurative du *discantus* de Strasbourg : le *tempus imperfectum, prolatio major* y est transformé en *tempus imperfectum, prolatio minor*, et la mélodie y est sujette à des broderies qui multiplient considérablement le nombre des notes (cf. Wolf, I, p. 266 et F. Ludwig, *S M B.* der *I. M. G.*, IV, p. 53). M. Raugel reproduit les quatre premières mesures de ce morceau dans son livre *Les Organistes*, p. 30 (Paris, Laurens). Il le considère comme une transcription d'orgue, à 2 voix, de la pièce de Landino.

N° 28. — DICANT NUNC JUDEI.

Fol. 18 b. ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *fa, mi, fa, ré, ré, do, si, do* (dièse sous-entendu ?) *ré* ; mesure indéterminable.

Observation :

Le texte se borne à l'incipit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N. 29. — SANCTUS (*Sanctus de 6° tono*, dans l'index alphabétique du ms.)

Fol. 19 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 2e ligne : *fa*, *mi*, *ré*, *mi*, *do* — pause de semibrève -- *ré*, *mi*, *fa*, *sol* ; probablement *tempus imperfectum*, *prolatio minor*.

N° 30. — IMPUDENTER de PHILIPPUS DE VITRIACO (*Inprudenter* de *Philippus de Vitriaco* dans l'index alphabétique du ms. ; *Impudenter* dans l'index numérique de Coussemaker).

Fol. 20 b ; 3 voix ; notation noire ; clef d'*ut* 1re ligne ; *fa*, *fa*, *mi*, *ré*, *do*, *fa*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *la* ; *tempus imperfectum*, *prolatio major*.

Observations :

1) Reproduit *in extenso* par de Coussemaker, *sub* n° 5.

2) Style de motet : texte différent aux deux voix supérieures (la seconde débute par *Virtutibus*). Le ténor instrumental s'accompagne des mots : *Impudenter et ad virtutibus solus*.

3) Ceci est l'unique composition connue de Philippe de Vitry. Par là se confirme la donnée suivant laquelle le ms. de Strasbourg aurait effectivement contenu de la musique de ce grand théoricien (cf. Ludwig, dans *S M B. der I. M. G.*, IV, p. 26).

La première description du ms. de Strasbourg, faite par Jung en 1850 et reproduite dans Tarbé (*Les Œuvres de Philippe de Vitry*), attribue à Vitry 11 morceaux de notre codex. Nous avons vu, dans l'introduction de cette étude, qu'il y avait là une erreur flagrante, et que cet auteur avait, par surcroît, passé sous silence la seule composition qui fût vraiment de ce maître.

4) Cette composition se retrouve, anonyme, 1°) dans le 2e cahier du ms. d'Apt (cf. Gastoué, *Les anciens chants liturgiques des Eglises d'Apt et du Comtat*, dans la *Revue de chant*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grégorien, XI, 39, Grenoble, 1902-1903, et *La musique à Avignon et dans le Comtat du 14e au 18e siècle*, dans la *Rivista musicale italiana*, XI, 1904, pp. 265 ss. (v. spéc. pp. 267 et 289 s.); 2°) dans le ms. d'Ivrée, fol. 4 b et 5 a (cf. G. Borghezio, *Un prezioso codice musicale ignorato della Biblioteca capitolare d'Ivrea*... Ed. Vissio, Bene Vagienna, 1921 ; d'après les incipits copiés par M. le Prof. Borra et qu'a bien voulu nous transmettre M. le Chanoine Borghezio, il y a coïncidence entre les deux voix supérieures du Codex de Strasbourg et celles du Codex d'Ivrée ; en ce qui regarde le ténor, aucune vérification n'a pu être faite, la page où il se trouvait dans le ms. d'Ivrée ayant été arrachée.

M. Gastoué nous signale cette particularité curieuse, qu'à juger d'après les incipits, le *tenor* de Strasbourg serait une « basse continue » formée au moyen de la combinaison du du *tenor* et du *contratenor* d'Apt ; d'où résulte que la version d'Apt a 4 voix et non 3.

P. S. — Au moment où nous corrigeons les épreuves de ce travail, M. le Dr Besseler nous apprend qu'il a reconnu comme étant de Philippe de Vitry, deux autres compositions anonymes, qui figurent dans le manuscrit d'Ivrée et dans l'un des manuscrits de Cambrai, à savoir : *Vos qui admiramini* — *Gratissima* et *Cum statua Nabucodonosor* — *Hugo princeps* : ces deux pièces sont, en effet, citées dans un traité musical de l'époque comme étant de cet auteur.

CH. VAN DEN BORREN.

(à suivre.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Culte de Notre Dame

" op 't Stocxken " à Anvers

1474-1580

—

En l'année 1853, l'auteur d'Anvers à travers les Ages, publia une étude sur la primitive église de Notre-Dame d'Anvers, que l'on commença à démolir au 14e siècle, pour la remplacer par l'édifice actuel. Se basant sur des hypothèses, que le prestige des historiens locaux, Papebrochius, Dierckxsens, Mertens-Torfs et surtout l'autorité de Wichmans semblaient pouvoir dispenser de tout contrôle ultérieur, Génard édita sa monographie sous le titre: Onze Lieve Vrouw op 't Staeksken

A voir : A. Wichmans. Brabantia Mariana. Anvers, 1632. p. 290, 334. D. Papebrochius. Acta et Vita S. Norberti. Acta sanctorum Junii, I, p. 937. J.C. Diercxsens. Antverpia Christo nascens et crescens. Anvers 1773, T I, p.131. F. H. Mertens en K. L. Torfs. Geschiedenis van Antwerpen. Anvers, 1845-54, T. III, p. 23. (Hoefnagels, Gouy). Gilde van O. L. V. Lof. Anvers 1853. P. Genard. O. L. V. op 't staeksken. Anvers, 1853. P. Fr. Stephanus Schoutens. Maria's Antwerpen. Lierre s. d. p. 16. P. J. Goetschalckx. Geschiedenis van het Bisdom Antwerpen. Eeckeren Donck, 1915. T. I, p. 46. Aussi dans « Bijdragen tot de Geschiedenis van het Hertogdom Brabant ». T. VI, 1907, p. 111. A. Thijssen. De Eeredienst der H. Moeder Gods in de Hoofdkerk van Antwerpen. Turnhout 1911. T. van den Bergh. De Naam Antwerpen. Anvers, 1918, p. 61. E. van Heurck. Un Drapelet ancien de notre Dame d'Anvers, Anvers, 1924. Aussi dans : De Gulden Passer, T. II, 1924, p. 116.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

te Antwerpen. 1124-1481. Titre et contenu tendaient à faire accroire que la cathédrale avait, jusqu'à la fin du quinzième siècle, porté ce nom, qui, rattachant le culte actuel de la madone, dite Notre Dame d'Anvers, à des prodiges dont le sol anversois aurait été témoin au IXe siècle, auréolait du coup la Vierge miraculeuse du lustre d'une vénération millénaire.

La légende, telle que nous la retrouvons dans le Brabantia Mariana, relate, qu'après le départ des Normands, qui avaient incendié Anvers en 837, une statue de la Sainte Vierge fut retrouvée sur le terrain boisé où s'éleva plus tard l'église actuelle de Notre Dame. Des mains pieuses fixèrent au tronc d'un des arbres l'image de Marie, qui ne tarda pas à manifester sa vertu miraculeuse. Appelée par les habitants : « Onze Lieve Vrouw op 't Stocxken », Notre Dame à la Tige, cette statue devint l'objet d'une vénération toute spéciale et l'endroit où elle se dressait un lieu de pèlerinage réputé. Bientôt l'on vit s'élever à l'endroit, que la Reine du ciel avait choisi pour répandre ses bienfaits, une modeste chapelle. Ce fut dans cet oratoire que se retirèrent en 1124 les chanoines séculiers de l'église Saint Michel, quand le chapitre céda sa collégiale aux disciples de Saint Norbert en reconnaissance du zêle qu'ils avaient mis à combattre l'hérésie de Tankelm. C'est alors aussi que la chapelle fit place à l'église romane, dont le sceau du doyenné d'Anvers conserve une grossière image. La nouvelle église continua à porter le nom de sa devancière et s'appela, à cause de l'image miraculeuse qu'on y vénérait, l'église de Notre Dame op het Stocxken, appellation dont hérita la cathédrale actuelle. La construction de l'église romane coïncida avec la consécration de la ville à la Sainte Vierge Marie, et de cette façon le culte de Notre Dame op het Stocxken fut le point de départ de la dévotion toute spéciale

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'à travers les siècles les Anversois vouèrent à la Reine des cieux. (1)

Non content d'avoir découvert la représentation de l'ancien sanctuaire, Génard crut pouvoir affirmer en outre que la madone assise de l'ancien sceau du chapitre est la reproduction de la statue miraculeuse que l'on vénérait sous le vocable de « Onze Lieve Vrouw op 't Stocxken ». (2)

Parmi ces allégations celle de l'existence d'un culte rendu à notre Dame à la Tige, pendant les siècles qui précèdent le quinzième est non seulement absolument gratuite, mais même en contradiction flagrante avec les documents conservés aux archives de notre cathédrale. L'époque de la publication de la monographie était encore celle où, surtout les historiens locaux, prétendaient réduire l'étude de l'histoire à la connaissance des assertions de ceux qu'on regardait comme des autorités, sans permettre de contrôler le poids de leurs arguments. Or toutes ces autorités, à l'exception de Scribanius, abondaient dans le sens de l'auteur. Si Génard s'est trompé, la faute en incombe à Dierckxsens et surtout à Wichmans, ou plutôt à ces idéologues d'humanistes anversois dont les savantes élucubrations créèrent le temple de Mars et celui de Vénus, remplacés plus tard par l'église de Saint Michel et par celle de Notre Dame. (3) Il est certain que, déjà en 1595, une partie de la population anversoise, ainsi que certains membres du clergé de la cathédrale rattachaient l'origine de cette église à la légende de Notre Dame op Stocxken, que le

1) Wichmans. Brabantia Mariana. Anvers, 1632. p. 338.

2) P. Genard. O. L. V. op 't Staeksken te Antwerpen. Anvers, 1853. p. 60.

3) L. Van Caukercken et autres. Voyez : Genard. Anvers à travers les âges. Bruxelles, s. d. T. I, p. 21.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Brabantia Mariana relate. Un billet du doyen Masus le prouve. (1)

Mais Wichmans, en parlant des manifestations du culte Marial d'Anvers, ne s'est pas contenté d'exposer sans plus ce que la tradition populaire rapportait, il a voulu en faire de l'histoire, et prouver la véracité de ses assertions. « Voici, dit-il, ce qu'une tradition constante atteste. A cause des multiples miracles qui jadis se succédaient sans interruption, l'affluence des étrangers fut si considérable qu'une des rues voisines de l'église fut nommée, dans le lointain passé « ab antiquo », de Pelgrimstrate. Dans cette rue et dans les rues adjacentes, l'on construisit des établissements pour héberger les innnombrables pèlerins et là, où se dressent encore de nos jours les établis des marchands d'objets de piété, s'élevaient, à l'usage des pèlerins, des restaurants appelés « Cabaretten ». (2) En outre, argument auquel Wichmans n'avait pas songé, mais que Papebrochius donne dans ses Annales Antverpienses, une maison s'élevant entre la rue des Pèlerins et la rue Haute s'appelait « de Cluyse ». C'était là que demeurait probablement l'hermite qui, en l'honneur de la Sainte Vierge, y menait une existence retirée, vivait des

1) Item is geordonneert bij den heere vanden capittel van den heer thresorier ende die van de fabrique ..... Ten sesten te sien setten eenighe memorie voor den pilaer van den outaer van die hoveniers, tot een gedenckenisse van die plaetse van devotie die daer ploch te wesen (hetwelck is geweest de eerste fundatie van dese kercke) waer uyt is gecommen den oorspronck van deser kercke. *Notula descripta a Domino Decano Masio*. 1595. Archives de l'Eglise de Notre Dame. Capsa 14 Dominorum n° 37. Thesauria. (Les mots entre parenthèse ont été barrès et remplacés par ceux qui suivent dans le texte).

2) Wichmans. op cit. p. 339.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aumônes des pèlerins et desservait la chapelle primitive de Notre Dame. (1)

Malheureusement pour ces auteurs, les archives fournissent des renseignements contradictoires concernant la rue des Pèlerins. Elle fut percée, en 1534, à travers le terrain d'une hôtellerie qui s'appelait « De Pelgrim » et qui donna son nom à la nouvelle rue. (2) L'histoire de l'hermite est une hypothèse toute gratuite ; les maisons portant au moyen-âge l'enseigne « De Cluys » ne sont pas plus d'anciens hermitages, que les maisons nommées « De Wildeman » n'ont été des demeures d'êtres humains de cette catégorie. Tout comme à Bois-le-Duc, à Tirlemont, à Diest, à Léau et dans d'autres localités du Brabant, la « Confraternitas Beate Marie Virginis », (3) qui à Anvers s'appelait « De Gulde van Salve Regina », avait, déjà à la fin du quatorzième siècle, fait de l'église cathédrale, où elle avait son siège, le but de pèlerinage qu'elle était au 17e et 18e. Les étaux, qui du temps de Wichmans se dressaient à certaines époques de l'année dans les parages précités, ne sont pas nécessairement en connexion avec le culte de Notre Dame op 't Stocxken.

Une inscription que Diercxsens, Papebrochius et Wichmans nous ont conservée, si elle possédait la valeur qu'à première vue on serait tenté d'y attribuer, fournirait un argument plus

1) AUGUSTIN THYS. Historiek der Straten en openbare Plaatsen van Antwerpen. Antwerpen 1893. p. 333, 334.

2) PAPEBROCHIUS. Annales Antverpiennes. Anvers 1845. p. 101. Voyez pour la maison De Cluys : Recueil des Bulletins de la Propriété publiés par le Journal « l'Escaut » d'Anvers. XII. 1880. p. 77.

3) L. PHILIPPEN. De « Confraternitates Clericorum et sacerdotum B. M. V. » en de wonderdadige Mariabeelden. Handelingen van het Vlaamsch Maria Congres. Bruxelles 1921. Tome II, p. 80.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ONZE LIEVE VROUW OP 'T STOCXKEN.

Cuivre du XVIIe siècle. Original aux archives de la chapelle de la Vierge de l'église de Notre Dame d'Anvers. — Cliché de la collection Emile van Heurck, Anvers.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sérieux en faveur de l'antiquité du culte en question. Un tableau appartenant jadis à la cathédrale d'Anvers et conservé actuellement aux archives de la ville, porte les vers latins qui suivent :

Undecies centum ductis et sex quater annis
Virginis a partu conciliante reum ;
Burchardus praesul haec atria nec minus aram
Sacravit medium quae tenet ecclesiae.

(Onze cents ans et six fois quatre ans après l'enfantement de la Vierge qui réconcilia l'homme coupable, l'évêque Burchard consacra ce bâtiment, ainsi que le maître-autel de l'église.)

« *Den autaer van Ons L. Vrouwe op Stoxken is geweyt anno 1124 door Burchardus Bischop van Cameryck* ».

Malheureusement l'histoire du tableau n'est pas de nature à lui donner la valeur documentaire voulue. Vers 1625 Aubert le Mire fit peindre un panneau portant l'image de Notre Dame op 't Stoxken ainsi que les inscriptions précitées. Il emprunta les vers latins, à la Description des Pays Bas, de Guiccardini, comme il l'écrit lui-même. (1) Quant à cet écrivain italien, il n'en fait pas connaître la provenance ; il se borne à les faire précéder de la mention : « On trouve des vers qui s'accordent avec les mémoires du docte Pierre Gilles, greffier ; ces derniers fournirent à Guiccardini la date de la construction de

1) Anno 1625 mense Octobri reposita est tabula altaris a Francisco Floropicta, ad aram Deiparae ad Arborem, op 't stoxken, jussu Du Terne Thesaurarii picta : cui post appingi curavimus istos versiculos, (les vers : Undecies centum ductis etc.) ex Lud. Guicciardino.

Miraei. Opera Diplomatica. Louvain, 1723. T. I, p. 86 nota 1.

Papenbrochius dans ses Annales Antverpienses. Anvers, 1845. T. II, p. 181, fait de cet épigramme : antiquos versus, jam olim ibi descriptos, rursumque aureis characteribus ad latus altaris depictos.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'église. (1) Comme le savant géographe, contre son habitude, ne mentionne ni l'auteur ni la provenance du texte cité, et que le style de ce texte trahit l'époque de la Renaissance, on peut conclure que ces vers constituaient une de ces épigrammes anonymes qui circulaient dans les cercles des humanistes Anversois. En tous cas le texte latin ne fait aucune allusion au culte de Notre-Dame op 't Stocxken.

Génard prétend en outre que l'autel « Beatae Mariae Virginis juxta turrim » mentionné en 1290, n'est autre que l'autel de Notre Dame op 't Stocxken, dont le culte aurait donc existé déjà à la fin du treizième siècle. (2) Dans son « Sint Huibrechts-gilde » M. E. Geudens a démontré que cette opinion est erronée et que l'autel « B. M. V. juxta turrim » est l'autel « Beate Mariae novi operis », celui de la chapelle du « O. L. V. Lof ». (3) L'autel de Notre Dame op 't Stocxken se trouvait plus loin. Il était accolé à la seconde colonne de la nef centrale, c'est à dire à celle qui, du côté septentrional, fait suite à la colonne d'intersection du transept et de la nef. (4) En somme : aucune preuve historique, rien que de la légende ! Aussi malgré l'aveugle confiance avec laquelle la plupart de nos

1) Le chœur et compaignie des chanoines de ceste belle et somptueuse Eglise (selon que j'ay recueilly d'aucuns memoires du tres docte citoyen, Pierre Gilles Greffier de ceste ville) fut érigé et fondé l'an mille cent vingt et quatre ; et au mesme temps fut dediée et consacrée l'Eglise par Burchard Evesque de Cambray.... et sur ceste institution, & sacre on trouve des vers, qui s'accordent avec les memoires susdites : et voicy que disent les vers : Undecies centum ductis etc. Description de la cité d'Anvers par Messire Louis Guicciardini .... Traduction de Belleforest. Anvers, 1920, p. 46.

2) Genard. O. L. V. op 'i Staeksken te Antwerpen. Anvers, 1853, p. 58.

3) Edm. Geudens. Het St-Hubertusgild en zijne genooten in de Onze-Lieve Vrouwenkerk te Antwerpen. Anvers, 1921, p. 14.

4) Acte du 29 Mai 1537. Voir Annexes n° 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

historiens locaux ont accepté ces données légendaires, les plus anciens — ceux du 17e siècle — ne semblent pas avoir été unanimes à croire au récit, que l'auteur du Brabantia Mariana a reproduit. Les termes dans lesquels Grammaye et Scribanius s'expriment font supposer l'existence d'une controverse relative à la question des origines du culte marial à Anvers. (1)

Malgré les tentatives pour donner un aspect de véracité à une légende créée par l'imagination populaire ou, ce qui est plus probable, forgée par les idéologues Anversois de la Renaissance, Génard n'a donc pas réussi à remédier à l'absence complète de valeur historique que le récit de Wichmans partage avec les deux autres légendes qui, elles aussi, s'attachent à retracer les origines du culte rendu à Notre Dame d'Anvers.

Une de ces légendes, recueillie par Wichmans lui-même, fait trouver la statue de Notre Dame op 't Stocxken sous le

1) Cathedralis Antwerpiensis.... inscripta est Virgini Matri, cujus Icunculam referunt post recessum Normannorum inter suburbani pomaerii arbores repertam, multisque nobilitatam miraculis, dictamque vulgo Mariam ad arborem. Haec inquam referunt quoad Augustissimi hujus Templi redivivi initia, de quibus ut nihil controvertam hoc certo et didici et docere possum, jam inde ab annis retro quadringentis locum hunc a peregrinis frequentari et cultui Mariano solenniter dedicatum fuisse J. B. Gramaye. Antverpiæ Antiquitates. Louvain-Bruxelles 1708, p. 14.

Quale per incertam Lunam, sub luce maligna est iter in silvis ; tale hic mihi, si ab origine prima eruenda et narranda singula.... Fama tenet fuisse hic sacellum Divae Matri sacrum, et 400 annis claruisse miraculis frequentibus et magnis; quin et perseverasse prodigia in annum MDXXXIII cum incendio Ecclesia periit, que ut primum urbi reddita est post immanes cincres, reddita et prodigia esse : paullatim tamen refrixisse, fiducia labente..... Ego tamen nihil in hac re audentius affirmo ; nec ausim in tot aetatum decursu, certioribus destitutus. Caroli Scribani. Origines Antverpiensium. Anvers, 1610, p. 80.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

règne de Godefroid de Bouillon en 1096. Godefroid fut redevable à cette Vierge miraculeuse de la prise de Jerusalem et de son élévation au trône de la terre sainte. Godefroid le Barbu construisit, en l'honneur de cette madone, l'église de Notre-Dame, que Burchard consacra en 1124. En 1348, la dévotion des Anversois s'étant refroidie, Marie apparut à une pieuse femme. nommée Soetken, et chargea celle-ci de transporter la statue vénérée à Bruxelles, où elle fut déposée et honorée en l'Eglise du Sablon. Les Anversois firent alors de la statue actuelle de Notre Dame d'Anvers l'objet de leur vénération. (1) L'histoire de Soetken se retrouve dans le « Novale Sanctorum » de Gielemans, mais il s'agit là d'une statue indéterminée, honorée dans une église d'Anvers également indéterminée. (2)

1) Memoria miraculosæ imaginis B. Virginis ad stipitem quæ Antverpiæ inventa est tempore invictissimi Principis Godefridi Bullonii, Ducis Lotharingiæ, Brabantiæ, Marchionis Sacri Imperii, anno 1096. Per quam magna cum victoria coronatus est Rex Ierosolymorum anno 1099. Per quam aedificata est summa Ecclesia Antverpiensis a Godefrido Lovaniensi Barbato, Duce Lotharingiœ et Brabantiæ, consecrata a Reverendissimo D. Burchardo an. 1124. Quae imago adverso flumine Bruxellam delata est a Beatrice Soetkens, ac deinde a Senna fluvio ad Ecclesiam in Sabulo, per Joannem III Brabantiæ Ducem, et Henricum Ducem Limburgensem, Mechliniæ Dominum, anno 1348 solenni pompa transportata. WICHMANS. Brabantia Mariana. Antverpiæ 1632, p. 293.

2) Igitur circa annum Domini M^mCCC^m quadragesimum octavum, cum dominus Johannes, dux Brabantiæ tertius huius nominis obtineret principatum, exstitit in ecclesia quadam Antverpiensi imago gloriosœ virginis Dei genetricis Mariæ, quae ob nimiam vetustatem deserta nullam ab incolis obtinuit venerationem. Erat autem in eadem civitate mulier quædam Beatrix Soetkens nuncupata, etc. *Narratio quomodo imago gloriosœ virginis Maria perducta est Bruxellam et collocata super Sabulnm « Ex Novali Sanctorum »*. Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans. Bruxelles, 1895, p. 363. WICHMANS doit son récit au Chronicum Bethleemiticum de PIERRE IMPENS, qui l'emprunta à Gielemans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La troisième légende diffère notablement des deux premières et n'a pas pour point de départ le culte de Notre Dame op 't Stocxken.

En l'année 1371 deux statues de la Sainte Vierge furent emportées par le courant de l'Escaut et flottèrent le long des quais du port d'Anvers. Des pêcheurs les ayant remarquées en retirèrent une de l'eau ; mais dès que la statue eut touché le sol Anversois, on essaya en vain de la faire quitter cette terre de prédilection, et ni chevaux, ni force d'autres instruments, comme le dit le texte du 18e siècle, ne parvinrent à l'arracher de l'endroit que la Mère de Dieu voulait honorer d'une protection spéciale. L'on réussit cependant à placer la statue dans la chapelle de Notre Dame dont on avait commencé la construction en 1352 et dont l'achèvement date de 1424. L'image miraculeuse fut cachée pendant les troubles iconoclastes de 1585 à 1587 et ramenée solennellement à la cathédrale en cette dernière année. C'est après cette cérémonie que Marie fut proclamée patrone de la ville d'Anvers. (1)

1) *Maniere op de welcke het beeldt van de Alderheylighste Moeder Godts Maria te Antwerpen ghecomen is·*

Dit beeldt, 't zij door hemelsche, of menschelyke schickinge is, in het jaer 1371, met noch een ander Marienbeeldt, de Schelde comen afdryven, ende soude lightelyck dese stadt sonder gesien te worden, voorbygedreven hebben. ten ware (soo ick meyne) dat het door den Goddelycken wil, ende schickinge gesien, ende gevischt en was geweest : dogh aengesien, dat die, de welcke dese twee Beelden gevischt hadden, deselve hebben meynen voorder te vervoeren (als zijnde misschien vreemdelingen naer hunne stadt) soo en hebben sy evenwel dese hunne meyninghe, niet konnen uytvoeren, onaengesien oock alle geweldt van peerden, ende andere instrumenten dewelcke sij, tot dien eynde, gebruyckt hebben. Hetwelck mij, des te meer, gelooven doet, dat dit beeldt niet door menschelycke, maer door eene hemelsche schickinge, hier is aengesonden, opdat wij door de voorspraeck van de Alderheiligste Moeder Gods Maria, door dit beeldt verbeeldt, ende hier 't zedert dien tijdt, met grooten

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ces légendes se valant mutuellement, les défenseurs de l'autorité de la tradition populaire prétendront-ils que les données de chacune des trois correspondent à la vérité objective?

* * *

En fait d'arguments possitifs, nous trouvons un texte d'importance capitale, dans la chronique du notaire Bertrin. Le texte est emprunté à une chronique du chanoine Snijders, rédigée au commencement du 17e siècle ; le texte est conçu en ces termes :

Anno 1474, Notre Dame op 't Stocxken commença à faire pour la première fois des miracles dans la cathédrale d'Anvers, miracles qui furent alors divulgués pour la pre-

iver gedient, ende met costelyck ciraet ende juweelen verryckt, op het prachtighste souden vereert, bejonstight ende geholpen worden.

Dit wonderlyck beeldt van Maria, is dan eyndelyck van het jaer 1585 twee jaeren lanck, dat is tot den jaere 1587 om de woedende beeldtstorming verborgen, ende (volgens het algemeyn gevoelen) gemetst geweest tusschen twee mueren ; om het selve te behoeden tegen de dulle raserney der beeldtstormers ; dogh naer twee jaeren, weder gesocht en gevonden zynde. is, met lof en eere wederom hersteldt, op sijne voorige plaetse, van waer het is vervoert, ende met groote pracht gesteldt in onse Lieve Vrouwe Kercke, de welcke begonst is opgebouwd te worden (want het voortijdts maer een capelle was) in het jaer 1352, ende voltrocken in het jaer 1424. Naer welcken tijdt de Alderheylighste Moeder Godts Maria, is aengenomen tot Patroonersse van dese stadt : om welcken solemnitijt te vervoorderen, dese twee hondert vyftigh jaarige Jubilé biunen Antwerpen sal verthoont, ende op het praghtighste voorgesteldt worden, aen alle nieuwsgierighe liefhebbers tot meerder eere Godts ende luyster van syne Alderheylighste Moeder Maria. — **250 Jaerighe Jubel-Feest van den dienst der H. Moeder Godts Maria Patroonersse deser stadt ingestelt in 1478, verthoont binnen Antwerpen, te Antwerpen, by J. B. van de Cruys, in de Cammer-straet, in de schilt van Keulen (1728)** page 9. Un exemplaire se trouve aux archives de la Chapelle de Notre Dame de la Cathédrale, liasse n° 45.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mière fois : Anno 1474. Doen begonst Onse Lieve Vrouwe op Stocxken tot Antwerpen in de hooftkercke eerst miraculen te doen die men doen eerst openbaerde. (1) Papenbrochius a connu ce texte et lui fait dire : En 1473 la statue de Notre Dame op 't Stocxken, faisant de grands et de multiples prodiges, fit éclore une nouvelle ferveur des citoyens pour le culte de cette Vierge miraculeuse, et la chronique de Snijders ajoute que l'année suivante ces miracles furent rendus publics pour la première fois, c'est à dire publiés après un examen solennel et juridique. (2)

D'après la chronique precitée le culte de Notre Dame op Stocxken ne daterait donc que de 1474.

En règle générale nous n'attachons aucune valeur à une assertion non étayée de preuves, provenant d'un chroniqueur, à moins que ce chroniqueur ne soit comtemporain du fait cité et en plus un contemporain pouvant être exactement informé concernant ce fait précis. Nous aurions agi de même avec l'assertion du chanoine Snijders, si les archives de la cathédrale n'avaient fourni la preuve de la véracité de son allégation.

En effet, on chercherait vainement dans les riches archives de la cathédrale ou des autres dépôts Anversois, une pièce antérieure au quinzième siècle qui mentionne une chapelle, une église ou une statue miraculeuse de Marie portant à Anvers le nom de Onze Lieve Vrouw op 't Stocxken. Bien

1) G. van Havre : Chronijck der stadt Antwerpen toegeschreven aan den Notaris Geeraard Bertryn. Antwerpen 1879, p. 18 : Anno 1474 — Doen begonst Onse Lieve Vrouwe opt Stocxken tot Antwerpen in de hooftkercke eerst miraculen te doen die men doen eerst openbaerde.

Voyez : Papebrochius. Annales Antverpienses II, p. 145.

2) Papebrochius : Annales Antverpienses. II, p. 145.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus, les documents prouvent l'origine relativement récente de cette dévotion. Les archives de la cathédrale conservent une série quasi complète des comptes de l'église de Notre Dame. Cette série commence par les comptes de 1430-31. Dans ces comptes l'on renseigne exactement chaque année les dévotions qui existent en l'église, et cela pour faire connaître le montant des offrandes. Ils mentionnent le saint Prépuce, la colonne de la flagellation, les offrandes à la Vierge de la procession, etc. etc. Or, aucun des 42 comptes qui précèdent le compte de 1473-1474 ne mentionne la dévotion de Notre Dame op 't Stocxken, ni le moindre poste qui puisse en faire soupçonner l'existence. Mais voilà que les comptes de mars 1473 à mars 1474 parlent pour la première fois d'un bloc ou tronc de : Onzer Vrouwe op Stocxke. Les comptes de cette année ne mentionnent qu'un produit de 2 livres et de dix écus. (1) Dans le compte de l'année suivante ces offrandes à Notre Dame op het Stocxken rapportent du 22 Janvier 1474 — c'est à dire 1475 nouveau style — au premier mars 1475-1476 n. s. — la somme très importante de 150 livres 10 écus 9 deniers. (2) Le 22 janvier 1475, nouveau style, doit avoir été une date d'importance dans l'histoire de Notre Dame op het Stocxken. Mais nous ne saurions déterminer quel événement a donné lieu à cette éclosion de grande dévotion. L'année 1475

1) Ontfaen van den blocken ende diversche dinghen.

Item onser vrouwen bloc op t stoxken. ij lib. x st.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1473-1474, fol. 11.

2) Item ontfaen van onser liever vrouwen op t stocxken van den xxij ste daghe in Januario als men screef lxxiiij tot den yersten daghe van Meerte als men screef lxxv dat comt tsamen cl libr. x st. ix den.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1474-1475, fol. 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ONZE LIEVE VROUW OP 'T STOCXKEN.

Tableau peint par ordre d'Aubert le Mire, en 1625, actuellement aux archives de la ville d'Anvers.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fut l'année où le pape Sixte IX proclama le sixième jubilé, le premier des jubilés qui, d'après la réglementation introduite par Paul II en 1460, devaient être célébrés à chaque vingt-cinquième année de siècle. C'était donc une année où la vie religieuse se manifesta avec une intensité plus grande que de coutume. Après 1474 les postes concernant les offrandes et les dépenses du culte de Notre Dame op 't Stocxken, reviennent annuellement jusqu'en 1580. Après le rétablissement de la religion catholique romaine, en 1585, toute mention d'honneurs rendus spécifiquement à cette Vierge miraculeuse disparait définitivement des comptes, et si exceptionnellement le nom reparait encore plus tard, ce n'est plus que comme souvenir du passé, ou pour désigner l'autel qui fut témoin de la splendeur d'une dévotion disparue, qui avait fleuri de la fin du quinzième siècle jusqu'à la fin du seizième.

*
* *

Le sens du vocable *op 't Stocxken*, n'est pas très clair; au au moyen âge ce mot avait de multiples significations. Le tableau de Miræus (1) et une ancienne gravure représentent la Vierge debout sur une espèce de pieu. (2) La verrière de la cathédrale, dans le cas où elle représente l'image de Notre Dame à la Tige, place la statue contre le tronc d'un arbre dont tout le feuillage est visible. Mais ne s'agirait-il pas ici de Notre Dame de Montaigu plutôt que de la madone Anversoise? Notre Dame de Montaigu avait sauvé Anvers de la peste en

1) Conservé actuellement aux archives de la ville d'Anvers et reproduit dans la présente. Voyez : *Inscriptions funéraires de la Province d'Anvers*. Anvers, 1856. Tome I p. 194.

2) Voyez la reproduction. Le cliché a été gracieusement prêté par l'éminent folkloriste M. E. van Heurck, anquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1603; en son sanctuaire un ex-voto attestait la gratitude de la ville; (1) et l'inscription « Virgini potenti perigrini in patria », serait moins énigmatique. Les documents latins traduisent le vocable par *Virgo ad stipitem, ad arborem, ad truncum.* La ruelle appelée actuellement « Quinten Metsys doorgang » se nommait jadis de « Staecxkens » à cause de la palissade qui entourait les terrains appartenant à la cathédrale. (2) On serait tenté de chercher une connexion entre la Vierge miraculeuse et les poteaux, dont se composait l'enceinte, si l'hypothèse n'était pas toute gratuite, et si stock et staeck n'étaient pas deux vocables trop dissonants pour qu'ils puissent désigner, dans le patois Anversois de la même époque, le même objet.

En tout cas le stocxke était un objet sculpté. Dans les comptes qui mentionnent pour la premiere fois le culte de Notre Dame à la Tige, on trouve qu'en 1473-74 le sculpteur Jean Vorspoel fit le « Stocxken daer onze Vrouwe op staet » et que Jean Joes fabriqua des « boemkens » ou petits arbres, qui entouraient probablement la statue miraculeuse. (3) En 1475-76 l'orfèvre Jean Bauwens reproduisit en argent la statue miraculeuse. Cette reproduction était munie d'une anse et d'une chaîne d'argent pour prévenir toute disparition. (4) En 1477-78 il

1) WICHMANS, op cit. p. 350.

2) E. GEUDENS. Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen, Brecht-Donck 1902, 1913. I p. 143, 144 note 3 ; II p. 178.

3) Item Jan van Vorspoel van den stocxken te maeken daer onse Vrouwe op staet daer aene verdient x st.

Item Jan Joes vande boemkens te maeken vij st.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1473-1474, fol. 18.

4) Item Jan Bouwens, silversmit heeft verdient aen een silveren beelde van Onser Vrouwen op tstocxken, met handhaven ende met eender silveren ketenen, weecht 't samen v merck, v oncen x ingelsch, comt in gelde tsamen xij lib. v st. iiij den.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fallut placer une grille de fer pour maintenir les pèlerins à la distance voulue (¹) et en 1483 l'on remplaça les statuettes de cire qui entouraient la Vierge, par des statues en bois peint et l'on dressa un candélabre devant la madone vénérée. (²)

La dévotion atteignit son maximum d'efflorescense en 1488. Les offrandes faites à la sainte image représentaient alors la valeur de 353 florins 4 sous 5 deniers. L'affluence des pèlerins avait forcé la fabrique d'église de confier à une employée spéciale la garde de la statue miraculeuse (³) et tel était le prix

Item noch gemaect een silveren beelde van Onser Vrouwen dat in de hoghe feesten plecht te stane metten anderen reliquien opten hoghen autaer, dat weecht in silvere xiiij merck, comt tsamen metten makene xlc lib.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1475-76. fol. 18.

1) Item inden yersten de weduwe van meester Staes heeft ghelevert dit jaer aende kercke aen pantwerk te wetene aenden nieuwen parochioutaer aende nieuwe kercke aen de noortsyden van ancheren ende van ijzeren gheerden, ende vanden ijserwercke datter staet voer onser liever vrouwen op stocxsken also sy dat overghegeven heeft... comt 'tsaamen x lb. iij st.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1477-78. fol. 25.

2) Item betaelt van twee beelden van houte ende eenen standaert daer een keerse op staet voer ons vrouwe op 't stocxken, daer ander te voren stonden van wasse : x x st.

Item betaelt van den selven beelden te verwene ende een huysken te verwene dat men boven 't sacrament draecht... comt tsamen x x st.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1484-85. fol. 40.

3) Uytghevenen over die dieneers van de kercken.

Item in den yersten claus voer ons vrouwe voer synen solarijs : iij lbr.

... Item kathelijne voer onser liever vrouwen op stocxken voor haeren solaris (sic) iij lb.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1474-75. fol. 16 verso.

Les comptes subséquents prouvent que Claus est le gardien de la vierge miraculeuse vénérée au chœur de l'église ; Kattelijne la gardienne de Notre Dame op 't stocxken. Cette derniere statue miraculeuse n'était donc pas la seule ni la principale que l'on vénérait à cette époque en l'église de Notre Dame.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que les bourgeois d'Anvers attachaient à la protection de Notre Dame op 't Stocxken, que les parents couvraient les enfants, qu'ils portaient au baptême, du voile spécial déposé à cette fin aux pieds de la Vierge. (1) Dès 1489 la dévotion commence à diminuer d'année en année. Les offrandes suivent la même voie et cessent de surpasser la valeur de 100 florins à partir de 1504. Le 6 octobre 1533 un incendie détruisit une partie de l'église de Notre Dame. C'est après cette catastrophe que la corporation des jardiniers prit possession de l'autel de Notre Dame op 't Stocxken. Les documents prouvent, contrairement à l'opinion reçue, qu'avant 1524 elle célébrait ses offices à l'autel de Ste Agathe. (2)

Le 29 mai 1537, après que le sculpteur 't Sermertens eut achevé certains travaux à l'autel de Notre Dame op Stocxken (3),

1) Item noch van den voyer dat katline voer ons Vrouwe op 't stoxken leent om de kynderen mede ten kerstenheyt te dragen v lb. v st.

Item betaelt lenaert de beeldsnyere van eenen stuc gemaeckt bij onze Vrouwe opt stoxken x x x st. (Le sculpteur cité est Lenaert van Hermanssen).

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1488-89. fol. 29 et fol. 38.

2) Jan de Hongere, hovenier, Petterssone wylen verkocht den meesters ende regeerders van den hoveniersoutaer geheeten Sinte Achte in onser Liever Vrouwenkercke alhier gestaen, desselfs outaers behoef, 't sjaers erflic tweeentwintich scellinge sesse penninge groten Brabants prout communiter op een stede met huyse fundo et pertinentitis omnibus gestaen ende gelegen opt Corloys achter d' beghynhof. x x ij die Augusti, (1524).

Archives de la ville d'Anvers. Scab. Prot. 1524. K et B fol. 174.

(3) Item gegeven 't Sermentens, beeldsnijdere van reparatiën bij hem gedaen opten outaer voert stocxken ende van den huysken metten voeten te stofferen 't samen x x x j st.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1536-37 fol. 28 verso.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cet autel fut consacré solennellement par Hugues, évêque de Calcédoine, vicaire de Robert de Croy, évêque de Cambrai. (1)

L'acte de consécration stipule que ce jour marquera la fête annuelle de la dédicace de l'autel voué au culte de la statue miraculeuse. Une indulgence de 40 jours est accordée à toute personne qui, le 29 du mois de mai, à l'une des quatre grandes fêtes de l'année ou à une solennité quelconque de la Sainte Vierge y verserait quelque prière. La tentative pour relever le culte en question échoua ; en 1437-38 les offrandes ne représentaient plus qu'une valeur de 12 lbs. 12 s. 5 d. et 1 m., et les années suivantes le recul de la popularité de la dévotion s'acentua toujours davantage. En 1547, les dons se réduisaient à la somme modique de 9 lbs. 7 s. 8 d. 6 m. C'est alors que les exécuteurs testamentaires du chanoine Thomas Janssone créèrent la première fondation de «Domina nostra ad stipitem», au moyen des biens de Mathilde Stappaerts et de Martine Van Oost. Quelques années plus tard Barbe Coelgesone enrichit le même autel d'une seconde fondation «Divae Mariae ad arborem vulgariter dictae op Stocxsken». (2)

En 1665, à la veille des sombres journées qui allaient inaugurer les excès des iconoclastes, la dévotion éclipsée par

(1) Ite n betaelt den bisschop van Cameryck van den outaer van onze vrouwe opt stocxken te wyene tsamen x x x v j st. v j d.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Compies de la Fabrique 1536-37 fol. 30 verso. Voyez l'acte de consécration : annexe 1.

(2) Capsa 103. — Capellania beneficii sive cantuarii in altari divae Mariae ad arborem vulgariter dictae op 't stoksken, in ecclesia cathedrali. — Fundata, anno 1547, per executores testamenti quondam D. Thomae Janssone, canonici ecclesiae cathedralis, ex bonis relictis per domicellas Mechtildem Stappaerts et Martinam van Oost, sub onere truim missarum hebdomatim celebrandarum in altari praedicto, quarum una feria sexta cum evangelio Passionis Domini secundum Joannem, aliae duae ad placitum. Valet annue 20. 8 6/8. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'éclat des honneurs rendus à la statue de la Vierge du O.L.V. lof, avait presque complètement perdu son importance d'antan, comme le prouve le montant des offrandes qui descend jusqu'à la somme de 1 lbs. 3 sh. 5 d. 4 m. Le 20 août 1566, au premier sac de la cathédrale, l'autel de Notre Dame à la Tige fut profané par la populace calviniste. Mais le 15 juillet 1567 l'évêque auxilaire de Cambrai procéda à une nouvelle consécration. (1) C'est en cette année que les comptes mentionnent pour la première fois « nichil » à la place où jadis s'étalaient des sommes de plus de 300 livres d'offrandes.

L'absence complète de dons à Notre Dame op 't Stocxken perdure jusqu'en 1570. Les vexations des hérétiques ramenèrent alors temporairement les Anversois aux pieds de la statue miraculeuse. Les comptes de 1570-71 témoignent d'une recrudescence de ferveur malheureusement de très courte durée et suivie bientôt de la disparition complète de la dévotion. Les dons reparaissent et atteignent en 1575 la somme de 29 lbs. 5 s. Quand, après le retour du prince d'Orange en 1577, les exigences toujours croissantes des calvinistes font présager de nouvelles persécutions, la piété des fidèles s'empresse

CAPSA 154. Capellania in altari Beatae Marioe ad arborem. in ecclesia B. Maria, fundata per Barbaram Coelgenesone sub onere duarum missarum in hebdomada.

L. THEUNISSEN. Antwerpen. Lijst der Kapelrijen, bestaande ten jare 1619 in de kerk van O. L. V. te Antwerpen. Bijdragen tot de geschiedenis van het Hertogdom Brabant. T. I 1902 ,p. 309 et 315.

(1) Item anno l x v i i j, x v juli gegeven den eerweerdigen h. mynheer den wybisschop van kerckhof te wijen, de prochieoutaer,voor O. L. V. op stocxken, amimarum, crucis over tweede reys tsamen v I I j lbr. i i i j st. 1 x d.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Comptes de la Fabrique 1568-69 iol. 34 verso.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'entourer de lumières l'image vénérée et les offrandes de cierges se multiplient d'une façon caractéristique. Les comptes de 1577-78, 1578-79 et 1579-80 mentionnent pour le luminaire de Notre Dame à la Tige des recettes respectives de 38 l. 14 s. 4 d. 18 m. ; 40 l. 16 s. 5 d. ; 39 l. 3 s. 2 1/2 d. Mais voilà que le nouvel élan de dévotion que les malheurs du temps avaient provoqué, se trouve brusquement arrêté. La prohibition de la profession de la religion catholique romaine et la désaffection de l'église de Notre Dame portent soudain le coup mortel au culte que les habitants d'Anvers avaient voué durant plus d'un siècle à la Vierge miraculeuse.

Le 20 octobre 1580 la cathédrale fut livrée derechef aux déprédations des iconoclastes et le 22 juillet 1581, pour inaugurer la prise de possession du sanctuaire par le protestantisme, les scènes de vandalisme s'y renouvelèrent et durèrent deux jours. Ce ne fut que le 17 août 1585 que l'église fut rendue aux catholiques. Avec les trésors artistiques dont le Moyen âge et la Renaissance avaient enrichi le temple, avec les antiques reliques et les saintes images qui avaient orné lés innombrabrables autels, disparurent la statue miraculeuse de Notre Dame op 't Stocxken et la dévotion dont celle-ci était l'objet.

* * *

Dix ans après la prise de la ville par Alexandre Farnèse, il ne restait plus d'autre trace du culte précité que le souvenir de la popularité dont il avait joui. En 1595 le doyen Masius exprima sur un billet, conservé aux archives de Notre Dame, le désir : « te sien setten eenighe memorie voor den pilaer van den outaer van de hoveniers tot eene gedenckenis van die plaetse van devotie die daer placht te wesen, waeruyt is gecommen den oorspronck deser kercke ». (1)

(1) Voyez la pièce p. 307 note 1.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce voeu se réalisa quand, en 1625, «l'Adoration des Bergers», de Frans Floris de Vriendt, qui ornait temporairement le maître autel, fut replacé sur l'autel des Jardiniers. A cette occasion le célèbre Aubert le Mire fit peindre le panneau représentant l'image de Notre Dame op 't Stocxken et portant les vers latins et le texte flamand dont nous avons parlé. (1) Le

(1) AUBERTI MIRAEI. Opera Diplomatica. Louvain 1723, p. 86, nota 1.

Ce tableau de Frans Floris, le numéro 113 du Musée d'Anvers, est en connexion avec l'histoire de l'Assomption, le chef d'œuvre de Rubens. Placé par le trésorier du Terne sur l'autel des Jardiniers, il en avait été enlevé pour orner provisoirement le maître autel qui devait être remplacé par celui qui servirait de cadre à la toile du grand maître. Les « Acta capitularia » de la cathedrale contiennent les détails suivants qui complètent les renseignements donnés dans Rubens-Bulletyn. Anvers 1882 T. I p. 59 et dans MAX ROOSES. L'Œuvre de P. P. Rubens, Anvers, 1888. Tome II, p. 176, 177.

24 Martii 1611. Comparuit D. Octavio (Otto Venius) pictor istius civitatis et exhibuit dominis prospectum sive modellum certae picturae et historiae — quae Dominum nostrum sponsam suam de Libano provocantem ad coronam continet — in summo altari chori nostri ponendae et placuit dominis idem prospectus et historia et deputatus est cum D° decano thesaurarius and agendum desuper cum aedituis istius ecclesiae, acturi insuper super electione pictoris dictam tabulam picturi.

Archives de l'archidiocèse de Malines. Acta Capitularia ecclesioe Antverpiensis III, p. 71.

22 Aprilis 1611. Exhibita fuit ex parte d. Vriendts aedituo ecclesiae nostra nomine Petri Rubenii pictoris, qui etiam postea in capitulo comparuit duo modella continentia historiam Assumptionis B. Mariae Virginis, diverso modo depicta quae tanquam nihil inhonestatis contra ecclesiae traditionibus continentia, placuerunt dominis mansuris nihilominus optione eligendi praestantissimum pictorum.

Id. III p. 75.

26 Aprilis 1613. Ad lectum libellum supplicem porrectum ex parte magistrorum altaris Hortulanorum in ista ecclesia quo petierunt quod tabulam hactenus in sunmo altari, pretendentes illam spectare ex donatione Francisci Duterne, quondam thesaurarii ad altare B. Mariae quod vocant op t stocxken in quo ipsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tableau fut suspendu à côté de l'autel. Il y resta jusqu'à la révolution Française et fut relégué plus tard aux archives de l'Hôtel de ville.

nunc suum servant altaris officium. Deputatus est D. Thesaurarius ut desuper informent cum relatione ad capitulum D. Trognesius et D. Composteila. Responserunt verisimile esse quod quondam sit depicta ex oblationibus quae ibidem fieri solevit in honorem B. Mariae.

Id. III, p. 183.

12 Januarii 1618. Exhibita per notarium publicum supplicatione Hortulanorum petentium suo altari restitui tabulam quae nunc est in summo altari, pridem eorum altari per D. Duterne concessam et — non concesso quod tabula praefata pertineat ad hortulanos, sed potius ad fabricam ecclesiae — placuit ordinari aedituis ecclesioe ut proximo opere curent fieri novum altare maius et deinde prefata tabula dimittatur ad opus jus habentium.

Id. III, p. 367.

16 Febr. 1618. Comparuerunt D. aeditui huius ecclesia cum pictore Rubenio exhibitisque duobus modellis summi altaris erigendi placuit ea ea ostendi Rmo Domino et tunc concludi quae forma praeferenda videatur.

Id. III, p. 372.

29 Martii 1818. Exhibitum fuit in capitulo modellum sumni altaris ex lapide factum per schulptores Hollandos et missum est ad Rmum Donum ut et ipse judicium suum interponat.

Id. III, 378.

16 Augusti 1625, Placuit dominis ut tabula quae est de Nativitate Domini Fr. Floris et nuper deposita ex summo altari restituatur ad altare Hortulanorum ubi et olim a D° Thesaurario du Terne donata fuis se asseritus.

Id. V, p. 77.

3 Aprilis 1626. Comparuerunt magistri altaris Hortalanorum et petierunt sibi restitui picturam quae est de creatione Adami et Evae nuper ex altari eorum depositam et placuit dominis ut de gratia capituli illam picturam possent auferre sub conditione ut picturas ex adverso de venditione tollant et loco eorum substituant picturas devotas idque sub beneplacito Rmi Dni.

Id. V, p. 110.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Jardiniers continuèrent à honorer la mémoire de la Vierge miraculeuse dont leur autel portait le nom. Nous voyons qu'au 9 septembre 1724 la corporation fêta de ce chef « het zes honderdste jaer van het fondement ende beginsel van deselve cathedrale onder den titel van den naem van Maria moeder Gods. (1) Le Memorieboek des archives de la cathédrale relate qu'en 1776 les jardiniers présentèrent les plans d'un nouvel autel qui devait remplacer « den houten staende in de middenbeuk » (2) et qu'en 1780 ils réclamèrent deux petits tableaux « gestaen hebbende aan hunnen ouden autaer ». (3)

Sous la domination Française les tristes énergumènes, auxquels le Directoire avait confié l'administration du département des Deux Nèthes, firent exécuter la loi du 7 Vendémiaire an IV et le 27 septembre 1797 les scellés furent apposés sur l'église de Notre Dame. Après que le temple eut été livré à un pillage systématique, une vente qui dura huit jours, livra le 8 octobre 1797, aux enchères les trésors artistiques que nos pères avaient accumulés dans leur sanctuaire de prédilection, L'église resta fermée près de cinq ans et quand, le 16 mai 1802, en vertu du Concordat, les catholiques Anversois purent reprendre possession de leur cathédrale, tout souvenir de

(1) Sabatti 9 Septembris 1724 : Op het versoeck van het ambacht van de hoveniers die morgen aen hunnen autaer in de Cathedrale staen te vieren het 600e jaer vau het fondameut ende beginsel van deselve Cathedrale onder den titel van den naem van Maria moeder Godts. Resolutien aen deselve toe te staen twee poosen te mogen luijden met de groote klocke gedurende oft voor de solemnele misse, idque sonder cost ofte last van dese stadt.

Archives de l'Eglise de Notre Dame. Resolutieboek des Trésoriers, begonnen 22 Juni 1682, p. 49.

(2) *Archives de l'Eglise de Notre Dame*. Memorieboek, p. 39.

(3) *Archives de l'Eglise de Notre Dame*. Memorieboek, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'ancien culte de Notre Dame à la Tige avait définitivement disparu.

* * *

Les documents d'archives prouvent péremptoirement que si le culte rendu par la ville d'Anvers à la Sainte Vierge Marie est séculaire et a toujours été des plus vivaces, il faut cependant se garder d'identifier le culte de Notre Dame d'Anvers avec le culte de Notre Dame op 't Stocxken. Les siècles qui ont précédé le quinzième n'ont connu ni statue miraculeuse, ni chapelle, ni église de ce nom. Le culte de la statue vénérée sous le vocable « Onze Lieve Vrouw op 't Stocxken », n'a été connu que de la fin du quinzième siècle jusqu'à la fin du seizième. Il n'a été ni le principal, ni, à l'époque où il fleurissait, l'unique culte rendu dans la cathédrale à une Vierge miraculeuse. L'antique châsse de la Mère de Dieu, la madone d'Ambra, Notre Dame de Gracia, la statue du Salve Regina se sont partagé la vénération des fidèles, tandis que la Vierge de la confrérie du « O. L. V. Lof », devenue Notre Dame d'Anvers, fut sans contredit l'objet d'un culte plus intense et plus durable.

Abbé L. Philippen.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANNEXES.

I.

Acte de Consécration de l'autel de Notre Dame opt Stoxcken, 29 Mai 1537.

Robertus de Croy dei et apostolice sedis gratia episcopus et dux Cameracensis, princeps sacri imperii, comes Cameracensii etc. Universis et singulis xristifidelibus presentes litteras inspecturis salutem in domino sempiternam. Notum facimus quod R. D. dominus Hugo eadem gratia episcopus Calcedonensis noster in pontificalibus vicarius de notris licentia et permissu die date presentium ad devotam humilemque supplicationem dilectorum nobis in xristo rectorem frabrice ecclesie collegiate et parochialis dive virginis marie dei genetricis opidi antwerpiensis nostre diocesis altare quoddam situm in dicta ecclesia ad columnam secundam computando a basi seu columna majori navis ecclesie et crucichori septentrionalis inclusive versus occidentem vulgo opt Stoxken appelatum ad laudem et gloriam dei omnipotentis et prelibate gloriosissime matris ejus virginis Marie omniumque civium supercelestium et specialiter in honorem et sub titulo beate ac gloriosissime virginis ac dei genitricis Marie prelibate cum orationibus letaniis, incensationibus, unctionibus et benedictionibus aliisque ceremoniis et solemnitatibus in talibus fieri et adhiberi solitis et consuetis rite benedixit dedicavit et consecravit eujus siquidem altaris consecrationis ac dedicationis diem seu festum annis singulis die vigesima nona mensis maij observandum esse et celebrari debere decrevimus et ordinamus ac permittimus, tenore presentium decernimus et ordinamus et insuper cupientes ut dictum altare congruis frequentetur honoribus et a xristifidelibus jugiter veneretur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

utque xristifideles ipsi eo libentius causa devotionis orationis et peregrenationis ad illud confluant et ad ejus manutentionem ac fulcimentum manus porrigant adjutrices quo ex hoc dono celestis gratie se noverint ibidem uberius refectos, omnibus et singulis xristifidelibus prefatis vere penitentibus contritis et confessis qui dictum altare pretacta dedicationis necnon in quatuor capitalibus anni parascenes ac omnibus beati Marie virginis prelibate dicti altaris specialis patrone festivitatibus seu diebus devote visitaverint et ad illius ornamentorum que luminarium et aliorum necessariorum ejusdem provisionem manutentionem et fulcimentum manus porrexerint adjutrices pro singulis diebus et festivitatibus antedictis quibus et quoties id fecerint de omnipotentis dei misericordia ac beatorum petri et pauli apostolorum ejus authoritate omniumque sanctorum et sanctarum meritis et intercessione confisi quadraginta indulgentiarum dies de injunctis eis penitentiis misericorditer in domino relaxamus per presentes perpetuis futuris temporibus duraturas. Similiter indulgentias per prefatum dominum episcopum Calcedonensem benefactoribus ejusdem altaris sui ex parte pro diebus et festivitatibus antedictis concessas ordinaria nostra auctoritate roborantes et confirmantes ac mandantes omnibus et singulis curatis et vicecuratis predicte ac circumvicinarum ecclesiarum quatenus indulgentias pretactas populo eis subdito (dum ad hoc requisiti fuerunt) diligenter publicent et notificent ut zelarum se participes efficere valeant. In quorum fidem et testimonium presentibus litteris per secretarium nostrum subscriptum signatis sigillum nostrum duximus appendendum. Datum Antverpiae dicte nostre diocesis, anno domini millessimo quingentessimo trigesimo septimo mensis maij die trigesima nona.

Anvers. Archives de la Cathédrale. Capsa rerum extraordinariarium n° 475. Sur parchimin, sceau disparu. Au dos : 1537. den autaer voer onse lieve Vrouwe opt Srocxken. Capsa rerum extraordinariarum, n° 475. Litterae consecrationis altaris vulgo dicti ons lieve Vrouw opt Stoxken.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II. — Etat des Offrandes à Notre Dame op 't Stocxken d'après les comptes de l'église de Notre Dame.

Année	Tronc	Offrandes
1430-31 à 1472-73 aucune mention		
1473—74	2-10- 0- 0	
1474—75		150-10- 9- 0
1475—76		164- 5-10- 0
1476—77		142- 6- 1½- 0
1477—78		180- 7- 9- 0
1478—79		183-13- 2- 0
1479—80	16- 9- 6- 0	226 3- 0- 0
1480—81		120 18- 5½- 0
1481—82	9-15- 3- 0	195-12- 6- 0
1482—83	12- 2- 0- 0	181-11- 2- 0
1483—84	13- 9- 0- 0	174 13- 5½- 0
1484—85	12- 2- 6- 0	222-12- 5- 6
1485—86	14-11- 0- 0	210-12- 6- 0
1486—87	35-11-24- 0	196- 0- 0- 9
1487—88	25-18- 6- 0	265- 4- 9½- 0
1488—89	27- 3- 6- 0	353- 4- 3- 0
1489—90	7-11- 0- 0	177-18- 6½- 0
1490—91	6-15- 0- 0	153-19- 2- 0
1491—92	7-18- 0- 0	142-15- 1- 0
1492—93	6-14- 0- 0	152- 1- 4½- 0
1493—94	8-10 0- 0	147- 3 1- 0
1494—95	5-16- 3- 0	135-14- 9½- 0
1495—96	5-11- 0- 0	127- 8- 6½- 0
1496—97	5-18- 0- 0	123 15- 8½- 0
1497—98	5- 7- 0- 0	111- 9- 3- 0
1498—99	4-15- 2- 0	109-12-10½- 0
1499—00	3 13- 0- 0	95 13- 2½- 0
1500—01		100-10- 4- 0
1501—02	3 10 6- 0	94- 8- 8- 0
1502—03	2- 9- 1½- 0	78- 8- 4- 0
1503—04	0 16 6- 0	86-11- 6- 0
1504—05	2 17- 7½- 0	80 5- 4½- 0
1505—06	2- 1- 3- 0	84 5-10- 0
1506—07	3 12 4- 0	78- 3- 2- 0
1507—08	3- 2- 5- 0	78 2 5- 0
1508—09	2 9 0- 0	85- 3 8- 2
1509—10	2- 4- 6- 0	75- 1- 5½- 0
1510—11	2- 7- 8- 6	76- 4 4½- 0
1511—12	2- 2- 0- ½	71-13- 3- 0
1512—13	3-11- 5- 0	72- 7- 1- 0
1513—14	3- 4- 1- 0	84 10- 3- 0
1514—15	0-24- 0- 6	83- 3- 4- 9
1515—16	2-12- 5½ 0	81-15- 5- 9
1516—17	2-13- 7- 18	82- 2- 8- 0
1517—18	2- 8- 9- 0	81- 5- 5- 0
1518 19	3- 5 0- 0	90-12- 0 0
1519—20	0-37- 0- 0	86- 2- 6 11
1520—21	4 14- 9- 0	90- 4- 8- 0
1521—22	3 0- 0- 1	84- 2- 4- 6
1522—23	2- 3- 0- 0	85- 6- 0- 0
1523—24	0-33- 6- 0	81-18- 3- 0
1524—25	0-17 0- 0	59-11-10½- 0
1525—26	0-24- 6- 0	56-13½-0- 0
1526—27	0-27- 0- 0	46- 9- 7½- 0
1527 28	0-22- 6- 0	50- 4½-0- 0
1528—29	0-18- 3- 0	48-17-10½- 0
1529—30	0-12 0- 0	43-15- 3- 0
1530—31	0-25- 6- 9	41-17- 1- 15
1531—32	0-21- 3- 3	37-10- 1- 15
1532—33	0-15- 9- 15	35-22- 0 18
1533—34		37-16- 8 0
1534—35		36-13- 9- 6
1535—36	0 19- 8½- 0	29-11- 0- 3
1536—37	0-10 4- 15	31- 6-9½- 0
1537—38	0- 6- 6- 0	32-12- 5- 1
1538—39	0- 6- 1½- 0	29-10- 6- 9
1539—40	0 12- 6- 18	32-19- 1- 16
1540—41	M	
1541—42	M	
1542—43	0- 2- 0- 0	21-18- 5 18
1543—44	M	
1544—45	M	
1545—46	M	
1546—47		9- 7- 8- 6
1547—48		8-18- 3- 15
1548—49		7- 7- 6- 0
1549—50	M. P.	
1550 51		7- 7- 2½- 0
1551—52		6- 6- 2- 0
1552—53		5-18- 6- 6
1553—54		4- 8- 5- 3
1554—55		3- 5- 2- 6
1555 56		2-2½-2- 12
1556—57		2- 9- 9- 6
1557—58		2- 9- 3½- 0
1558—59		2-14- 7- 7
1559—60		2- 0- 6- 9½
1560—61		2- 6-10- 16
1561—62		2- 8- 3- 15
1562—63		2- 6- 0- 15
1563—64		2-18- 6- 0
1564—65		1- 3- 5- 4

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Année	Tronc	Offrandes	Luminaire
1565—66		nichil	
1566—67	dit jaer	niet ontfanghen	
1567—68		nichil	
1568—69		nichil	
1569 - 70		nichil	
1570—71		0- 2-1½- 0	
1571—72		0- 0-16- 0	
1572—73		10-12- 3- 18	
1573—74		21-18- 9- 0	
1574—75		29- 5- 0- 0	
1575—76		0- 8- 3- 0	
1576—77		0-39- 0- 0	38-14- 4- 18
1577—78		0-14- 8- 6	40-16- 6- 0
1578—79		0- 9- 0- 0	39- 3-2½- 0
1579 - 80		0-32- 0- 0	
1580—81		0- 0- 0- 0	

Les comptes de 1581-82 á 1583-84 n'ont pas été présentés à cause de la suppression du culte. — 1584-85 à 1795-96 plus aucune mention.

N B. La série des comptes commence par ceux de 1430-31. Les comptes des années marquées M. manquent ; les comptes des années marquées M. P. manquent partiellement Les sommes sont marquées en livres, sous, deniers, mytes. Tronc désigne l'argent déposé dans le tronc près de la statue. Offrande : l'argent offert d'une autre façon ; Luminaire : l'argent destiné à faire brûler des cierges devant la madone.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIERES

PAGES.

Un Financier et Mécène gantois du XVe siècle, Laurent de Maech, par M. VICTOR FRIS . . 221

Le Manuscrit musical M 222 C. 22. par M. CH. VAN DEN BORREN 272

Le Culte de Notre-Dame op 't Stocxken à Anvers, par l'abbé L. PHILIPPEN 304

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **30 frs. par an** — au **Bulletin** de **15 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library 642-3403

LOAN PERIOD 1 HOME USE	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

IN STACKS
OCT 5 1976
REC. CIR. APR 21 '77
JUN 1 1979
REC. CIR. JUN 20 '79

FORM NO. DD 6, 40m, 6'76
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

YD 11476

C37639

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA